هكذا من الإهمال

Le Monde

Cahier « Initiatives-Métiers »
6 pages d'offres d'emplois

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 15877 – 7 F — MARDI 13 FÉVRIER 1996 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ Les salaires en 1996 : un peu plus que l'inflation

Inquiètes du climat social et de la léthargie de la consommation, certaines entreprises ont décidé d'accorder en 1996 des hausses souvent comprises entre 2 % et 3 %, soit davantage que l'inflation prévue cette année. p. 15

■ René Bonnell quitte Canal Plus

Grand argentier de la profession, le tout-puissant patron du cinéma à Canal Plus quitte la chaîne. Il estime que le système des subventions en vigueur doit être réformé pour faire face aux défis technologiques du futur. p. 22

■ Le Front national étend son influence

Dans un entretien au Monde, Bruno Mégret, délégué général du FN, explique que son parti entend se doter d'un discours social « crédible ». Il s'y prépare en resserrant le maillage territorial de son parti et en s'implantant dans le monde professionnel. p. 7

■ Un entretien avec Dominique Méda



Dominique Méda est responsable de la recherche au ministère du travail. Dans un entretien au *Monde*, elle estime que le travail ne doit pas être le seul fondement du lien social. p. 13

■ Les marchés publics à Paris

La chambre régionale des comptes critique la manière dont le Centre d'action sociale a fait appel à Bouygues. De leur côté, les socialistes s'inquiètent du renouvellement en faveur de Decaux de l'exploitation des panneaux publicitaires de la capitale. p. 10

■ L'aide aux pays pauvres stagne

Jamais depuis près d'un quart de siècle les pays riches ne se sont montrés aussi peu généreux à l'égard des pays en développement. En 1994, l'aide au tiers-monde a globalement stagné. p. 3

■ La Poste se réorganise

La Poste réorganise ses 17 000 bureaux. Une opération dont la direction et les syndicats devaient discuter jeudi 15 février et qui tend à réorienter ce service public vers une logique de marché. p. 28

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



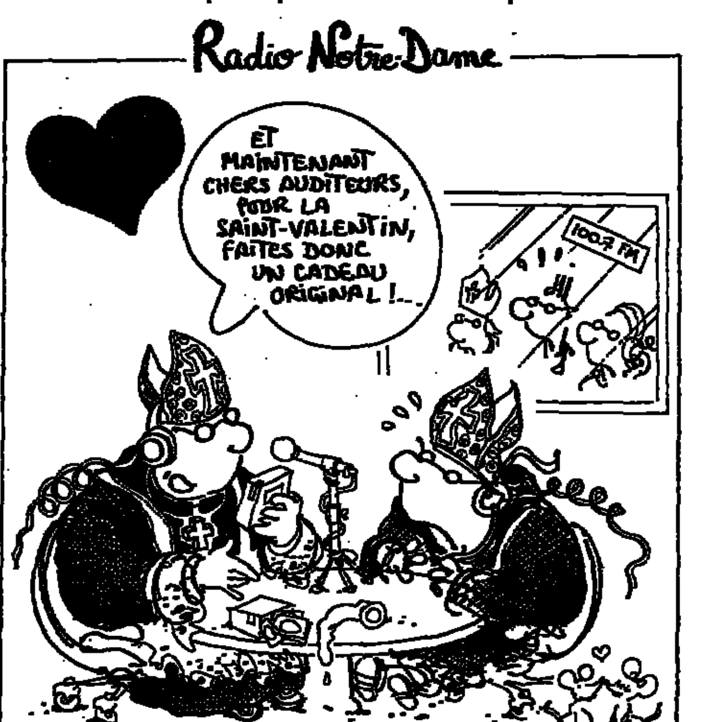
Les évêques français jugent « nécessaire » l'usage du préservatif contre le sida

Pour la première fois, l'épiscopat se rallie à la position des médecins

L'ÉPISCOPAT FRANÇAIS a rendu public, lundi 12 février, un document concernant l'épidémie de sida, intitulé *La Société en question* et rédigé par sa commission sociale, présidée par Mgr Albert Rouet. Il marque une évolution importante dans la prise en compte de la nécessaire prévention de cette maladie sexuellement transmissible : pour la première fois, en effet, les évêques de France admettent que l'usage du préservatif peut être « *nécessaire* » à la prévention de la transmission du virus.

« *Le préservatif se comprend pour les cas où une activité sexuelle déjà intégrée à la personnalité a besoin d'éviter un risque grave* », reconnaissent les évêques français, qui précisent, par ailleurs, qu'« *il faut maintenir que ce moyen n'est pas une éducation à une sexualité adulte* ».

Ce document entend lever les équivoques sur la position de l'Eglise catholique face à cette maladie, parfois considérée dans certains milieux intégristes comme « *un châtiment de Dieu* ».



Président du Comité catholique des médecins français, le professeur Marc Gentilini s'est réjoui de cette « *avancée* » qui, dit-il, « *lève un certain nombre d'ambiguïtés* ». L'Eglise, ajoute-t-il, « *ne peut pas être contre le préservatif, moyen de prévention empêchant la transmission de la mort* ».

Dans un entretien accordé au *Monde*, le professeur Luc Montagnier estime que la prise de position de l'Eglise de France constitue « *une évolution importante* ». Pour le découvreur des virus du sida, ce texte « *a le mérite d'aborder très franchement le problème et d'en finir avec les allusions ou les propos indirects* ». Selon le professeur Montagnier, des blocages importants demeurent au Vatican sur cette question essentielle. « *Je ne pense pas que Jean Paul II changera d'opinion* », ajoute-t-il, en espérant que les évêques d'Afrique et d'Amérique latine rependront rapidement à leur compte les déclarations de leurs homologues français.

Lire page 9

Blocage politique et regain de violence en Algérie

LE REGAIN DE VIOLENCE observé en Algérie depuis le début du ramadan s'est spectaculairement manifesté, dimanche 11 février, avec deux attentats à la voiture piégée, au cœur de la capitale algérienne. La première explosion, contre la mairie de Bab el-Oued, a blessé une quarantaine de personnes, dont sept grièvement. La seconde, contre la Maison de la Presse, qui abrite les rédactions de la plupart des journaux indépendants, a fait au moins 18 morts et 52 blessés. Le rédacteur en chef du quotidien *Le Soir d'Algérie* et deux de ses collègues figurent parmi les victimes. Il s'agit là du deuxième attentat le plus meurtrier à Alger, en quatre ans d'affrontements entre les groupes armés islamistes et les forces de sécurité. Ces explosions ont eu lieu, alors que la situation politique est plus que jamais bloquée.

Lire page 2

La dernière séance de l'American Center de Paris

« *A VENDRE.* » Tel devrait être le placard fixé lundi 12 février sur les portes de l'American Center, rue de Bercy, à Paris (12e). Dimanche, dans un ultime retour aux sources, il projetait l'oeuvre récente de Jonas Mekas, un de ces irréguliers qu'il avait contribué à faire connaître dans les années 60, au temps où l'*underground* new yorkais venait faire surface dans ses locaux ouverts boulevard Raspail depuis 1934. Le cinéaste s'était proposé d'aller jeter les clefs de l'American Center dans la Seine, dans un *happening* protestataire, mais après avoir dédié la séance « *au courageux peuple de Tchétchénie* », il avait laissé l'écran aux figures emblématiques de Julian Beck et du Living Theatre scandant en 1966 : « *Arrêtez les bombes !* », et « *Liberté tout de suite !* »

En passant de la rive gauche à la rive droite en 1994, l'American Center ne se trompait guère de terrain, il se trompait d'époque. Ce déménagement est à inscrire au débit des *greedy eighties* (la décennie cupide) où la valeur du point d'une toile contemporaine épousait si étroitement l'ascension du mètre carré de bureau qu'on avait pu les croire produits interchangeables. L'investissement dans les murs avait vidé les ressources de la création. Vendu à la hausse boulevard Raspail, l'immeuble sera soldé rue de Bercy. Seuls les artistes et leurs spectateurs seront débités de la différence.

Trop grand, trop cher, trop tard. En vingt mois, le palais de la culture de Frank Gehry est devenu son propre mausolée. Ses murs de guingois garderont toujours un peu de l'esprit californien, une dissonance réussie à l'orée d'un jardin où l'on a aligné tout ce qui porte un nom dans l'architecture française. Mais l'essentiel aurait pu encore être sauvé si les Américains avaient suivi. Ils invoquent, hors de toute réalité, une récession économique qui aurait réduit les possibilités de mécénat, alors que c'est la récession des idées qui est en cause. L'ombre du rigorisme sans âme qui investit les Etats-Unis s'est abattue sur les bords de Seine. Son désintérêt, voire son hostilité, pour les cultures non marchandes. Sa volonté de laisser en friches des pans entiers des arts, comme un quelconque secteur économique inadéquat à la conquête des marchés planétaires.

« *Il n'y a pas si longtemps, la fermeture d'un tel lieu eût appelé pétitions et manifestations* », commente Nelcya Delanoë, auteur du *Raspail Vert*, une histoire de l'American Center. Dimanche, les spectateurs ont quitté la dernière séance sans un regard en arrière. La classe politique s'est tue. L'affaire est privée, dira-t-on. Comme si cette disparition pouvait s'ajouter presque anonymement aux faillites et aux restructurations d'entreprises. Alors que l'établissement n'avait d'autre vocation que culturelle, qu'il symbolisait le pari généreux de rencontres et d'échanges en liberté des deux parts de l'Atlantique.

On ne lui aura même pas laissé le temps d'installer dans le langage des années 90 ce qui faisait son succès durant les trépidantes années 60 et 70 du boulevard Raspail, lorsque ses couloirs grouillaient d'une vie et d'une créativité toujours renouvelée. Une certaine idée internationaliste, le goût de l'expérimentation, l'assurance qu'il existe toujours une avant-garde à venir et une image désintéressée des Etats-Unis disparaissent avec lui. Le Centre continuera hors les murs, nous dit-on. Un Centre sans centre. De quoi être désorienté. Les artistes reprendront la route. Ailleurs. Un espoir de renaissance très américain sans doute.

Jean-Louis Perrier

Les faux pas à répétition du PSG



LUIS FERNANDEZ

L'ENTRAÎNEUR du Paris-SG a assisté, abasourdi, à un retournement de situation fatal à son équipe, dimanche 11 février lors de la vingt-septième journée du championnat de France de football. Les Parisiens, qui menaient 2-0, se sont laissé rattraper puis dépasser en quatre minutes par Montpellier, vainqueur 3-2. Cette première défaite de la saison au Parc des Princes à Paris, quatre jours après une autre déconvenue à Monaco, place désormais le PSG sous la menace directe de ses poursuivants. Après un début de saison euphorique, qui promettait un titre facile au PSG, et avant le rendez-vous européen avec les Italiens de Parme, cette mauvaise série place Luis Fernandez dans l'obligation de revoir sa tactique, notamment défensive, de plus en plus contestée par ses joueurs.

Les championnats du monde de ski alpin se sont ouverts, lundi 12 février, en sierra Nevada (Espagne), par le super-G féminin. Au cours de cette compétition, initialement prévue en 1995 et reportée pour manque de neige, les meilleures chances françaises seront défendues par le descendeur Luc Alphand, vainqueur de trois épreuves de la Coupe du monde cette saison, et par le slalomeur Sébastien Amiez.

Lire pages 18 et 19

Vers la « deuxième République » d'Israël

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Ygal Amir et ses acolytes d'extrême droite ont échoué. De l'aveu du jeune assassin en kippa, les deux balles de 9 mm tirées dans le dos de Itzhak Rabin, le 4 novembre, n'avaient qu'un objectif : stopper net le lent processus de restitution, aux Palestiniens, d'une partie des territoires qu'Israël occupe militairement depuis le 6 juin 1967.

Les deux balles mortelles, sanctifiées par des rabbins intégristes qui courent toujours, devaient choquer le pays, déstabiliser l'arène politique nationale, au pire déclencher une guerre civile entre juifs dont seule l'idéologie du « Grand Israël » serait sortie vainqueur. Trois mois après, alors que Shimon Pérès vient d'annoncer sa décision d'avancer au printemps les prochaines élections générales et que celles-ci donneront lieu à la première élection directe au suffrage universel du chef de l'exécutif, interprétée par certains commentateurs comme la naissance de la « deuxième République » d'Israël, l'échec de la stratégie du fou, chère aux ultras, apparaît presque complet.

Tétanisé, l'échiquier politique israélien a viré au centre, et c'est là, à mi-chemin entre les partisans d'une accélération rapide du processus de paix et ceux qui préféreraient un ralentissement, voire un arrêt des retraits militaires de Cisjordanie et de Gaza, que se jouera la consultation annoncée.

De retour en arrière, d'annulation des accords conclus jusqu'ici avec Yasser Arafat, de reconquête militaire des neuf enclaves autonomes concédées au contrôle interne exclusif des Palestiniens, il n'est plus question. Impossible, comme disent les Américains, de remettre le dentifrice dans le tube.

Patrice Claude

Lire la suite page 14 et nos informations page 2

2

ALGÉRIE *Les groupes islamistes* armés ont frappé, *dimanche 11 février*, au cœur d'Alger, en faisant exploser deux voitures piégées. L'attentat le plus grave, qui a fait au moins 18 morts *et* 52 blessés, *a été commis* contre la Maison de la presse, une ancienne caserne abritant les locaux de la plupart des journaux indépendants. Il s'agit du deuxième attentat le *plus meurtrier*, dans la capitale algérienne, en quatre ans d'affrontements entre islamistes et forces de sécurité. ● DANS LA MATINÉE, l'explosion d'un premier véhicule, dans l'enceinte de la mairie de Bab-el-Oued avait blessé une quarantaine de personnes. ● CE REGAIN spectaculaire de violences se produit *alors que toute ouverture politique paraît* impossible, *sous l'effet des menées* des radicaux des deux camps. ● LES SYNDICATS, au même moment, *menacent de lancer* des mots d'ordre de grève pour la défense des salaires.

Deux attentats à Alger défient l'immobilisme gouvernemental

Les explosions de deux véhicules piégés ont fait au moins 18 morts et près d'une centaine de blessés dans la capitale ; l'attaque la plus meurtrière, dans le quartier de Belcourt, a visé la Maison de la presse, siège de la plupart des journaux indépendants

DIMANCHE sanglant à Alger. Les groupes islamistes armés ont frappé deux fois en plein cœur de la capitale, à quelques heures d'intervalle, mettant *les Algérois* dans un état de choc proche de la panique. Le bilan de ces deux attentats sanglants et spectaculaires, à la voiture piégée, qui ont visé la Maison de la presse et une mairie, est très lourd : au moins dix-huit morts et cinquante-deux blessés, selon des sources officielles.

La première explosion s'est produite, dimanche 11 février en début de matinée, dans le quartier très populeux de Bab-el-Oued, qui, *après une période* d'accalmie, est redevenu l'un des hauts lieux de l'activisme des islamistes. La voiture piégée était garée dans la cour *intérieure de la mairie, ce qui* semble expliquer le bilan relativement « léger » – quarante et une personnes blessées, dont sept grièvement –, *aucun passant, dans* les rues avoisinantes, ne semblant avoir été touché. Une partie des locaux de l'hôtel de ville ont été endommagés *ainsi* que des magasins alentour. Rapidement bouclé par les forces de sécurité, le quartier a vécu plusieurs heures d'angoisse.

La tension était à peine retombée *que la capitale était une* nouvelle fois secouée, en début d'après-midi, par une très forte explosion, qui replongeait ses habitants *dans un climat* de terreur. L'attentat visait cette fois-ci une ancienne caserne abritant les locaux de la plupart des journaux privés, comme *El Watan*, *L'Opinion* et *Le Soir d'Algérie*, à l'entrée du quartier de Belcourt, à l'est d'Alger. Le siège du quotidien *Le Soir d'Algérie* a été en partie détruit. Trois de ses journalistes ont été tués : le rédacteur en chef, Alloua Aït Mebarek, Mohamed Dorbane, chroniqueur et caricaturiste, et Djamel Deraza, qui s'occupait de la page magazine. L'attentat a également causé la *mort d'une quinzaine d'autres* personnes et a fait plusieurs blessés.

CIRCULEZ, IL N'Y A RIEN À VOIR !

« LA PEUR AU VENTRE »

« C'était un carnage, comme un tremblement de terre », a raconté un journaliste qui errait, hagard, au milieu des gravats et des dossiers éparpillés, à l'intérieur de la Maison de la Presse. Durant quelques heures, la rue Hassiba ben Bouali, qui borde la façade ouest de l'ancienne caserne, a été le théâtre du *ballet incessant des ambulances*, girophares allumés et sirènes stridentes, des voitures de pompiers et des grues s'activant à déblayer les décombres.

Lors de l'explosion de la voiture – selon un témoin, elle aurait été abandonnée précipitamment par plusieurs hommes, quelques minutes avant la déflagration –, une douzaine de véhicules ont pris feu. D'un autobus, il ne restait plus que l'armature métallique, tordue et *noircie par les flammes*. Quelques parapluies abandonnés ouverts sur les trottoirs témoignaient de la panique qui a saisi les passants, dont *beaucoup ont été blessés* par des éclats de verre. Dans la soirée, la télévision d'Etat a montré avec insistance des images terribles de l'attentat : celles de corps écrasés ou déchiquetés, de flaques de sang.

« Nous nous attendions à une action de ce genre », a expliqué, à un correspondant de l'AFP, un journaliste encore sous le choc. *« Nous vivons la peur au ventre. Pénétrer dans les locaux de la Maison de la presse, bien qu'elle soit sous haute protection policière, est une épreuve quotidienne extrêmement angoissante »*, a précisé un autre. La plupart des journalistes, dans la crainte d'attentats individuels, préfèrent d'ailleurs « camper » sur place, des jours durant, plutôt que d'affronter la rue.

Les groupes islamistes armés accusent la presse de *« collaborer »* avec le pouvoir. Depuis mai 1993, quarante-huit journalistes et une quinzaine d'employés de presse *ont été tués dans des actions attribuées* aux *« terroristes »*. Samedi 10 février, Abdallah Bouhechek, rédacteur à l'hebdomadaire *Révolution et Travail*, a été assassiné à Ouled Yaïch, près de Blida, à cinquante kilomètres au sud d'Alger. Un mois auparavant, le 10 janvier, Mohamed Mekati, cadre du quotidien gouvernemental *El Moudjahid*, était criblé de balles près de son domicile à Alger.

Le double attentat de dimanche s'inscrit dans une recrudescence nettement perceptible des violences *depuis* le début du mois de jeûne du Ramadan, le 21 janvier. Alger et sa proche banlieue sont particulièrement visées par les actions *des groupes islamistes qui* trouvent toujours gîte et couvert dans les quartiers populaires, malgré une répression brutale des forces de sécurité. En près d'un mois, douze attentats à la voiture piégée ou à l'explosif, qui ont visé des *édifices publics* ou des sièges de gardes communales, ont fait au moins une soixantaine de morts et plus de deux cents blessés. *Plusieurs dizaines de civils ont* aussi été assassinés et mutilés, le plus souvent à l'arme blanche.

Les autorités affirment que cette *recrudescence des attentats* – notamment ceux à la voiture piégée, assurés d'un large écho médiatique – sert à masquer l'échec des *groupes armés, qui auraient* essuyé récemment de lourdes pertes. Mais le renforcement de la censure sur les informations liées au *« terrorisme »* semble indiquer, *a contrario*, que le régime est loin d'avoir remporté une victoire décisive sur ses ennemis. Le gouvernement vient de décider d'installer des *« comités de lecture »* au sein de chaque rédaction pour contrôler sévèrement les articles relatifs à la *« situation sécuritaire »*.

Enfin, *déjà confronté* à la *dure* réalité de la lutte contre un terrorisme apparemment en pleine expansion, le premier ministre Ahmed Ouyahia doit, également, affronter un mouvement de protestation sociale qui s'amplifie. Plusieurs syndicats ont menacé, en effet, de lancer des grèves pour protester contre sa décision de procéder à des retenues sur l'ensemble des salaires du secteur public supérieurs à 6 000 dinars (*environ 600 francs*). *Cette mesure est* destinée à assurer le versement des traitements de près de 200 000 salariés, impayés depuis plusieurs mois.

Ali Habib

La presse, cible privilégiée

L'attentat *contre la Maison* de la presse, à Alger, confirme que les médias sont l'une des cibles privilégiées par les terroristes. Depuis mai *1993*, 48 journalistes ont été tués par balles ou à l'arme blanche, dans des attentats attribués aux groupes islamistes. La télévision a payé le *plus lourd tribut : onze morts*.

La première attaque contre le siège d'un journal, après l'instauration de l'état d'urgence en *février 1992, a été commise contre* l'*Hebdo libéré* (indépendant), le 24 mars 1994, et a fait trois morts. En 1995, un média faisait pour la *première fois l'objet d'un attentat* à la voiture piégée : l'explosion devant un bâtiment de la télévision, le 5 septembre, à Alger, *faisait trois morts et plusieurs* blessés. Par ailleurs, deux attentats semblables contre le siège du quotidien *Le Matin* avaient été *déjoués*, les 14 septembre et 31 octobre. – *(AFP.)*

Multiplication des attentats à la voiture piégée

Les deux attentats à la voiture piégée commis dimanche *11 février, à Alger, ont eu de* nombreux précédents depuis un an : le plus meurtrier demeure celui qui a eu lieu, le 30 janvier *1995*, devant le commissariat central d'Alger (42 morts et 286 blessés).

1995

● **19 janvier** : *deux personnes* sont tuées et 209 blessées sur le marché de Bougara, fief islamiste au sud-est d'Alger.

● **30 janvier** : *42 morts* et 286 blessés devant le commissariat central d'Alger. Le Groupe islamique armé (GIA), qui revendique *cet attentat, évoque* pour la première fois l'existence de *« commandos-suicide »* dans ses rangs.

● **30 juin** : *au moins neuf morts* dans la localité de Bouinan, au sud d'Alger.

● **24 juillet** : 5 morts et 7 blessés *dans le centre de Meftah*, à 35 kilomètres au sud-est d'Alger.

● **6 août** : 11 personnes – huit civils et les trois membres d'un *commando islamiste – meurent* dans l'explosion d'un camion près d'Alger. L'attentat visait une centrale électrique à Boufarik.

● **17 août** : *les groupes islamistes* armés frappent au cœur de l'appareil d'Etat avec un double attentat à la voiture piégée au Club des pins, près d'Alger, la plus *importante résidence d'Etat : deux* morts, sept blessés.

● **31 août** : 10 morts et 15 blessés devant le siège de la police *nationale, dans le quartier de* Bab el Oued, à Alger.

● **2 septembre** : 6 morts et plusieurs dizaines de blessés à Meftah, près de l'aéroport international d'Alger.

● **5 octobre** : 9 morts et 19 blessés, dans un hôtel, à Draa Ben Khedda (50 kilomètres à l'est d'Alger).

● **22 octobre** : 11 morts et 82 blessés dans le centre de Relizane *(200 kilomètres à l'ouest d'Alger)*.

● **29 octobre** : au moins 6 morts et 83 blessés, dans l'explosion d'un camion piégé, en plein centre *de Rouiba, à une quinzaine de* kilomètres à l'est d'Alger.

● **12 décembre** : 15 morts et 35 blessés dans la cité Aïn Naadja, à Alger.

1996

● **15 janvier** : 5 morts et 25 blessés à Blida (50 kilomètres *au sud d'Alger*).

● **5 février** : 5 morts et 22 blessés dans le service d'urgence d'un hôpital proche d'Alger. C'est le *premier attentat* meurtrier contre un établissement hospitalier en quatre ans d'affrontements.

● **7 février** : de 6 à 10 morts à Miliana (70 kilomètres au sud d'Alger).

● **11 février** : une quarantaine de blessés, dont sept graves, dans une attaque à la voiture piégée contre la mairie de Bab el Oued. Un second attentat, à Alger, dans le quartier de Belcourt, fait au moins 18 morts et une cinquantaine de blessés.

COMMENTAIRE

LE TEMPS DES RADICAUX

Depuis l'élection de Liamine Zéroual à la présidence, le 16 novembre dernier, la politique s'est arrêtée en Algérie : il ne s'est rien passé. Dire cela, constater ce vide, *n'est pas* excuser l'ignoble attentat à la voiture piégée perpétré dimanche 11 février au cœur d'Alger : *les seuls responsables*, ici comme à Londres, sont les poseurs de bombe. Il n'en est pas moins vrai que le quasi-plébiscite obtenu par *le général* Zéroual n'a permis aucune ouverture.

La violence a retrouvé son niveau d'avant l'élection présidentielle. Dimanche, c'est l'immeuble de la presse – une presse de plus en plus muselée par le régime – qui était visé. *Mais les semaines précédentes* ont été à l'avenant : attentats, répression, souvent aveugle, attentats... (*Le Monde* du 9 février). L'Algérie ne s'enfonce pas dans la violence ; elle vit avec depuis quatre ans. En se rendant massivement aux urnes, les Algériens avaient *pourtant* adressé *un message* sans ambiguïté : halte aux tueries.

Mais pour que cet appel débouche *sur un début* de traduction politique, il aurait fallu que, dans l'un et l'autre camp qui s'affrontent – l'armée et les islamistes –, les « politiques » l'emportent sur les radicaux. Ce n'est apparemment pas le cas. Du côté du pouvoir, s'il est vrai que Liamine Zéroual est partisan *d'une relative ouverture* envers les islamistes du FIS – ce qui reste à prouver –, alors le président ne s'est pas imposé *aux éléments les plus durs de l'armée*, ceux qui croient en l'*« éradication »* des islamistes. Du côté de ces derniers, s'il y a bien eu quelques offres de dialogue *en direction du pouvoir*, alors elles ont été faites sans que l'ex-FIS soit en mesure d'arrêter une violence terroriste qui rend difficile toute amorce de négociation.

Au milieu, il y a la population civile, souvent admirable de courage, une population qui, pour *reprendre* le *mot de* l'Algérois Albert Camus – cité dans la biographie que lui consacre Olivier Todd – *« refuse en même temps d'exercer et de subir la terreur »*.

_A. Fr._

Les élections anticipées auront lieu fin mai en Israël

Le premier ministre travailliste, Shimon Pérès, entend profiter de l'actuel désarroi de la droite

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Les élections générales en Israël se tiendront entre le 21 mai et le 4 juin et ne freineront pas la bonne marche du processus de paix. *Ainsi en a décidé*, dimanche 11 février, Shimon Pérès, le premier ministre en exercice depuis cent jours. M. Pérès n'a pas dévoilé la date précise du scrutin, qui doit faire l'objet de négociations entre les deux grandes formations de l'échiquier politique. Un des principaux responsables de la campagne travailliste, le ministre de l'intérieur, Haïm Ramon, s'est tout de même chargé de préciser la pensée de M. Pérès, en expliquant que *« les élections auront lieu lorsque les Israéliens seront en Israël »*, autrement dit avant les grandes vacances.

L'annonce du chef du gouvernement n'a pas surpris. Les récents sondages démontrent que le soutien dont bénéficieront les *travaillistes fin mai ou début juin* sera de loin supérieur à celui dont ils auraient joui, fin octobre, à l'échéance du mandat de la Knesset. *La lenteur des négociations* israélo-syriennes a convaincu M. Pérès qu'une photo avec le président Hafez El Assad n'était pas envisageable dans les prochains mois. *« Il s'est avéré que les questions des arrangements de sécurité dans le Golan et du partage des eaux de ce territoire avec les Syriens nécessiteront beaucoup de temps pour être réglées. On ne peut négocier avec la Syrie sous la contrainte d'une élection qui approche »*, a-t-il déclaré, lors d'une conférence de presse.

« J'ai donc cessé d'hésiter. J'ai décidé de procéder à des élections anticipées le plus rapidement possible », a dit le premier ministre, en donnant, à l'occasion, le coup d'envoi de la campagne électorale. *« Après le meurtre d'Itzhak Rabin, j'ai décidé qu'il fallait sortir le pays de l'état de choc dans lequel il avait été plongé. Mais le travail n'est pas achevé. Le peuple a exprimé sa volonté farouche de poursuivre son chemin vers la paix, dans la prospérité. »*

LE LIKOUD DONNÉ PERDANT

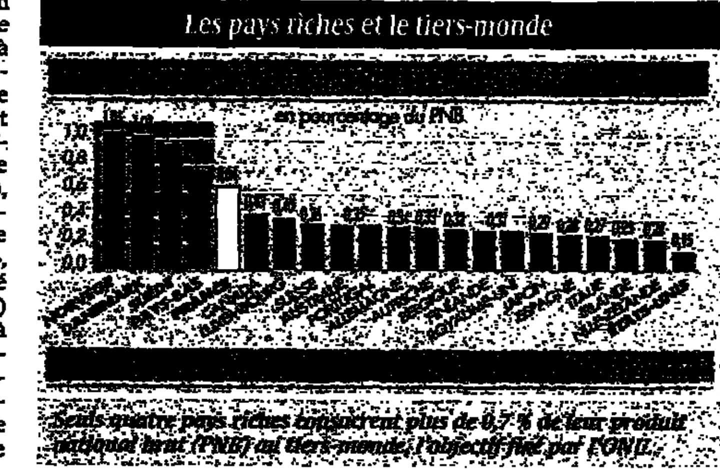
Pour expliciter encore mieux son message électoral, M. Pérès a rappelé que *« l'accord avec les Palestiniens est appliqué à la lettre »*, avant d'ajouter : *« Les élections palestiniennes se sont parfaitement déroulées et le terrorisme bat de l'aile. Notre programme politique est le seul qui puisse contribuer à la paix et à la sécurité. La preuve est faite qu'il y a une chance de voir enfin une paix globale s'instaurer au Moyen-Orient. »* Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, Benjamin Netanyahu, le *chef* de l'opposition de droite, a été contraint de réagir à ces propos. Donné largement perdant dans tous les sondages, « Bibi » a donné sa bénédiction à des élections anticipées, tout en estimant qu'il s'agissait d'une *« exploitation cynique de l'assassinat d'Itzhak Rabin »*. La campagne du *Likoud*, qui a choisi de ne pas faire dans la nuance, sera centrée sur le processus de paix. *« Votez pour Pérès, vous voterez pour le partage de Jérusalem, pour la création d'un Etat palestinien au cœur d'Israël et pour le retrait du Golan »*, a lancé M. Netanyahu, à qui ses propres lieutenants font le reproche de ne proposer aucune solution de rechange à l'action des travaillistes. – *(Intérim.)*

Quatre pays seulement consacrent plus de 0,70 % de leur PNB au tiers-monde

L'aide publique au développement a stagné en 1994

Les pays développés continuent de se montrer peu généreux envers les pays du tiers-monde : leur aide financière – qui pour plus d'un tiers va à l'Afrique subsaharienne – a globalement complètement stagné en 1994. La frilosité des pays riches n'a pas été seulement financière : elle s'est mesurée aussi à la réduction de moitié entre 1992 et 1994 du nombre de demandes d'asile satisfaites.

JAMAIS DEPUIS près d'un quart de siècle les pays riches ne se sont montrés aussi peu généreux à l'égard des pays en développement. En 1994, le montant total de l'aide publique au développement (APD) des pays membres de l'OCDE n'a pas dépassé 59 milliards de dollars (295 milliards de francs), un chiffre très légèrement supérieur à celui de l'année précédente mais *« inchangé en termes réels »*, observe le rapport du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE publié lundi 12 février à Paris. Plus du tiers de l'aide est allée en 1994 à l'Afrique subsaharienne, un peu moins à l'Asie, tandis que l'Amérique latine, le Proche-Orient et le Maghreb se partagent le solde.



Seuls quatre pays riches consacrent plus de 0,7 % de leur produit national brut (PNB) au tiers-monde, l'objectif fixé par l'ONU.

Autre signe de frilosité : le nombre d'admissions au sein de l'Union européenne a été plus que divisé par deux entre 1992 et 1994.

Seuls quatre pays – tous nordiques – atteignent l'objectif fixé par l'ONU et consacrent au tiers-monde plus de 0,70 % de leur produit national brut (PNB) : la Norvège, champion toutes catégories, le Danemark, la Suède, les Pays-Bas. Les autres pays sont au-dessous de la barre, certains de très peu, comme la France, tandis que d'autres en sont fort éloignés. Lanterne rouge du classement, les Etats-Unis qui, en dépit des 9,9 milliards de dollars consacrés à l'ADP, ne lui auront consacré que 0,15 % de leur PNB.

Le souci de réduire les déficits budgétaires explique pour partie la réduction de l'aide de pays comme l'Italie, la Finlande, l'Allemagne ou les Etats-Unis, note l'OCDE. Dans d'autres cas, c'est l'impossibilité de débourser l'aide destinée à certains *« gros »* bénéficiaires qui est en cause. Les événements au Rwanda ont ainsi empêché la Belgique de tenir ses engagements en matière d'APD.

Rares sont les pays riches à avoir accru leur aide en 1994, dernière année pour laquelle des comparaisons sont possibles. Dans leurs rangs se retrouvent la France – *« le seul grand pays (du G 7) dont le budget de l'aide excède 0,5 % du PNB »* –, le Japon, le plus gros donneur d'aide au monde en chiffres absolus (13,2 milliards de dollars), ainsi que quelques Etats nouveaux adhérents du CAD : l'Irlande, le Portugal, le Luxembourg.

Phénomène malsain : certains pays développés ont de plus en plus tendance à lier l'aide accordée à un Etat du tiers-monde à l'achat de biens auprès de leurs entreprises nationales. En Espagne, plus de 85 % de l'aide est une *« aide liée »*, alors que la proportion ne dépasse pas 10 % aux Pays-Bas.

Autre risque des comparaisons : les remises de dettes ne sont pas comptabilisées. Seuls le sont les intérêts qui auraient dû être versés. Pour le Canada, la Suède, ou l'Italie, l'incidence est dérisoire. Ce n'est pas le cas pour un pays comme la France, qui, dans la foulée de la dévaluation du franc CFA, a effacé en 1994 pour plus de 10 milliards de francs de dettes.

Les chiffres de l'OCDE n'incluent pas davantage les contributions aux opérations de maintien de la paix des Nations unies. Au 15 janvier, sur les 2,3 milliards de dollars d'arriérés dus par les Etats membres à l'organisation internationale, 1,2 milliard provenaient des seules activités de maintien de la paix.

J.-P. T.

Côte-d'Ivoire : l'opposition confirme son implantation dans l'Ouest

*ABIDJAN. Le Parti démocratique de Côte-d'Ivoire (PDCI) du pré*sident Henri Konan Bédié a confirmé ses succès des élections présidentielle et législatives lors des municipales organisées dimanche 11 février. Le PDCI conserve Bouaké et Daloa (deuxième et troisième villes du pays), alors que l'opposition de gauche confirme son implantation dans l'Ouest. Le Front populaire ivoirien a remporté la mairie de Gagnoa, une ville où les élections législatives avaient été reportées en raison des violences qui avaient marqué le scrutin présidentiel. Dans le Nord, les centristes du Rassemblement des républicains ont gagné Korogho. Le scrutin s'est déroulé dans le calme et la participation a été faible. On attendait toujours lundi matin les résultats des grandes communes populaires d'Abidjan. – *(Corresp.)*

AFRIQUE

■ **NIGER : la famine menace deux millions** de Nigériens, a affirmé dimanche 11 février le premier ministre, Boukari Adji, nommé par la junte au pouvoir depuis le 27 janvier, qui a demandé aux bailleurs de fonds internationaux de reprendre leur aide. Par ailleurs, plusieurs directeurs *de journaux indépendants sont entrés dans la clandestinité* après que l'un d'entre eux a été passé à tabac par les militaires. – *(AFP, Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

■ **BAHREÏN : trois personnes ont été blessées,** dimanche 11 février, par l'explosion d'une bombe de fabrication artisanale dans un grand hôtel de Manama. Un attentat du même genre avait eu lieu le 17 janvier dans un autre établissement hôtelier. Bahreïn est secoué depuis décembre 1994 par des manifestations antigouvernementales réclamant la restauration de la vie parlementaire. – *(AFP.)*

■ **IRAK : les négociations plénières avec l'ONU** sur *« la formule pétrole contre nourriture »* devaient reprendre lundi 12 février au siège des Nations unies à New York. Des commissions spécialisées ont tenté de déblayer le terrain durant le week-end pour tenter de garantir le succès de ces pourparlers dont on ignore la durée.– *(AFP.)*

■ **IRAN : le dirigeant noir américain Louis Farrakhan,** a rendu dimanche 11 février un vibrant hommage au régime iranien, *« avant-garde de la révolution islamique qui est en train de balayer le monde »*. A l'occasion d'un rassemblement organisé pour le dix-septième anniversaire de la révolution islamique, M. Farrakhan a salué *« l'une des plus grandes révolutions spirituelles de l'histoire moderne »*. – *(AFP.)*

■ **Un membre de la communauté baha'ie,** Dhabihoullah Mahrami, a été condamné à mort pour *« apostasie »* à Yazd par le tribunal révolutionnaire islamique, ont annoncé dimanche 11 février les Baha'is de France. Il est accusé d'être revenu à sa religion d'origine après s'être converti à l'islam chiite en 1981 pour garder son emploi. – *(Reuter.)*

ASIE

■ **CORÉE DU SUD-JAPON :** le gouvernement de Séoul va organiser très prochainement des manœuvres militaires autour d'îlots revendiqués également par le Japon, ont annoncé lundi 12 février des responsables du ministère de la défense. La controverse sur la souveraineté des îlots Tokdo – Takeshima en japonais – envenime les relations entre les deux pays. – *(AFP.)*

■ ***INDE-PAKISTAN : les troupes indiennes et pakistanaises** ont* échangé des tirs violents sur la frontière qui traverse le Cachemire, blessant au moins un civil du côté indien, dans la nuit du samedi 10 au dimanche 11 février. Des accrochages à l'arme lourde s'y étaient déjà produits du 19 au 30 janvier. – *(AFP.)*

L'Asie, priorité diplomatique de M. de Charette

HONGKONG
de notre envoyé spécial

Le ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette, a entamé, lundi 12 février, une visite officielle en Indonésie après avoir achevé, la veille, un périple chinois qui l'a conduit de Pékin à Hongkong en passant par Xi'an (Centre) et Canton (Sud). Cette tournée, placée sous le mot d'ordre de *« Priorité à l'Asie* à l'aube d'un nouveau septennat » français, a vu M. de Charette confronté à deux logiques qui cherchent à cohabiter : celle du Nord, que représente Pékin ; et celle du Sud, qu'incarnent diversement la colonie britannique, en voie de rétrocession, et sa voisine Canton.

La première logique nourrit une ambition résolument nationale, sur le mode autoritaire. Elle s'est exprimée quand se sont ouvertes, à Xi'an, devant la délégation française, en visite dans une usine aéronautique, les énormes portes d'un vaste hangar où se trouvaient en fabrication une demi-douzaine de bombardiers stratégiques d'un âge technologique vénérable. Il y avait là quelque ironie pour le chef de la diplomatie d'un pays qui s'apprête, l'été prochain, à livrer les premiers exemplaires de chasseurs-bombardiers Mirage-2000 achetés par Taïwan, « l'île chinoise rénégate », aux yeux de Pékin.

Ce genre de tourisme semble à la mode pour les visiteurs occidentaux : en 1995, le chancelier allemand Helmut Kohl avait inclus, lors d'une visite officielle en Chine, l'inspection d'une caserne. Il s'agit pour Pékin de montrer qui est le patron dans le pays – et de faire saliver éventuellement les industriels occidentaux du secteur militaire qui se doutent que les interdits à l'exportation vers la Chine en la matière, remontant à 1989, finiront par tomber.

Au reste, le ministre français n'avait-il pas assuré à ses interlocuteurs qu'outre ses ventes de matériel la France considérait les transferts de technologie comme *« la meilleure manière de forger un vrai partenariat »* entre les deux pays ? Pareils transferts intéressent plus encore le gouvernement central que les achats d'équipements finis comme la commande de quarante Airbus promise à M. de Charette.

« NOUVELLE FRONTIÈRE »

La seconde logique porte sur l'élaboration d'un pôle méridional regroupant l'ensemble Canton-Hongkong. On l'a vu à la visite hautement symbolique que les autorités de Canton avaient ajoutée au programme du bref séjour dans leur ville de M. de Charette : le monument érigé à la mémoire de Sun Yat-sen, fondateur de la république en Chine (en 1911), respecté par Pékin, qui ne s'imposait pas vraiment. Il s'agissait, sans ulcérer la capitale nationale, de marquer une certaine différence, essentiellement régionale. A Hongkong, M. de Charette a déclaré que, si la France est *« confiante »*, elle doit rester *« attentive »* à la manière dont la Chine va reprendre le contrôle de la colonie : il s'agit d'un *« test »* pour son intégration à la communauté internationale.

Il n'en a pas moins essaimé son séjour chinois de proclamations optimistes pour l'avenir de ce pays au cœur d'une Asie qui doit devenir *« la nouvelle frontière de la diplomatie française »*. Selon le ministre français, *« la bataille de l'emploi se gagne aussi en Chine »*. Pour autant, a-t-il dit à propos des droits de l'homme, la France ne saurait *« échanger une usine contre une faiblesse en renonçant à ses valeurs »*.

Francis Deron

Le pape a encouragé les efforts de justice sociale en Amérique centrale et au Venezuela

CARACAS
de notre envoyée spéciale

Après une ultime messe à Caracas, suivie par 700 000 fidèles, le pape a quitté, dimanche 11 février, dans la soirée, le Venezuela pour regagner Rome. Des 24 000 kilomètres parcourus en une semaine, au Guatemala, au Nicaragua, au Salvador et au Venezuela, et des vingt-deux discours délivrés, il restera d'abord, comme en surimpression, la vision d'un pape trahi par la chaleur et la fatigue évidente d'un voyage épuisant, mais qui, en revanche, n'accusait aucune faiblesse intellectuelle, aucune faille dans sa volonté presque exaspérée de délivrer à l'Amérique centrale, meurtrie au sortir des guerres civiles et de la violence, le plus spirituel de ses messages de « réconciliation ».

Du voyage lui-même, on retiendra trois images fortes. La première sera celle de la rencontre, dans Managua pavoisée, entre le vieux pape, champion de la lutte contre le totalitarisme, et la présidente du Nicaragua, Violeta Chamorro, veuve d'une victime de la dictature, propulsée à la tête d'une démocratie balbutiante. Rencontre politique et spirituelle qui marquait, treize ans après le premier voyage de Jean Paul II où les commandants sandinistes l'avaient conspué en pleine messe, la « revanche » de certaines valeurs morales, éthiques et chrétiennes, mais aussi leur fragilité dans un pays qui retourne avec incertitude aux urnes. D'où la mise en garde du pape qui s'adresse à toute la région : la guerre civile est vaincue. Reste une autre bataille à mener, autrement plus difficile, contre *« les plaies de la pauvreté et de l'ignorance »*.

Ces plaies, comment et avec qui en venir à bout ? C'est le thème du second temps fort du voyage : l'hommage de Jean Paul II, agenouillé devant le tombeau de l'archevêque de San Salvador, Mgr Oscar Romero, assassiné en 1980 par les Escadrons de la mort. Geste doublement symbolique : d'une part, Jean Paul II reconnaît le courage de l'engagement social d'une Eglise proche du peuple ; d'autre part, il la met en garde contre les dérives politiques qui, au Nicaragua notamment, ont conduit certains prêtres dans l'aventure sandiniste.

En d'autres termes, la reprise en main de l'Eglise est accomplie : la théologie de la libération est tombée avec le communisme, dit Jean Paul II ; la doctrine sociale de l'Eglise, en revanche, est là comme *« ciment »* de la *« nouvelle évangélisation »*, pour contribuer à la réconciliation nationale, à une économie et une politique *« toujours plus au service de l'homme »* et axées autour de la notion de *« nation »*, cette identité faite d'une culture et de valeurs communes, qui transcendent les Etats et les idéologies *« souvent imposées par la violence »*.

Reste enfin la dernière image, la plus terrible, celle de Jean Paul II à Caracas, perché sur un pont d'autoroute à quelque trois cents mètres de la prison Reten de catia, où, à travers les barreaux, on distinguait les mouchoirs agités par les deux mille détenus en attente de procès, entassés dans un lieu prévu pour six cents places. Une jungle qui échappe à tout contrôle et où, dira un des quarante-sept prisonniers libérés en l'honneur du pape, *« il faut un couteau pour survivre »*. Devant cette prison symbole du Venezuela d'aujourd'hui, des grandes disparités sociales et d'une violence aveugle, le pape, venu apporter réconfort et espoir de conversion, a été contraint, pour sa sécurité, à rester au large. Et dans cette non-rencontre entre un Jean Paul II meurtri d'impuissance et ces prisonniers à demi abandonnés pouvaient se lire à la fois le défi et les limites de l'Eglise. Celles aussi de pareil voyage.

Marie-Claude Decamps

هكذا من الأصل

2

Belgrade et Sarajevo veulent poursuivre le processus de paix malgré les tensions

Accusé de génocide, Radovan Karadzic a franchi librement des barrages de l'IFOR

L'Américain Richard Holbrooke a déclaré dimanche 11 février avoir reçu des assurances de Belgrade et Sarajevo sur la poursuite du processus de paix, en dépit des tensions consécutives à l'arrestation de militaires serbes par les autorités bosniaques. Le « président » des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, a désavoué le général Mladic, qui avait appelé à rompre tout contact avec l'IFOR.

SARAJEVO
de notre envoyé spécial

L'émissaire américain Richard Holbrooke, qui effectue depuis dimanche 11 février une nouvelle tournée dans l'ex-Yougoslavie afin d'« *apaiser les tensions qui existent depuis quelques jours dans la région* », devait être de retour lundi à Sarajevo, après une visite à Belgrade et avant une étape à Zagreb. L'arrestation de huit militaires serbes par les autorités bosniaques, il y a quelques jours, et l'appel du chef militaire des Serbes de Bosnie, Ratko Mladic, à suspendre tout contact avec la force de paix multinationale (IFOR) représentent, selon l'émissaire américain, le « *premier défi sérieux pour l'accord de paix* ».

Malgré la libération, samedi dans la soirée, de quatre des militaires serbes arrêtés, les autorités bosniaques détiennent toujours le général Djorde Djukic et le colonel Aleksa Krsmanovic, ainsi que deux autres militaires soupçonnés de crimes de guerre. Le porte-parole du ministère bosniaque des affaires étrangères, Mirza Hajric, a indiqué dimanche à ce sujet : « *La procédure continue, avec l'aide d'avocats du TPI* (Tribunal pénal international de La Haye) *qui se trouvent en ce moment à Sarajevo.* » Selon Mirza Hajric, le secrétaire d'Etat adjoint américain aux droits de l'homme, John Shattuck, a rendu visite, dimanche, aux deux officiers serbes et les a trouvés « *en très bonne santé* ». A l'issue d'une réunion extraordinaire à Pale durant le week-end, les dirigeants serbes de Bosnie ont multiplié les déclarations contradictoires. Le vice-ministre des affaires étrangères de la « République » serbe de Bosnie, Radomir Lukic, a ainsi annoncé que son gouvernement ne participerait pas, les 13 et 14 février à Vienne, à des discussions prévues dans le cadre du plan de paix de Dayton, et l'état-major général de l'armée a de nouveau exigé la « *libération immédiate* » de ses deux officiers.

APPARENTE CACOPHONIE

Le « premier ministre » du gouvernement de Pale, Rajko Kasagic, a pour sa part estimé que les militaires n'avaient pas compétence pour décider de la nature des relations avec l'IFOR. Il a notamment déclaré : « *Le président Karadzic a averti l'état-major général de l'armée qu'il n'était pas habilité à prendre une telle décision* », et il a affirmé que son gouvernement « *continue à coopérer avec l'IFOR et l'ONU* ».

Parallèlement à cette apparente cacophonie – reflet des divisions internes, réelles ou entretenues, entre les différents responsables de la « République » serbe de Bosnie –, les agissements de Radovan Karadzic, accusé par le Tribunal pénal de La Haye de génocide et de crimes de guerre, ont de nouveau provoqué l'embarras des militaires de l'IFOR. La révélation, samedi par le *Washington Post*, du voyage accompli par le chef des Serbes de Bosnie entre Pale et Banja Luka, dans la plus grande tranquillité, malgré la présence de quatre points de contrôle de l'IFOR sur la route, a contraint les porte-parole de la force multinationale à un difficile numéro d'équilibristes. « *Il n'a peut-être pas été reconnu* », affirmait ainsi l'un d'eux, contre toute évidence, dimanche lors du point de presse quotidien, en précisant que la force multinationale n'avait « *pas diffusé de photos, car un tel geste s'apparenterait à une chasse à l'homme qui n'est pas dans* [son] *mandat* ». La capture de criminels de guerre n'est certes pas formellement prévue dans l'accord de paix. Le commandant en chef de l'IFOR, l'amiral Leighton Smith, a cependant publiquement affirmé à plusieurs reprises qu'elle s'imposait si les personnes recherchées se trouvaient face à des militaires de l'IFOR. M. Holbrooke a refusé de faire le moindre commentaire sur les modalités des déplacements de Radovan Karadzic,

La situation à Mostar, où Croates et Musulmans bosniaques n'arrivent pas à s'entendre, constitue un autre sujet d'inquiétude. Le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, devait se rendre lundi dans la ville. Cependant, face à ces difficultés, l'émissaire américain Richard Holbrooke affichait malgré tout clairement son optimisme. Estimant que les différentes parties avaient tout intérêt à maintenir le calendrier prévu par l'accord de paix, il a ponctué sa première déclaration d'un involontaire jeu de mots, en français, disant qu'il n'avait « *jamais désespoir, mais toujours de l'espoir* ».

Denis Hautin-Guiraut

« La Haye n'a pas le droit de juger des Serbes »

***« Il n'y a pas eu d'exécutions massives* [en Bosnie]. *S'il y en avait eu, je l'aurais su »*, a déclaré, contre toute évidence, Radovan Karadzic, dans un entretien au *Sunday Times* du 11 février. *« Il y a eu tout au plus des actes de vengeance personnelle »*, a-t-il ajouté. Il n'a toutefois pas nié l'existence de charniers, comme ceux qui ont été découverts dans la région de Srebrenica, et s'est même déclaré favorable à ce que ces charniers soient ouverts *« si c'est nécessaire »*.**

***M. Karadzic, qui est inculpé de génocide et de crimes de guerre par le Tribunal pénal international (TPI) de La Haye, a une nouvelle fois déclaré qu'il ne reconnaissait pas l'autorité du tribunal. « Nous ne reconnaissons pas le droit de La Haye de juger les Serbes. S'ils ont des preuves, ils peuvent nous les envoyer, et nous jugerons nos hommes dans notre République serbe »*, a-t-il dit.**

Les manifestants tchétchènes ont quitté le centre de Grozny

Au moins dix personnes ont été tuées

MOSCOU
de notre correspondante

La manifestation des hommes, des femmes et des enfants tchétchènes qui ont défié, sept jours et sept nuits durant, les forces russes à Grozny, a pris fin dimanche 11 février. La dispersion a été obtenue par des « *moyens exclusivement pacifiques* », ont affirmé les agences de presse russes, citant des militaires. C'est-à-dire que les chars et les armes lourdes finalement amenés sur place et les hélicoptères qui tournoyaient au-dessus des quelques centaines de manifestants encerclés de toute part, ne sont pas entrés en action. Toutefois, l'explosion, vendredi, de deux grenades au milieu de la foule, ainsi que plusieurs assauts « *pacifiques* », samedi – lancers de gaz fumigènes et lacrymogènes, tirs « *en l'air* » de salves d'armes automatiques –, ont fait au moins dix morts parmi les manifestants, dont une femme et un garçon de douze ans, touchés par balles. Depuis quarante-huit heures, un triple cordon de soldats interdisait tout accès aux manifestants.

Des rassemblements de soutien, reformés à l'extérieur, ont aussi été bloqués. Les journalistes et le Comité international de la Croix-Rouge, qui entendaient les tirs, mêlés aux cris « *Allahou akbar !* » (Dieu est grand !), venant de la place noyée dans la fumée, étaient pareillement interdits de passage. Personne n'excluait un nouveau carnage, après ceux de Boudiennovsk et de Pervomaïskaïa, où les troupes russes avaient tenté, sans succès, de « *libérer* » des otages à l'artillerie. Samedi soir, il y a donc eu négociation, et les manifestants sont repartis, dans des bus, avec leurs drapeaux de l'indépendance. Ils ont abandonné leurs abris de fortune, construits au pied du squelettique « palais présidentiel » brûlé, où un immense portrait de son ancien occupant, Djokhar Doudaev, a flotté une semaine durant.

Ce dernier a ainsi démontré qu'il n'était pas un loup aux abois dans ses montagnes, réduit à ordonner des prises d'otages en Russie, mais le symbole de la volonté des Tchétchènes de voir les troupes russes quitter leur pays. Ils étaient des dizaines de milliers à défiler dans Grozny sous ce slogan, il y a une semaine, avant que l'armée russe ne ceinture et ne quadrille la ville. Ce qu'elle n'a pas pu faire dans tous les villages, où des manifestations semblables se déroulaient depuis des semaines, alors que les hélicoptères et l'artillerie russes continuaient à y faire quotidiennement des victimes.

UN « HUITIÈME » PLAN

Les indépendantistes ont aussi prouvé, cette semaine, que le gouvernement prorusse installé à Grozny est impuissant sans l'appui des chars russes et que toute paix passe par des négociations avec eux. Mais, au Kremlin, Boris Eltsine reste toujours aussi sourd à ce défi. Vendredi, il s'est élevé contre son fidèle gouverneur de la province de Nijni Novgorod, Boris Nemtsov, qui a eu l'audace de réunir un million de signatures en faveur de la paix : « *C'est du pur populisme nemtsovien* », a-t-il dit. Boris Eltsine a aussi fièrement annoncé que son « conseil présidentiel » consultatif (abandonné le mois dernier par quatre de ses derniers membres démocrates) a ajouté un « *huitième* » plan de paix aux sept déjà examinés par son Conseil de sécurité...

Pas un de ces plans n'augmente les chances de paix, car ils semblent ignorer le seul qui ait été élaboré, l'été dernier, avec les combattants tchétchènes. Ces derniers, en effet, ne sont plus considérés comme des interlocuteurs valables mais, à nouveau, comme des « *bandits* », selon une déclaration, publiée vendredi, par le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, chargé de faire une synthèse de ces plans. La finalité, manifestement, n'est pas la reprise des négociations, mais l'élimination de l'adversaire. Il reste, pour Boris Eltsine, à quatre mois de l'élection présidentielle, à convaincre l'opinion que ce sont là des actions « *obligées* » et qu'il veut mettre fin à la guerre qu'il a lancée.

Sophie Shihab

La recherche d'une solution politique en Irlande reste à l'ordre du jour

Deux morts ont été retirés des décombres de l'attentat de Canary Wharf à Londres

LONDRES
de notre correspondant

Tandis que Londres évalue les dégâts de la bombe posée par l'Armée républicaine irlandaise (IRA) vendredi 9 février dans le quartier de Canary Wharf – deux morts retrouvés dans les décombres et des dommages estimés à 100 millions de livres –, les premiers ministres britannique et irlandais ont réitéré leur refus de discuter avec le Sinn Fein, la branche politique de l'IRA, avant un retour à la trêve. Gerry Adams, chef du Sinn Fein, a, pour sa part, demandé une reprise immédiate des pourparlers de paix. Les services de sécurité des deux pays ont pris des mesures pour empêcher de nouveaux attentats, craignant que l'IRA, ayant rompu dix-sept mois de cessez-le-feu, ne se contente pas d'un unique geste spectaculaire. Et, depuis vendredi soir, Londres retentit à nouveau du bruit des sirènes de police.

Londres et Dublin, tout en condamnant sans appel la violence, ont toutefois réaffirmé leur désir d'une solution pacifique et politique à la crise irlandaise. John Major, qui a, dimanche 11 février, réuni son cabinet, avait déclaré dès la veille : « *J'ai l'intention de poursuivre ma recherche de la paix avec le gouvernement irlandais et les partis démocratiques. L'IRA et le Sinn Fein doivent dire maintenant que leur campagne de violence est terminée et qu'elle ne reprendra jamais.* »

OBSTINATION BRITANNIQUE

Ignorant les appels de M. Adams – qui affirme que l'IRA reste « *ouverte à la persuasion* » –, John Bruton, le premier ministre irlandais, a déclaré dimanche que seul « *un arrêt absolu de la violence* » permettrait la reprise des contacts ministériels avec le Sinn Fein. Il a souhaité rencontrer au plus vite M. Major, ne serait-ce que pour apaiser la crise entre Dublin et Londres. Le *taoiseach* n'a pas caché son inquiétude devant l'obstination britannique à réclamer des élections. Il a qualifié le rappel de cette proposition dans les circonstances présentes de « *grave erreur* » qui « *jette de l'huile sur le feu* ». L'exigence d'élections par les unionistes protestants, reprise fin janvier par M. Major, est en effet jugée inacceptable par les nationalistes comme par Dublin.

Les relations anglo-irlandaises ont, depuis l'automne, perdu la dimension de confiance instaurée en 1993 par M. Major et le prédécesseur de M. Bruton, Albert Reynolds, qui avait abouti au cessez-le-feu de l'IRA du 31 août 1994. M. Reynolds a regretté dimanche que « *le dogmatisme ait remplacé le pragmatisme* », que les « *engagements pris n'aient pas été tenus* » (sous-entendu, ceux pris par Londres de négocier avec le Sinn Fein). Pour l'ancien premier ministre irlandais, si Dublin et Londres « *ne peuvent se mettre d'accord, il faudra demander la médiation du président Clinton* ».

Cette perspective est loin d'enchanter Londres, et on ne sait pas si elle enthousiasme le président américain. Mais les responsables irlandais, très inquiets de voir que la stratégie de Londres est essentiellement guidée par des considérations de politique intérieure, savent que, si la paix n'est pas rapidement rétablie, le conflit risque de s'exporter au Sud.

Pour l'instant, l'IRA semble vouloir concentrer ses opérations en territoire anglais : les répercussions y sont plus spectaculaires et il n'y a guère de risques d'y tuer des Irlandais du Nord, catholiques ou protestants. La mort de protestants déclencherait sans doute une riposte des terroristes loyalistes, qui appellent pour le moment leurs partisans au calme. Or, on croit savoir que ceux-ci auraient l'intention, s'ils reprenaient les hostilités, de frapper des cibles au Sud. Et les « provos » catholiques n'ignorent pas que, dans la guerre que se sont livrée terroristes des deux camps, les loyalistes ont aligné un « tableau de chasse » plus fourni que celui de l'IRA en 1993-1994.

Pourquoi donc l'IRA a-t-elle décidé de revenir à sa stratégie de la violence ? En plus des frustrations dues à l'absence de résultats des pourparlers de paix, certains, en Irlande, se demandent si l'IRA, menacée d'une scission des plus durs, n'a pas choisi – pour maintenir son unité – de reprendre elle-même les hostilités. S'il se confirmait que cette décision a été prise à l'unanimité – et non pas à la majorité relative, comme celle concernant l'instauration du cessez-le-feu –, il s'agirait alors d'une unité de façade, les modérés ayant cédé aux fanatiques.

Tout dépendra donc, ajoutent ces sources irlandaises, de l'étendue des réactions à l'attentat de vendredi : plus elles seront fermes, plus l'IRA se retrouvera isolée, diplomatiquement et au sein de la population catholique, et plus les risques d'éclatement du mouvement deviendront possibles entre ceux qui veulent poursuivre la lutte autour de la table de négociations et ceux qui, poussés par une sorte de nihilisme, n'ont pas renoncé à la voie des armes.

En attendant, les républicains auront du mal à rétablir un dialogue avec M. Major, dont la marge de manoeuvre est très étroite : on voit mal désormais comment une opinion publique indignée accepterait tout geste qui pourrait apparaître comme une concession aux terroristes.

Patrice de Beer

Gerry Adams pris entre deux feux

LONDRES
de notre correspondant

Avec sa barbe taillée court et son fort accent de l'Ulster, Gerry Adams personnifie le Sinn Féin, qu'il dirige depuis le début des années 80, plus que son compère Martin McGuinness, pourtant plus proche de l'état-major de l'IRA. Porte-parole des républicains, il a fait de la prison, a été victime de deux tentatives d'assassinat et a été élu député de Belfast-Ouest en 1983, sans jamais siéger aux Communes. Entré dans la résistance après le « Bloody Sunday » (massacre de civils à Londonderry par l'armée), il est convaincu au début des années 90 par John Hume – chef des nationalistes modérés du SDLP – d'opter pour la lutte politique. Il parviendra à faire passer ce message à l'IRA, qui proclamera la cessation de la lutte armée le 31 août 1994.



PORTRAIT

A quarante-cinq ans, il obtient enfin une reconnaissance officielle : n'est-il pas celui qui a permis aux fusils de se taire et dont l'on sait qu'il a l'oreille de l'IRA ? Le voilà invité en janvier 1995 à Dublin, où il est reçu par John Bruton, puis en mars à la Maison Blanche, où il serre la main du président Clinton. En mai, il rencontre Sir Patrick Mayhew, le secrétaire à l'Irlande du Nord, et entame bientôt des contacts officiels avec Londres. Mais pas de véritables négociations entre toutes les parties, comme il s'y attendait. Car, entre-temps, sous la pression des unionistes protestants, John Major exige désormais que l'IRA commence de désarmer avant de négocier.

UNE POSITION IMPOSSIBLE

Les contacts sont difficiles et, vite, la tension renaît entre la fermeté de Londres et les menaces de M. Adams d'une reprise des hostilités. Si Dublin est sensible à ces craintes de la part d'un homme que l'on croit sincère, Londres ne se laisse pas fléchir. La reprise des hostilités met Gerry Adams dans une position impossible. Il n'a apparemment été ni consulté ni prévenu par l'IRA. Certes, il a « déploré » l'attentat, mais ne l'a pas condamné, comme l'exigent Irlandais du Sud et Britanniques. En le faisant, il se couperait des terroristes et perdrait toute influence sur eux ; s'il s'y refuse, il se retrouve hors circuit, MM. Major et Bruton en faisant une condition à la reprise du dialogue.

Gerry Adams représente-t-il encore quelque chose, alors que sa politique n'a pas tenu la route face aux obstacles mis sur la voie des négociations, et qu'il a été désavoué par l'IRA ? Deux thèses s'opposent, celle qui exige un retour à la paix comme préalable et celle qui conseille de maintenir coûte que coûte le dialogue, y compris avec les représentants de terroristes, ne serait-ce que pour limiter les dégâts. Mais, alors, avec qui faut-il négocier si l'on veut espérer un retour à la paix ? D'Afrique du Sud au Proche-Orient, c'est bien avec ceux qui tiennent le fusil qu'il a fallu parler pour sortir d'un conflit sans fin. Même si Gerry Adams, cet ancien barman devenu dirigeant politique, n'est ni un Arafat ni un Mandela.

P. de B.

La contre-attaque de Simon Wiesenthal

BONN. Le chasseur de nazis Simon Wiesenthal, dont l'action a été mise en cause récemment (*Le Monde* daté 11-12 février), a répliqué dans l'hebdomadaire *Der Spiegel*, paru lundi 12 février. Tout en se demandant « *à qui tout cela profite, sinon aux néo-nazis* », il conteste point par point les accusations selon lesquelles il aurait en fait entravé la recherche et le jugement de criminels de guerre. « *Il ne sera pas dit que l'œuvre de ma vie sera anéantie par quelques personnes qui elles-mêmes ont si peu fait* », répond-il dans *Der Spiegel* en rappelant plusieurs de ses succès. Justifiant son attitude vis-à-vis de l'ancien président autrichien Kurt Waldheim, au passé controversé dans la Wehrmacht, M. Wiesenthal réaffirme qu'« *il n'est pas un criminel* ». – (*AFP.*)

EUROPE

■ **ESPAGNE : la droite creuse l'écart avec les socialistes, selon les sondages** publiés dimanche 11 février. Le Parti populaire (PP, droite) de José Maria Aznar augmenterait son avantage sur le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) de Felipe Gonzalez (actuellement au pouvoir), dans la perspective des élections législatives du 3 mars, avec 41,7 % des intentions de vote contre 32,6 % (*El Pais*) ou 41,8 % contre 31,5 % (*El Mundo*). – (*AFP.*)

■ **BULGARIE : l'ancien dirigeant communiste Todor Jivkov,** quatre-vingt-cinq ans, condamné en 1992 à sept ans de prison pour détournement de fonds en faveur de ses proches, a été acquitté, vendredi 9 février, par la Cour suprême. Celle-ci a jugé « *inconsistantes* » les accusations de détournement de fonds de 21 millions de dollars et d'abus de pouvoir qui pesaient contre M. Jivkov, qui avait dirigé le pays pendant trente-cinq ans jusqu'en 1989. - (*AFP.*)

■ **GRÈCE : après le naufrage d'un navire** battant pavillon panaméen, dans la nuit du 9 au 10 février au large de Kyparissia, au sud-ouest du Péloponnèse, les recherches se sont vainement poursuivies dimanche pour retrouver d'éventuels survivants. Le navire, parti de Gênes (Italie), transportait dix-huit hommes d'équipage, tous indiens, et 7 000 tonnes de liquide alimentaire à destination d'un port turc.- (*AFP.*)

ÉCONOMIE

■ **EUROPE : Il est inconcevable que l'emploi** « *n'ait pas un chapitre propre du traité de Rome* » et que « *des programmes spécialement destinés à promouvoir des postes de travail n'aient pas été créés* », a déclaré vendredi 9 février le premier ministre portugais, Antonio Guterres. – (*AFP.*)

■ **BRÉSIL : la production industrielle** a augmenté de 1,7 % en 1995, contre 7,5 % en 1994, en raison d'une chute entre les mois de mars et d'août consécutive au freinage décidé par le gouvernement, a indiqué l'Institut brésilien de géographie et de statistiques vendredi 9 février. – (*AFP.*)

MM. Christopher et Primakov constatent leurs divergences sur l'extension de l'OTAN

Les deux hommes ont préparé le voyage de M. Clinton à Moscou

HELSINKI
de notre envoyé spécial

Il n'y a pas de *« crise »* dans les relations entre Washington et Moscou, ont tenu à souligner le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, et le nouveau chef de la diplomatie russe, Evgueni Primakov, à l'issue de plus de six heures d'entretiens, vendredi 9 et samedi 10 février, dans la capitale finlandaise. Pas de *« crise »*, mais les deux hommes n'ont pas caché que ces discussions avaient quand même révélé et confirmé de sérieuses divergences de vues sur plusieurs dossiers d'actualité, à commencer par l'avenir de la sécurité en Europe. Le ministre russe a rappelé – ce n'était pas une surprise – que la Russie était opposée à un élargissement de l'OTAN aux pays d'Europe centrale, mais ce n'était pas un *« niet »* aussi catégorique qu'on aurait pu le penser.

Cet élargissement n'est pas *« souhaitable »*, a-t-il déclaré par exemple à la radio finlandaise, *« nous devons poursuivre nos discussions afin de trouver une solution appropriée dans l'intérêt de tous et des pays d'Europe centrale et orientale en particulier. Les problèmes sur lesquels nous ne sommes pas d'accord doivent être résolus sans confrontation »*, tandis que M. Christopher insistait, lui, sur le fait que l'élargissement de l'Alliance atlantique *« ne constituait en aucun cas une menace dirigée contre un autre Etat »*.

M. Primakov s'est exprimé, en tout cas, en des termes plus modérés sur ce sujet que le ministre de la défense, le général Pavel Gratchev qui, deux jours plus tôt à Belgrade, avait laissé entendre que la Russie chercherait elle même des alliés en Europe centrale et signerait avec eux des accords de défense bilatéraux *si* l'OTAN mettait à exécution son projet d'extension de l'Alliance à l'Est.

Pour les Américains, cette rencontre d'Helsinki devait être également l'occasion de déceler un éventuel durcissement de la politique russe, après le départ de plusieurs réformateurs du gouvernement et le limogeage du « libéral » Andreï Kozyrev, le mois dernier, et son remplacement par Evgueni Primakov, l'ancien chef du contre-espionnage du KGB.

« SINCÈRE VOLONTÉ »

Sur ce point, Warren Christopher s'est dit rassuré : son homologue a indiqué que les récents remaniements ne signifiaient absolument pas l'arrêt des réformes. *« Elles vont continuer »*, a clairement déclaré M. Primakov, samedi, lors de la brève conférence de presse commune : *« Les choix ne sont pas remis en question, il faudra cependant apporter certaines corrections de façon à soulager la partie de la population la plus faible que les réformes ont le plus durement touchée. »* Le secrétaire d'Etat américain s'est, en outre, dit impressionné par l'esprit d'*« ouverture »* et la *« sincère volonté de discuter tous les problèmes »* de son interlocuteur qui, à plusieurs reprises, au cours des entretiens, a assuré que *« la guerre froide était terminée »* et que la Russie n'aspirait pas à redevenir l'Union soviétique.

Pour M. Primakov, *« les relations entre les Etats-Unis et la Russie sont de première importance, mais, pour que ces relations soient utiles, les deux pays doivent se trouver sur un pied d'égalité pour éliminer définitivement les restes de la guerre froide. Nous avons des désaccords, nous devons en parler ouvertement et il serait dangereux pour le monde entier de vouloir les régler par la confrontation »*.

Ces désaccords, hormis le dossier de l'élargissement de l'OTAN, portent notamment sur la réduction des armes nucléaires et la ratification du Traité Start 2, les transferts de technologie russe à l'Iran, le rapprochement de Moscou avec l'Irak. Sur ces deux derniers points, Warren Christopher a rappelé que les Etats-Unis étaient hostiles à toute transaction économique avec des pays qui soutiennent le terrorisme international ou qui sont soumis à des sanctions de l'ONU.

M. Primakov a certifié, de son côté, que les livraisons de matériel russe à Téhéran ne permettraient pas à l'Iran de se doter de l'arme nucléaire et que les contrats envisagés avec Bagdad n'entreraient pas en vigueur avant une éventuelle levée de l'embargo international.

Après cette première rencontre d'Helsinki, qualifiée par M. Christopher de *« bonne introduction »* aux rapports bilatéraux futurs, les chefs de la diplomatie des deux pays doivent se retrouver vers la fin du mois de mars à Moscou. Il s'agira alors de préparer la visite du président Bill Clinton dans la capitale russe, prévue les 19 et 20 avril, à l'occasion d'un sommet de huit pays consacré à la sécurité nucléaire.

Alain Debove

Bonn presse Paris de maintenir leurs programmes d'hélicoptères

En échange, l'Allemagne participera à des satellites de reconnaissance

Les industriels associés dans la conception des hélicoptères Tigre et NH-90 viennent de faire savoir que la *France ne renoncera pas à produire* les deux appareils, mais pourra réduire ou étaler ses commandes si les prix ne sont pas abaissés. En contrepartie, l'Allemagne participera à la mise au point de satellites de reconnaissance.

SANS EN FAIRE au sens strict du terme la condition *sine qua non* de sa récente décision de participer aux programmes Helios-2 et Horus de satellites européens de reconnaissance, l'Allemagne a instamment demandé à la France de s'engager à soutenir, en retour, les programmes Tigre et NH-90 d'hélicoptères de combat pour lesquels les deux pays sont associés. Ces deux programmes sont, à des titres divers – et davantage le NH-90 que le Tigre –, sur la sellette dans le cadre des réflexions que la France mène sur son projet de programmation militaire 1997-2002. Sur l'insistance de l'Allemagne, la France ne renoncera pas à produire ces deux hélicoptères.

C'est à Baden-Baden, lors du « sommet » franco-allemand, le 7 décembre 1995, que les bases de cet arrangement ont été jetées. Mais, jusqu'à présent, nul n'en avait fait état, et ce sont les industriels concernés dans les deux pays qui, aujourd'hui, viennent d'y faire allusion au Salon de l'aéronautique de Singapour, avant sa fermeture dimanche 11 février.

LE NH-90 DANS LA BALANCE

Selon Arthur Paecht, député UDF-PR du Var, rapporteur de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, la participation de la France à ces deux programmes est la suivante : 45 milliards de francs (dépenses d'études, de développement, de construction en série et de maintien en condition opérationnelle) pour l'hélicoptère d'attaque Tigre, commandé à quelque deux cent quinze exemplaires par la seule armée de terre, et 40 milliards de francs (aux mêmes conditions) pour l'hélicoptère logistique NH-90, commandé à cent soixante exemplaires par l'armée de terre et à soixante autres par la marine, qui doit les embarquer sur ses frégates.

Si le Tigre, qui prendra la relève des Gazelle armés, mais qui fait appel à une technologie autrement plus sophistiquée et moderne, répond à un besoin exprimé par l'armée de terre pour l'attaque au sol et l'appui aérien rapproché, le NH-90 est en revanche, depuis des années, dans la balance, en partie parce que cette même armée de terre peut se satisfaire – mais avec des performances nettement moindres – des hélicoptères Cougar (une version modernisée du Super-Puma) qu'elle a déjà commandés. A la conception du NH-90, l'Italie et les Pays-Bas ont été associés.

Du maintien de ces deux programmes, en développement sous l'égide du groupe franco-allemand Eurocopter, l'Allemagne, qui y tient absolument, a fait une monnaie d'échange pour sa propre participation à la mise au point des satellites de reconnaissance Helios-2 (optique et infrarouge) et Horus (détection radar), en coopération financière et industrielle avec l'Espagne et l'Italie. Bonn a exercé sur la France des pressions que les industriels impliqués ont qualifiées de *« très fortes »*. DASA, le partenaire allemand dans Eurocopter, et la Bundeswehr, qui a exprimé des besoins supérieurs à ceux des armées françaises, sont particulièrement attachés à la continuation des deux programmes d'hélicoptères. Les deux pays sont toutefois convenus qu'ils pourraient ne pas acheter le nombre de « machines » prévues ou étaler leurs livraisons si les prix par exemplaire n'étaient pas diminués de 20 %.

Dans la mesure où ces deux hélicoptères offrent des versions qui seront personnalisées par pays, il existera deux chaînes de production de part et d'autre du Rhin, pour le Tigre et le NH-90. Eurocopter a, de son côté, pris une participation (à hauteur de 1 %) dans le capital de la filiale commune European Missile Systems (EMS) – détenue à 49,5 % chacun par DASA et par Aérospatiale –, qui fabriquera les missiles adaptés.

UN DÉDIT IMPORTANT

Si la France s'était retirée unilatéralement du projet NH-90, il lui aurait fallu verser des pénalités à ses partenaires, dont le coût aurait été *a priori* plus élevé que la simple reconduction des dépenses liées au développement de l'hélicoptère. Dans les milieux compétents, on évalue le dédit contractuel éventuel à quelque 1,6 milliard de francs.

Pour symboliser leur volonté de coopérer, l'Allemagne et la France envisagent de concentrer Eurocopter en une seule société, si le droit européen le permet. Aujourd'hui, les équipes du groupe sont intégrées – il existe un seul directeur responsable par fonction –, mais la nouvelle structure aura pour but d'éviter les doubles capacités industrielles, créatrices de coûts supplémentaires non négligeables, et de favoriser la production dite en *« source unique »*.

Jacques Isnard

هكذا من الأصل

2

CONJONCTURE La faiblesse de la croissance économique oblige le gouvernement à réviser ses prévisions, qu'il évaluait initialement, pour 1996, à 2,8 %. Alain Lamassoure a indiqué au « Club de la presse d'Europe 1 » qu'il prévoit maintenant entre 1,5 % et 2 % – *« plus près de 1,5 % »* – d'augmentation de l'activité durant l'année. ● LA RÉFORME FISCALE reste d'actualité, avec celle de la taxe professionelle, dans un premier temps, puis celle de l'impôt sur le revenu, dont les grands principes doivent être arrêtés dans les prochains mois. ● LA MOBILISATION SOCIALE recherchée par la CGT et la FSU s'est traduite, samedi 10 et dimanche 11 février, en province et à Paris, par des manifestations d'ampleur moyenne, à la veille d'une semaine marquée par des négociations salariales dans plusieurs grandes entreprises *(lire page 15)*.

Le gouvernement situe autour de 1,5 % la croissance prévisible en 1996

Alain Lamassoure, ministre délégué au budget, annonce une réforme de la taxe professionnelle et, à plus long terme, une refonte de l'impôt sur le revenu, qui mettra à contribution une partie des ménages actuellement exonérés

LA CONJONCTURE a beau être plus morose que prévu, le cap de la politique économique française ne sera pas modifiée : pour lapidaire qu'elle soit, la formule résume le message que le gouvernement s'applique à délivrer depuis quelques jours.

En clair, même si le moteur de l'économie tourne toujours au ralenti, il est exclu que les objectifs de réduction des déficits ne soient pas tenus.

Sur le front de la croissance, les nouvelles ne sont effectivement guère rassurantes. Alors que le gouvernement a construit son budget de 1996 en retenant l'hypothèse d'une hausse de 2,8 % du produit intérieur brut, l'activité reste faible et, depuis plusieurs mois, la prévision officielle apparaît irréaliste. Jusqu'à présent, le gouvernement s'était refusé à donner une indication précise sur ses nouvelles estimations de croissance et avait indiqué qu'il ne procéderait officiellement à une révision qu'au début du mois de mars, à l'occasion du traditionnel rendez-vous de la Commission des comptes de la nation. Considérant que l'annonce précipitée de mauvais chiffres pourrait accroître le pessimisme ambiant, il avait seulement laissé entendre que la croissance pourrait être inférieure à 2 %.

Invité du « Club de la presse d'Europe 1 », dimanche 11 février, Alain Lamassoure, ministre délégué au budget et porte-parole du gouvernement, a cependant levé une partie du voile sur le scénario officiel. Il a admis que le nouveau taux de croissance prévisible, retenu par le gouvernement, se situerait *« entre 1,5 % et 2 % »* et *« probablement plus près de 1,5 % »* que du haut de la fourchette.

M. Lamassoure s'est toutefois montré rassurant. *« Si par hasard,* a-t-il dit, *nous constations que les recettes rentraient un peu moins bien du fait d'un ralentissement de l'économie en début d'année, nous maintiendrions la rigueur et le déficit dans les normes prévues, non pas en augmentant les impôts, mais en faisant un effort supplémentaire sur les dépenses. »*



Autrement dit, après un premier plan de gel de crédits budgétaires de 20 milliards de francs, décidé en janvier, d'autres mesures d'économie pourraient être décidées.

UN TEST DÉCISIF

Dans un entretien publié par le quotidien allemand *Die Welt* lundi, Alain Juppé, qui devait s'entretenir ce même jour avec Helmut Kohl (*Le Monde* daté 11-12 février), donne l'assurance que la France respectera les critères de convergence du traité de Maastricht et, particulièrement, celui qui a trait à la réduction des déficits publics. *« Beaucoup de gens,* explique le premier ministre, *ont intérêt à ce que l'Union monétaire ne se fasse pas. La ligne du gouvernement français n'a pas bougé. Nous tiendrons nos engagements. »*

Au passage, M. Juppé critique implicitement Valéry Giscard d'Estaing. Estimant *« très perverse »* l'idée avancée par le président de l'UDF, selon laquelle *« un assouplissement des critères nous faciliterait la tâche »*, il affirme qu'en réalité *« ce serait le meilleur moyen d'étrangler la monnaie unique »*. M. Juppé refuse donc *« d'entrer dans le débat sur les solutions alternatives ». « La France et l'Allemagne,* conclut-il, *ont déclaré qu'elles sont décidées à en remplir les conditions. Et c'est ce que nous ferons. Le reste, c'est une recherche de facilité ou un manque de courage. »*

Ferme, le propos est-il pour autant convaincant ? Le ralentissement de l'activité pose au gouvernement beaucoup plus de difficultés qu'il ne veut bien l'admettre. D'abord, il va freiner les rentrées de cotisations sociales et il rend très improbable le respect des objectifs de réduction des déficits sociaux. Ensuite, la politique budgétaire risque d'être prise dans la tourmente.

Dans une conjoncture pareille, le gouvernement, qui durant les prochains mois va s'atteler à dessiner les contours du prochain projet de loi de finances pour 1997, pense-t-il vraiment qu'il parviendra à abaisser le déficit budgétaire de 290 milliards de francs en 1996 à près de 240 milliards l'année suivante ?

En aparté, de nombreux ministres admettent que l'objectif est hors de portée, mais ils ajoutent qu'il est impossible de l'avouer publiquement. Dans tous les cas de figure, ce sera le test décisif.

Laurent Mauduit

Des pistes pour réformer l'impôt sur le revenu

Même si la réforme de l'impôt sur le revenu, au plus fort de la grève de décembre, a été différée, elle n'est pas pour autant annulée. Alain Lamassoure, ministre délégué au budget, l'a clairement confirmé sur Europe 1, dimanche : *« 48 % des Français ne payent pas l'impôt sur le revenu, c'est une situation anormale. Il faut revenir à une situation où la plus grande partie des Français payent l'impôt sur le revenu et en même temps il faut que le taux d'impôt soit plus faible. »*

Le ministre a toutefois précisé que la priorité du gouvernement est la réforme de la taxe professionnelle. Celle-ci devrait être engagée dès cette année. Le gouvernement a l'intention de regarder *« comment on peut changer l'assiette »* de cet impôt. *« A l'heure actuelle,* a indiqué M. Lamassoure, *l'assiette, c'est essentiellement l'outillage et les salaires, c'est-à-dire l'emploi, et nous étudions la possibilité d'introduire ou de remplacer l'un de ces éléments ou de le compléter par la valeur ajoutée. »*

M. Delors approuve l'évolution européenne du président de la République

INVITÉ du « Grand Jury RTL-*Le Monde* », Jacques Delors, ancien président de la Commission de Bruxelles, a décerné un satisfecit modéré à Jacques Chirac sur sa politique européenne.

Selon lui, l'évolution de l'engagement européen de M. Chirac est *« plutôt bonne ». « Depuis quelques mois,* a observé M. Delors, *le président de la République française a marqué par des touches son engagement européen. »*

Toutefois, il a invité le chef de l'Etat – comme l'avait fait Valéry Giscard d'Estaing le 4 janvier (*Le Monde* du 6 janvier) – à donner une *« grande conférence de presse »* pour expliquer sa conception de l'Europe. *« Ayant rassuré les éléments pro-européens de l'Allemagne, à partir de là, nous pourrions discuter avec eux »*, a expliqué M. Delors.

« Avec l'Allemagne, a dit M. Delors, *il faut parfois parler durement, mais, pour le faire, il est nécessaire que les Allemands nous considèrent comme des amis. Il faut que la France apparaisse comme celle qui (...) apporte des idées nouvelles sur l'Europe pour la faire avancer. »* Selon l'ancien président de la Commission européenne, l'annonce conjointe, fin janvier, de mesures de relance par la France et l'Allemagne *« ne doit pas masquer l'absence de réelle concertation »* entre les deux pays. *« La politique économique de la France, comme de l'Allemagne, ne peut pas se conduire à coups de coups de pouce,* a-t-il ajouté. *Tout les deux mois, un nouveau plan économique. Le résultat, c'est que les acteurs de l'économie attendent le prochain plan. Il fallait que la France dégage des règles du jeu pour deux ou trois ans. »*

DES « REMÈDES GÉNÉRAUX »

Dans un entretien publié lundi par *L'Humanité*, journal du Parti communiste, M. Calvet, président de PSA (Peugeot-Citroën), prône la mise en place de *« systèmes d'écluses aux frontières »*, tout en réaffirmant son hostilité à l'égard du traité de Maastricht.

« La coexistence entre un marché unique, c'est-à-dire totalement ouvert entre les pays de l'Union européenne, et des monnaies qui ont des parités d'une extrême variabilité sans justification depuis 1992 ne peut plus durer, explique Jacques Calvet, *car on voit des branches entières, comme le textile, mises en difficulté par les producteurs italiens, de même que notre production aéronautique souffre à cause d'un dollar sous-évalué. »*

Le président de PSA estime nécessaire d'abandonner *« partiellement le marché unique pour tenir compte de cette mauvaise concurrence des monnaies ». « Ce sont des remèdes généraux,* dit-il, *mais ils prouvent qu'il existe des moyens pour essayer de lutter contre le niveau excessif du chômage. »*

M. Calvet réaffirme son hostilité au traité de Maastricht, ajoutant qu'il ne croit pas un instant à la réalisation prochaine de la monnaie unique le 1er janvier 1999. *« On est en train de revenir à une conception moins administrative de la mise en place de la monnaie unique,* estime-t-il, *mais elle ne se mettra pas en place s'il n'y a auparavant d'Europe politique, et celle-ci n'existera pas si on ne définit pas un projet commun et si les peuples ne le votent pas. On ne peut pas prétendre que l'Europe actuelle ait été définitivement approuvée. »*

Il précise qu'en cas de nouveau référendum, *« si les abandons de souveraineté nationale se révélaient trop forts »*, il se prononcerait de nouveau pour le « non ».

Lire aussi notre éditorial page 14

La CGT et la FSU n'ont pas réussi à relancer la mobilisation syndicale

Les rassemblements régionaux ont réuni, selon les estimations, entre 30 000 et 55 000 personnes

APRÈS l'ampleur du mouvement social de novembre et de décembre, remobiliser celles et ceux qui avaient manifesté, deux mois auparavant, relevait de la gageure. Quels que soient les chiffres – de 13 000, selon la police, à 25 000, selon les organisateurs, à Paris ; de 30 000 à 55 000, selon les mêmes estimations pour l'ensemble des manifestations du week-end –, les manifestants du samedi 10 et surtout du dimanche 11 février n'ont pas répondu massivement à l'appel lancé par la CGT, la Fédération syndicale unitaire (FSU) et plusieurs autres syndicats et associations.

Est-ce pour ne pas avoir à relever ce défi que Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, avait annoncé deux jours avant la manifestion parisienne qu'il ne pourrait s'y rendre ? François Duteil, secrétaire de la CGT, a coupé court à toute polémique, en assurant que M. Viannet était absent pour *« raisons familiales »*.

Toujours est-il que, peu de temps avant le départ du cortège parisien, on remarquait surtout la forte présence de la FSU. Michel Deschamps, son secrétaire général, était accompagné de Monique Vuaillat, secrétaire générale du SNES, et Daniel Le Bret, secrétaire général du SNUIPP, les deux principaux syndicats parmi les dix-sept qui forment la FSU. En début de manifestation, M. Deschamps a jugé que *« la mobilisation était certes insuffisante, compte tenu de l'ampleur de ce qu'il y a à faire bouger, mais nous savions que cela serait difficile, et nous allons continuer. Désormais, les gens savent qui nous sommes, mais pas encore ce que nous voulons »*, a-t-il conclu.

Dans le cortège parisien, pour la première fois sous une banderole *« CFDT en lutte »*, des représentants d'organisations cédétistes en désaccord avec la ligne confédérale (transports et SGEN) défilaient avant la délégation du Groupe des dix, composée du SNUI (impôts) et de SUD-PTT et qui comprenait, également pour la première fois, une délégation de SUD-Rail (ex-CFDT), tout récemment créé. Des militants d'AC ! (Agir ensemble contre le chômage), venus de départements limitrophes de l'Ile-de-France formaient plusieurs délégations, ainsi que des militants de DAL, de l'APEIS et d'autres associations.

Au milieu du cortège, Arlette Laguiller était là avec une petite intersyndicale CGT-FO-CFDT du Crédit lyonnais. Pour la CGT, Joël Biard, secrétaire général de la CGT-Ile-de-France, était accompagné de plusieurs nouveaux membres du bureau confédéral, élus en décembre 1995, Jean-François Perraud, Daniel Prada et Pierre-Jean Rozet et par le secrétaire général de la fédération CGT des cheminots, Bernard Thibault. Les gros bataillons étaient constitués d'agents de la fonction publique.

AU-DELÀ DU « PLAN JUPPÉ »

Dans les principales villes de province, les manifestions interrégionales ont rassemblé plusieurs milliers de manifestants. A Lyon, 7 000 personnes, selon les organisateurs, environ 4 000, selon la police – essentiellement des enseignants, mais aussi une petite délégation de cheminots, venus de plusieurs départements de Rhône-Alpes, de Bourgogne et d'Auvergne – ont défilé dans le calme. A Marseille, de 3 000 à 5 000 manifestants ont défilé dimanche à l'appel de la FSU, tandis que la CGT avait préféré faire cavalier seul samedi. A Bordeaux, de 5 000 à 6 000 manifestants, venus des régions Aquitaine et Poitou-Charentes, ont aussi défilé, dimanche, sans incident à l'appel de la FSU et de la CGT.

Contre le plan Juppé sur la protection sociale – *« On a déjà trop donné pour les riches »* – et pour agir contre le chômage, 10 000 personnes – un record pour un dimanche en Bretagne – ont manifesté dans le calme à Rennes, où les têtes de file étaient la FSU, loin devant la CGT, et les associations de défense des personnes privées d'emploi. A Caen, à l'appel de la CGT, de la FSU et de l'Union régionale CFDT, les manifestants – 2 500 selon les syndicats, 1 500 selon la préfecture du Calvados – ont élargi leurs revendications au-delà du « plan Juppé ».

A Strasbourg et à Lille, les rassemblements régionaux se sont tenus le samedi. Le cortège strasbourgeois, d'environ 350 personnes, était composé essentiellement d'enseignants et de salariés d'entreprises en difficulté. Une délégation CGT-CFDT de Danone, dont l'unité strasbourgeoise va disparaître, a participé au cortège. Les Verts du Bas-Rhin ont aussi rejoint le défilé. A Lille, le rassemblement régional a réuni, samedi, un bon millier de personnes. La présence en tête du cortège des salariés de l'usine Danone de Seclin, condamnée à la fermeture par la direction du groupe (220 salariés), conférait à cette manifestation autre chose qu'un simple goût de réchauffé.

Alain Beuve-Méry avec les correspondants régionaux du Monde

« Le roi Chirac et ses ministres écrasent le peuple »

IL FAISAIT frais et ensoleillé, dimanche 11 février, une légère brise d'ouest soufflait sur les grands boulevards, à Paris, où étaient conviés à manifestation par la CGT, la FSU, une partie de la CFDT et maints autres syndicats, à l'exclusion de Force ouvrière, tout ou partie du corps social qui s'était embrasé en décembre dernier.

Le manifestant qui sortait du métro à Strasbourg-Saint-Denis, pensant avoir loupé le départ place de la République, tombait sur un boulevard Saint-Martin désert, où une camionnette diffusait par haut-parleurs la chanson de Boris Vian *J'suis snob*. Un groupe d'anarcho-syndicalistes attendait paisiblement que la tête de la manif' veuille bien décoller de la République, pour se mêler à ses rangs. *« Les militants CGT nous regardent avec sympathie, maintenant,* assuraient-ils. *Surtout depuis que la CGT a réformé ses statuts et supprimé l'article où il était question de changer la société... C'est devenu clairement un syndicat réformiste, qui vise à gérer le système tel qu'il est. Nous sommes les héritiers de ce qu'était la CGT au début du siècle, nous voulons que les travailleurs négocient directement avec les patrons, sans intermédiaire. »*

La tête du cortège piétinait depuis un bon moment à la sortie de la place de la République, à la hauteur d'un magasin de farces et attrapes, Au clown de la République. Des ballons colorés portaient les noms du Snesup, de la Fédération syndicale unitaire. On chantait : *« François Bayrou, prends garde à toi ! »* sur l'air de *Sambre et Meuse*. Sous une pancarte indiquant : *« Financer les solidarités, c'est possible »*, un monsieur en canotier jouait à la trompette un air de cirque. Un autre, Jean, venu en sandales, expliquait qu'il n'avait plus de quoi se payer de chaussettes.

« TAXER LE CAPITAL »

Son ami, Maurice, un retraité brandissant un panneau alarmant – *« La patrie est en danger ! La royauté absolue est revenue ! Le roi Chirac et ses ministres écrasent le peuple sous les impôts pour engraisser leurs courtisans ! »* – déclarait qu'il sentait bien que ça allait redémarrer, *« mais plus violemment, avec ce qui se passe dans les banlieues, parce que c'est pas possible que des gens planquent des milliards à l'étranger et que nous, les pauvres cloches, payions tant d'impôts »*.

Une voix de femme reprit ses imprécations contre François Bayrou sur la mélodie du toréador de *Carmen*. Dans la fumée âcre des chipolatas, on scanda : *« Il faut taxer le capital et les revenus financiers »*, et le cortège s'ébranla en direction de l'Opéra. L'Association culturelle des travailleurs immigrés de Turquie (ACTIT), réclamant l'égalité des droits, la disparition du plan Vigipirate et celle du plan Juppé, fermait le ban.

Il y avait un peu tout le monde, et pas grand-monde en même temps. L'ambiance, la fièvre du mois de décembre, semblaient très loin, comme une époque révolue, mais en recueillant ce dernier slogan : *« Juppé, as-tu bien vu ? Tout ça, tout ça pour la Sécu ! »*, on avait l'impression, pour l'instant invérifiable, que l'on ne s'était pas déplacé ainsi que pour le premier ministre et sa réforme, mais pour autre chose, qui cherche encore ses mots.

Michel Braudeau

Bruno Mégret, délégué général du Front national

« Le FN entend soutenir les mouvements sociaux dans une démarche rénovée »

En porte-à-faux lors du mouvement social de décembre 1995, le Front national cherche aujourd'hui, comme l'explique son délégué général, Bruno Mégret, à se doter d'un discours social *« crédible »*. Il oppose au *« socialisme »* une conception *« identitaire »* de la défense des salariés. L'objectif du parti d'extrême droite est de devenir, explique M. Mégret, *« un mouvement populaire, à l'image du Rassemblement du peuple français du général de Gaulle »*. Il s'y prépare en resserrant le maillage territorial de son parti et en pénétrant le monde professionnel.

« Que pensez-vous du climat social ?

– Nous nous trouvons actuellement dans une situation prérévolutionnaire, d'abord en raison de la rupture entre le peuple et ses élites institutionnelles – et, tout particulièrement, la classe politique. Le mouvement social de l'automne en a été une expression flagrante. A cela s'ajoute la volonté, qu'expriment de plus en plus de Français, au travers des enquêtes, de voir survenir un grand changement de type conservateur, allant dans le sens des valeurs du Front national : plus d'identité, d'ordre, de morale, de sécurité. Or cette aspiration ne trouve pas son expression dans l'alternance politique Mitterrand-Chirac, qui n'a débouché sur aucune rupture.

– Comment comptez-vous exploiter la situation que vous décrivez ?

– Le divorce entre l'établissement et le peuple, la volonté de changement des Français, ce n'est pas nouveau. Ce qui est très nouveau, c'est l'apparition de phénomènes déclencheurs. Pendant des décennies, les gouvernements qui se sont succédé ont pratiqué la méthode des demi-mesures. Celle-ci présente le gros avantage de régler les problèmes partiellement et à court terme, sans mettre en cause de façon brutale les avantages acquis et les privilèges ; elle limite donc les troubles et les mécontentements, mais elle comporte le gros inconvénient de les repousser en les amplifiant. Or on est actuellement au bout des échéances.

» C'est vrai en matière de finances publiques, avec un gouvernement qui prend conscience des déficits majeurs, notamment dans le domaine de la protection sociale. C'est vrai en ce qui concerne l'immigration et les banlieues, où, quelle que soit l'importance des sommes mises pour acheter la paix civile, la violence ne cesse de monter. Ce qu'on peut redouter, à présent, c'est un « mai 1968 » des immigrés : il suffit de penser à ce qui pourrait se passer si l'on connectait émeutes et attentats terroristes. C'est vrai, enfin, en matière européenne, où l'on ne pourra pas éternellement dire que la France reste souveraine et s'engager de plus en plus dans l'Europe en aliénant notre souveraineté.

» Pour qu'un grand bouleversement intervienne, il faut plusieurs conditions : une rupture entre le peuple et ses dirigeants, une grande volonté de changement, le sentiment que seul ce changement peut résoudre les problèmes personnels des Français, et l'existence



BRUNO MÉGRET

d'une force alternative. Les deux premières conditions sont à l'évidence réunies ; la troisième est en passe de l'être, et le grand défi du Front national est d'incarner la solution alternative.

– Comment avez-vous l'intention de convaincre ?

– Par une stratégie en quatre points. Il nous faut, tout d'abord, créer un troisième pilier de crédibilité. Pour beaucoup de Français, le Front national apporte des solutions en matière d'insécurité et d'immigration. Nous voulons, de la même manière, être crédibles sur la question de l'emploi et, plus globalement, sur la question sociale.

» Nous voulons, en même temps, œuvrer à la « dédiabolisation » du Front national, et, pour cela, nous comptons utiliser le contre-effet Carpentras. Dans cette affaire, la pire ignominie, encore pire peut-être que la profanation elle-même, c'est celle de la classe politique, qui a désigné le Front national comme coupable en le sachant pertinemment innocent.

» Nous allons également œuvrer au rassemblement du peuple français. Nous avons pour ambition d'être un mouvement populaire, transcendant les clivages politiques anciens de la fausse droite et de la gauche archaïque pour rassembler l'ensemble du peuple français, à l'image de ce qu'avait tenté le RPF, le Rassemblement du peuple français du général de Gaulle. Nous allons intensifier la présence du Front national dans la société française en renforçant son tissu d'implantation locale et en élargissant son impact dans les milieux professionnels.

» Après la police, nous allons mener des actions à la RATP et, sans doute, dans les transports en province, ainsi que dans le monde enseignant, où nous serons certainement portés par les actes de violence perpétrés dans les établissements. Enfin, nous voulons être présents aux élections professionnelles des chambres de commerce, des chambres des métiers et aux scrutins prud'homaux, portés dans ce cas par la déception du monde économique – surtout des artisans et commerçants, qui ont beaucoup attendu du nouveau pouvoir et qui sont déjà déçus.

– Le mouvement social de décembre a montré le décalage qui existe entre les aspirations de l'électorat populaire et les prises de position du Front national en matière sociale.

– C'est faux de laisser croire que le mouvement social pouvait se résumer à un conflit de type ancien entre le gouvernement et les syndicats soutenus par les partis de gauche. En réalité, c'est, globalement, le monde du travail qui s'est manifesté pour exprimer son inquiétude face à la déstabilisation de notre société et de notre économie, liée à la mondialisation et à Maastricht. Ce n'est pas un hasard si la carte des plus grandes manifestations correspond à la carte du « non » à Maastricht. Nous avons parfaitement compris et soutenu ce courant de mécontentement, mais il n'était pas question pour nous d'intervenir dans le débat artificiel qui a été plaqué sur ce mouvement.

» Le Front national entend développer un programme social et soutenir les mouvements sociaux, mais dans une démarche rénovée. Nous voulons faire du social sans faire de socialisme. Ainsi, les socialistes considèrent que la propriété, c'est le mal. Nous, nous pensons que la propriété, c'est social, car c'est un facteur d'enracinement et de sécurité, et nous voulons permettre aux habitants français de HLM d'acquérir leur logement.

– Ne craignez-vous pas, avec le slogan « ni droite ni gauche », de vous marginaliser et de réduire vos possibilités d'alliance ?

– Se marginaliser par rapport à un établissement politique qui se marginalise lui-même par rapport à la population n'est pas un handicap majeur, c'est même un atout. Cela ne fait qu'amplifier notre différence et notre aptitude à incarner l'alternative par le grand changement. En ce qui concerne les alliances, l'histoire montre qu'elles sont presque toujours nécessaires pour prendre le pouvoir, mais nous ne pouvons envisager des alliances qu'avec des fractions de la classe politique qui se seraient émancipées du « politiquement correct » imposé par les grandes structures RPR, UDF, PS.

» Regardez en Italie : l'alliance avec le MSI s'est faite par le truchement de M. Berlusconi, qui incarnait une fraction rénovée de la Démocratie chrétienne. Une telle alliance électorale est d'ailleurs, compte tenu du mode de scrutin, la seule possibilité pour une fraction rénovée de la classe politique d'exister aux prochaines élections législatives. »

Propos recueillis par Christiane Chombeau

Un électorat hostile au gouvernement

Le Front national et son président bénéficient depuis un an d'un « matelas » stable d'opinions favorables. Selon la Sofres, exception faite du mois de mai (31 %), le pourcentage de Français qui souhaitent voir jouer à Jean-Marie Le Pen un rôle important dans l'avenir a oscillé, au fil des mois, entre 17 % et 22 %. L'institut CSA situe ce volume de bonnes opinions entre 14 % (en janvier)et 18 % (en novembre 1995). Quant au potentiel électoral, il a varié, selon la Sofres, entre 15 % et 20 % depuis l'élection présidentielle, entre 11 % (en janvier) et 15 % (en novembre 1995), selon BVA.

Les sympathisants du Front national – qui, selon CSA, sont les plus nombreux parmi les patrons de l'industrie et du commerce (27 %), les ouvriers (25 %) et les retraités (24 %) – sont très largement hostiles à l'exécutif. Selon le « baromètre » BVA de janvier, 33 % d'entre eux ont une bonne opinion de Jacques Chirac, 22 % d'Alain Juppé et 15 % de la façon dont la France est gouvernée.

M. Giscard d'Estaing demande aux candidats à sa succession de définir un projet politique pour l'UDF

LA COMPÉTITION pour la succession de Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de l'UDF a provoqué de nouvelles prises de position. François Léotard a enregistré le soutien de Jean-Claude Gaudin (UDF-PR), ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration, alors que, le 28 janvier, le maire de Marseille avait annoncé qu'il ferait *« tout »* pour éviter un affrontement entre Alain Madelin et M. Léotard, tous deux membres du PR. En apportant son appui à M. Léotard, dimanche, sur TF 1 à l'émission « 7 sur 7 », M. Gaudin a démontré que le président du PR a su le convaincre de la vanité de cette ambition.

La composition du conseil national qui, le 31 mars, élira le président du l'UDF, donne un avantage certain à M. Léotard. Toutes les clauses de l'accord entre le président du PR et François Bayrou, son principal soutien, ne sont cependant pas rédigées. Reste en suspens la principale, à savoir la date à laquelle M. Léotard céderait sa place à M. Bayrou. Le président de Force démocrate entend prendre le relais de son allié avant les élections législatives de 1998, afin de pouvoir gérer au mieux les investitures. Pascal Clément, secrétaire général du PR, a confirmé que rien n'était décidé : la question de la date sera posée *« après l'élection »* de M. Léotard, a-t-il indiqué dimanche, sur Radio-J. *« Il y aura (...) un président de l'UDF et un président délégué et, le moment venu – la décision n'est pas prise parce que c'est au nouveau président de faire en sorte que nos statuts actuels soient renouvelés –, il sera décidé quand le président actuel démissionnera et que l'on fera élire François Bayrou »*, a-t-il ajouté.

UN TROISIÈME PRÉTENDANT ?

Cette incertitude n'est pas pour déplaire à M. Giscard d'Estaing. Tout en laissant entendre, dimanche sur France 3, qu'il avait renoncé à briguer sa propre succession, l'ancien président de la République n'en demeure pas moins à l'affût d'une éventuelle faille dans le camp de ceux qui ont juré de le déposséder de son fauteuil de président de l'UDF. Sans prendre parti entre M. Madelin et M. Léotard, il a confirmé qu'il ne se prononcerait que le 15 mars. Il a prévenu les compétiteurs qu'ils devront faire la démonstration, au besoin face à lui, qu'ils sont porteurs, outre d'une ambition, d'un projet politique pour l'UDF. Jean-Pierre Raffarin (UDF-PPDF), secrétaire général de l'UDF, et proche de M. Giscard d'Estaing, a pronostiqué, sur France 2, qu'il y aurait, *« dans les prochains jours »*, un troisième candidat à la présidence de l'UDF.

Cette échéance interne n'a pas empêché les responsables de l'UDF de critiquer de nouveau l'exécutif. Dans un entretien au *Figaro* du 12 février, M. Giscard d'Estaing estime que l'*« on a pris des mesures à la fois trop compliquées et trop faibles »*. *« Jacques Chirac a pris des mesures. Moi, je lui dis qu'il faut changer les données. Toutes ces mesures, les gens s'y perdent »*, ajoute le président de l'UDF. M. Clément a estimé qu'Alain Juppé avait voulu *« aller trop vite »* en augmentant les prélèvements pour réduire les déficits publics au cours de ses premiers mois à Matignon. M. Clément a souhaité qu'un *« gouvernement de combat »* soit mis en place dans les six mois précédant les législatives.

Cécile Chambraud

Joseph Ostermann (RPR) réélu sénateur du Bas-Rhin

JOSEPH OSTERMANN (RPR) a été réélu sénateur, dimanche 11 février, dès le premier tour. Cette élection partielle a été provoquée par une décision du Conseil constitutionnel, qui avait jugé, vendredi 15 décembre, que son suppléant, Guy-Dominique Kennel (UDF-FD), était inéligible en raison de sa profession d'inspecteur de l'éducation nationale dans le département (*Le Monde* daté 17-18 décembre). Le suppléant de M. Ostermann est André Klein-Mosser (UDF-FD), vice-président du conseil général et maire de Bischeim.

Premier tour. *I., 2 399 ; V., 2 359 ; E., 2 309.* Joseph Ostermann (RPR), s., c. g., m. de Wasselonne, 1 233 RÉÉLU.

Gilbert Estève (PS), c. g., c. r., m. de Sélestat, 822. Yvan Blot (FN), c. r., c. m. de Strasbourg, 91. Robert Spieler (ext.d.), c. r., c. m. de Strasbourg, 68. Magdeleine Brom (Verts), 67. Damien Bresse (div.d.), 21. Gérard Duringer (div.), 7.

[24 septembre 1995. *I., 2 401.* Premier tour : *V., 2 373 ; E., 2 340.* **Un.d. :** Daniel Hoeffel, UDF-FD, 1 212, ÉLU ; Philippe Richert, UDF-FD, s., 1 207, RÉÉLU ; Francis Grignon, UDF-FD, 1 096 ; Ostermann, 1 058. Un. g. : Estève, 735 ; Marie-Hélène Gillig, div. g., 660 ; Robert Metz, div. g., 548 ; Jean-Paul Wantz, div. g., 527. Isolés : Klein-Mosser, 357 ; Yvan Blot, FN, 118 ; André Vierling, UDF-FD, 118 ; Robert Spieler, ext.d., 79 ; Damien Bresse, div.d., 30. UDF-RPR diss. : Xavier Muller, UDF-FD, 333 ; Jean Waline, RPR, 259 ; Esther Sittler, div.d., 194 ; Hugues Kraemer, div.d., 152. Écol. : Magdeleine Brom, Verts, 60 ; Hugues Stoeckel, Verts, 39 ; Anne Vonesch, MEI, 36 ; Hugues Geiger, GE diss., 34. Second tour : *V., 2 369 ; E., 2 290* – Francis Grignon, UDF-FD, 1 237, ÉLU ; Ostermann, 1 170, RÉÉLU ; Estève, 860 ; Xavier Muller, UDF-FD, 378 ; Yvan Blot, FN, 95 ; Damien Bresse, div.d., 22 ; Marie-Hélène Gillig, div. g., 9 ; Klein-Mosser, 2 ; Robert Spieler, ext.d., 1.]

DÉPÊCHES

■ **ABUS DE BIENS SOCIAUX.** Alain Lamassoure, porte-parole du gouvernement, a estimé, dimanche 11 février sur Europe 1, que la réforme de la législation sur le délai de prescription de l'abus de biens sociaux était *« un sujet sur lequel il est tout à fait normal que ce soit le Parlement qui soit en première ligne, et non pas le gouvernement »*. Une proposition de loi de Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie) qui se proposait de réformer l'abus de biens sociaux, a été abandonnée à la suite d'une vive polémique (*Le Monde* du 8 février).

■ **GAUCHE.** Jean-Claude Gayssot (PCF) prône *« une union nouvelle »* à gauche, qui *« mette les partis à l'unisson des exigences des citoyens »*. Invité de RTL, lundi 12 février, le député de Seine-Saint-Denis a estimé que cette *« démarche d'union »* doit *« respecter le pluralisme, refuser toute hégémonie à gauche »*.

■ **SERVICES PUBLICS.** M. Borotra, ministre de l'industrie, a estimé qu'*« il n'existe pas de consensus »* pour inscrire les principes du service public dans la Constitution, et qu'*« il faut probablement utiliser une autre voie »*. M. Borotra a précisé samedi 10 février que *« la totalité des organisations syndicales ne sont pas favorables »* à cette disposition, car elles craignent *« une réglementation du droit de grève, ce qui n'a jamais été dans l'esprit du gouvernement »* et qu'il existe une *« forte opposition [...] d'un certain nombre de parlementaires »*.

■ **EMPLOI.** Le régime d'assurance-chômage a lancé, lundi 12 février, une campagne de communication sur les « conventions de coopération », qui doivent favoriser le retour des demandeurs d'emploi sur le marché du travail. Ces conventions passées entre l'entreprise et l'assurance-chômage prévoient que l'Assedic verse à la société embauchant un chômeur inscrit depuis au moins huit mois une aide équivalente à l'allocation qu'il percevait, l'employeur versant la différence pour arriver au minimum conventionnel. Cette campagne s'adresse en priorité aux PME et aux responsables d'organismes interprofessionnels et consulaires. Renseignements au 05-112-112.

M. Toubon réaffirme qu'« il n'y a pas de destin séparé » pour les Corses

AJACCIO
de notre correspondant

Après le message délivré vendredi (*Le Monde* daté 11-12 février) aux magistrats et à une opinion publique inquiète du fonctionnement de la justice en Corse – fonctionnement dénoncé d'ailleurs par beaucoup de ceux-là mêmes qui administrent cette justice *(lire aussi page 14)* –, Jacques Toubon a lancé, samedi 10 février à Ajaccio, pour la seconde journée de sa visite dans l'île, un message politique.

Le ministre de la justice l'avait esquissé à Bastia, en déclarant que *« le potentiel du statut actuel est très riche (...) et pas entièrement exploité »*.

Il l'a confirmé à Ajaccio, dans les salons archicombles de l'hôtel de ville, où il était reçu par le maire bonapartiste Marc Marcangeli : *« C'est à partir de l'investissement de l'Etat sous toutes ses formes, en conformité avec le statut particulier, que nous pouvons agir avec beaucoup d'efficacité. »*

Reprenant les thèmes développés à Bastia, le garde des sceaux a réaffirmé son credo en matière de justice : *« Le contrat social impose que tous les citoyens se rassemblent pour assurer une justice collective à la place de la justice privée, primitive et archaïque. L'Etat, qui est à vos côtés, se veut solidaire, juste, rassembleur. Cela implique une justice et une police incontestables, une lutte contre la délinquance implacable et sans concession »*, a-t-il notamment affirmé.

« LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE »

Mais M. Toubon a souligné aussi : *« Aujourd'hui, afin de faire avancer l'avenir de la Corse sur le chemin de son nouvel horizon, dans le respect des règles de notre Constitution et de nos lois, il ne faut laisser personne sur le bord de la route. Les valeurs de la République peuvent seules nous rassembler dans cette voie. C'est dans la France que vous trouverez la solution aux difficultés qui sont les vôtres. Il n'y a pas de destin séparé. C'est le destin commun qui fera notre fortune. »*

Commentant le discours de Bastia, le radical François Giacobbi, sénateur de Haute-Corse, avait dit sa satisfaction que *« Jacques Toubon ait bien confirmé qu'aucune mesure institutionnelle n'était à l'ordre du jour »*.

A Ajaccio, le député (UDF-PR) de Corse-du-Sud et président du conseil général José Rossi s'est montré plus nuancé : *« Le gouvernement semble non seulement vouloir sortir d'une situation de crise, mais aussi trouver une solution qui arrime définitivement la Corse à la République »*, a-t-il affirmé.

Paul Silvani

Le président de l'Association des maires de France critique M. Juppé

Jean-Paul Delevoye (RPR) relaie le mécontentement des élus locaux

L'*« appel à la mobilisation »* en faveur de l'emploi que le premier ministre vient de lancer aux élus suscite la grogne de nombreux maires. Après le débat autour du *« pacte de stabilité financière »*, qui a vu l'Etat diminuer ses dotations aux collectivités locales, ces élus renvoient l'Etat à ses propres responsabilités.

UNE FOIS DE PLUS, l'incompréhension semble totale entre le premier ministre et les élus locaux. Mercredi 31 janvier, Alain Juppé lançait, à l'occasion de publication de la 1 000e *Lettre du maire*, un *« appel national »* aux maires pour qu'ils se mobilisent en faveur de l'emploi des jeunes en *« construisant le devoir national d'insertion au niveau de chaque commune »*. Quelques heures plus tard, Jean-Paul Delevoye, président (RPR) de l'Association des maires de France (AMF), répliquait : *« Les maires sont déjà des partenaires actifs de la solidarité nationale, mais ils ne peuvent s'engager davantage sans une véritable réforme de l'Etat, une redistribution et une déconcentration des moyens, ainsi qu'une répartition nouvelle des dotations de l'Etat avec une fiscalité non pénalisante pour l'élan de solidarité nationale. »*

Après avoir fait appel aux préfets et aux entreprises, Alain Juppé entendait mobiliser les maires sur le front de l'emploi : *« Je crois* [qu'ils] *doivent être les chevilles ouvrières de cette mobilisation. »* Il n'a fait que braquer, une nouvelle fois, les élus locaux, contre la tendance du gouvernement à faire appel à eux en période de difficultés. Ces derniers rappellent que l'emploi n'est pas de la compétence des communes, mais des régions et surtout de l'Etat. *« Il faut comprendre le ressentiment de l'AMF, quand on voit les dotations diminuer et les transferts de charges augmenter. Difficile d'imaginer de créer des emplois si on serre les cordons de la bourse »*, souligne un responsable de la gauche au sein de l'association.

La grogne, souvent classique entre un gouvernement et le lobby des élus locaux, semble cette fois prendre un tour plus critique. Ce ne sont plus seulement quelques arbitrages qui sont critiqués, mais bien une gestion globale qui est mise en cause. Dans son communiqué, Jean-Paul Delevoye mettait les points sur les « i » en déclarant que *« seule la mise en place d'une économie solidaire complémentaire de l'économie marchande peut, à présent, rétablir notre économie »*. Il y a quelques années, le discours aurait pu surprendre de la part d'un élu RPR. Certes M. Delevoye n'en est pas à sa première délaration iconoclaste. Déjà lors du dernier congrès de l'AMF, en novembre 1995 à Paris, il avait appelé ses collègues à un *« sursaut républicain pour réintroduire la fraternité nécessaire »*, pour recréer un lien social en train de se déliter.

BON SENS PAYSAN

Le propos avait détonné dans un tel rassemblement. Il est vrai que le parcours de ce négociant en grain et céréales, devenu maire de sa commune natale, conseiller général et sénateur RPR du Pas-de-Calais – après avoir vagabondé dans d'autres cercles politiques – est singulier. Ne dit-on pas qu'il est entré au RPR en 1980, parce que le Parti socialiste local ne lui avait pas fait la place qu'il espérait ? Nul doute en tout cas qu'il soit imprégné de la vieille tradition minière de ces terres de gauche.

Aujourd'hui, cet homme au solide bon sens paysan, devenu un séguiniste « de terrain », qui se revendique *« plus gaulliste que RPR »*, a gardé ses distances avec un gouvernement dont il ne partage pas toujours les orientations. Depuis les dernières élections municipales, l'équilibre politique s'est quelque peu modifié au sein de son association : la gauche a remporté plusieurs grandes mairies, et elle pèse plus au sein de l'AMF. Son président est obligé d'en tenir compte.

Mais, en applaudissant à la diversification des sensibilités au sein de son association, cet élu rural trouve une occasion supplémentaire de se démarquer de la politique d'Alain Juppé, qu'il ne se prive pas de critiquer : *« Le gouvernement est en train de répéter l'erreur commise par la gauche avec la politique du franc fort. Il faut arrêter de se comporter comme des huissiers de justice qui disent « il faut payer pour avoir moins »*, explique-t-il, préoccupé qu'il est par *« l'absence de projet politique global et de souffle dans la politique gouvernementale »*. Certains élus socialistes, qui se réjouissent de voir leur président monter au front, ne renieraient pas un tel discours.

Sylvia Zappi

Le maire de Perpignan veut prendre l'Etat au mot

« SOYONS bien conscients que seul un sursaut de la nation tout entière nous permettra d'échapper au déclin de l'emploi, et ce sursaut s'enracinera d'autant mieux qu'il partira de la base, de vos communes, et non pas du sommet. » En lançant récemment son *« appel national »* aux maires, Alain Juppé a probablement rencontré un auditeur, à la fois attentif et critique, en la personne de Jean-Paul Alduy, maire UDF-FD de Perpignan, dans les Pyrénées-Orientales : pour la première fois dans le cadre de la lutte contre le chômage et la « fracture sociale », le maire d'une ville de plus de 100 000 habitants se fixe l'objectif d'une durée hebdomadaire de 32 heures (au lieu de 39 aujourd'hui), effectuée en quatre jours, avec pour ambition d'associer l'Etat à cette initiative.

PLUS DE 20 % DE CHÔMEURS DANS LA RÉGION

Centriste, Jean-Paul Alduy se range dans le camp des « girondins ». A ce titre, il entend faire de sa ville le terrain d'une *« expérimentation »*, dans le droit-fil de la décentralisation : il s'agit pour lui de faire admettre au gouvernement que la réforme peut se propager en France *« de bas en haut »*, et non l'inverse. C'est le sens du courrier qu'il a adressé au premier ministre pour lui exposer son idée. Le maire de Perpignan fait valoir qu'une collectivité publique est le meilleur terrain d'expérimentation conjointe avec l'Etat : contrôlé de bout en bout, un tel partenariat écarte les « chasseurs de primes » à l'emploi, qui abondent dans le privé. Le maire ne cache pas, au demeurant, que son ambition dépasse Perpignan et la région : pour lui, il est possible de généraliser, dans les mêmes conditions, son initiative à l'ensemble de la fonction publique territoriale. Avec, à la clé, un gisement de 200 000 emplois.

Le dispositif imaginé par M. Alduy est le suivant : le personnel communal passerait progressivement de 39 à 32 heures, en étant payé 37 heures. Pour que les agents proches de l'âge de la retraite ne soient pas pénalisés, M. Alduy a prévu de maintenir sa cotisation à la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL) sur la base de 39 heures hebdomadaires. M. Alduy juge que 10 % d'emplois nouveaux pourraient être créés. Dans une région, le Languedoc-Roussillon, en pleine léthargie économique, la mairie de Perpignan est le premier employeur de la commune ; le taux de chômage y dépasse les 20 %. M. Alduy attend de l'Etat une aide – de 45 000 à 55 000 francs par embauche –, soit le coût d'un chômeur ou d'un RMIste. Avec des gains de productivité raisonnables, M. Alduy juge qu'il peut « boucler » son dispositif sans surcoût financier pour la mairie. Les syndicats du personnel communal sont loin d'approuver toutes les propositions de leur maire. Mais l'important, pour ce dernier, semble surtout, avec cette interpellation publique de M. Juppé par un maire de sa majorité, d'obliger l'Etat à remettre en cause son propre fonctionnement.

Jean-Louis Andreani

L'extrême droite à plus de 25 % dans un canton du Val-d'Oise

UNE ÉLECTION CANTONALE PARTIELLE organisée dimanche 11 février dans le canton de Garges-lès-Gonesse, à la suite de l'entrée au Sénat du maire de cette ville, Nelly Olin (RPR), en septembre 1995, a permis à l'extrême droite de rassembler plus de 25 % des voix. Aux 16,29 % obtenus par le candidat du Front national, Jean-Michel Dubois, s'ajoutent en effet 9,05 % recueillis par Louis Girard qui, à son habitude, n'a pas fait campagne et s'est borné à apposer sur les panneaux officiels une affichette : *« Trop d'immigrés, la France aux Français ! »* Au second tour, le 18 février, les électeurs de MM. Dubois et Girard, plus les abstentionnistes du premier tour, arbitreront le duel entre Francis Parny, le candidat communiste, et Jean-Bernard Chocat, celui du RPR, seuls en mesure de se maintenir. La gauche, avec 45,25 % au total (PCF, PS et Radical) progresse par rapport à 1992, mais elle ne peut pas, cette fois, compter sur des réserves écologistes, puisque aucun candidat ne représentait cette famille.

I., 8 429 ; V., 2 654 ; A., 68,51 % ; E., 2 583.

Francis Parny, PC, c.r., c.m. de Garges-lès-Gonesses, 763 (29,53 %) ; Jean-Bernard Chocat, RPR, 759 (29,38 %) ; Jean-Michel Dubois, FN, c.r., c.m. d'Enghien-les-Bains, 421 (16,29 %) ; Pierre Pecorella, PS, 371 (14,36 %) ; Louis Girard, ext. d., 234 (9,05 %) ; Sylviane Kouoh, Radical, 35 (1,35 %) BALLOTTAGE.

[22 mars 1992 : I., 8 012 ; V., 4 961 ; A., 38,08 % ; E., 4 796 ; Nelly Olin, RPR, 1 411 (29,42 %) ; Francis Parny, PC, 1 221 (25,45 %) ; Christian Bourdois, FN, 743 (15,49 %) ; Denis Février, PS, 728 (15,17 %) ; Jeanne Meunier, Verts, 497 (10,36 %) ; Pierre Ouvry, ext. d., 196 (4,08 %).]

HAUTES-ALPES

Canton de Briançon-Sud (2e tour).

I., 6 378 ; V., 3 136 ; A., 50,83 % ; E., 2 918.

Alain Bayrou, s., UDF sout. RPR, m. de Briançon, 1 615 (55,34 %) *ÉLU.*
Antoine Guardabascio, PC, 1 303 (44,65 %).

[M. Bayrou, dont l'élection précédente, dès le premier tour, avait été annulée par le Conseil d'Etat en raison de l'inscription dans ce canton de 16 électeurs qui dépendaient en réalité de celui de Briançon-Nord, est réélu sans surprise. M. Guardabascio fait le plein des voix de gauche, et l'emporte même dans trois des six communes du canton.

4 février 1996 : I., 6 379 ; V., 2 849 ; A., 55,33 % ; E., 2 740 ; Alain Bayrou, 1 257 (45,87 %) ; Antoine Guardabascio, 510 (18,61 %) ; Robert de Caumont, PS, 496 (18,10 %) ; Joël Pruvot, Verts, 191 (6,97 %) ; Vanessa Bickers-Garcia, FN, 154 (5,62 %) ; Philippe Pellorce, RPR diss., 132 (4,81 %).]

CANTAL

Canton de Ruynes-en-Margeride (2e tour).

I., 2 880 ; V., 2 233 ; A., 22,46 % ; E., 2 199.

Louis-François Fontant, div. d., m. de Favenolles, 949 (43,15 %) *ÉLU.*
Marc Petitjean, div. g., m. de Celoux, 805 (36,60 %) ; René Cussac, div. g., m. de Saint-Just, 445 (20,23 %).

[Bénéficiant de la division de la gauche, M. Fontant remporte le second tour de ce scrutin provoqué par la démission de l'UDF Louis Clavilier, à la suite d'un jugement du tribunal de commerce de Clermont-Ferrand entraînant son incapacité à exercer une fonction publique. M. Clavilier avait été mis en liquidation judiciaire à titre personnel après la faillite d'une SARL dont il était le gérant.

4 février 1996 : I., 2 880 ; V., 2 145 ; A., 25,52 % ; E., 2 095 ; Louis-François Fontant, div. d., m. de Favenolles, 585 (27,92 %) ; Marc Petitjean, div. g., m. de Celoux, 451 (21,52 %) ; René Cussac, div. g., m. de Saint-Just, 448 (21,38 %) ; Bernard Frégeac, div. d., 344 (16,42 %) ; Gérard Delpy, div. d., 244 (11,64 %) ; Christiane Gudnck, PC, 23 (1,09 %).

27 mars 1994 : I., 2 913 ; V., 2 338 ; A., 19,73 % ; E., 2 275 ; Louis Clavilier, UDF-PR, 1 178 (51,78 %) ; René Cussac, div. g., 1 097 (48,21 %).]

NORD

Canton de Bouchain (2e tour).

I., 18 476 ; V., 6 450 ; A., 65,08 % ; E., 5 143.

Albert Despres, PC, m. de Roeulx, 5 143 *ÉLU.*

[*Seuls les deux candidats de la gauche avaient la possibilité de se maintenir au second tour de cette élection organisée pour pourvoir au remplacement de Jean Dhollande (PC), décédé. Après le désistement du socialiste Marc Montuelle, M. Despres restait seul en lice.*

4 février 1996 : I., 18 485 ; V., 9 018 ; A., 51,21 % ; E., 8 803 ; Albert Despres, PC, m. de Roeulx, 4 031 (45,79 %) ; Marc Montuelle, PS, 1 851 (21,03 %) ; Jean-Marie Huart, RPR, 1 387 (15,75 %) ; Lionel Clémenceau, FN, 778 (8,83 %) ; Albert Leduc, div. d., 349 (3,96 %) ; Thérèse Legoff, Verts, 277 (3,14 %) ; Stéphane Zarembski, div. g., 130 (1,47 %).

29 mars 1992 : I., 18 794 ; V., 12 397 ; A., 34,03 % ; E., 11 152 : Jean Dhollande, PC, 6 527 (58,52 %) ; Bernard Trioux, UDF-rad., 4 625 (41,47 %).]

Canton de Clary (2e tour).

I., 21 585 ; V., 12 335 ; A., 42,85 % ; E., 11 453.

Guy Bricout, div., m. de Caudry, 7 752 (67,68 %) *ÉLU.*
Gérard Devaux, PS, m. de Beauvois, 3 701 (32,31 %).

[Le PS perd le canton de Clary au profit de M. Bricout. M. Devaux, maire d'une petite commune extérieure au canton, n'a pas réussi à rassembler les voix qui se portaient traditionnellement sur la gauche dans ce secteur. Il est vrai que Jacques Warin (PS), décédé, avait déjà perdu, aux élections municipales de juin, la mairie de Caudry, la ville la plus importante du canton, au bénéfice de M. Bricout, un ancien socialiste qui avait alors constitué une liste très ouverte. La droite, qui n'avait pas présenté de candidat au premier tour, a préféré laisser le champ libre à M. Bricout afin de priver le PS d'un canton qui aurait pu lui être précieux dans ses espoirs de reconquête de la majorité au conseil général.

4 février 1996 : I., 21 585 ; V., 12 269 ; A., 43,15 % ; E., 11 732 ; Guy Bricout, div., m. de Caudry, 5 302 (45,19 %) ; Gérard Devaux, PS, m. de Beauvois, 2 191 (18,67 %) ; Gérard Bezin ; PC, 1 295 (11,03 %) ; Jacques Disdier, FN, 1 112 (9,47 %) ; Christian Maire, div., m. de Bertry, 1 054 (8,98 %) ; Norbert Poulain, div. g., 778 (6,63 %).

27 mars 1994 : I., 21 504 ; V., 16 372 ; A., 23,86 % ; E., 15 393 ; Jacques Warin, PS, 8 611 (55,94 %) ; Yves Coupé, UDF-CDS, 6 782 (44,05 %).]

TARN

Canton de Vielmur-sur-Agout (2e tour).

I., 3 606 ; V., 2 721 ; A., 24,54 % ; E., 2 659.

Robert Clarenc, div. g., m. de Vielmur, 1 089 (40,95 %) *ÉLU.*
Monique Collange, PS, m. de l'Albarède, 880 (33,09 %) ; Raymond Gardelle, div. d. sout. RPR et UDF, m. de Guitalens, 682 (25,64 %).

[Arrivée en tête (de 3 voix) au premier tour, et malgré un bon report des voix communiste, Mme Collange est devancée nettement par M. Clarenc. Celui-ci a pleinement bénéficié du désistement en sa faveur du divers gauche Alain Cèbe, qui était pourtant en position de se maintenir.

4 février 1996 : I., 3 613 ; V., 2 564 ; A., 29,03 % ; E., 2 486 ; Monique Collange, PS, m. de l'Albarède, 633 (25,54 %) ; Robert Clarenc, div. g., m. de Vielmur, 630 (25,34 %) ; Raymond Gardelle, div. d. sout. RPR et UDF, m. de Guitalens, 464 (18,66 %) ; Alain Cèbe, div. g., 462 (18,58 %) ; Bernard Racaud, div. d., 181 (7,28 %) ; Georges Ricardou, PC, 116 (4,66 %).

27 mars 1994 : I., 3 569 ; V., 2 961 ; A., 17,03 % ; E., 2 851 ; André Aussaguès, PS, 1 193 (41,84 %) ; Bernard Racaud, div. d., 969 (33,98 %) ; Alain Cèbe, div. g., 689 (24,16 %).]

VAL-DE-MARNE

Canton de Sucy-en-Brie (2e tour).

I., 15 790 ; V., 5 731 ; A., 63,70 % ; E., 5 432.

Danielle de Valence, UDF-FD sout. RPR, adj. m. de Sucy-en-Brie, 2 900 (53,38 %) *ÉLUE.*
Michèle Ville, PS, 2 532 (46,61 %).

[Mme de Valence (UDF-FD) remporte comme prévu le duel qui l'opposait à Mme Ville pour la succession de Jean-Marie Poirier, maire (UDF-FD) de Sucy-en-Brie, élu sénateur en septembre, mais la candidate socialiste obtient largement plus de voix que celles qui s'étaient portées sur les deux candidats de gauche au premier tour, probablement grâce à un report d'électeurs du Front national.

4 février 1996 : I., 15 794 ; V., 5 651 ; A., 64,22 % ; E., 5 543 ; Danielle de Valence, UDF-FD sout. RPR, adj. m. de Sucy-en-Brie, 1 888 (34,06 %) ; Michèle Ville, PS, 1 493 (26,93 %) ; Roland Favre, FN, 750 (13,53 %) ; Jean Heurtebise, RPR diss., 672 (12,12 %) ; Hervé Oswald, div. d., 433 (7,81 %) ; Denis Recoquillon, PC, 310 (5,59 %).

27 mars 1994 : I., 15 810 ; V., 8 578 ; A., 45,74 % ; E., 8 080 ; Jean-Marie Poirier, UDF, 5 024 (62,40 %) ; Michèle Ville, PS, 3 026 (37,59 %).]

Crest réduit le temps de travail de ses employés communaux pour alléger son endettement

Ce n'est pas pour créer des emplois, ni pour faire un cadeau aux salariés de la ville, mais pour réaliser des économies que le député (UDF-AD) et maire de Crest (Drôme) Hervé Mariton a proposé à son personnel communal de ne travailler que trente-deux heures par semaine, payées trente-cinq. Actuellement, les employés communaux effectuent trente-huit heures de travail hebdomadaire, payées trente-neuf. La nouvelle formule leur offrirait un jour de repos supplémentaire par semaine, tout en permettant à la ville de réaliser 8 % d'économies sur les salaires et les charges liées à l'emploi de chaque personne qui accepterait la proposition. *« L'objectif n'est malheureusement pas de créer des emplois, mais de faire des économies »*, admet Hervé Mariton, qui souligne qu'un audit financier révèle que l'endettement de sa ville s'élève à 65 millions de francs, et qu'il faudrait trente-sept ans pour l'apurer. Toutefois, la formule des trente-deux heures payées trente-cinq ne sera appliquée qu'aux salariés volontaires. – *(Corresp.)*

هكذا من الأصل

RELIGION Dans un rapport rendu public lundi 12 février, intitulé *La société en question*, la commission sociale de l'épiscopat français admet pour la première fois que l'usage du préservatif est *« nécessaire »* à la prévention de la transmission du virus du sida. Cette évolution de la position de l'Eglise de France sur ce sujet essentiel traduit la volonté de ses responsables de ne plus donner prise aux critiques qui l'accusaient de vouloir contrecarrer les campagnes de prévention. ● DANS UN ENTRETIEN accordé au *Monde*, le professeur Luc Montagnier salue cette *« évolution importante »*. Le découvreur du virus du sida analyse par ailleurs les *« blocages »* qui existent sur ces questions dans l'entourage du pape. ● LE PROFESSEUR MARC GENTILINI, président du Comité catholique des médecins français, se *« réjouit de cette avancée »*.

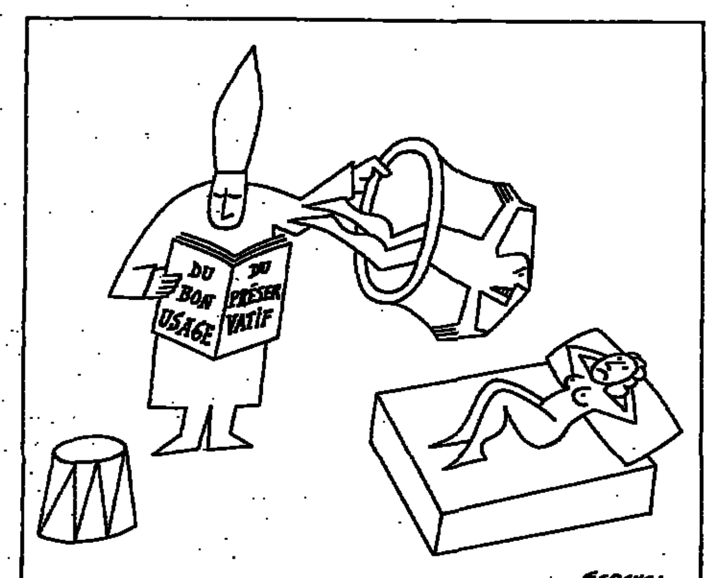
L'épiscopat français juge « nécessaire » l'usage du préservatif

Dans un rapport intitulé « La Société en question », la commission sociale de l'épiscopat admet, pour la première fois, que la prévention de la transmission du virus du sida nécessite le recours au préservatif. Une prise de position saluée par les professeurs Montagnier et Gentilini

LA COMMISSION SOCIALE de l'épiscopat français, présidée par Mgr Albert Rouet, évêque de Poitiers, a rendu public, lundi 12 février, un document sur le sida, intitulé *La Société en question*. Pour la première fois, l'épiscopat français y admet que l'usage du préservatif est *« nécessaire »* à la prévention de la transmission du virus. Si la hiérarchie catholique s'était déjà expliquée sur son attitude face à cette maladie, jamais elle n'avait autant cherché à démontrer la dimension sociale de l'épidémie et ainsi tenté de lever les équivoques sur sa position.

Le principal malentendu que souhaite lever l'épiscopat touche à la prévention. Dans un document officiel qui – il faut le souligner – ne se réfère pas une seule fois aux interventions du pape et du magistère romain, le président de la commission sociale, Mgr Rouet, rend compte de l'évolution et du consensus désormais établi, semble-t-il, au sein de l'épiscopat français sur ce sujet.

Tout en soulignant combien le débat est mal posé, il écrit que le préservatif est *« nécessaire »* et se réjouit qu'il ait permis *« pour une part »* la relative stagnation de l'expansion du sida en France. Mais il s'explique aussi longuement sur les raisons qu'a l'Eglise catholique de défendre principalement une autre solution – la fidélité de la relation amoureuse – et de tenir un autre discours que celui des médecins, notamment celui de l'éducation des jeunes à l'amour, qui ne peut pas se réduire, souligne le texte, à des campagnes de prévention fondées sur le seul préservatif.



ANALOGIE AVEC LE CHÔMAGE

Telle est l'originalité principale de ce texte. On ne peut plus laisser dire et croire, écrivent en substance les évêques, qu'une telle maladie ne relève que de comportements individuels et d'une morale privée sur lesquels l'Eglise n'aurait pas à se prononcer. Elle est même le reflet de tendances lourdes de la société : *« Le sida n'est pas la maladie des autres*, est-il écrit. *Tout le corps social en est affecté. Parler du sida oblige à prendre en compte et l'histoire de chacun et l'état d'une société. »*

Et c'est bien parce que le préservatif répond *« au seul plan individuel »* de la prévention qu'il ne peut être à la hauteur, écrit Mgr Rouet, de l'ampleur du phénomène. Il fait l'analogie avec le chômage : *« De même que notre société veut éliminer le chômage en gardant le fonctionnement qui a produit ce chômage, de même elle pense vaincre le sida en prenant des mesures dépendant de la personne, sans changer les représentations de la vie qui en favorisent la transmission. »*

« EXORCISER LES PEURS »

La structure même du livre, qui intègre des témoignages d'experts, de malades, de parents, de soignants et même d'un homosexuel – ce qui est une première dans un texte officiel de l'Eglise catholique – montre que, bien loin de rester à distance d'une épreuve encore confondue parfois avec la sanction de *« comportements déviants »*, voire un *« châtiment de Dieu »*, les chrétiens, dans la diversité de leurs mouvements et des services d'Eglise, sont présents sur les lieux de la maladie et actifs dans les débats qui l'entourent. Le sont-ils assez ? C'est une autre question.

On pourra ainsi regretter que cette juxtaposition de témoignages ait semblé dispenser les évêques d'une réflexion plus globale sur l'expérience spirituelle vécue par les croyants au contact des séropositifs et des malades, sur la faible mobilisation des paroisses chrétiennes, sur leur non-participation (à quelques exceptions près) à des manifestations comme la Journée mondiale du sida, le 1er décembre 1995, sur la déception parfois provoquée par les célébrations d'obsèques, enfin sur les difficultés de la prévention dans les écoles catholiques et le rôle des aumôneries d'hôpitaux (traité ici par un aumônier protestant !). Quoi qu'il en soit, l'appel lancé aux communautés catholiques *« à exorciser les peurs »* et *« à tout faire pour vaincre l'isolement des malades du sida »* traduit une volonté d'engagement beaucoup plus nette.

En s'arrêtant sur la dimension sociale de l'épidémie, l'épiscopat rompt avec des jugements et un ton trop souvent abrupts sur cette question. Une association volontiers critique comme Chrétiens et sida ne s'y trompe pas : Antoine Lion, son président, a réagi plutôt favorablement en notant que *« ce texte est bien intentionné et témoigne d'une pensée officielle plus ouverte »*.

H. T.

★ *Sida : la société en question*, Bayard Editions-Centurion, 235 pages, 82 francs.

COMMENTAIRE

UN LANGAGE DE RAISON

S'il est un domaine où la position de l'Eglise a été caricaturée, c'est bien celui, pourtant dramatique et qui ne devrait prêter à aucune interprétation fantaisiste, du sida. Le soupçon de non-assistance à personne en danger était choquant. Jean Paul II lui-même n'a jamais condamné le préservatif, pour la simple raison, il est vrai, qu'il *n'a* jamais fait mention de ce mot, ni dans ses discours, ni dans ses écrits.

Mais, à faire de la chasteté *« l'unique manière sûre et vertueuse »* de mettre fin à l'épidémie, comme disait le pape à Kampala (Ouganda) en 1993, la hiérarchie catholique prenait le risque d'être accusée de ne pas souhaiter défendre explicitement le seul moyen de prévention reconnu comme efficace et, surtout, de contrecarrer les campagnes de prévention en cours. C'est contre cette interprétation que l'épiscopat français entend aujourd'hui réagir. Depuis longtemps, des évêques parlaient du préservatif comme d'*« un moindre mal »*. Ne pas se protéger, disaient-ils, revient à ajouter le crime à la faute.

La commission sociale de l'épiscopat va plus loin encore et estime que le préservatif est *« nécessaire »*. Elle ne met pas en cause l'action des pouvoirs publics et des professionnels de la santé. Elle s'abstient surtout de ce discours de stigmatisation de la société « permissive », dominant dans des cercles étendus de l'Eglise et au Vatican. Mais on ne saurait oublier le deuxième volet de sa prise de position : ce moyen de prévention *« individuelle »* qu'est le préservatif donne l'illusion à la société qu'elle est protégée. C'est faux, disent les évêques, pour qui le sida traduit un désarroi moral collectif et des carences affectives et éducatives dont souffre principalement la jeunesse. Sans doute cet appel lancé à l'ensemble de la société sera-t-il d'autant mieux entendu que l'épiscopat adopte désormais une position plus raisonnable sur la prévention.

Henri Tincq

Du « moindre mal » à la « responsabilisation »

● **12 décembre 1988** : à *L'Heure de vérité* (Antenne 2), Mgr Decourtray, archevêque de Lyon (aujourd'hui décédé), dit : *« Quand il faut choisir entre la mort et prendre un moyen qui n'est pas bon, il vaut mieux le moyen qui n'est pas bon que de donner la mort. Cela s'appelle le moindre mal. Mais en faire une théorie générale et une publicité, cela me paraît disproportionné par rapport à l'événement. Et surtout le fait qu'on ne dise jamais que la fidélité conjugale, que la maîtrise de soi, sont aussi une manière de lutter contre le sida. Que moins il y aura d'expériences passagères et multiples, moins il y aura de sida, pourquoi ne le dit-on pas ? Si on dépense des millions pour une publicité en faveur des préservatifs, pourquoi pas autant de millions en faveur de l'éducation, de l'amour et de la fidélité ? »*

● **9 janvier 1989** : dans une déclaration de son conseil permanent, l'épiscopat écrit que, devant les risques que font courir les rapports sexuels avec une personne contaminée, *« des moyens prophylactiques existent »*. Et ajoute : *« Il est contestable de réduire la prévention à leur seul emploi »*.

● **24 mars 1993** : dans une note intitulée *« Sida : éduquer, accompagner »*, le Père Olivier de Dinechin, délégué de l'épiscopat aux questions éthiques, écrit : *« Il peut être momentanément nécessaire de faire comprendre aux intéressés que se protéger soi-même, et protéger d'éventuels partenaires sexuels d'une contamination cachée ou non encore dépistée, et cela en utilisant un préservatif, constitue une toute première étape de responsabilisation »*.

Prévention « nécessaire », mais « réponse insuffisante »

Dans la partie centrale du document diffusé par la commission sociale de l'épiscopat, son président, Mgr Albert Rouet, écrit à propos du préservatif :

« Beaucoup de médecins compétents affirment que le préservatif de qualité fiable est actuellement le seul moyen de prévention. A ce titre, il est nécessaire. Plusieurs campagnes de publicité en ont informé la population. Après un temps de réaction très lente, il apparaît que les jeunes l'utilisent davantage. Les responsables de la santé publique soutiennent cet usage. L'Eglise, susceptible d'y être opposée, se voit accusée d'œuvrer pour la mort.

VERBATIM

» Le problème est mal posé parce qu'il confond plusieurs domaines qui n'ont pas la même qualification morale. Sous couvert de prévenir l'infection, se glissent des revendications ou des requêtes qui dépassent largement la seule question du sida. Il est normal que l'Eglise, qui est plus nuancée qu'on ne le dit, soit attentive à ces débordements. Une prévention individuelle ne répond pas aux difficultés sociales. Penser qu'une généralisation du préservatif enlèvera tous les risques, c'est s'en tenir aux conséquences, sans examiner les causes et les conditions de l'expansion du sida. La réponse est ici insuffisante (...).

» Il faut avouer, même si on répugne à le reconnaître, que se répand l'idée d'une banalisation de l'acte sexuel, comme si la multiplication et la diversité des rapports sexuels étaient indispensables, donc normales, pour découvrir l'amour. On passe insensiblement de la prévention à l'induction d'un comportement initiatique donné pour habituel et même pour normatif. La réponse est ici perverse (...). Elle entretient une confusion entre un moyen de prévention, le seul connu, et une approche éducative. Elle laisse entendre que la protection matérielle du sexe suffit pour découvrir la qualité de l'amour. En conseillant le préservatif à de jeunes adolescents, loin de les aider à comprendre leur identité sexuelle, on les enferme sous l'autorité de leurs pulsions.

» Autant, donc, le préservatif se comprend pour les cas où une activité sexuelle déjà intégrée à la personnalité a besoin d'éviter un risque grave, autant il faut maintenir que ce moyen n'est pas une éducation à une sexualité adulte. »

Le professeur Luc Montagnier salue une « évolution importante »

POUR le professeur Luc Montagnier (Institut Pasteur de Paris), la nouvelle analyse que font les évêques français de la place qui peut être faite au préservatif dans la lutte contre l'épidémie de sida constitue une *« évolution importante »*. *« Le document de la commission sociale de l'épiscopat*, ajoute-t-il, *rejoint ce que de nombreux médecins et scientifiques pensent, à savoir que le préservatif est un moyen mécanique de prévention de l'infection, mais qu'il n'est pas le seul. A ce titre, c'est une évolution importante. »*

« Ce n'est pas pour autant une révolution à 180 degrés, déclare au *Monde* le professeur Montagnier. *On peut notamment souligner que ce ne sont pas les évêques eux-mêmes qui disent que le préservatif est nécessaire en tant que moyen de prévention, mais qu'ils reprennent, en les approuvant, les propos de* « médecins compétents » *et les actions des responsables de la santé publique. »*

Pour le découvreur des deux virus du sida, le texte épiscopal *« a le mérite d'aborder très franchement le problème et d'en finir avec les allusions ou les propos indirects ; de ce point de vue, cette initiative est très positive »*. Selon lui, la très grande majorité des médecins ne s'est jamais faite l'apôtre d'un discours *« tout-préservatif »*, à la différence de ce que certains responsables catholiques se sont plu à caricaturer.

« Nous n'avons jamais dit que le préservatif était le seul moyen de prévention contre l'infection par le virus du sida, précise-t-il. *Nous avons toujours souligné, en revanche, que ce moyen ne devait pas être exclu pour des motifs religieux. Nous avons dans le même temps toujours rappelé que l'essentiel était d'obtenir des changements durables de comportements sexuels de manière à réduire les risques infectieux. C'est redire à quel point il est urgent d'agir auprès des plus jeunes, de les responsabiliser. »*

BLOCAGE AU VATICAN

Très préoccupé par l'attitude négative adoptée par les autorités religieuses, le professeur Montagnier s'est rendu à plusieurs reprises au Vatican. *« J'y ai eu la surprise, en novembre 1993, lors d'un discours que j'ai fait sur ce thème, d'être très chaleureusement applaudi*, rappelle-t-il. *J'ai appris par la suite que l'auditoire était constitué des représentants des congrégations religieuses travaillant sur le terrain. J'ai alors compris que ces applaudissements signifiaient que j'avais dit tout haut ce que beaucoup pensaient, mais ne pouvaient dire. »*

Comment comprendre ce long décalage entre la base et le discours officiel de l'Eglise catholique ? Pour le professeur Montagnier, *« il y a un blocage important dans l'entourage immédiat du pape et chez le pape lui-même, qui est d'une autre génération et qui a été formé dans un pays, la Pologne, par une Eglise demeurée très traditionaliste. En fait, il faut bien comprendre que la condamnation du préservatif par le Vatican était prononcée au nom du refus à la contraception. J'ai bien tenté de faire valoir mes arguments, mais sans succès, compte tenu du poids de l'entourage de Jean Paul II. Je ne pense pas que ce dernier changera d'opinion. Mais le fait qu'il laisse des dignitaires de l'Eglise catholique tenir un discours différent est un progrès. Il faudrait surtout que, très vite, en Afrique et en Amérique latine, les régions du monde les plus touchées par l'épidémie, les évêques, forts de l'exemple français, se réunissent et tiennent le même discours. C'est essentiel. »*

Jean-Yves Nau

Marc Gentilini, président du Comité catholique des médecins français

« Pour l'Eglise, le mot préservatif n'est plus tabou »

« En tant que spécialiste du sida et médecin catholique, que pensez-vous de la récente prise de position de l'épiscopat français ?

– Je me réjouis de cette avancée qui lève un certain nombre d'ambiguïtés. J'ai d'ailleurs été interrogé à plusieurs reprises par la commission sociale de l'épiscopat français qui a rédigé ce texte.

» Concernant l'Eglise et le préservatif, ma position est connue depuis longtemps. Je pense que le préservatif est un problème de santé publique. Sur le plan moral, l'Eglise catholique romaine peut être contre le préservatif en tant que moyen de contraception empêchant la transmission de la vie, elle ne peut pas être contre le préservatif, moyen de prévention empêchant la transmission de la mort.

– La prise de position de l'épiscopat français met-elle fin au sentiment que l'Eglise catholique refusait de prendre en compte la réalité de la pandémie de sida ?

– Le pape, à qui l'on a fait dire beaucoup de choses, n'avait jamais prononcé le mot préservatif. Il a pêché par omission. Mais est-ce au pape de descendre à ce niveau de détails ? Je ne le crois pas. En tout cas, ce texte de l'épiscopat français montre que, pour l'Eglise, le mot préservatif n'est plus tabou. Le père Di Falco [ancien porte-parole de l'épiscopat français] avait déjà admis que le préservatif pouvait être un moyen de prévention contre le sida quand les deux autres possibilités, la chasteté et la fidélité, n'étaient pas accessibles. De la même manière, le Père Joinet, Père blanc qui officie en Afrique, où le sida fait des ravages, a déclaré que chacun devait choisir sa barque pour échapper à cette maladie : la barque de la chasteté, celle de la fidélité ou celle du préservatif.

» On le voit, il n'y a pas eu d'opposition affirmée de l'Eglise au préservatif. Et, en face, un certain nombre d'ayatollahs n'ont pas hésité à diaboliser la position de l'Eglise. Des groupes de pression, notamment, ont focalisé le débat et n'ont pas toléré la discussion. Ainsi, lors du Sidaction, on a diffusé au mauvais moment un entretien avec l'abbé Pierre dans lequel il expliquait sa position, logique pour un religieux, en faveur de la chasteté et de la fidélité. Il y a eu un tollé dans la salle. Cela a choqué de nombreux chrétiens. Le sida est une maladie dans laquelle le respect de chacun est nécessaire, c'est une maladie qui appelle la solidarité et la tolérance.

Propos recueillis par Michèle Aulagnon

Le conseil général du Loiret au centre de plusieurs affaires de malversation

Le directeur général adjoint des services a été écroué pour corruption

Après les poursuites engagées contre le centriste Kléber Malécot, son ancien président, notamment soupçonné d'avoir favorisé des entreprises appartenant à certains de ses proches, et l'incarcération d'un élu accusé d'avoir détourné les fonds d'un centre de formation, le conseil général du Loiret est cette fois atteint par une affaire de corruption mettant en cause le directeur général adjoint des services.

ORLÉANS
de notre correspondant

Directeur général adjoint des services du conseil général du Loiret, Claude Boucheron, 48 ans, a été mis en examen le 7 février pour corruption active sur un magistrat de la chambre régionale des comptes, Jean-Claude Paradis, 59 ans. Mis en examen pour corruption passive et violation du secret professionnel, le magistrat – qui encourt en outre une procédure disciplinaire – aurait livré des informations confidentielles sur les contrôles opérés par la chambre. Les deux hommes ont été écroués le 7 février. Dans un communiqué, Pierre Joxe, premier président de la Cour des comptes, avait fait savoir le 6 février que la chambre régionale et la Cour des comptes coopéraient *« depuis plusieurs semaines avec les autorités judiciaires et la gendarmerie »*.

Le 1er février, M. Boucheron avait été mis en examen une première fois pour corruption et placé sous contrôle judiciaire. La justice s'intéressait aux conditions de réalisation d'une opération industrielle, menée à Chécy (Loiret), à partir de 1990, par l'Agence de développement économique du Loiret (ADEL), émanant du conseil général dont M. Boucheron était à l'époque le délégué général. Dans cette affaire, un marchand de biens, Yves Noublanche, et un architecte, Pierre Bassaisteguy, ont été mis également en examen et écroués.

L'incarcération de M. Boucheron accentue le malaise au sein du conseil général, que préside le député RPR Eric Doligé. L'assemblée se trouve dans le collimateur de la justice depuis depuis plusieurs mois, à la suite notamment de contrôles effectués par la chambre régionale des Comptes. Chargé de la prospection économique du département et reconnu pour son efficacité, M. Boucheron, directeur de l'ADEL, avait été promu, il y a quelques semaines à peine, directeur général adjoint des services du département.

VIOLENCES

Mais cette « affaire » s'ajoute à d'autres qui secouent l'assemblée départementale depuis plusieurs mois. Patron du département durant quinze ans, de 1979 à 1994, le sénateur Kléber Malécot (Union centriste), 81 ans, est aujourd'hui doublement inquiété par la justice. M. Malécot a été inculpé le 13 janvier 1993 par le juge parisien Martine Anzani pour « violences et voies de fait avec préméditation ». Il lui est reproché, alors qu'il était encore maire de Neuville-aux-Bois, d'avoir injurié et menacé au téléphone, de nuit et de façon anonyme, des administrés de sa commune hostiles à l'implantation d'une usine. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a ordonné le 15 janvier dernier le renvoi de M. Malécot devant le tribunal correctionnel, mais le sénateur a depuis introduit un pourvoi en cassation.

L'ancien président du conseil général, qui est aussi membre de la Haute Cour de justice, devra surtout s'expliquer devant le tribunal correctionnel d'Orléans le, 22 avril prochain, sur la manière dont certains marchés publics ont été passés lorsqu'il était à la tête du département. Le sénateur du Loiret est en effet cité à comparaître pour *« atteintes à la liberté d'accès et à l'égalité des candidats dans les marchés publics, et prise illégale d'intérêts »*. Entre juillet 1991 et juin 1992, une entreprise locale de bâtiment, Sabam – dont le PDG, Claude Secconi, est le gendre de M. Malécot – aurait réalisé plus de 70 % de son chiffre d'affaires avec les seuls chantiers du département.

Lors de la même audience, M. Malécot devra aussi éclairer la justice sur un autre marché : une importante vente de matériels effectuée par la société Leodiga en faveur du syndicat mixte qui gère l'aérodrome de Saint-Denis-de-l'Hôtel (Smaedaol). M. Malécot présidait alors ce syndicat mixte et la société Leodiga avait pour PDG le propre fils du sénateur. Ce sont deux rapports de la chambre régionale des comptes, rendus publics en 1993 et en 1995, qui ont incité l'autorité judiciaire à se pencher sur la régularité de ces marchés. Par ailleurs, pour des raisons qui n'ont pas encore été précisées, Claude Gaborit, 48 ans, ancien directeur de la société d'économie mixte pour l'équipement du Loiret (Sempel), dépendante du département, a été mis en examen le 25 janvier et placé sous contrôle judiciaire. M. Gaborit avait été licencié de la Sempel en novembre 1995.

Enfin depuis le 13 décembre, Pierre Lamarque (UDF-PR), conseiller général de Saint-Jean-de-la Ruelle est sous les verrous (*Le Monde* du 15 décembre). Il lui est reproché d'avoir utilisé les fonds d'un centre de formation, qu'il présidait en tant qu'élu régional, pour tenter de remettre à flot les entreprises de son épouse. M. Lamarque a remis son mandat de conseiller régional, mais conserve celui de conseiller général du Loiret.

Régis Guyotat

Bernard Tapie s'en prend à Pierre Méhaignerie

BERNARD TAPIE, député (RL) des Bouches-du-Rhône, s'exprime, dans un entretien à *Libération* du 12 février, sur ses déboires politiques et financiers. *« C'est mon engagement politique qui a entraîné ma perte »*, estime l'ancien président de l'OM. Comparant le garde des sceaux actuel, M. Toubon, et son prédécesseur, M. Méhaignerie, il déclare : *« Jacques Toubon ne me fait aucun cadeau, il est neutre. Ça n'a quand même rien à voir avec Méhaignerie, qui était en service commandé et avait promis à Noël Le Graët* (président de la Ligue nationale de football) *qu'il aurait ma peau et à Gaudin qu'il aurait ma mairie de Marseille. C'est lui qui a déclenché les appels du parquet pour que je sois mis en liquidation. L'équipe Juppé est infiniment moins malveillante. »*

M. Tapie précise qu'il s'était lancé en politique pour être *« un jour »* premier ministre et maire de Marseille. Il revient également sur le conflit qui l'oppose au Crédit lyonnais : *« D'ici peu, justice sera faite. Je me sentirai alors autorisé à dénoncer les attitudes impunies d'une institution qui s'est crue tout permis et se prête à des opérations scandaleuses compte tenu des sommes en jeu. »*

Violence scolaire : M. Bayrou réclame « des moyens juridiques »

FRANÇOIS BAYROU, ministre de l'éducation nationale, a réitéré, dans un entretien au *Journal du dimanche* du 11 février, sa volonté de voir rétablir un dispositif législatif pour empêcher l'entrée d'éléments extérieurs dans les établissements scolaires (*Le Monde* du 8 février). *« En 1992, en même temps que l'on a abrogé la loi anti-casseurs, on a supprimé le délit d'intrusion qui permettait aux chefs d'établissement d'en interdire l'entrée. Je demande que l'on rende à l'école les moyens juridiques de se protéger »*, a-t-il indiqué.

Plusieurs nouveaux actes de violence ont été commis la semaine dernière. Une enseignante du lycée professionnel Marie-Marvingt, dans la banlieue de Nancy (Meurthe-et-Moselle), a porté plainte pour coups et blessures volontaires contre une élève de troisième qui l'avait rouée de coups de pied, mardi 6 février. Ce professeur de lettres a bénéficié d'un arrêt-maladie de huit jours, tout comme une enseignante du lycée technique Levasseur de Dombasle, frappée elle aussi par une élève. A Belfort, un ancien lycéen du lycée Raoul-Follereau a été condamné, vendredi 9 février, à deux mois de prison ferme par le tribunal de grande instance pour des violences commises dans l'enceinte de l'établissement.

■ **FICHIERS ÉLECTORAUX : les listes électorales du troisième arrondissement de Paris ne seront pas révisées dans leur intégralité,** selon une décision du tribunal d'instance de Paris rendue mardi 6 février. Saisi par l'opposition (PS, PC et écologistes), qui estime que des fichiers informatiques abandonnés par la précédente municipalité menée par Jacques Dominati, actuel premier adjoint au maire (UDF) de Paris, faisaient entrevoir des irrégularités dans la constitution des listes électorales (*Le Monde* des 22 décembre 1995 et 19 janvier), le tribunal a estimé qu'il ne pouvait examiner une telle demande portant *« sur l'ensemble des électeurs de la liste »* et qu'il ne pouvait se prononcer que sur des réclamations portant des électeurs clairement désignés.

■ **LOGEMENT : une centaine de militants de l'Association Droit au logement (DAL) et du Comité des sans-logis ont occupé,** dimanche 11 février, un immeuble de la rue Béatrix-Dussane à Paris, dans le quinzième arrondissement. Trois familles, avec huit enfants, et neuf célibataires ont été installés dans cet immeuble appartenant à un grand groupe financier. De même, à Toulouse, le DAL 31 a « relogé », samedi 10 février, dix-huit personnes dans une ancienne clinique vide du quartier périphérique de la Faourette.

■ **VIOLENCES : cinq policiers ont été pris à partie et blessés par** un groupe d'une trentaine de jeunes gens, dimanche 11 février, dans une banlieue de Besançon. Neuf policiers au total étaient intervenus, dimanche, vers midi, dans le quartier des Clairs-Soleils, pour régler un violent différend entre deux habitants de la cité, à propos d'une voiture garée devant un garage. Alors qu'ils s'apprêtaient à interpeller un homme pour *« outrages à représentant de la force publique »*, ils ont été pris à partie et frappés par une trentaine d'adolescents.

■ **MEURTRE : un adolescent de quinze ans, soupçonné du** meurtre d'une femme de soixante-sept ans dont le cadavre avait été découvert, le 16 décembre 1995, à Jumelles (Maine-et-Loire), a été arrêté et incarcéré, vendredi 9 février, à Angers. L'adolescent, qui s'était introduit chez Yvette Fivaz le 11 novembre pour dérober de l'argent, aurait reconnu les faits.

La Ville de Paris est mise en cause sur deux marchés publics

DEUX AFFAIRES mettent une nouvelle fois en cause la Ville de Paris sur sa manière de gérer les marchés publics et les concessions. Selon *Le Parisien* (daté 10-11 février), la chambre régionale des comptes critique, dans un rapport qui devait être remis lundi 12 février au centre d'action sociale, la manière dont cet organisme a attribué au groupe Bouygues, en juillet 1989, un marché pour la construction d'une résidence pour personnes âgées et d'une crèche dans le 14e arrondissement. *« Dans la plupart des cas, la commission d'appel d'offres de l'établissement public n'était pas composée régulièrement lors de ses réunions, puisqu'un seul membre de l'assemblée délibérante était présent, situation particulièrement critiquable lorsqu'il s'agit de se prononcer sur des offres relatives à la passation de marchés de plusieurs dizaines de millions de francs »*, estime la chambre régionale des comptes.

Cette affaire vient juste après celle des panneaux Decaux, déclenchée par les socialistes et relayée par la chambre syndicale de l'affichage. Dans une question posée lors du conseil de Paris du 22 janvier, Jean-Yves Mano, conseiller de Paris (PS), s'inquiétait des conditions de renouvellement de la convention pour l'exploitation des panneaux publicitaires de la capitale. Les conseillers de Paris étaient, en effet, invités à se prononcer sur une prolongation de onze années de la convention liant la ville et la Somupi, filiale du groupe Decaux, alors que la convention actuelle ne vient à terme qu'en 2003. M. Mano a fait part de son *« étonnement »* face à *« la précipitation »* dont ferait preuve la Ville, qui, de surcroît, escompte des recettes *« en régression de 0,5 % par rapport à la période 1996-2003 »*.

« FAVORITISME »

Ce débat n'a pas échappé aux professionnels. *« Cela signifie que le domaine public de la Ville de Paris est fermé à tous les autres afficheurs jusqu'en 2015 »*, explique Jean-Pierre Duval, président de la chambre syndicale de l'affichage, qui regroupe notamment Avenir, Giraudy et Dauphin.

Cette profession est un peu agacée des positions acquises par Decaux dans la capitale. *« Sur les Champs-Elysées, où la publicité est interdite, les seules annonces se trouvent sur du mobilier Decaux, colonnes Morris, Abribus, etc. »*, fait remarquer M. Duval, qui estime que les quelque trois mille emplacements publicitaires de Paris pourraient intéresser au moins vingt-cinq entreprises du secteur. *« Il n'est pas normal qu'il n'y ait jamais d'appels d'offres sur le marché de l'affichage en France »*, estime par ailleurs M. Duval. En février 1995, la chambre syndicale a déposé une plainte globale contre le groupe Decaux, pour abus de position dominante, devant le conseil de la concurrence. Lors de son conseil d'administration, jeudi 15 février, elle décidera de l'opportunité de déposer un recours en annulation de délibération (y compris une procédure pénale pour « favoritisme ») contre la Ville de Paris.

Les responsables de la Ville ont préparé leurs arguments. Dans sa réponse à M. Mano, Jean-François Legaret (RPR), adjoint au maire de Paris chargé du domaine et des concessions, avait justifié la prolongation de la convention avec le groupe Decaux : redevance annuelle de 15 millions de francs pour la Ville, travaux à la charge du concessionnaire et non monopole de la société Decaux à Paris. A ces justifications, M. Legaret ajoute cependant qu'il souhaite, *« désormais »*, que *« pour tout renouvellement de concession, on fasse un appel à candidature »*...

Françoise Chirot

La mise en examen de l'investisseur étranger Bisser Dimitrov provoque une controverse politique à Belfort

La justice reproche à l'homme d'affaires américano-bulgare d'avoir transféré illégalement des capitaux en Californie

BELFORT
de *notre correspondant*

Au terme de quarante-huit heures de garde à vue et d'une audition de neuf heures au palais de justice, l'investisseur américano-bulgare Bisser Dimitrov a été mis en examen pour *« escroquerie, abus de bien social et de confiance, faux et usage de faux en écritures commerciales »* par le juge d'instruction, Christiane Schlumberger, et écroué. La justice reproche à cet investisseur internationalement connu dans le monde de l'informatique d'avoir transféré de manière illégale des capitaux entre le siège de la société Gigastorage, située dans l'ex-usine Bull à Belfort, et son centre de recherche américain (BMI) à Los Gatos, en Californie.

En 1983, Bisser Dimitrov, qui est à la recherche d'un site d'implantation, hésite entre l'Allemagne et l'Ecosse. Son choix se porte finalement sur Belfort, encore sous le traumatisme de la disparition de Bull. Le 1er février 1994, une rencontre est organisée avec un représentant de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR). Le 25 avril 1994, Gigastorage est officiellement constitué, avec un siège social à Belfort et un capital de 5,5 millions de francs. L'objectif est de fabriquer des disques durs de haute capacité d'une mémoire de 1,2 gigaoctets. En octobre 1994, une filiale américaine à 100 % de Gigastorage, Los Gatos, est constituée aux Etats-Unis. En raison de l'évolution *« positive »* du projet, le maire de Belfort, Jean-Pierre Chevènement, et le président du conseil général, Christian Proust, s'y rendent, en janvier 1995, en voyage d'études. La société constituée par les collectivités locales, Bull et l'État pour reconvertir le site Bull, entrent dans le capital à hauteur de 1,5 millions de francs. Ce ne sont pas les seuls fonds publics engagés dans cette affaire : outre les 13,5 millions de l'Accord pour une prime à l'aménagement du territoire, les collectivités locales propriétaires des bâtiments déboursent trois millions de francs pour l'aménagement des locaux, six pour les salles blanches et 600 000 francs au titre du démarrage de l'opération.

En septembre 1995, Bisser Dimitrov semble avoir besoin de nouveaux capitaux pour lancer la production au plus vite, en raison de l'explosion du marché. Il affirme n'avoir que neuf à douze mois d'avance sur la concurrence. Le capital social est alors porté à 21 millions de francs grâce à l'entrée de deux banques étrangères : une filiale de la Banque centrale de Hongrie, dont le siège est à Vienne, et une filiale de l'OPT hongroise qui détient 30 % du capital d'une société de droit irlandais représentée notamment par un ancien conseiller du Centre de programme présidentiel de l'administration de la présidence de la Russie.

Bisser Dimitrov avait-il véritablement l'intention de créer 270 emplois d'ici avril dans le créneau des disques durs de haute capacité ? Ou cette société constituée avec l'aide des collectivités locales et de l'Etat, était-elle une « coquille vide » permettant de transférer des capitaux vers les Etats-Unis ? Quelques jours avant l'augmentation de capital, en septembre 1995, 19,5 millions de francs transitent vers les Etats-Unis. Selon le PDG, il s'agissait de couvrir les dépenses de montée en puissance du centre de recherche.

L'avocat de Bisser Dimitrov, Me Emile Géhant, conseiller municipal sur la liste de Jean-Pierre Chevènement, estime que *« les accusations portées en l'encontre de son client relèvent de la conjecture et du procès d'intention »*. *« Les fait portent sur des flux financiers qui étaient connus de la DATAR et qui avaient été estimés réguliers »*, note-t-il. Pour sa part, Jean-Pierre Chevènement explique dans un communiqué diffusé dimanche, que *« ce coup a été porté sur la base de présomptions »*. *« Il y a quelque chose que je ne comprends pas. D'un côté, l'Etat encourage au plus haut niveau les investissements étrangers dans le Territoire de Belfort – l'accord d'une prime à l'aménagement du territoire [APAT] à Gigastorage (qui reste d'ailleurs à verser). De l'autre, il met en œuvre des procédures au niveau des finances et de la justice dont l'effet pratique est d'empêcher l'usine de démarrer »*.

Travailleurs malais sans contrat de travail

Cette affaire a débuté en raison d'un incident. Le 25 janvier, quarante-sept travailleurs malais sans contrat de travail sont interceptés à la frontière franco-allemande. Bisser Dimitrov explique qu'il s'agit de techniciens chargés du lancement de la production, mais le préfet du territoire de Belfort, Jacques Reiller, s'oppose à leur entrée au motif que *« la description des emplois ne met nullement en évidence le besoin en qualifications spécifiques »*. *« Les postes de travail décrits peuvent tout à fait être occupés par le personnel recruté par l'ANPE et formés de façon appropriée. L'analyse de la situation de l'emploi dans la profession demandée et dans la zone géographique où l'activité doit s'exercer est, en matière d'introduction de main-d'œuvre, le critère principal sur lequel doit se fonder la décision du préfet »*. Cette position, vivement critiquée par les élus locaux, a fait l'objet d'une motion du conseil municipal demandant aux représentants de l'Etat *« de tout faire pour préserver l'emploi sur le site »*.

Cette société constituée avec l'aide des collectivités locales était-elle une « coquille vide » ?

Le passé de Bisser Dimitrov soulève quelques interrogations. Cet aventurier du marketing informatique de quarante-huit ans est le fils d'un général des services secrets bulgares qui entretenait d'étroites relations avec le KGB. Selon le journal l'ex-Parti communiste, le quotidien *Douma*, il aurait joué un rôle important dans projet destiné à transférer vers l'ex-URSS des hautes technologies occidentales acquises par une firme électronique bulgare. En 1989, il fait 120 jours de prison dans le cadre d'une affaire de pots-de-vin, liée à des importations de matériel défectueux. Il est alors exclu du Parti communiste et part vers les Etats-Unis, où il obtient la nationalité américaine. Il garde cependant des contacts avec les pays de l'Est, où il a le projet de monter des unités de fabrication de disques durs. Le procureur général bulgare, Anguel Ganev, s'est déclaré *« prêt à fournir des informations à la justice française sur Bisser Dimitrov »*. Avant l'accord pour l'attribution de la prime pour l'aménagement du territoire, la DST avait d'ailleurs émis un avis réservé sur le dossier.

Au-delà des syndicats, qui s'étaient vigoureusement émus de l'emploi d'une main-d'œuvre étrangère sous-payée, la polémique a pris, depuis, une tournure politique. Dans un communiqué diffusé dimanche, l'opposition départementale RPR-UDF demande à Jean-Pierre Chevènement de s'expliquer publiquement. Le secrétaire départemental du RPR, Damien Meslot, affirme même que le président du conseil général, Christian Proust, doit démissionner.

Bernard Payot

Les parents d'élèves fuient une école privée réputée liée à l'Ordre du Temple solaire

Cet établissement de Haute-Savoie a perdu deux tiers de ses écoliers

Un doute pèse aujourd'hui sur La Planète bleue, école privée de Peillonnex (Haute-Savoie). *Certains membres* de l'association qui gère ce petit établissement de trente-deux élèves auraient eu des liens avec l'Ordre du Temple solaire. *Le démenti de cette « rumeur » apporté* par les responsables ne suffit pas à rassurer les parents.

GRENOBLE
de notre bureau régional

Une rumeur, des bruits et enfin un début d'enquête policière ont suffi à vider en quelques jours de la plupart de ses élèves l'école privée La Planète bleue, installée à Peillonnex (Haute-Savoie). Une quinzaine de familles ont retiré précipitamment leurs enfants de cet établissement scolaire créé en 1988 et géré par l'association Ré. Celle-ci propose à ses élèves, âgés de trois à douze ans, la méthode d'enseignement Montessori, une pédagogie active qui entendfavoriser l'adaptation de l'enfant à la vie sociale.

« Un doute pèse aujourd'hui sur l'appartenance de certains membres de l'association Ré à l'Ordre du Temple solaire. Toute la polémique est venue de là, explique le maire de Peillonnex, Jean Hudry. *On aurait retrouvé en Suisse une liste dans laquelle figureraient des noms qui coïncident avec certains des parents d'enfants scolarisés dans cette école et qui ont pu être en relation avec cette secte. »* Les démentis diffusés par les responsables de l'établissement, qui assurent qu'aucun lien n'existe avec la secte, n'ont pas été suffisants pour rassurer les parents. Une vingtaine d'élèves sur les trente-deux qui suivaient régulièrement les cours ont été inscrits dans d'autres établissements de la région.

Selon M. Hudry, la première *« alerte »* est venne aussitôt après le premier massacre d'adeptes de l'OTS, en Suisse, au mois d'octobre 1994. *Aussitôt après le second « suicide collectif »*, qui se déroula dans le Vercors dans la nuit du 15 au 16 décembre 1995, d'autres informations similaires – mais jamais vérifiées – lui seraient également parvenues.

Ainsi l'un des enfants retrouvés carbonisés à Salvan (Suisse) aurait été scolarisé à Peillonnex. Le maire affirme avoir rencontré après chacun de ces drames l'institutrice de La Planète bleue et convoqué le président de l'association Ré, Laurent Terrier. L'un comme l'autre ont réfuté tout lien entre La Planète bleue et l'OTS.

Laurent Terrier, qui dirige l'association depuis 1987 et qui a scolarisé quatre de ses enfants dans cet établissement, déplore *« le vent de folie qui s'est installé en quelques jours dans le village. Certains parents d'élèves n'ont pas su doser entre la qualité de la scolarité dispensée et une rumeur qui a pris comme une traînée de poudre »*. Selon lui, rien ne justifie une telle attitude à l'encontre de cette école *« largement ouverte »*, dirigée par des personnes bénévoles *« qui n'ont rien à cacher »* et qui sont toutes très impliquées dans la démarche pédagogique. *« Je n'ai jamais entendu parler d'endoctrinement. J'ai une certaine admiration pour le travail effectué par l'institutrice de cette école et aucun soupçon ne pèse sur le fonctionnement de l'association »*, relève le maire de Peillonnex.

Lundi 12 février, M. Terrier a écrit au procureur de la République de Thonon afin d'obtenir des explications. Il affirme que, dans cette affaire, *« il n'y a rien d'officiel, rien de palpable et pas de véritable enquête »* et que l'école de Peillonnex, aujourd'hui désertée par ses élèves, est condamnée *« sans preuves »*. *« Privée d'élèves, La Planète bleue ne pourra pas survivre »*, assure le président de Ré.

Claude Francillon

Le procureur général de Lyon rejette une requête en dépaysement dans l'affaire Noir

Les avocats de l'ancien maire souhaitaient que le procès sur le détournement de subventions municipales ait lieu dans une autre ville

UNE REQUÊTE en « dépaysement » déposée par les avocats de Michel Noir, Me François Saint-Pierre et Mario Stasi, a été rejetée, lundi 12 février, par le procureur général de la cour de l'appel de Lyon, Jean-Louis Nadal. La défense de M. Noir souhaitait que le procès sur le détournement des subventions municipales, qui doit se tenir devant le tribunal correctionnel de Lyon du 11 au 13 mars, ait lieu dans une autre ville de France. Elle considère que la mise en examen de l'ancien procureur adjoint de Lyon, Paul Weisbuch, pour *« destruction de pièces judiciaires, violation du secret de l'instruction et violation du secret professionnel »* par un juge d'instruction de Dijon *(Le Monde* des 21 et 22 janvier)*« affecte l'exercice de l'action publique de Lyon »*.

DISPARITION DE DOCUMENT

Mis en examen le 10 janvier, M. Weisbuch est soupçonné d'avoir fait disparaître une pièce de la procédure, en novembre 1992. Il s'agit d'un document rédigé par un ancien collaborateur de M. Noir, Bernard Sarroca, qui retraçait les liens entre l'ancien maire de Lyon et son gendre, Pierre Botton. Ce texte a été saisi par le parquet de Lyon mais le document lui-même ne figure plus dans les archives du parquet.

Invoquant la notion d'*« intérêt d'une bonne administration de la justice »* prévue par l'article 665 du code de procédure pénale, les avocats de M. Noir demandaient le dépaysement du prochain procès de l'ancien maire de Lyon. Le procureur général de Lyon, M. Nadal, qui avait dix jours pour transmettre la demande au procureur général près la Cour de cassation ou la rejeter, a opté pour cette dernière décision. Les avocats de M. Noir ont désormais la possibilité de saisir directement le procureur général près la Cour de cassation. Ils avaient utilisé cette procédure, en vain, à la veille du procès Botton-Noir-Poivre d'Arvor-Mouillot.

R. B.

Monsieur T., l'homme qui se croyait Français depuis quarante ans

A QUARANTE ANS, M. T. pensait la question tranchée depuis longtemps. Depuis toujours, en vérité. Né d'un père français sur un territoire – Madagascar – alors sous souveraineté française, sa nationalité lui semblait aller de soi. Passeport, carte nationale d'identité, certificat de nationalité, il ne s'était d'ailleurs jamais heurté au moindre problème pour obtenir des documents officiels des autorités françaises. Ni à son arrivée en métropole, ni à sa majorité, ni même en 1991, lorsqu'il avait perdu sa carte d'identité et qu'il avait fallu la refaire. Jamais, jusqu'à cet été 1995.

Au départ, une histoire idiote : une carte oubliée dans un blouson qui passe à la machine à laver. *Le nom, l'adresse et la photo* restent lisibles, mais M. T. préférerait un document d'identité un peu plus présentable. Une formalité, pense-t-il. Pourtant le 29 décembre, la réponse transmise par le tribunal de grande instance de Paris par l'intermédiaire d'un huissier de justice l'avertit *qu'il n'en est rien.*

« A l'honneur d'informer... » Les premiers mots semblent engageants. La suite est moins empreinte de civilité. M. T. n'en comprend pas tous les termes, mais quelques éléments de la conclusion suffisent à lui en faire percevoir les conséquences : *« Un procès lui est intenté »... « Juger que M. T. n'est pas français »... « Annuler le certificat de nationalité délivré le 28 septembre 1981 »...*

Le raisonnement de l'administration tient en un mot : erreur. C'est en effet par erreur que pendant quarante ans, il a été considéré comme français. Par erreur également que son père s'est vu attribuer, en 1953, un certificat de nationalité française par le tribunal d'instance de Majunga. Certes, ce dernier était bien né en 1917 à Madagascar, colonie française, d'un père lui-même né sur cette île en 1874. Le *« double droit du sol »*, en vigueur en France, lui avait donc été appliqué... Mais *cette décision était « erronée »*.

Non seulement, explique l'administration, Madagascar n'est officiellement devenue une colonie qu'en 1896, mais surtout, il convenait, pour déterminer la nationalité de ce père, de lui appliquer les textes en vigueur lorsqu'il avait dix-huit ans. Le tribunal de Majunga avait retenu le décret du 5 novembre 1928, comme le fera d'ailleurs celui de Lannion, en 1981, lorsqu'il s'agira d'établir un certificat de nationalité au fils... Or un décret, daté du 6 septembre 1933, l'avait remplacé, texte qui ne prévoyait plus l'application du double droit du sol. Le père n'étant pas français, le fils n'aurait jamais dû être considéré comme français. CQFD.

Quarante ans plus tard, la décision peut paraître humainement choquante, voire totalement absurde. En effet, le code civil offre le droit de réclamer la nationalité française *« aux personnes qui ont joui, d'une façon constante, de la possession d'état de Français pendant les dix années précédant leur déclaration »*. La loi reconnaît ainsi la nationalité française aux personnes qui en ont eu les attributs, de bonne foi, pendant dix ans. Autrement dit, pour peu que M. T. en fasse la demande, le tribunal d'instance de Paris lui attribuera sans difficulté la nationalité française. *« A quoi rime cette volonté d'aller à tout prix au contentieux alors que les parquets se plaignent d'être surchargés ? »*, s'interroge son avocat, Me Gérard Tcholakian.

RÉPONSE DOUBLE

La réponse est double. D'abord, la nationalité prend alors effet non plus à dix-huit ans, mais une fois la déclaration de possession d'état souscrite. Pour peu que la personne concernée ait déjà eu des enfants, ceux-ci, puisqu'ils sont nés d'un père étranger, ne sont plus automatiquement français. Ensuite, et peut-être surtout, la nationalité est *« un droit de l'Etat souverain »* qui, explique-t-on au ministère de la justice, ne connaît pas de prescription et ne supporte pas l'erreur.

Indiscutable, ce principe n'en provoque pas moins, chaque année, quelques centaines de cas pratiquement révoltants. Ainsi, par exemple, ces Maliens qui travaillaient en France lorsque leur pays devint indépendant en 1960. Ceux qui se trouvaient alors en métropole eurent le droit de demander la nationalité française. Certains le firent. Vingt ans plus tard, lors d'un banal renouvellement de carte, ils découvrirent que la loi de 1960 ne donnait la nationalité qu'à ceux qui étaient en France avec leur famille, *soit une infime minorité.* Ceux qui étaient bien conseillés demandèrent et obtinrent de bénéficier de la *« possession d'état »*. Les autres ont dû reprendre la nationalité malienne. Au ministère de la justice, on estime que quelques centaines de cas, *« comparés aux 200 000 certificats de nationalité attribués chaque année »*, c'est peu. Mais on reconnaît que ces décisions *« peuvent paraître humainement indéfendables »*. M. T. devrait être fixé sur son sort d'ici un an.

Nathaniel Herzberg

CARNET

DISPARITION

■ **LE GÉNÉRAL ADOLF GALLAND** est décédé, vendredi 9 février, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, à son domicile de Remagen, près de Bonn. Intégré en 1935 dans l'escadre Richthofen, il avait combattu en 1937 et 1938 pendant la guerre d'Espagne avec le rang de chef d'escadrille dans la légion Condor, dépêchée par Hitler auprès des troupes fascistes du général Franco. C'est cette unité qui a violemment bombardé, le 27 avril 1937, la ville de Guernica, dans le Pays basque espagnol, dont le martyre a inspiré la célèbre toile de Pablo Picasso. En novembre 1941, Adolf Galland fut nommé inspecteur des unités de la chasse, un an avant de devenir, à trente ans, le plus jeune général de division de l'armée du Reich. Avec plus de cent victoires dans des combats aériens, il était l'un des meilleurs pilotes allemands, célébré par le régime en *« héros de la guerre »*. En janvier 1945, il prit ses distances avec Hitler. Détenu par les Américains jusqu'en 1947, Adolf Galland était devenu ensuite conseiller auprès de l'aviation argentine avant de revenir en Allemagne en 1955, où il devint conseiller auprès d'entreprises aéronautiques américaines, canadiennes et allemandes.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 10 février est publiée :

● **Comptabilité** : la situation résumée des opérations du Trésor au 30 novembre 1995.

Au *Journal officiel* du dimanche 11 février sont publiés :

● **Météo-France** : un décret instituant un complément indemnitaire variable versé aux personnels de Météo-France, ainsi qu'un arrêté en fixant les conditions d'attribution et les modalités de calcul.

● **Taux** : un décret fixant à 6,65 % le taux de l'intérêt légal pour l'année 1996.

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– M. Albert Cohen,
son époux,
Nicole et Pierre Nordon,
Marcel et Roselyne Cohen,
Claude et Leon Smith,
Alain et Martine Cohen,
ses enfants,
Mireille et Bruno Bony
Jullien Stern,
Elsa et Sabine Cohen,
Clémentine Nordon,
Emmanuelle, Céline et Olivier Smith,
Laure, Edouard et Pierre Cohen,
Alexandre Bony,
ses petits-enfants et arrière-petit-fils,
Mme Julie Hamou,
sa sœur,
M. Gaston Karila,
M. Jacques Karila,
M. Gabriel Karila,
ses frères,
Les familles Karila, Cohen, Hamou, Lévy et Stern
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Rose-Esther COHEN,
née Karila,

survenu le *10 février 1996* dans sa 85e année.

Les obsèques auront lieu mardi 13 février à 12 heures au cimetière du Père-Lachaise.

Rendez-vous au funérarium de l'hôpital Tenon, à 11 heures, pour la levée du corps.

46, rue Planchat.
75020 Paris.

– M. et Mme Pierre Dessaix
M. Jean-Michel Dessaix,
M. Gérard Dessaix,
M. et Mme Bernard Dessaix,
ses enfants,
Marie et Alice,
ses petites-filles,
Sa famille et ses amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Denise DESSAIX,

survenu le 8 février 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 13 février à 14 heures, à l'amphithéâtre de l'hôpital Lariboisière, 75010 Paris.

18 *bis*, rue de Bruxelles. 75009 Paris.
12, rue du Delta,
75009 Paris.

– Eugène Chiche,
son père,
Luc Bernard,
son frère,
Jean-Pierre Stora,
son cousin,
Et tous ceux qui l'ont aimé,
ont l'extrême douleur de faire part de la mort de

Guy GILLES,
cinéaste,

le 3 février 1996, à 18 h 40, à l'hôpital Bichat, à l'âge de cinquante-six ans.

Il sera incinéré le jeudi 15 février à 10 h 45, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, où l'on se réunira.

46, quai du Port
13002 Marseille.
28, boulevard Beaumarchais,
75011 Paris.
(*Le Monde* du 6 février.)

– Mme Marie-Antoinette Metayer-Ostier,
son épouse,
Jacques et Brigitte Ostier-Olivier,
Le Père Etienne Ostier,
Arthur et Chantal Ostier,
Adrien et Luce Ostier-Barbier,
Marie-Hélène et Jean-Pierre Mauvage-Ostier,
Anne Emelring-Ostier,
ses enfants,
Florence, Sylvie, Caroline, Gilles, Alexandra, Cécile, Ariane, David, Clarisse, Ludovic, Xavier †,
Andrea, Ernst-Erik et Sophie Elisabeth,
ses petits-enfants,
Et ses sept arrière-petits-enfants,
Les familles Ostier et Zunz,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Paul OSTIER,
ingénieur ESPCI,
croix de guerre 1939-1940,

survenu le 6 février 1996, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Mme Jean Perrotin,
Françoise et Jean-Michel Galy,
Michelle Perrotin,
Mme Germain Brulliard,
Mme André Mondot,
M. et Mme Didier Clavier
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Mondot
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean PERROTIN,
agrégé de l'*Université*,
maître-assistant honoraire
à Bordeaux-III,

survenu le 2 février 1996.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Bordes (64).

3, rue Georges-Bizet,
33400 Talence.

– Pierre-André et Martine Picon,
François-René Picon et Elizabeth Vignati,
ses enfants,
Yadira Picon,
sa petite-fille,
Nicole Picon,
Olivier, Maryvonne, Clément et Romain Picon,
ses neveux et nièces,
Marie-Thérèse, Raymond et Pierre-Antoine Saint-André,
ses cousins,
Ariadne Elisseeff,
sa filleule,

ont la douleur de faire part du décès de

Geneviève PICON,
née LAGUEUNIÈRE,

survenu le 8 février 1996, à Paris.

La levée du corps aura lieu mercredi 14 février à 9 heures à l'hôpital Xavier-Bichat, 15, rue Louis-Pasteur-Vallery-Radot, 75018 Paris.

Les obsèques se dérouleront à 16 heures à la collégiale du Dorat (Haute-Vienne).

Ils rappellent le souvenir de son époux,

Gaëtan PICON,

décédé le 6 août 1976.

Pierre-André Picon
81, boulevard de Port-Royal,
75013 Paris.

– Michel et Vincent Possompès,
Nicole et Anne Possompès,
Toute leur famille,
font part du décès de

Marthe POSSOMPÈS,
professeur de sciences naturelles,

survenu le 9 février 1996.

Nous lui rendrons un dernier hommage à Iriberry, le 13 février, à 16 heures.

Janreguia,
Bustince-Iriberry,
64220 Saint-Jean-Pied-de-Port.

Anniversaires de décès

– Aix-en-Provence.

Le 11 février 1991,

Georges COTTEREAU,
avoué honoraire
près la cour d'appel,

quittait les siens.

Vous qui l'avez connu et aimé, souvenez-vous de lui dans vos prières ou vos pensées.

– Il y a un an,

François SCHWEISGUTH

nous quittait.
Pour sa famille et ses amis, il est toujours présent.

Débats

– La revue *Passages* et l'Association des Amis de Passages organisent un débat sur le thème : **Les rapports de la psychiatrie et de la psychanalyse, les avatars des institutions et de la santé mentale en France.**

Cette rencontre autour d'Emile Malet et de la rédaction de *Passages* se tiendra le mardi 13 février, à 20 h 15, dans nos locaux, 17, rue Simone-Weil, 75013 Paris (à hauteur du 79/83, avenue d'Ivry). Avec les interventions du professeur Roger Mises et des psychiatres et psychanalystes Charles Melman, Claude Dumezil, Roger Zagdoun et Patrick Delaroche.

A cette occasion, le peintre Piotr Barsony exposera ses derniers travaux (vernissage à 19 heures en présence de l'artiste).

Pour tous renseignements et réservations, téléphonez à la revue *Passages* : (1) 45-86-30-02.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL
DE PHILOSOPHIE

Séminaires

François Balmes : **Du Père à l'Autre, Dieu dans la psychanalyse**, 20 février, 26 mars, 16 avril, 21 heures-23 heures, salle Jean-XXIII, USIC, 18, rue de Varenne, Paris. Didier Vaudène, René Guitart, François Baudry, René Lew : **Psychanalyse et « réforme de l'entendement », II.**

21 février, 20 mars, 10 avril, 21 heures-23 heures, salle RC1, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris. Guy Lardreau : **La Mélancolie : études ordonnées d'histoire de la pensée**, 17 février, 23 mars, 6 avril, 14 h 30-16 h 30, salles P.-Celan et J-Cavaillès, ENS, 45, rue d'Ulm, Paris.

François-David Sebbah : **La subjectivité dans la phénoménologie française contemporaine**, *22 février, 21 mars,* 4 avril, 18 heures-20 heures, salle JA 05, salle de débats B, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

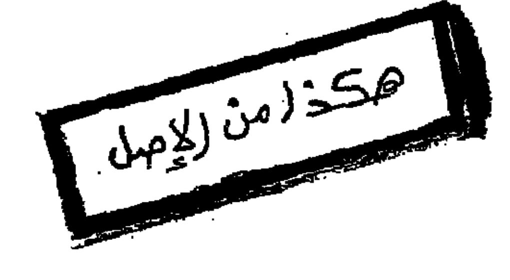
Colloque

Pluralisme, souveraineté et identité nationale, sous la responsabilité de C. Audard et J. Charvet, 16 février, 11 heures-18 heures avec M. Freeden, P. Manennt, P. Raynaud et J. Crowley, Center for the Philosophy of the Social and Natural Sciences, London School of Economics, Houghton Street, Londres, WC1.

Samedis autour d'un livre

Enigmes, le moment égyptien dans la société et dans l'art de Mario Perniola avec R. Bellour, P. Fabbri, M.-C. Lala, M. Maffesoli, J.-P. Marcos.
Jeudi 19 février, à 18 h 30, hôtel de Galliffet, 50, rue de Varenne, Paris.
Toutes les activités du Collège international de philosophie sont libres et gratuites.

Renseignements sur salles, répondeur : 44-41-46-85. Autres renseignements : 44-41-46-80.



Portugais et Luxembourgeois côte à côte dans le Grand-Duché

UN élément statistique perturbe actuellement le climat bucolique du Luxembourg. Ce n'est, bien sûr, pas le chiffre du chômage, dérisoire, quoique en augmentation d'un demi-point de temps en temps, pour s'établir aux environs de 3 %. Ce n'est pas non plus le niveau de l'épargne, goulûment placée par les investisseurs étrangers dans l'une ou l'autre des deux cents banques de la capitale. Encore moins l'indice de pollution, quoique, du fait des soixante mille frontaliers qui viennent travailler de France, de Belgique ou d'Allemagne, l'asphyxie guette deux fois par jour les entrées de la ville. Non, le chiffre qui suscite la perplexité de la classe politique est le nombre d'étrangers. Il est élevé.

Pour une population de 400 000 personnes, on compte 130 000 résidents étrangers. Un habitant du pays sur trois, autrement dit, n'est pas luxembourgeois. En ajoutant les frontaliers, la population active est majoritairement composée d'étrangers (53 %), qu'ils soient « eurocrates », travailleurs immigrés ou employés de banque.

A ce rythme, selon les statistiques officielles publiées en décembre 1995, les Luxembourgeois seront minoritaires en leur pays dans cinquante ans. Soulagement sans bornes : ces expatriés sont chrétiens. Une « chance », expliquent les Luxembourgeois, en racontant avec une sorte de candeur comment le gouvernement avait envisagé un accord d'immigration avec la Tunisie en 1975 pour remplacer les Italiens. Accord qui n'a jamais été appliqué, et c'est comme cela que les Portugais sont arrivés.

Dans le laboratoire de l'Europe sans frontières qu'est le Grand-Duché, la commune de Larochette fait figure d'avant-garde. Les Luxembourgeois y sont désormais minoritaires. Sur 1 650 habitants, la secrétaire de mairie recense 57,4 % d'étrangers. Et 672 Portugais pour 686 Luxembourgeois. Le village se situe à l'orée de la « petite Suisse luxembourgeoise », à 27 kilomètres de la capitale, passée la forêt grand-ducale où la cour vient parfois chasser le cerf ou le chevreuil. Pierre Wies est « bourgmestre » de Larochette depuis cinq ans. Entre deux « réunions échevinales », il est ingénieur technicien des autoroutes. Au pied des murailles dentelées de la maison de Créhange, le château fort de Larochette, on s'attend à croiser une Frédégonde médiévale sur son cheval. Mais c'est le maçon Daniel Cardoso qui surgit, de retour du travail qui le réveille dès 5 heures du matin.

Les Portugais ont commencé à arriver dans cette vallée à la fin des années 60, *« parce que c'était joli »*, comme dit Daniel Cardoso, le pionnier. A Larochette, ils se sont installés dans les maisons de la rue Mersch délaissées par les ouvriers luxembourgeois que le textile n'employait plus. Aujourd'hui, ils possèdent leurs maisons, dûment rénovées, plusieurs cafés où l'on sert des *scampi* et les deux épiceries du village, les autres ayant fermé. Pour Daniel-Cardoso, il est logique que les « épiceries luxembourgeoises » aient plié bagages. Elles n'ont pas su s'adapter à la loi du marché. Le client ne pouvait y trouver ni sardines ni pain portugais. Quant aux « haricots luxembourgeois », ils étaient « importés du Maroc » et durs comme des pierres. Au moins sa sœur, qui tient le magasin Les Caves du Portugal, fait tout venir du pays, même les pommes de terre.

Au fil des années, les deux communautés ont trouvé un *modus vivendi* qui a évité les incidents. *« L'intégration est absente. Simplement, on vit harmonieusement les uns à côté des autres »*, résume le maire. Les Portugais ont monté leur club de football, les Lusitanos. Ils ont également leur messe. C'est même la grand-messe du dimanche à l'église Saint-Donat, désormais dite en portugais par le padre Renato, alors que la messe en luxembourgeois se tient le samedi. Les mariages et enterrements portugais sont organisés directement par la communauté.

S'il fallait caricaturer, on verrait donc d'un côté une vie animée, très communautaire, voire autarcique. Et un grand mélange de générations au café Fielser Stuff, avec des joueurs de cartes et deux télévisions qui hurlent des programmes différents. *« Quand ils sont ensemble, les Luxembourgeois sont dans une chapelle. Nous, on parle trop et très fort. C'est une foire. Mais on commence à se comprendre »*, dit Daniel Cardoso.

> « Pour être bourgmestre, il faut au moins bien parler la langue et prendre la nationalité. On ne peut pas avoir le cœur de deux côtés »

DE l'autre côté, ce serait plutôt l'amertume, les reproches à mots couverts. Aucune polémique agressive, mais on s'interroge : une « certaine limite » ne serait-elle pas atteinte ? Ne conviendrait-il pas d'engager une « réflexion nationale » ? Doté du revenu par habitant le plus élevé du monde, le Grand-Duché n'a engendré nulle extrême droite féroce, et le petit parti Nazional Bewegung, qui avait cru pouvoir faire carrière sur des thèmes anti-européens et anti-immigrés, vient de s'auto-dissoudre. De peur d'être accusés de racisme dès qu'ils évoquent des questions de proportion de population, les Luxembourgeois récriminent peu, mais ils rappellent souvent ce que dit la devise du pays : *« Mir wëlle bleiwen wat mer sinn »* (nous voulons rester ce que nous sommes). En même temps, ils n'ignorent pas qu'ils n'ont pas le choix. Les étrangers contribuent largement au financement du système de retraites. A force de voir importer de la main-d'œuvre, les économistes en viennent à s'interroger sur cette course en avant. Ils citent l'exemple de l'entreprise japonaise TDK, qui s'est implantée l'an dernier. Sur huit cents employés, cinquante seulement sont luxembourgeois. *« On crée des emplois pour les frontaliers. Juste pour entretenir la machine économique et maintenir à un niveau élevé les acquis de notre protection sociale. Va-t-on pouvoir continuer ? »*, s'inquiète un expert.

A Larochette, les reproches à mots couverts concernent l'installation de l'agence de l'Uniao de Bancos Portugueses, alors qu'il y a déjà plusieurs banques luxembourgeoises. Ou la sous-représentation portugaise parmi les pompiers (un seul sur trente volontaires). *« Ils ne s'identifient pas au village, c'est un peu mal vu »*, explique le médecin, René Rischette. Davantage que leur nombre, c'est le refus des Portugais d'adopter la nationalité qui choque les Luxembourgeois. Même la deuxième génération n'adhère pas, et il n'y a que cinq ou six naturalisations par an dans la commune. Pour Isabel Nascimento, vingt-quatre ans, c'est une question de principe. Titulaire de tous les diplômes requis, elle pourrait être institutrice si elle optait pour la nationalité luxembourgeoise. Elle refuse. *« On parle sans cesse de l'Union européenne. Pourtant, on continue à refuser un poste à cause de la nationalité. Pour moi, changer serait une trahison. »* Son attitude est jugée *« vexante »* par certains Luxembourgeois, qui citent l'exemple des cent trois Vietnamiens *« qui sont venus comme* boat-people *et qui sont tous luxembourgeois »*. Mais Isabel persiste : *« Je ne veux pas faire n'importe quoi pour avoir un emploi. La société luxembourgeoise est très attachée à l'argent. On se détache des valeurs de la famille. Mes racines sont là-bas. »* Isabel a tenté l'an dernier de retourner au Portugal pour exercer. Mais son diplôme de lettres modernes n'a pas été homologué.

La moyenne d'âge du village est de 19,6 ans. L'école est devenue trop petite et les enfants sortent par roulement dans la cour de récréation. En primaire, l'Europe des citoyens n'est pas compliquée. Les écoliers sont polyglottes sans le savoir. Quand François parle à sa voisine Amandine, il s'exprime en français. Avec Joao, il emploie le dialecte luxembourgeois. Mais Paul Flies, le directeur de l'école, s'inquiète. Depuis que le village capte le canal international de la télévision portugaise, l'allemand est en perte de vitesse. Encouragées par Lisbonne, les associations d'immigrés font pression pour que les Portugais puissent suivre une « filière francophone » particulière, moins ardue pour eux que la scolarité bilingue avec rédactions en allemand. *« Etant majoritaires, ils finiront par obtenir satisfaction »*, soupire le directeur.

Pour la plupart des Luxembourgeois, ce serait une concession grave. Une fracture identitaire dans un pays qui se veut au carrefour *« des mondes latin et germanique »*. Renoncer à l'allemand obligatoire pour tous, proteste le maire de Larochette, ce serait *« risquer de devenir comme la Belgique, un pays divisé »*. Mais là aussi le système comporte des absurdités. *« On refuse un CAP de boulanger à un élève qui a raté l'examen d'allemand. Et en même temps on importe un boulanger de Longwy qui ne parle que français »*, relève Serge Kollwelter, qui dirige l'association de soutien aux immigrés (ASTI).

Depuis le 1er janvier, les Luxembourgeois souffrent d'un nouveau recul de leurs privilèges. Les Portugais ont désormais le droit de vote aux municipales, en vertu du traité de Maastricht. Le Luxembourg a obtenu des dérogations qui limitent sérieusement la portée des principes inscrits dans le traité, dès lors que la proportion de non-ressortissants dépasse 20 %. Ainsi, les étrangers ne seront pas éligibles aux postes de bourgmestre ou d'adjoint. Ils devront être résidents depuis plus de six ans.

Aucune liste ne pourra comporter plus de 50 % d'étrangers... Et, au conseil municipal, on devra obligatoirement parler le luxembourgeois, un dialecte mosellan instauré langue officielle en 1984 seulement, comme sous l'urgence de le préserver. « Imaginez que j'aie un Portugais et un Néerlandais au conseil municipal, bougonne le maire de Larochette. *On peut être généreux, mais il ne faut tout de même pas créer des situations babyloniennes ! »*

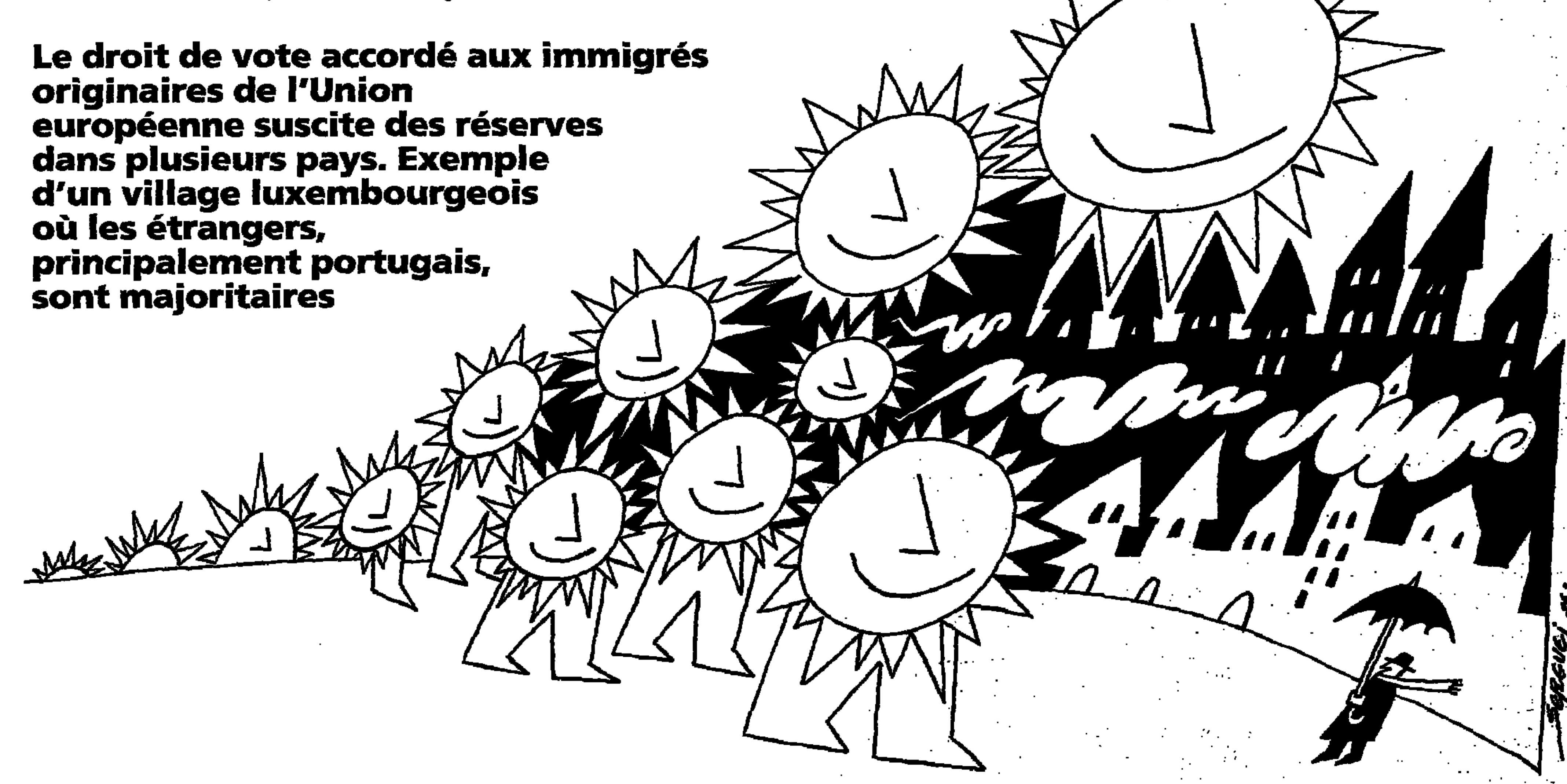
A trois ans des prochaines municipales, le village est politiquement des plus tranquilles. Seuls soixante-dix-sept étrangers se sont fait inscrire pour l'instant sur le registre électoral. Et Daniel Cardoso, qui est membre du Parti socialiste luxembourgeois, n'affiche pas de prétentions déraisonnables. *« Pour être bourgmestre, dit-il, il faut au moins bien parler la langue et prendre la nationalité. On ne peut pas avoir le cœur de deux côtés. »* Mais déjà les Portugais ont le sentiment d'être nettement mieux écoutés. La preuve, les Lusitanos ont désormais le droit de s'entraîner sur le terrain de football municipal, tout comme l'équipe subventionnée par la mairie.

PRIX d'excellence européen en matière économique, le Luxembourg n'est pas le seul à avoir réussi à détourner les dispositions du traité de Maastricht sur la citoyenneté qui visaient à donner à cinq millions d'expatriés européens le droit de participer à la démocratie locale dans leur lieu de résidence. Si quelques bons élèves, comme la Grande-Bretagne, ont décidé de se conformer strictement au traité européen, s'il y a des précurseurs, comme le Danemark, l'Irlande ou les Pays-Bas, qui ont admis depuis longtemps le droit de vote de tous leurs étrangers aux municipales, plusieurs pays restent à la traîne, arguant de leur *« spécificité »*.

En France, où 1,1 million d'étrangers sont concernés, dont près de la moitié de Portugais, Charles Pasqua avait réussi à retarder l'entrée en vigueur de la directive européenne au 1er janvier 1996, soit après les municipales. Pour les prochaines élections, en 2001, Paris ne pourra éviter d'accorder le droit de vote et d'éligibilité aux étrangers, mais ils seraient exclus des fonctions de maire et d'adjoint, selon un projet de loi d'août dernier qui n'a pas encore été adopté par le Parlement. Quant à la Belgique, elle a fait une lecture encore plus personnelle de la « clause luxembourgeoise ». Dans certaines communes flamandes où ils « pèsent » pour plus de 20 %, les étrangers se verront soumis à des conditions de résidence plus restrictives que dans le reste du pays. Francophones, ces nouveaux électeurs risqueraient en effet d'influencer le résultat de l'élection...

Corine Lesnes
Dessin de Serguei

Le droit de vote accordé aux immigrés originaires de l'Union européenne suscite des réserves dans plusieurs pays. Exemple d'un village luxembourgeois où les étrangers, principalement portugais, sont majoritaires



هكذا من الأصل

Dominique Méda, philosophe

Réduisons la place du travail et de l'économie dans nos sociétés

Les activités productives ne doivent pas être considérées comme le seul fondement du lien social. Elles ne sauraient faire oublier les occupations politiques, culturelles et privées, qui sont tout aussi indispensables à l'homme et à la collectivité

« Alors que le chômage apparaît actuellement comme la principale préoccupation des Français et que chacun cherche à rendre la croissance davantage créatrice d'emplois, vous dites dans votre ouvrage *Le Travail, une valeur en voie de disparition*, que l'on fait fausse route. Pourquoi ?

– La plupart des personnes qui réfléchissent à ces questions tentent de résoudre le problème à très court terme au lieu de se poser la question fondamentale de la nature du lien social et des conditions de la cohésion sociale et, plus généralement, de notre capacité à faire perdurer ce que l'on pourrait appeler une « bonne société ». Nous ne parvenons pas à nous départir d'une manière sommaire de raisonner, fondée sur une espèce de syllogisme de base, qui se présente ainsi : nous avons un problème de lien social, le travail est le seul moyen de créer du lien social, donc il faut plus de travail. Il faut considérer avec beaucoup de circonspection l'idée selon laquelle le travail serait l'unique support du lien social.

– Vous montrez que le travail n'a pas toujours constitué le fondement des sociétés.

– On entend souvent dire que le travail est une caractéristique anthropologique, une sorte d'« essence » qui aurait toujours existé, mais qui aurait pris une forme particulière au XVIIIe siècle : celle du travail salarié. Il y aurait ainsi d'un côté une essence éternelle (le travail), et des formes historiquement déterminées. Le XVIIIe siècle aurait inventé simplement le travail salarié. Je défends la thèse inverse : c'est le travail lui-même que l'on a inventé au XVIIIe siècle. Certes, on ne peut nier qu'auparavant les gens produisaient, tentaient de transformer leurs conditions de vie, mais ils ne percevaient pas leurs activités comme du travail. De nombreux éléments qui entrent aujourd'hui dans notre conception du travail n'existaient pas avant le XVIIIe siècle. L'idée du travail que nous avons aujourd'hui est une espèce de « monstre », un objet très complexe constitué de différentes couches qui se sont sédimentées. Il y a, d'une part, des éléments objectifs, dont la coexistence est d'ailleurs contradictoire et, d'autre part, du rêve, du fantasme.

Le travail s'invente au XVIIIe siècle avec l'économie et l'émergence de l'individu

– Quels sont ces éléments ?

– Ils ont été « déposés », me semble-t-il, au cours de trois périodes. Le travail s'invente au XVIIIe siècle avec l'économie et l'émergence de l'individu. Il constitue, même s'il n'est pas inventé pour cela, une solution formidable aux problèmes du fondement et du maintien de l'ordre social. Le XVIIIe siècle est le moment où nos sociétés, auparavant très hiérarchisées, se sont résolues en individus : l'économie et le travail vont être les moyens de tenir ces individus ensemble et de la manière la plus solide qui soit. L'économie, c'est en effet la science qui dit la nature des liens qui tiennent les individus ensemble. Mais au XVIIIe siècle, chez Adam Smith, le travail n'est pas valorisé, *glorifié*. Il apparaît comme un simple facteur de production.

» Deuxième époque : au début du XIXe siècle, dans les textes philosophiques et politiques français et allemands, le travail apparaît soudainement comme liberté créatrice et comme pouvoir transformateur de l'homme sur le monde. Cette conception trouve son apogée chez Hegel et bien sûr chez Marx. Paradoxe : c'est au moment même où se développent des conditions de travail épouvantables que l'on construit le mythe du travail conçu comme summum de l'activité humaine. Marx rêve la société future sous la forme de travail. Lorsqu'il sera libéré, le travail sera le premier besoin vital, dit-il. S'opère à ce moment une sorte de fixation des énergies utopiques sur la sphère du travail et de la production.

» La troisième étape, dans laquelle nous sommes toujours, c'est ce que j'appelle le moment social-démocrate. A la fin du XIXe siècle, en France, mais surtout en Allemagne, la social-démocratie conserve la croyance socialiste dans le travail, toujours conçu comme moyen individuel de réalisation de soi et lieu idéal de coopération sociale (c'est le rêve des « producteurs associés »), mais en oubliant les conditions que les socialistes y avaient mises : l'abolition du salariat et la mise en œuvre des réformes nécessaires à une vraie coopération. Un nouveau système se met en place, où, comme le dit Jürgen Habermas, l'Etat a pour rôle de garantir un taux de croissance toujours plus élevé et le plein emploi. Le travail devient le système privilégié de distribution des revenus, des protections et des statuts. On conserve la croyance que le travail est fondamentalement épanouissant, alors même que le plaisir du travail ne vient plus, comme le souhaitait Marx, de l'acte même, mais du revenu et du pouvoir de consommation qu'il procure.

» Aujourd'hui, nous restons empêtrés dans ces trois dimensions, qui sont contradictoires : si le travail est un facteur de production, il faut le rendre toujours plus efficace, donc rendre le facteur humain toujours plus réduit ou efficient. C'est totalement contradictoire avec l'idée qu'il est la source de l'épanouissement individuel et avec le fait qu'il constitue un pur système de distribution des revenus, protections et statuts.

– Vous n'êtes donc pas favorable à la notion de pleine activité ?

– On peut faire deux critiques à l'idée de pleine activité. La première, c'est que, conçue d'une certaine manière, cette idée peut se révéler source de « dualisation » : il ne s'agit pas d'autre chose que de donner le nom de travail à des activités qui ne sont pas des emplois classiques et qui risquent d'être moins bien protégées, moins bien payées et de recouvrir souvent de la précarité. La deuxième critique, encore plus importante à mon avis, c'est que l'on ne sait pas penser l'activité humaine dans sa diversité. Chez ceux qui promeuvent cette idée, pleine activité veut dire plein travail. Ce que j'essaie de dire, c'est que l'activité humaine ne se réduit pas au seul travail.

– Si le travail est une valeur en voie de disparition, par quoi la remplacer ?

– On sait bien que les gens sont aujourd'hui de plus en plus attachés au travail, parce que celui-ci manque et parce que les autres supports du lien social sont aussi en voie de raréfaction. Je voudrais revenir sur la notion d'activité humaine. A relire Aristote ou Hannah Arendt, on peut distinguer au moins quatre grands types d'activités : les activités productives, qui recouvrent le travail, et doivent permettre de satisfaire les besoins des gens ; les activités politiques, qui contribuent tout autant à la cohésion de la société et qui, chez les Grecs, ou dans une certaine philosophie allemande, sont encore plus à même de faire lien social que les premières ; les activités culturelles ; et les activités familiales, amicales, amoureuses... Quand on dit que l'on vise la pleine activité, il faut entendre l'exercice de l'ensemble diversifié de ces activités et l'entendre à l'échelle de chaque individu, et non de la société prise en général. L'idéal régulateur que l'on pourrait donc se donner, pour parler comme Kant, c'est que chacun ait accès à la gamme entière de ces activités.


DESSIN JEAN-PIERRE GAÛZÈRE

– Tel est votre idéal ?

– Ce n'est pas seulement mon idéal. C'est une des conditions pour qu'une société soit viable. Le seul lien économique ne suffit pas à rendre harmonieuse et liée une société. Au contraire. Toute une tradition allemande explique que si l'on compte sur le seul lien économique, cela conduit à l'atomisation et l'éclatement de la société. Il faut donc contenir le lien économique et l'inclure dans un lien plus large : le lien politique, qui est celui dans lequel les individus parlent, débattent, discutent des fins de la société et se mettent d'accord (ou pas) sur les choix et les moyens de les atteindre.

– Vous reprochez aux hommes politiques de ne pas jouer leur rôle et d'être trop liés à l'économie...

– Individuellement, ils n'y peuvent pas grand-chose. Cela est plutôt imputable à l'organisation de nos sociétés. Je reprends l'expression de Habermas, qui explique que le développement de l'économie va nécessairement de pair avec la dépolitisation des gens. Actuellement, il y a un discours économique dominant et les activités politiques sont inexistantes pour la majorité des individus. Mais il faut analyser cela, procéder à une généalogie critique de la place de l'économie dans notre société. On ne le fait pas assez. Il y a dans notre religion de l'économie une espèce de démission. On croit que l'économie nous dicte des lois naturelles, alors que celles-ci n'existent pas.

– Vous dites que notre conception de l'Etat-providence est accidentelle. Qu'entendez-vous par là et ne pourrait-on essayer d'y remédier ?

– C'est en effet un accident – et une sorte de miracle – que la théorie économique dominante de l'après-guerre (le keynésianisme) ait rencontré une certaine idée du social. Nous continuons aujourd'hui à vivre avec une pensée économique et une philosophie politique (je pense à Rawls, par exemple) qui restent enfermées dans une conception individualiste et contractualiste de la société : la société est considérée comme une « collection d'individus » qui ont dû abandonner quelque chose d'eux-mêmes en « rentrant » en société. Dès lors, on ne parvient pas à penser la société comme un tout, ni à avoir une conception adéquate de la richesse sociale. Ce que nous disent encore aujourd'hui nos indicateurs de « richesses », c'est que la richesse sociale n'est que ce qui est issu de l'échange marchand entre des individus, mais jamais de la qualité de ces individus eux-mêmes ou de la richesse constituée de leur être ensemble.

» Notre Etat-providence est schizophrène parce qu'il accepte cette conception individualiste de la société léguée par le XVIIIe siècle, où la richesse n'est issue que de l'échange économique interindividuel, tout en promouvant un certain nombre d'actions (corrections des inégalités, protection) au nom d'une conception plus « collective » de la société, qui n'est pourtant pas théorisée. Notre Etat-providence n'a pas encore la *philosophie politique* qui le fonderait, c'est-à-dire qui penserait la société non pas comme une collection d'individus, mais comme une communauté ayant un bien propre. Comme il n'a pas de théorie politique cohérente, il vit sous une menace perpétuelle : que la théorie keynésienne soit remise en cause, et c'est le retour au néolibéralisme actuel.

– Qu'appelez-vous richesse sociale ?

– Une série de textes philosophiques du début du XIXe siècle m'ont beaucoup *intéressée* : c'est une controverse entre Malthus et Say sur la richesse, que Malthus rapporte dans *Principes d'économie politique*. Malthus dit : c'est l'ensemble des talents, des hommes en bonne santé, des œuvres de Shakespeare, qui constitue la richesse. Mais ce qui l'intéresse, c'est de calculer l'accroissement de cette richesse d'une année sur l'autre. Or l'augmentation de toutes ces qualités ne peut se mesurer. Si nous voulons que la science économique fasse des progrès, dit-il, il ne faut appeler richesse que ce que nous pouvons compter, donc les objets matériels et échangeables. Mais alors, on a oublié en chemin tout ce qui fait la richesse d'un individu et tout ce qui lie une société, qui est bon pour elle (la qualité de l'air, l'absence de violence, un haut niveau d'éducation... la capacité à être en paix et à promouvoir celle-ci), mais ne vient pas de l'échange économique.

» C'est ce que nous montre notre comptabilité nationale, pour laquelle la richesse de notre pays se réduit au produit intérieur brut. C'est à mon avis beaucoup trop restrictif. Une société peut avoir un PIB important, mais être en train de se dissoudre sous le coup des inégalités et de la violence. C'est parce que nous avons une mauvaise représentation de la société et de la richesse sociale que nous n'arrivons pas à trouver d'autres solutions à nos maux que l'augmentation du travail ou l'occupation des gens.

Il faut instituer une redistribution volontaire et anticipée du travail sur l'ensemble de la population active

– Peut-on encore aujourd'hui demander quelque chose aux entreprises en matière d'emploi ou est-ce totalement vain ?

– Il ne me semble pas que la tâche première des entreprises soit de donner de l'emploi. Elles sont faites pour produire des richesses de la façon la plus efficace et donc visent à rendre le facteur travail le plus efficient possible. On voit bien, historiquement, que l'on a trop « chargé la barque » du travail et de l'entreprise. Celle-ci ne peut pas, à elle seule, assumer l'ensemble du lien social. Dès lors, que faire ? Reconnaître notre héritage et donc la double dimension du travail, trop chargé d'illusions, certes, mais en même temps, dans notre société actuelle, absolument nécessaire à chacun. Il faut substituer à l'espèce de « partage » naturel qu'on observe aujourd'hui – les gens étant exclus du marché du travail selon le hasard – une redistribution volontaire et anticipée du travail sur l'ensemble de la population active, comme ce qui se passe par exemple en Allemagne. Ce pays est en avance dans la réflexion sur le travail, même si ce que j'appelle de mes vœux n'est pas encore présent dans les discours : c'est-à-dire réduire le travail au nom d'autre chose que les problèmes que nous rencontrons dans le travail, donc d'une manière enthousiaste et optimiste. »

Propos recueillis par Frédéric Lemaître

De l'ENS au ministère du travail

AGÉE DE TRENTE-TROIS ANS seulement, Dominique Méda présente un double profil : celui d'une ancienne élève de l'Ecole normale supérieure, agrégée de philosophie, et celui d'une énarque aujourd'hui responsable, au ministère du travail, de la mission animation de la recherche, au sein de la Dares (direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques).


DOMINIQUE MÉDA

Disposant d'un poste privilégié pour étudier l'évolution du travail et de l'emploi, elle a été rapporteur de la commission, présidée par Jean Boissonnat, chargée de présenter au commissariat du Plan un rapport sur *« le travail dans vingt ans »* (*Le Monde* du 6 octobre 1995). Parallèlement, elle entamait la rédaction, *« à titre personnel »*, précise-t-elle, d'un ouvrage, *Le Travail, une valeur en voie de disparition* (Aubier).

A l'heure où chacun tente de créer des emplois *« à tout prix »*, Dominique Méda propose d'élargir le débat. Certains reprocheront à la responsable du ministère du travail de ne pas avancer de pistes concrètes contre le chômage, mais là n'était pas son propos. Dominique Méda a préféré démontrer – avec brio – que, contrairement à une idée reçue, le travail n'a pas toujours été au cœur du lien social des sociétés occidentales, mais que son invention remonte au XVIIIe siècle. Dès lors, tout s'enchaîne : au lieu de nous engager dans des recherches de solution au chômage, Dominique Méda préconise de réfléchir sur le sens du travail ainsi que sur le primat de l'économie.

Comme Hannah Arendt, elle reprend la distinction établie par Aristote entre quatre grands types d'activités : les activités productives, politiques, culturelles et privées. Croire que le lien social ne passe que par le développement des premières constitue, selon elle, une erreur : mieux vaut tenter de revaloriser les trois autres. Cessons de réduire la richesse nationale à la seule richesse produite. La cohésion sociale, la pureté de l'air, un haut niveau d'éducation, ne constituent-ils pas quelques critères parmi de nombreux autres qui mériteraient d'être pris en compte dans le calcul de la *« richesse des nations »* ?

F. Le.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani

Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 995 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311 F

Vers la « deuxième République » d'Israël

Suite de la première page

Condamné par les sondages au pragmatisme, voire à une certaine et inhabituelle modération du propos, Benjamin Netanyahu, le chef de la droite parlementaire Likoud, l'a annoncé début février : pas question de renvoyer Tsahal à Naplouse, Ramallah ou Djenine, où les soldats se heurteraient immanquablement aux troupes armées de l'Autonomie palestinienne. « *Oslo 1 et 2*, le vocable sous lequel sont commentés à Jérusalem les accords signés jusqu'ici avec l'OLP, *sont une erreur grave pour l'avenir d'Israël. Mais ils existent, on ne peut pas les effacer.* » Première victoire posthume d'Itzhak Rabin, à l'exception du parti d'extrême droite Moledet (trois élus à la Knesset) et de quelques groupes de colons racistes, les accords d'Oslo sont désormais ratifiés, *nolens, volens*, par la quasi-totalité de l'arène politique israélienne.

Yasser Arafat règne, désormais élu et bien élu, à la tête du Conseil de l'Autonomie. « *Aux yeux de notre opinion*, résume Nahoum Barnéa, l'un des meilleurs commentateurs israéliens, *l'ancien terroriste apparaît maintenant comme domestiqué.* » Mieux encore, comme le garant, dans une certaine mesure, de la sécurité personnelle des citoyens de l'Etat juif. Depuis six mois, il n'y a plus d'attentats en Israël et de moins en moins d'attaques individuelles de colons ou de soldats dans les territoires encore occupés. Oslo commence à porter ses fruits. Majoritairement, les Israéliens comme les Palestiniens continuent de soutenir le processus en cours.

Condamné à un combat d'arrière-garde, M. Netanyahu tente de conserver une partie de l'héritage idéologique du Likoud et fixe les « *lignes rouges* » autour desquelles tourne déjà sa campagne électorale. « *Nous devons arrêter les dégâts, contenir l'Autonomie là où elle existe, empêcher une situation mauvaise de devenir pire.* » Thème nouveau et récurrent dans la dialectique de la droite parlementaire : « *La politique du gouvernement mène tout droit à un Etat palestinien. Nous seuls, par une stratégie de fermeté, pouvons en empêcher l'émergence.* » Au dernier pointage d'opinion, un peu moins de 30 % seulement des Israéliens accepteraient la naissance d'un tel Etat...

Un quart de siècle plus jeune que Shimon Pérès, soixante-treize ans bientôt, celui qu'on appelle Bibi en Israël apparaît comme un homme du passé. Mal remis dans l'opinion de l'accusation lancée contre lui et son parti d'avoir en quelque sorte entretenu le climat de haine qui a abouti à l'assassinat de Rabin, le chef du Likoud se traîne encore à près de dix points derrière l'actuel premier ministre. Nul doute qu'au-delà des considérations de type international, notamment la langueur des négociations avec la Syrie, lesquelles ont peu de chances d'aboutir avant des mois et des mois, les sondages favorables ont « *aidé* » Shimon Pérès à prendre la décision d'avancer de cinq mois les élections générales.

> « Je maintiendrai contre vents et marées l'héritage d'Itzhak », répète à l'envi Shimon Pérès

Drapé dans la tunique ensanglantée de son vieux rival assassiné – « *Je maintiendrai contre vents et marées l'héritage d'Itzhak* », répète-t-il à l'envi –, le vieux virtuose de la politique israélienne a enfin sa chance. Il ne la laissera pas passer, car, après cinquante années de carrière et quatre échecs successifs à la tête de son vieux parti, Shimon Pérès sait qu'il s'agit là de la dernière que l'Histoire lui offre. Jusqu'ici, avec un calme et une tristesse dignes qui ont beaucoup impressionné ses compatriotes, l'homme d'Etat le plus mal-aimé d'Israël a fait un parcours sans faute.

Le flirt très poussé qu'il avait entamé avec les partis religieux, sionistes et a-sionistes, dès après la mort de Rabin, ce qui avait beaucoup choqué dans les rangs de ses alliés laïcs de gauche, n'a apparemment rien donné de concret en termes d'alliance. Mais les promesses faites en matière de statu quo religieux, lequel garantit aux intéressés des fonds publics pour leurs institutions, de même qu'un monopole de fait sur les affaires civiles concernant les citoyens juifs, ces promesses semblent avoir assuré au gouvernement une sorte de garantie de non-belligérance qui lui sera fort utile pour gagner les élections.

A eux trois, les partis des « hommes en noir » représentent autour de deux cent mille voix, soit 7 à 8 % de l'électorat. « *Si nous obtenons un tiers de ce vote*, disait M. Pérès en décembre, *nous avons gagné. Si nous mobilisons tous les religieux contre nous, nous sommes perdus.* » Alors, prédit Haïm Ramon, le nouveau ministre de l'intérieur, « *le processus de paix risquerait fort de s'arrêter : il faut savoir ce que l'on veut* ».

Patrice Claude

RECTIFICATIFS

MULTIMÉDIA

Contrairement à ce que nous avons écrit dans *Le Monde* daté 11-12 février, c'est le groupe America On Line qui a créé une société commune avec le groupe de communication allemand Bertelsmann pour aborder le vieux continent, et non CompuServe.

TAUX ET DEVISES

Le titre de l'article consacré à la semaine sur les marchés de taux et de devises dans *Le Monde* daté 11-12 février était incomplet. Il fallait lire : Les investisseurs croient *à* une fin de la détente monétaire en Allemagne.

LA GAÎTÉ-LYRIQUE

Contrairement à ce que nous avons écrit dans *Le Monde* du 10 février, ce n'est pas le scénographe Jean Launay qui projette de transformer la Gaîté-Lyrique en un musée du théâtre, mais Bernard Jaunay, lui aussi scénographe.

CORSE

Dans notre article sur les magistrats en Corse (*le Monde* du 10 février), nous avons mal orthographié le nom d'un avocat du barreau d'Ajaccio. Il s'agissait de Mᵉ Antoine Sollacaro, et non Sulacaro.

SNJ ET SNJ-CGT

Une erreur s'est glissée dans l'article consacré à l'élection de Jean Miot à la présidence de l'AFP (*Le Monde* du 6 février), à propos de la position du SNJ-CGT et du Livre CGT. Il fallait lire : « *Le SNJ-CGT et Le Livre CGT sont restés discrets, des membres du SNJ-CGT* [et non du SNJ, Syndicat national des journalistes] *auraient demandé aux représentants du personnel de se distinguer des deux premiers votes en s'abstenant ou en votant pour M. Miot.* »

Le Monde

ÉDITORIAL

En attendant l'Europe

LES avertissements pleuvent de tous les côtés : l'Europe doit enfin être elle-même ! Certains sincères, d'autres moins. Richard Holbrooke, sous-secrétaire d'Etat américain et principal négociateur des accords de Dayton sur l'ex-Yougoslavie, pleure des larmes de crocodile sur l'impuissance européenne. Il a beau jeu de se gausser de ces alliés qui ne peuvent régler leurs propres problèmes sans le *leadership* des Etats-Unis.

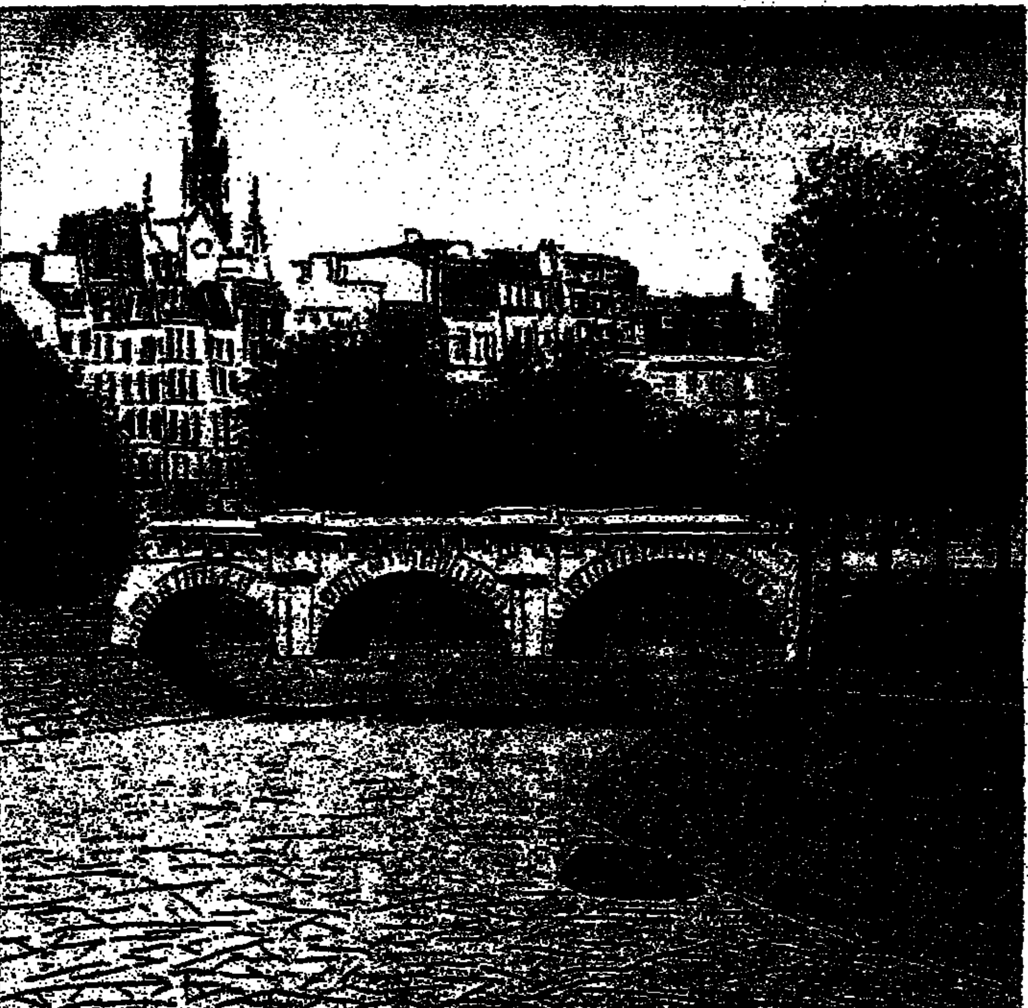
La Bosnie, où l'heure de vérité sonnera à nouveau pour l'Europe avant la fin de l'année quand Washington retirera ses troupes, est l'exemple le plus flagrant mais il n'est pas le seul. Le président Clinton était intervenu de manière décisive en faveur de la trêve conclue entre l'IRA et la Grande-Bretagne et nul doute qu'il s'efforcera de renouer les liens rompus par l'attentat de Londres, la semaine dernière, ne serait-ce que pour s'attirer les bonnes grâces électorales de la communauté irlandaise des Etats-Unis.

Dans la dispute digne de Clochemerle pour un caillou inhabité de la mer Egée, c'est le même Richard Holbrooke qui a ramené à la raison les esprits échauffés d'Athènes et d'Ankara. L'Union européenne, quant à elle, s'est fendue d'un communiqué... une bonne semaine après le début d'une querelle qui aurait fort bien pu dégénérer entre un de ses Etats-membres et un de ses associés.

La publication de communiqués est d'ailleurs la principale manifestation de la politique extérieure et de sécurité commune en Europe (PESC), depuis qu'elle a solennellement été instituée par le traité de Maastricht. Un des objectifs de la Conférence intergouvernementale qui s'ouvre le 29 mars à Turin est de lui donner un peu plus de consistance. Encore faudrait-il que les grands pays de l'Union européenne aient des conceptions similaires de cette PESC, ce qui est loin d'être le cas. Au moins Français et Allemands ont-ils fait, récemment, quelques progrès vers une position concertée, dont témoigne l'initiative commune de Jacques Chirac et de Helmut Kohl en décembre au sommet de Baden-Baden.

Mais il manque encore une vision globale de l'avenir européen, une vision partagée et surtout expliquée aux opinions qui ne comprennent plus grand-chose aux débats byzantins sur la monnaie unique et ses critères, sur l'intergouvernemental et le supranational, sur l'écheveau des procédures qui font de l'Europe un facile bouc émissaire. Le président de la République a montré au cours des derniers mois qu'il ne pensait pas la politique de la France en dehors de la « dimension » européenne. Cette conviction ne suffit pas. Jacques Delors comme Valéry Giscard d'Estaing l'exhortent à développer un grand dessein et à le proposer au chancelier Kohl, qui est certainement l'interlocuteur le mieux disposé. Jusqu'à maintenant, Jacques Chirac s'est borné à placer quelques touches éparses, dans les domaines politique, monétaire, économique, militaire, *etc.*, lançant même des signaux contradictoires. L'ouverture de la Conférence intergouvernementale est une bonne occasion de montrer que la France a une grande politique européenne. Tout laisse à penser qu'il va la saisir. Il est grand temps.

Pont suspendu *par Guy Billout*



DANS LA PRESSE

THE WASHINGTON POST

■ Les tensions qui montent en Bosnie à propos des crimes de guerre apparaissent comme un authentique *moment de vérité* pour la communauté internationale. La mission de l'OTAN a obtenu un important succès en maintenant un cessez-le-feu *global*, en séparant les forces antagonistes et en permettant les échanges de territoires. La question est aujourd'hui de savoir si elle aidera à mettre sur pied les procès pour crimes de guerre – en arrêtant les suspects, en protégeant les enquêteurs, en préservant les preuves sur les lieux de massacres (...). *Ce serait* une parodie si les criminels de guerre ne passaient pas en jugement.

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ Le général Zeroual a pu faire illusion. *Un temps. Trois mois à peine* (...). Il n'a pas compris que les électeurs l'avaient, par leurs suffrages, encouragé à tirer profit de sa victoire pour entamer une ouverture politique audacieuse en direction de ses adversaires. Les bombes et le sang viennent de lui rappeler son erreur.

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ L'attentat spectaculaire de Londres était beaucoup moins prévisible que ceux d'Alger. Il est beaucoup moins compréhensible et *a fortiori* beaucoup moins excusable (...). Il faut espérer qu'il ne s'agissait là que d'un avertissement sauvage de l'IRA et que l'Armée républicaine sera sensible à l'indignation générale.

Les ambiguïtés de la justice en Corse

« *LES JUGES ne sont pas des héros...* » Cette semi-boutade, due à un observateur assidu de la scène judiciaire, pourrait être assortie d'une seconde observation de bon sens : les magistrats ne sont pas non plus des politiques. La façon dont s'est déroulée la visite de Jacques Toubon en Corse, vendredi 9 et samedi 10 février, illustre l'inévitable ambiguïté des rapports entre l'Etat et ses juges dans une situation qui échappe, pour partie, aux règles communes de la République.

Etre juge en Corse, confronté au mur du silence qui s'élève face à toute investigation officielle, n'est certes pas facile. Il est naturellement scandaleux de s'en prendre par l'explosif ou l'arme à feu aux magistrats qui exercent leur activité sur une parcelle du territoire français, quelle qu'elle soit. L'indignation des juges est légitime. Mais elle ne suffit pas à épuiser le débat. Il est même étonnant de les voir dévaloriser leur propre travail, ainsi que celui des policiers, en dressant un bilan catastrophique de leur action dans l'île.

Les magistrats en poste en Corse s'élèvent-ils contre « *une négation du principe d'égalité des citoyens* » devant la loi ? Que ne sont-ils entendus par leur hiérarchie parisienne ! Quelques classements sans suite d'affaires, notamment immobilières, dans la capitale, impliquant des personnalités de la majorité, pourraient – s'il en était besoin – incliner certains à penser qu'il n'est pas nécessaire d'aller jusqu'en Corse pour trouver de profondes entraves à ce principe. Il y a en outre, de la part des magistrats, quelque chose de – faussement ? – naïf à s'étonner que les affaires mettant en cause des nationalistes aient été, jusqu'à maintenant, traitées de façon particulière. Tout le monde sait que, depuis 1988, les gouvernements successifs n'ont pas choisi la voie de la répression à *tout crin* pour tenter de régler le problème corse, mais celui du dialogue politique et de l'action, notamment économique. On peut contester, condamner ce choix. Mais la pratique judiciaire sélective dénoncée par les juges n'en est que la conséquence directe.

> « Ici une poursuite inopportune peut causer un trouble à l'ordre public plus grave que l'infraction de départ »

En Corse, l'Etat doit constamment se garder de tomber dans le cycle provocation-répression-solidarité, arme classique des mouvements clandestins violents. Les juges n'admettent-ils pas implicitement cette contrainte lorsque l'un d'eux affirme : « *Ici, une poursuite inopportune peut causer un trouble à l'ordre public plus grave que l'infraction de départ* » (*Le Monde* du 10 février) ?

Dès lors, dans une situation certes regrettable, la mission de l'Etat, garant de l'ordre public, est-elle de s'en prendre aux racines du mal – c'est-à-dire d'appliquer un traitement politique du problème – ou de mettre le feu aux poudres en agissant de façon indistincte ?

En choisissant le dialogue, le pouvoir politique n'entend pas faire en sorte qu'une telle situation se perpétue : il se propose au contraire de sortir progressivement de la schizophrénie qui lui est imposée. Si un processus politique se développe, comme Paris le souhaite, avec la réintégration progressive de la plus grande partie de la mouvance nationaliste dans le jeu démocratique, ce retour au droit commun devrait s'accompagner d'une fermeté accrue en matière de répression de la violence politique.

Au demeurant, la question ne se résume pas au traitement particulier accordé, dans certains cas, aux nationalistes en infraction avec la loi. Les policiers ont identifié certains des meurtriers de militants nationalistes : ils sont tout simplement en cavale, et la Corse est un endroit idéal pour prendre le maquis.

De plus, il est de notoriété publique que, parmi les 603 explosions recensées en 1995, seule une minorité a été revendiquée par les nationalistes. La plus grande partie de ces attentats, souvent de très faible puissance, relèvent d'affaires purement crapuleuses, voire, banalisation de la violence aidant, de simples rivalités commerciales. Quant la justice ne parvient pas à mettre la main sur un pizzaïolo ou un épicier qui ne s'embarrasse pas de scrupules pour éliminer un concurrent, la raison d'Etat n'y est pas pour grand-chose.

De même, il est très réducteur de s'en tenir au seul phénomène nationaliste pour dénoncer les dysfonctionnements de l'Etat de droit en Corse. En privé, un ancien ministre du gouvernement Balladur, très au fait des affaires corses, juge urgent de s'attaquer à la corruption dans l'île et précise qu'il ne vise pas au premier chef les nationalistes. Il ajoute qu'à chaque tentative pour s'en prendre aux coupables le pouvoir s'est heurté aux pressions de ses amis politiques dans l'île pour faire cesser les poursuites...

Jean-Louis Andréani

PRÉCISION

MICHEL BARNIER

A la suite de notre article indiquant que Michel Barnier a été chargé, pour la France, du suivi des négociations sur la réforme des institutions européennes (*Le Monde* du 7 février), celui-ci conteste notre affirmation selon laquelle Hervé de Charette « *voit le dossier européen lui échapper largement* ». Il nous précise que, s'il est amené à suivre ces négociations, « *c'est bien entendu comme ministre des affaires européennes, mais aussi en qualité de représentant du ministre des affaires étrangères* ».

SOCIAL Renault et la SNCF doivent ouvrir cette semaine des négociations sur le augmentations salariales 1996 dans un contexte chargé. Les autres entreprises qui ont déjà conclu des accords essaient d'offrir des hausses supérieures à l'inflation prévue cette année, soit 1,8 %. ● MALGRÉ le besoin de relance de la consommation par les salaires, ressenti par les entreprises, celles-ci restent prudentes étant donné le climat économique général. ● NOMBRE DE HAUSSES, sont liées aux résultats d'exploitation attendus et un rajout est possible en cours d'année. ● DANS UNE SITUATION difficile, certaines branches s'arrangent quand même pour augmenter légèrement le pouvoir d'achat des salariés. Dans les assurances, l'UAP va augmenter sa masse salariale de 3,5 %. En revanche, les syndicats s'attendent à de très difficiles négociations au GAN et aux AGF.

Les augmentations de salaires devraient s'étager entre 2 % et 3 % en 1996

Inquiètes du climat social les entreprises accordent des hausses supérieures à l'inflation. Mais les gains semblent insuffisants pour faire sortir nettement la consommation de sa léthargie

RENAULT ET LA SNCF doivent *ouvrir, mardi 13* février, des négociations salariales. Le constructeur automobile pourrait y intégrer des négociations sur la réduction du temps de travail tandis qu'un comité central le 20 février devrait étudier un plan social de 1 750 suppressions d'emplois et de 1 000 reclassements internes... Dans les deux cas, les directions savent combien le contexte est délicat. En 1995, l'échec des négociations chez Renault avait été à l'origine d'un long conflit dont les traces sont encore visibles. A la SNCF, la nouvelle politique salariale de la direction avait constitué une des mèches de l'explosion sociale que l'on sait.

Si des négociations sont encore en cours dans de nombreuses entreprises, un certain nombre ont déjà abouti. Inquiètes de la morosité du climat social et de la léthargie de la demande que le Remboursement de la dette sociale (RDS) ne pourra qu'amplifier, les entreprises ont été tentées d'augmenter légèrement le pouvoir d'achat des salariés. La plupart des hausses de salaires accordées sont, en effet, un peu supérieures à l'inflation prévue (1,8 %). Mais l'importance des primes et des augmentations liées aux résultats montre que, dans nombre d'entreprises, les perspectives restent sombres.

CLAUSE POUR HAUTS SALAIRES

Ainsi chez Ugine (6 500 salariés), la direction a signé avec deux syndicats minoritaires (CFTC et FO) un accord prévoyant 1,75 % d'augmentation générale et, si le résultat courant opérationnel au premier semestre atteint 168 millions de francs, une nouvelle hausse de 0,25 % en septembre. Le cas échéant, *les salariés n'auront droit* qu'à une prime de 400 francs.

Démarche comparable chez Sextant-Avionique où l'accord 1996 signé avec la CFTC et la CFE-CGC prévoit 2,5 % d'augmentations générale et individuelle mais aussi des augmentations à effet à partir du 1er janvier 1997 si le résultat d'exploitation est, cette année, supérieur ou égal à 107 millions de francs.

Reydel, sous-traitant automobile repris en 1995 par Plastic-Omnium, fait partie des entreprises qui ont privilégié les primes. L'accord signé dès octobre 1995 avec la CGT, la CFDT et FO, prévoit 300 francs d'augmentation en 1996, plus une *« prime exceptionnelle de bons résultats »* de 900 francs, ainsi qu'une augmentation des primes d'équipe, de nuit et de panier de 4 %. Autre sous-traitant automobile prévoyant des résultats *« convenables »* en 1995, Leroy-Somer (6 000 salariés) a signé avec FO et la CGC un accord prévoyant 3,03 % d'augmentation en 1996.

Dans la chimie, où les résultats escomptés en 1995 et 1996 sont bons, Total SA a obtenu la signature de quatre syndicats (CFDT, CGC, CFTC et FO), en proposant des augmentations générales de 2 % et une prime de 1 000 F pour tous, sauf les cadres dirigeants.

De leur côté, Rhône-Poulenc Chimie accordera 2,3 % d'augmentation générale cette année et Rhône-Poulenc Agro 3 %. Dans la branche Pétrole, la valeur du point augmentera de 2,2 %. A BP Lavéra, les cinq syndicats ont signé un accord prévoyant 3 % d'augmentation des salaires, toutes origines confondues, ainsi qu'une prime exceptionnelle de 1 500 francs versée au 1er mars.

Dans une situation difficile, certaines branches s'arrangent pour augmenter légèrement le pouvoir d'achat des salariés.

Dans les assurances, l'UAP va augmenter sa masse salariale de 3,5 % (hors mesures liées à l'ancienneté), en accordant des augmentations générales représentant 2 % pour la grande majorité des agents et 1,5 % d'augmentation individuelle. La Coface (1 200 personnes) a obtenu l'accord des quatre syndicats (CFDT, CGT, CFTC et FO) en accordant 2 % dès le 1er janvier plus des augmentations individuelles. La Scor (réassurance) a conclu un accord original à côté des 1,9 %, qui prévoit que pour les catégories concernées par l'individualisation des rémunérations, *« le taux de bénéficiaires se situera aux alentours de 85 à 95 % de la population concernée au lieu de 35 % dans la formule traditionnelle »*.

En revanche, les syndicats s'attendent à de très difficiles négociations au GAN et aux AGF. Soumises à la tutelle de l'Etat, ces entreprises ne pourront pas augmenter leur masse salariale de plus de 3,2 %.

Mais chacun le sait bien : entre le *texte écrit et la réalité, il y a parfois* une marge. Ainsi, chez Schneider Electric, FO a signé avec la direction un accord prévoyant 1,4 % seulement d'augmentation générale et, en moyenne, 1,5 % d'augmentation individuelle. Mais selon la CFDT, non-signataire, cette relative rigueur est illusoire. Oralement, la direction de cette filiale du groupe Schneider se serait engagée à indexer, de fait, les salaires sur... l'inflation.

Frédéric Lemaître

Dumez Rhône-Alpes privilégie l'emploi

Dans un contexte difficile pour le secteur du BTP, la direction de *Dumez Rhône-Alpes (anciennement Maillard et Duclos) a signé* avec la CFDT, syndicat ultra majoritaire, un accord privilégiant l'emploi plutôt que les salaires. En échange d'un gel des salaires en 1996, le temps de travail hebdomadaire passe de 39 heures à 37 heures, payées 38 heures. *« Chacun donne une heure »*, résume un syndicaliste. Par ailleurs, les heures supplémentaires seront réduites de manière importante grâce à une mesure psychologique que les signataires espèrent efficace. Avant d'y recourir, le chef d'équipe ou de chantier devra demander l'accord de la direction de l'entreprise.

Dernier point de l'accord : l'entreprise embauchera des jeunes (10 % de l'effectif ouvrier) en contrat de qualification ou d'adaptation avec une rémunération équivalente au SMIC.

Un diagnostic sur le mouvement social de décembre 1995

L'ASSOCIATION Entreprise et personnel vient de réaliser une étude qui analyse et tente de mesurer les conséquences du conflit social de la fin de l'année 1995. Les auteurs, Jean Dubois et Gérard Donnadieu, insistent sur l'effet de surprise causé par l'ampleur du mouvement, la complexité de ses origines et sur ce qu'ils appellent l'*« énigme centrale »* ou comment un conflit au *départ localisé a trouvé un aussi* large écho.

Ils renvoient dos à dos ceux qui considèrent ces événements comme un simple *« mouvement corporatiste, défensif et conservateur »* et ceux qui ont vu là un nouveau mai 68. Pour eux : *« La vigueur et l'ampleur du mouvement ont révélé que des problèmes avec lesquels nous étions plus ou moins habitués à vivre étaient devenus littéralement insupportables. Qu'il s'agisse de la façon d'entrer dans la mondialisation, de construire l'Europe, de trouver de nouveaux modes de travail, de revitaliser le jeu démocratique... »*

Les auteurs considèrent que sur ces questions le statu quo est désormais impossible. Ils soulignent également la modération politique du mouvement, qui n'a pas connu de dérive ou de récupération politicienne.

FO DÉSTABILISÉE

L'étude souligne deux conséquences du mouvement : sur le positionnement des syndicats et sur le climat social. Le paradoxe du conflit est qu'il a permis aux syndicats de faire un retour en force mais a, dans le même temps, souligné leurs faiblesses. Ils en ont profité mais ont suivi un mouvement qui les a surpris eux aussi.

La CGT est considérée comme *« gagnante à court terme et pôle d'attraction possible pour le syndicalisme traditionnel de luttes »*. La CFDT pourrait être *« gagnante à moyen terme et pôle d'attraction possible pour un syndicalisme d'inspiration "rhénane" »*. Seule FO est jugée déstabilisée et en quête de stratégie.

Pour les auteurs, le mouvement est aujourd'hui *« suspendu plutôt que terminé »*. Ils soulignent que les syndicats sont très vigilants, le contexte économique déprimant, et que le secteur public regorge de *« bombes à retardement »*.

Le prix de la pâte à papier a baissé de près d'un tiers en quatre mois

***LE GROUPE AMÉRICAIN** Weyerhauser*, numéro un mondial, aura tenté à nouveau de résister, mais il a dû se soumettre aux forces du marché et s'aligner sur ses concurrents : le 8 février, il informait ses clients qu'il réduisait ses prix de 150 dollars pour les porter à 725 dollars (3 625 francs) la tonne pour la pâte à papier de référence (NBSK). Il y a un mois à peine, Weyerhauser, comme tous les autres producteurs, avait déjà annoncé une diminution de 100 dollars. *« Je n'ai jamais vu une baisse aussi brutale des prix de la pâte à papier. En quatre mois, il a perdu plus de 27 % »*, reconnaît un courtier.

Ce décrochage est, en partie, la correction de la spéculation qui s'est emparée du monde papetier au cours de 1995. En quelques mois, les producteurs avaient augmenté leurs prix de plus de 40 %, créant une véritable panique chez leurs clients. Par peur de manquer de papier et de devoir payer toujours plus cher leurs livraisons, ceux-ci ont constitué des stocks impressionnants. Mais, lorsque la pâte à papier a franchi en octobre le seuil psychologique de 1 000 dollars par tonne, les acheteurs ont décidé de ne plus suivre cette course effrénée. Ils ont arrêté net leurs achats et ont puisé sur leurs réserves.

Depuis, les producteurs sont déboussolés. Certains ont essayé de réduire leurs capacités pour tenter de tenir les prix. Mais, dans le même *temps, d'autres groupes, ne trouvant plus de* débouchés pour leur production de pâte normalement utilisée dans leurs usines pour des produits finis, ont déversé leurs surplus sur le marché. Partout, l'offre est excédentaire. Fin décembre, les stocks de pâte atteignaient plus de 3 millions de tonnes, soit 8 % environ de la production mondiale. *« Ils devraient être encore plus élevés en février »*, pronostique un observateur.

TOUT EST POSSIBLE

Oublieux des leçons du passé, les producteurs de pâte ont vite retrouvé leurs vieilles habitudes : la guerre des prix. C'est Georgia-Pacific, numéro deux sur le marché américain, qui le premier a déclenché les hostilités. Le groupe, qui a profité de l'embellie de l'an passé pour reconstituer ses finances, a décidé en décembre de casser ses tarifs pour conserver ses parts de marché en Asie face à la concurrence indonésienne. Les autres ont suivi. Sur le marché spot, la lutte est encore plus âpre. Les fabricants russes et asiatiques sont prêts à vendre 100 à 150 dollars au-dessous des prix de référence pour écouler leurs productions. *« Tout est possible désormais. Les prix de la pâte pourraient facilement tomber autour de 550 à 600 dollars la tonne, ce qui correspond au point mort des producteurs occidentaux »*, dit un intervenant sur le marché.

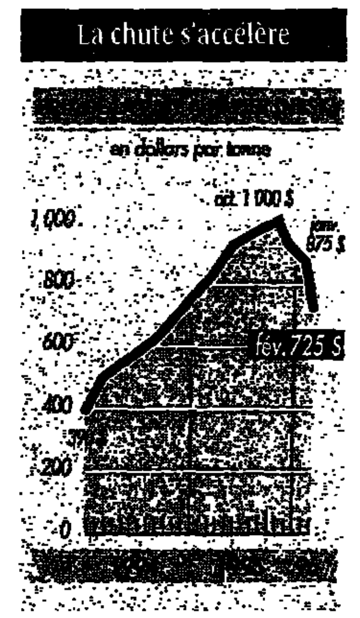
La baisse est dorénavant dans tous les esprits. Alors que le début de l'année est traditionnellemment une période très active dans le monde papetier, cette année, les clients passent le minimum de commandes. Pour ne pas trop s'engager à un moment où les perspectives d'activité sont floues mais aussi pour profiter des réductions à venir. *« La baisse des prix est inévitable pour relancer la demande »*, note un spécialiste.

Pour l'instant, les groupes papetiers (qui transforment la pâte en produits finis) font la sourde oreille. Bien décidés à reconstituer des marges mises à mal l'an dernier par les hausses brutales de leur matière première, ils n'entendent pas aujourd'hui répercuter la diminution de la pâte dans les prix de leurs produits.

Cette position est risquée. Les papetiers pensent pouvoir la tenir jusqu'au printemps. A cette date, les producteurs de pâte ont prévu de fermer de nombreux sites de production, ce qu'ils ne peuvent faire en ce moment en raison de l'hiver, sous peine de détériorer leurs équipements. Le marché, selon eux, retrouverait alors un équilibre. Cette analyse pourrait se trouver contrarier par l'attitude des clients. Ceux-ci sont désormais dans une logique baissière. Et ils ont encore des stocks disponibles pour tenir face à des producteurs récalcitrants.

Martine Orange

La chute s'accélère



En quatre mois, le prix de la pâte à papier a reculé de 27,5 %.

Comment General Motors et Ford accroissent leurs ventes dans un marché plat

Plutôt que de casser les prix, les constructeurs automobiles changent leur gamme

L'AUTOMOBILE, sous certains angles, a son avenir derrière elle. Pollution, embouteillages, prix d'achat croissant tandis que le revenu des ménages stagne... autant de facteurs contraires. Le marché américain de la voiture a enregistré en 1995 une baisse de 4 % à 8,6 millions d'unités. En Europe, les ventes ont plafonné. Au mieux, le marché est qualifié de « renouvellement ». *Pourtant, les grands constructeurs* américains, General Motors et plus encore Ford, parviennent à vendre *plus de voitures et à se sortir de ce* contexte déprimé : + 12 % pour GM entre 1991 et 1995, + 25 % pour Ford sur la même période.

Après quelques années pendant lesquelles les constructeurs américains, désemparés, se sont fait une terrible guerre des prix, épuisant leurs marges et plongeant dans le rouge, au grand profit des Japonais, ils ont décidé de modifier leur stratégie en rénovant du tout au tout leur gamme. GM, Ford et Chrysler ont (re)découvert les *light trucks* – les monospaces, 4 × 4 et autres pick-up –, dont les ventes représentent désormais 42 % des nouvelles immatriculations aux Etats-Unis, contre moins de 25 % en 1980.

Ce changement est payant face aux Japonais, qui, n'ayant pas l'utilité de ce type de voiture sur leur marché intérieur, ont raté le virage. Leur part du marché américain plafonne à 23 %. Entre les Américains aussi les cartes se sont redistribuées. A la suite de Chrysler, premier parti, Ford a pris le tournant plus vite que son éternel concurrent, GM : l'an dernier, les ventes de *light trucks* Ford ont dépassé celles de General Motors, ce qui n'était pas arrivé depuis 1970. Pour la première fois de son histoire, le numéro deux américain a vendu plus de *light trucks* (52,8 % de ses ventes) que de voitures, ce qui lui a permis de stabiliser ses résultats commerciaux et de gagner des parts de marché. Chez GM, près de deux véhicules sur trois demeurent des voitures particulières.

IDENTITÉ DES MARQUES

Les light trucks permettent à Ford de poursuivre son rattrapage de GM, entamé voici dix ans. Entre 1985 et 1995, la part de marché du numéro deux est passée de 21,3 % à 26 %, celle du numéro un a été réduite de 40,3 % à 32 %. *« Nous avons les capacités industrielles d'élever notre part du marché américain à 30 % »*, selon Alex Trotman, président de Ford.

Le virage marketing est réussi au-delà des espérances. Ford comme General Motors ont du mal à répondre à l'engouement des Américains pour ce nouveau type de véhicules moins conventionnel. *« Notre usine au Texas vient d'être convertie pour produire des* light trucks *à la place de voitures »*, explique John F. Smith, PDG de GM. Ford a rajouté des chaînes de montage dans les usines existantes. Les nouveaux produits fleurissent en permanence.

Pour les berlines, Ford comme General Motors ont adopté des stratégies défensives. Comme le phénomène des *lights trucks* démontre que les automobilistes rejettent maintenant les voitures trop banales, la réponse passe par une meilleure identité des marques. *« Ford reste l'adepte des formes biorondes, ce qui le rend clairement identifiable »*, commente un expert en matière de design. General Motors doit d'abord simplifier son portefeuille de sept marques aux Etats-Unis : Pontiac, Oldsmobile, Chevrolet, Cadillac, Buick, GO et Saturn. Sans parler des filiales Isuzu et Saab. Si certaines s'adressent à une clientèle très ciblée – Chevrolet est traditionnellement la marque populaire de General Motors –, d'autres, comme Buick et Oldsmobile, se différencient beaucoup moins bien et entrent en concurrence directe. Ron Zarella, arrivé en 1994 chez General Motors pour prendre en charge les ventes et le marketing aux Etats-Unis, a été débauché à grand prix de chez Bausch & Lomb, où il était PDG, pour supprimer ces doublons en définissant pour chaque marque un positionnement propre.

Deuxième axe de résistance : la révision de la distribution. *« Aujourd'hui, on compte 80 types de concessions General Motors, vendant l'une, l'autre ou plusieurs de nos marques. Aucune logique ne règle ces regroupements, qui sont parfois antiéconomiques »*, développe Jacques Pasquier, directeur du développement et de la formation en Amérique du Nord chez GM. Le groupe de John F. Smith va rationaliser son réseau en séparant Isuzu et Saab du reste et en limitant les combinaisons possibles : Pontiac, Buick et GMC Trucks d'une part, Chevrolet et Oldsmobile d'autre part, Cadillac et Oldsmobile par ailleurs, et enfin, dans les villes de 15 000 à 50 000 habitants seulement, Chevrolet, Oldsmobile et Cadillac. *Chacun de ces regroupements* offre une gamme complète, de plus ou moins haut de gamme. Le nombre de concessionnaires aux Etats-Unis de General Motors devrait ainsi baisser de 8 500 actuellement à 7 000 en 1998.

LES MARCHÉS ÉMERGENTS

Reste, au-delà du renouveau de l'offre, que l'avenir le plus prometteur pour General Motors comme pour Ford repose sur les marchés émergents. Alex Trotman comme John F. Smith y multiplient les projets. *« La région asiatique devrait représenter plus de 30 % du marché mondial en 2005, soit 20 millions de véhicules, plus que le marché européen ou américain »*, estime John F. Smith. Au Brésil, les ventes d'automobiles l'an dernier se sont élevées à 1,437 million de véhicules, soit 6,5 % de plus qu'en 1994. *« Dans les cinq dernières années, General Motors s'est implanté industriellement dans douze pays »*, résume John F. Smith.

A ce sujet, les deux groupes n'ont pas opté pour le même type de développement. Ford croit à la voiture mondiale, dont la première concrétisation est la Mondeo. Le projet Ford 2000 doit lui permettre au tournant du siècle d'acquérir une organisation mondiale et d'économiser ainsi 2 à 3 milliards de dollars par an. General Motors souhaite *également centraliser le plus grand* nombre de fonctions, comme les achats par exemple, mais ne croit pas à la voiture mondiale. Le numéro un américain a pour credo de développer le maximum de produits sur une base commune : le design doit répondre aux spécificités de chaque pays. La politique de GM semble aujourd'hui avoir fait plus d'adeptes que celle de Ford, fréquemment critiquée pour ses résultats lents à venir.

Virginie Malingre

Le financement des écoles des télécommunications n'est toujours pas assuré par l'Etat

LES ARBITRAGES interministériels sur le projet de loi définissant le cadre réglementaire qui s'appliquera en France à compter de 1998 dans les télécommunications sont en cours. Parmi les points à trancher figurent le statut et le degré d'indépendance de l'autorité de réglementation. Un autre sujet suscite aussi des discussions serrées : le financement des écoles d'ingénieurs en télécommunications. *« Sur ce dossier, nous sommes depuis début 1994 dans l'illégalité »*, relève-t-on chez France Télécom, l'exploitant public à qui incombe l'essentiel de la charge de ces écoles.

La réforme de 1990, qui a transformé l'opérateur en établissement public autonome, prévoyait que le financement de l'enseignement public dans les télécommunications serait repris par l'Etat au 1er janvier 1992. *« Le ministère des finances s'y est refusé, et la période transitoire accordée jusqu'à début 1994 dure toujours »*, explique la direction de France Télécom. Au ministère de la poste, des télécommunications et de l'espace, on explique ce « retard » par des *« raisons budgétaires »*.

France Télécom coiffe les Ecoles nationales supérieures de télécommunications (ENST) de Paris, Brest et Evry, ainsi que trois groupements d'intérêt économique : l'Ecole nationale d'ingénieurs en communication (ENIC) à Lille, Eurecom et Theseus à Sophia Antipolis. *« Des trois ENST sortent 750 diplômés par an. Nous en recrutons 15 % »*, note-t-on chez France Télécom, où l'on chiffre à 410 millions de francs par an la subvention versée aux trois ENST, à l'ENIC et Eurecom au titre de la mission de service public, le budget total de ces écoles étant de 580 millions de francs.

« Nous avons défini avec le ministère des P & T un cadre pour ramener la subvention à 450 millions, mais pas avant trois à quatre ans », indique-t-on chez l'opérateur. Le projet de loi traçant les contours de la future réglementation devra stipuler que ces écoles *« relèvent de l'enseignement public »*, affirme-t-on au ministère des P & T, le financement devant être partagé avec les différents acteurs du secteur. Sous forme de taxes d'apprentissage spécialisées, par exemple, notifiées dans les licences d'exploitation.

Déjà, SFR et Bouygues dans le radiotéléphone sont tenus de verser 7 % des montants hors taxes de leurs investissements en infrastructures et logiciels à l'enseignement, la recherche et la normalisation, les sommes ne pouvant être inférieures à 25 millions de francs pour la SFR et 42 millions pour Bouygues. *« Les contributions de France Télécom et des autres nouveaux acteurs n'iront probablement pas au-delà de 150 millions*, prévient-on chez l'opérateur, *et l'Etat devra consacrer au moins 200 millions à ce poste. »*

Philippe Le Cœur

Après l'accident de Saint-Domingue, Bonn réclame l'établissement d'une « liste noire » des transporteurs dangereux

Les règles de sécurité aérienne sont devenues insuffisantes face aux sous-traitances en chaîne des compagnies et des voyagistes

Le nombre d'accidents a tendance à augmenter depuis quelques années. Selon les statistiques de Boeing, 414 accidents fatals ont eu lieu entre 1959 et 1994, dont 132 entre 1985 et 1994. La moyenne annuelle atteint ainsi 13,2 accidents ces dix dernières années contre 10,8 auparavant. Si la principale cause demeure la faute de pilotage, un certain nombre d'entre eux auraient pu être évités si le contrôle des avions et des équipages avait été plus strict. Il y a 2,5 fois plus d'accidents sur les lignes non régulières que sur les vols réguliers.

AUCUN SURVIVANT, 189 morts, dont 172 touristes allemands. Le bilan de l'accident d'avion survenu dans la nuit du 6 au 7 février au large de la République dominicaine illustre dramatiquement l'imbroglio des compagnies et des responsabilités dans le transport aérien déréglementé. Le voyagiste de Hambourg Oeger Tours faisait voyager ses clients dans un Boeing 757 qui appartenait à la compagnie turque Birgen Air et était affrété par la compagnie de charters dominicaine Alas Nacionales (ALAS) depuis la mi-décembre 1995...

Or *« ALAS est interdite de survol aux Etats-Unis »*, selon François Grangier, expert technique du Syndicat national français des pilotes de ligne. Aucune demande d'autorisation de vol en Allemagne n'avait, en outre, été faite avant le décollage de l'avion accidenté, qui devait joindre Berlin puis Francfort au départ de Puerto Plata. Enfin, Birgen Air avait déjà frôlé la catastrophe en mai 1994 avec un DC-8 : selon le quotidien allemand *Der Spiegel* paru lundi 12 février, un morceau de fuselage s'était détaché du DC-8 en question alors qu'il volait entre Vienne et Paris, provoquant une brutale dépressurisation de l'appareil. La catastrophe avait été évitée.

Si les raisons de l'accident ne sont pas encore identifiées, il souligne combien sont devenues insuffisantes les règles européennes en matière de sécurité aérienne. Surtout lorsqu'elles sont confrontées au type d'organisation – un voyagiste et deux sous-traitants – choisi par Oeger Tours.

Le drame de Saint-Domingue n'est, hélas, pas le premier. En février 1992, l'accident qui avait fait 30 morts au Sénégal présentait de nombreuses similitudes : le Club Méditerranée avait confié à Air Sénégal le soin de transporter ses « gentils membres » de Paris à Cap Skirring, en Casamance. La compagnie sénégalaise avait affrété un transporteur gambien, GamCrest, pour effectuer le tronçon Dakar-Cap Skirring. L'appareil affrété par GamCrest s'est avéré être obsolète, son pilote, selon *l'Express* du 9 février, être myope, sourd et âgé de soixante-sept ans...

VÉRIFICATIONS SUR PIÈCES

Toute compagnie originaire de l'Union européenne doit posséder une licence européenne de transporteur aérien, qui garantit à son utilisateur le respect de critères de navigabilité et de solidité financière. Durant sa vie, l'avion et son équipage se voient régulièrement contrôlés. *« En France, le GIE constitué par la DGAC* (direction générale de l'aviation civile) *et le bureau Veritas vérifie que les règles d'entretien technique des avions sont bien respectées, que les mécaniciens sont bien certifiés... L'Office de contrôle des vols (OCV) s'assure, pour sa part, que l'équipage en vol est bien en règle »*, rappelle t-on à la DGAC. Chaque autorité nationale est compétente pour les avions immatriculés sur son sol, mais les règles qu'elle doit appliquer pour exercer ses fonctions sont les mêmes pour les quinze pays européens. Dans ces conditions, un transporteur (ou un voyagiste) européen peut affréter n'importe quelle compagnie européenne sans faire de démarche particulière.

Certains considèrent cependant que les règles européennes sont moins bien respectées dans certains pays, comme la Grèce, que dans d'autres. Quoi qu'il en soit, limité à l'Europe, le système choisi par les Etats membres a fait ses preuves. Certaines compagnies ont été contraintes d'arrêter toute exploitation dès lors qu'elles ne présentaient plus les garanties suffisantes. C'est le cas du Point Mulhouse, qui a fermé ses portes en 1988 sur ordre de la DGAC, laissant des milliers de clients sans retour mais en vie.

C'est pour les compagnies extracommunautaires, qui ont un droit de trafic en France en vertu d'accords bilatéraux ou qui sont affrétées par des compagnies ou des voyagistes hexagonaux, que le bât blesse. *« Nous vérifions que les procédures de garantie de la sécurité du pays d'immatriculation de l'avion sont respectées : révisions à intervalles réguliers, pilotes en règle... Nous ne travaillons pas directement sur la sécurité »*, développe-t-on à la DGAC, qui ne peut opérer des vérifications sur pièces que si l'avion est en France.

En clair, cela signifie que la DGAC fait confiance à son homologue extracommunautaire pour établir et respecter des règles strictes et efficaces. Le coût n'est pas mince. Pour l'Etat comme pour les compagnies. La DGAC emploie 7 000 personnes à plein temps à la sécurité-sûreté pour un budget annuel de 600 millions de francs. Air France consacre 800 millions de francs par an à la formation de son personnel navigant technique.

Tous les pays n'ont pas de tels moyens. *« Un récent rapport de l'OACI* (Organisation de l'aviation civile internationale) *a montré que les conditions d'exploitation des avions en ex-URSS étaient catastrophiques »*, raconte François Grangier. Mais tant que la compagnie russe respecte la loi de son pays...

Avec la levée du monopole d'Etat du transport aérien dans le monde, y compris dans des pays comme ceux d'Europe de l'Est ou la Turquie, une multitude de petites compagnies se sont créées. Birgen Air, née de la libéralisation en 1988, illustre cette nouvelle génération. Or il y a deux fois plus d'accidents sur des lignes non régulières que sur des lignes régulières. Les statistiques publiées par Boeing montrent que le taux d'accidents sur les charters remonte depuis 1993.

Le ministre allemand des transports, Mathias Wissmann, a déclaré, samedi 10 février au *Bild*, souhaiter que l'Europe établisse une *« liste noire »* du transport aérien. Les Etats-Unis publient une liste de toutes les compagnies qui doivent payer des amendes pour non-respect des règles en vigueur, ceci quel que soit la faute. Le consommateur peut ainsi choisir en conséquence.

Mais l'essentiel de la sécurité repose sur la vigilance des compagnies et des voyagistes lorqu'ils affrètent à l'étranger. Dans les vingt prochaines années, le trafic aérien mondial devrait doubler.

V. Ma.

BIBLIOGRAPHIE

Tous patrons ?

RAYMOND BARRE avait choqué jadis en suggérant aux chômeurs de créer leur propre entreprise. Que dira-t-on de William Bridges, consultant américain, dont le livre vient d'être traduit en français ? Sa recette pour éradiquer le chômage ? Supprimer le salariat... William Bridges a poussé son raisonnement, sinon jusqu'à l'absurde, du moins jusqu'à l'« économie-fiction » parce que c'était tentant du fait des impasses qui nous sont proposées aujourd'hui.


BIBLIOGRAPHIE

Son point de départ se situe sur un terrain ferme : il constate qu'il existe moins d'emplois aujourd'hui et que les travaux à réaliser, eux, qui ne manquent absolument pas, ne coïncident plus avec les descriptions traditionnelles de postes. L'effet d'éboulement technologique est amplifié par les stratégies qu'adoptent les entreprises pour y faire face : réduction du nombre des décideurs, tendance à sous-traiter, délocalisations, reconfiguration du travail avec émergence d'équipes polyvalentes et autogérées qui se disloquent une fois le projet réalisé, recours plus fréquent à l'intérim, etc.

Du fait de cette turbulence, l'emploi de type classique devient un grand inhibiteur du changement. Le salariat a été le fruit d'un long accouchement historique, il en faudra un autre pour le remplacer. Par quoi ? William Bridges rêve d'un monde où le travailleur deviendrait un prestataire de services, qu'il soit dans une entreprise ou à l'extérieur. Il doit acquérir son indépendance, en élaborant un plan de développement pour toute sa carrière et en prenant en charge l'essentiel de sa couverture sociale.

Notre auteur n'est pas naïf au point de croire que cette transformation se fera sans mal. Aussi, l'essentiel de son propos portera sur la manière dont on pourrait faciliter la période de transition. Tout l'art est de gérer la dialectique ordre-changement. Dans un monde en pleine mutation, la seule façon de tenir le coup est de *« développer sa solidité personnelle »*. William Bridges s'appuie sur quatre mots : désir, aptitudes, tempérament, atouts, c'est-à-dire les DATA (seules qualifications qui comptent). Il faut aussi préserver des îlots d'ordre : la famille, un hobby, etc.

LIBÉRALISME À TOUT CRIN

Les institutions sociales et politiques ne devront pas être en reste pour faciliter cette transformation. Ne cherchons pas à récupérer les emplois perdus, à réduire le temps de travail. La meilleure solution est de créer des entreprises, et l'ancien salarié peut fort bien s'imaginer comme une entreprise individuelle qui veut se placer sur un marché où les besoins de la clientèle ne cessent d'évoluer. Les compétences demandées ne sont pas plus pointues que celles d'un épicier de quartier, de l'organisateur d'une garderie d'enfants, du fondateur d'une association ou d'un... petit revendeur de stupéfiants.

L'Etat se doit aussi de revoir la législation fiscale pour permettre d'exploiter pleinement le potentiel de... « Moi S. A. » et de remplacer le filet de sécurité usé en prévoyant notamment un *« revenu complémentaire conçu pour pallier momentanément les fluctuations de recettes que subissent tant de travailleurs indépendants »*.

Quant aux syndicats, ils n'agiront plus que comme des groupes de pression, à la manière de ceux des médecins, des avocats, etc.

Certes, on ne s'ennuie jamais à suivre la description d'un autre monde que celui dans lequel on vit. Mais lorsqu'on bâtit une utopie, il faut savoir aussi prendre du recul. Ce n'est pas le cas de notre auteur. Pourquoi ne serait-ce pas le libéralisme à tout crin dans lequel se meut très à l'aise William Bridges qui pourrait s'effondrer et non le salariat ? Supportera-t-on longtemps que les sociétés dites développées sécrètent à la fois de plus en plus de richesses et de plus en plus de pauvres ?

Pierre Drouin

★ *La Conquête du travail*, de William Bridges, Ed. Village mondial, 296 p., 138 francs.

OPA amicale sur le premier gisement mondial de nickel

LE GISEMENT DE VOISEY BAY dans le Labrador (nord-est du Canada) découvert il y a à peine un an et recélant les plus grandes réserves mondiales de nickel, suscite les convoitises. La compagnie minière canadienne Falconbridge, numéro deux mondial du nickel, a lancé vendredi 9 février une offre amicale d'achat de 4 milliards de dollars canadiens (14,8 milliards de francs) sur son compatriote Diamond Fields Ressources, exploitant de Voisey Bay. Ce dernier a donné son accord à la proposition de fusion. Mais une contre-offensive boursière est possible. Le canadien Inco, premier producteur mondial de nickel, a des vues aussi sur Voisey Bay. Il détient 7 % de Diamond Fields Ressources et 25 % du gisement. Il s'est réservé le droit de faire une contre-proposition d'ici à jeudi.

DÉPÊCHES

■ **ÉNERGIE : Le ministre de l'industrie, Franck Borotra,** a annoncé vendredi 9 février trois mesures qui seront mises en œuvre cette année afin de développer les sources d'électricité peu polluantes : lever les obstacles réglementaires à la cogénération (production simultanée d'électricité et de chaleur) ; doubler la puissance éolienne installée en dix ans pour la porter à 500 mégawatts ; encourager le développement des énergies renouvelables et de la cogénération en Corse et dans les départements d'outre-mer (DOM), régions où les coûts de production d'EDF sont les plus élevés.

■ **EUROTUNNEL :** l'Association de défense des actionnaires d'Eurotunnel (ADACTE) a demandé *« au président de la République la nomination d'un arbitre chargé de déterminer les responsabilités des différents acteurs du scandale financier »*. Dans un communiqué publié dimanche 11 février à l'issue de la réunion de son bureau, l'ADACTE refuse que les petits actionnaires soient les *« victimes d'un accord de complaisance entre Eurotunnel et ses banques »*. L'association s'oppose à toute conversion de la dette en actions sans un abandon de créances de la part des banques équivalent à la perte des petits porteurs, soit 75 %.

■ **BOEING : le premier avionneur mondial devrait embaucher au moins 7 000 ouvriers** de production supplémentaires d'ici au début de 1997 pour répondre aux nombreuses commandes enregistrées en 1995, rapporte le *Wall Street Journal* daté du vendredi 9 février. De plus, les départs à la retraite devraient laisser vacants 3 000 emplois de plus pendant la même période, portant le nombre des embauches à 10 000, ce qui représente une hausse de 15 % des effectifs de ses unités d'assemblage d'avions commerciaux qui totalisent actuellement quelque 71 000 personnes.

■ **PRATT & WHITNEY : le motoriste américain a annoncé lundi 12 février la création d'une joint-venture en Chine** d'un montant de 22 millions de dollars (110 millions de francs). Formée avec la Chengdu Engine Company, filiale du groupe Aviations Industries of China (AVIC), cette société, qui fabriquera des pièces de moteur d'avions de ligne, est la première joint-venture en Chine dans le domaine de la production aéronautique.

■ **FRANCE TÉLÉCOM : l'exploitant téléphonique français** a annoncé, vendredi 9 février, la création de France Télécom Interactive, filiale de France Télécom Multimédia, qui commercialisera, à partir du printemps 1996, une offre d'accès aux services en ligne, y compris au réseau Internet. Les abonnés accéderont à la plate-forme de France Télécom Interactive par le réseau téléphonique au tarif d'une communication locale.

■ **TELEFONICA : l'exploitant téléphonique espagnol** a indiqué vendredi 9 février, qu'il pense supprimer 7 000 postes, soit 10 % environ de ses effectifs, d'ici à 1999-2000. *« Cela se fera en ramenant l'âge de la retraite à 57 ans et en mettant en place un programme de départs volontaires »*, a indiqué un porte-parole.

■ **ESSILOR : la filiale américaine du groupe français d'optique,** a conclu lundi 12 février un accord en vue de racheter Benson Eyecare Corp. Cette société est spécialisée dans l'optique et notamment dans les lunettes vendues sans ordonnance. – *(Reuter)*

■ **L'ORÉAL : le groupe français** détient 98 % de Maybelline, selon un communiqué du lundi 12 février. L'Oréal avait lancé sur la société américaine de cosmétiques une offre publique d'achat amicale, qui s'est achevée vendredi 9 février.

■ **PORTUGAL TELECOM : le gouvernement portugais** a indiqué vendredi 9 février avoir l'intention de ramener la part de l'Etat dans le capital de l'exploitant téléphonique de 73 % à 51 % cette année.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 12 FÉVRIER

Liquidation : 22 février
Taux de report : 4,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS

+0,24 %

CAC 40 : 1965,30

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
EDF-GDF 3%	7650	7650	—	+ 0,92
B.N.P. (T.P)	949	949	—	+ 1,17
Cr.Lyonnais(T.P.)	851,30	847	− 0,50	+ 2,66
Renault (T.P.)	1917	1912	− 0,26	+ 0,85
Rhone Poulenc(T.P)	2055	2045	− 0,48	+ 0,98
Saint Gobain(T.P.)	1201	1224	+ 1,91	+ 7,84
Thomson S.A (T.P)	1065	1065	—	+ 1,38
Accor	669	668	− 0,14	+ 5,36
Air Liquide	915	905	− 1,09	+ 11,58
Alcatel Alsthom	450,40	444,30	− 1,35	+ 5,23
Alcatel Cable	368,90	365,10	− 1,03	+ 3,13
Alspi	364	365	+ 0,27	+ 10,94
AGF-Ass.Gen.France	148	149,80	+ 1,21	− 8,65
Axa	314,10	317	+ 0,92	+ 0,96
Axime	465,50	460	− 1,18	+ 22,01
Bail Investis	850	850	—	+ 2,16
Bancaire (Cie)	490	491	+ 0,20	+ 10,48
Bazar Hot. Ville	425	425	—	+ 13,94
Bertrand Faure	152	153	+ 0,65	+ 22,40
BIC	571	574	+ 0,52	+ 15,26
BIS	481	488	+ 1,45	+ 34,65
B.N.P.	191,90	194,20	+ 1,19	− 12,08
Bollore Techno.	504	500	− 0,79	+ 17,97
Bongrain	2930	2875	− 1,87	+ 4,16
Bouygues	518	520	+ 0,38	+ 5,41
Canal +	918	940	+ 2,39	+ 2,39
Cap Gemini Sogeti	140,50	142	+ 1,06	+ 2,89
Carnaudmetalbox	223,80	218,50	− 2,36	− 2,45
Carrefour	3155	3185	+ 0,95	+ 2,20
Casino Guichard	170,50	169,50	− 0,58	+ 18,78
Casino Guich.ADP	127,40	127,50	+ 0,07	+ 14,36
Castorama Dl (Li)	875	876	+ 0,11	+ 9,22
C.C.F.	238,90	240	+ 0,46	− 3,96
CCMX(ex.CCMC) Ly	61	61	—	+ 52,60
Cegid (Ly)	418	418	—	+ 12,97
CEP Communication	453	453	—	+ 11,57
Cerus Europ.Reun	77,60	77,80	+ 0,25	+ 28,59
Cetelem	967	965	− 0,20	+ 5
CGIP	1099	1094	− 0,45	+ 13,81
Chargeurs	1116	1112	− 0,35	+ 13,23
Christian Dior	568	570	+ 0,35	+ 7,95
Ciments Fr.Priv.B	210	215	+ 2,38	+ 18,25
Clarins	543	540	− 0,55	+ 15,82
Club Mediterranee	449	446	− 0,66	+ 14,06
Coflexip	185	183	− 1,08	+ 0,27
Colas	890	897	+ 0,78	+ 9,38
Comptoir Entrep.1	13,65	13,60	− 0,36	+ 9,67
Comptoir Moder.	1749	1732	− 0,97	+ 8,93
CPR	410,70	412	+ 0,31	+ 3,03
Cred.Fon.France	70,95	74	+ 4,29	+ 4,51
Credit Local Fce	412,80	413,50	+ 0,16	+ 5,46
Credit Lyonnais CI	215	217	+ 0,93	− 7,65
Credit National	348	360,50	+ 3,59	+ 8,13
CS Signaux(CSEE)	234	233	− 0,42	+ 16,50
Damart	3930	3901	− 0,73	+ 9,17
Danone	791	793	+ 0,25	− 1,85
Dassault-Aviation	433	430	− 0,69	+ 34,79
Dassault Electro	250	257,90	+ 3,16	+ 38,29
De Dietrich	274,90	273,90	− 0,36	+ 27,39
Degremont	464	462	− 0,43	+ 9,86
Dev.R.N-P.Cal #Li	52	53	+ 1,92	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	221	221,20	+ 0,09	+ 10,65
Docks France	850	860	+ 1,17	+ 15,90
Dynaction	96	99	+ 3,12	+ 8,74
Eaux (Gle des)	527	527	—	+ 2,78
Ecco	937	937	—	+ 26,45
Eiffage	760	766	+ 0,78	+ 4,98
Elf Aquitaine	364,30	366,70	+ 0,65	+ 1,63
Eramet	357	358,50	+ 0,42	+ 12,85
Eridania Beghin	877	875	− 0,22	+ 8,18
Essilor Intl	1085	1105	+ 1,84	+ 18,03
Essilor Intl ADP	727	738	+ 1,51	+ 7,88
Esso	608	601	− 1,15	+ 22,59
Eurafrance	1838	1840	+ 0,10	+ 17,88
Euro Disney	13,10	13,20	+ 0,76	+ 18,98
Euro RSCG W.W.	465	461	− 0,86	+ 15,25
Europe 1	1148	1140	− 0,69	+ 15,17
Eurotunnel	6,50	6,40	− 1,53	− 3,75
Filipacchi Medias	889	883	− 0,67	+ 12,62
Finextel	79	78,50	− 0,63	+ 18,40
Fives-Lille	450	459	+ 2	+ 24,22
Fromageries Bel	4880	4958	+ 1,61	[illegible]
Galeries Lafayette	1280	1300	+ 1,56	+ 8,37
GAN	147,50	148	+ 0,33	− 17,98
Gascogne (B)	495	494,80	− 0,04	+ 19,80
Gaz et Eaux	1940	1960	+ 1,03	+ 15,29
Geophysique	229	231,90	+ 1,26	+ 44,88
G.F.C	396	399,50	+ 0,88	[illegible]
Groupe Andre S.A. ■	430,90	430	− 0,20	+ 21,29
Groupe De La Cite	607	630	+ 3,78	+ 37,97
Gr.Zannier #(Ly)	65,70	64	− 2,58	+ 8,47
GTM-Entrepose	337	337	—	+ 1,89
Guilbert	643	646	+ 0,46	+ 12,34
Guyenne Gascogne	1530	1559	+ 1,89	+ 15,77
Havas	379,70	378,80	− 0,23	− 2,48
I.D.I.A	205	204	− 0,48	+ 2,10
Imetal	706	703	− 0,42	+ 20,17
Immeubl.France	336	349	+ 3,86	+ 19,52
Ingenico	37,50	37	− 1,33	[illegible]
Interbail	280	283	+ 1,07	+ 2,19
Intertechnique 1	540	537	− 0,55	+ 23,46
Jean Lefebvre	320	320	—	+ 19,87
Klepierre	610	614	+ 0,65	+ 8,78
Labinal	610	612	+ 0,32	+ 32,78
Lafarge	324,50	327	+ 0,77	+ 3,64
Lagardere (MMB)	128	124,20	− 2,96	[illegible]
Lapeyre	286	289,10	+ 1,08	+ 18,48
Lebon	210	211	+ 0,47	+ 13,44
Legrand	892	896	+ 0,44	+ 38,51
Legrand ADP	576	580	+ 0,69	[illegible]
Legris indust.	186,10	189	+ 1,55	+ 18,56
Locindus	835	838	+ 0,35	+ 0,96
L'Oreal	1394	1408	+ 1	+ 7,39
LVMH Moet Vuitton	1115	1118	+ 0,26	[illegible]
Lyonnaise Eaux	454,50	455	+ 0,11	[illegible]
Marine Wendel	391,90	385,50	− 1,63	[illegible]
Matra-Hachette	126,70	123,30	− 2,68	[illegible]
Metaleurop	53	52,10	− 1,69	[illegible]
Metrologie Inter.	19,10	19,10	—	[illegible]
Michelin	218	219	+ 0,45	[illegible]
Moulinex	90	88,20	− 2	[illegible]
Navigation Mixte	725	717	− 1,10	[illegible]
Nord-Est	130,50	131,10	+ 0,45	[illegible]
Nordon (Ny)	447	431,20	− 3,53	[illegible]
NRJ #	490	492	+ 0,40	[illegible]
OLIPAR	145	143	− 1,37	[illegible]
Paribas	255,60	255,50	− 0,03	[illegible]
Pechiney	194,40	195	+ 0,30	[illegible]
Pechiney CIP	220,10	220	− 0,04	[illegible]
Pechiney Intl	94,75	95	+ 0,26	[illegible]
Pernod-Ricard	309	308,90	− 0,03	[illegible]
Peugeot	719	717	− 0,27	[illegible]
Pinault-Prin.Red.	1166	1159	− 0,60	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	440	435	− 1,13	[illegible]
Poliet	463,70	461,60	− 0,45	[illegible]
Primagaz	463,90	468	+ 0,88	[illegible]
Promodes	1410	1389	− 1,48	[illegible]
Publicis	364	364	—	[illegible]
Radiotechnique	490	490	—	[illegible]
Remy Cointreau	148	148	—	[illegible]
Renault	145,70	141,60	− 2,81	[illegible]
Rexel	1008	1002	− 0,59	[illegible]
Rhone Poulenc A	125,70	125,30	− 0,31	[illegible]
Rochette (La)	35,60	36	+ 1,12	[illegible]
Roussel Uclaf	923	924	+ 0,10	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	3889	3840	− 1,25	[illegible]
Sade (Ny)	182	183	+ 0,54	[illegible]
Sagem SA	3040	3040	—	[illegible]
Saint-Gobain	626	632	+ 0,95	[illegible]
Saint-Louis	1424	1435	+ 0,77	[illegible]
Salomon (Ly)	2830	2850	+ 0,70	[illegible]
Salvepar (Ny)	414	415	+ 0,24	[illegible]
Sanofi	337	338,20	+ 0,35	[illegible]
Sat	1950	1995	+ 2,30	[illegible]
Saupiquet (Ns)	1275	1275	—	[illegible]
Schneider SA	205,20	209	+ 1,85	[illegible]
SCOR SA	157	158,90	+ 1,21	[illegible]
S.E.B.	668	660	− 1,19	[illegible]
Sefimeg	347	348	+ 0,28	[illegible]
SEITA	215	209	− 2,79	[illegible]
Selectibanque	107,50	108,80	+ 1,20	[illegible]
SFIM	1045	1064	+ 1,81	[illegible]
SGE	120	121	+ 0,83	[illegible]
Sidel	1377	1370	− 0,50	[illegible]
Simco	484	485	+ 0,20	[illegible]
S.I.T.A	947	940	− 0,73	[illegible]
Skis Rossignol	1710	1729	+ 1,11	[illegible]
Sligos	425,20	425,20	—	[illegible]
Societe Gale A.	576	582	+ 1,04	[illegible]
Sodexho	1830	1786	− 2,40	[illegible]
Sommer-Allibert	1470	1466	− 0,27	[illegible]
Sophia	213	215,90	+ 1,36	[illegible]
Spir Communication	482,90	482,90	—	[illegible]
Strafor Facom	307	308,50	+ 0,48	[illegible]
Suez	189	186,50	− 1,32	[illegible]
Synthelabo	330	331,50	+ 0,45	[illegible]
Technip	439	437,60	− 0,31	[illegible]
Thomson-CSF	132,90	133,30	+ 0,30	[illegible]
Total	337,50	[illegible]	+ 0,97	[illegible]
UAP	115,50	[illegible]	+ 1,55	[illegible]
UFB Locabail	450	[illegible]	− 0,02	[illegible]
UGC DA (M)	253,50	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
UIC	63,25	[illegible]	+ 0,86	[illegible]
UIF	445	[illegible]	− 0,22	[illegible]
UIS	124,50	[illegible]	+ 1,60	[illegible]
Unibail	500	[illegible]	+ 1	[illegible]
Union Assur.Fdal	546	[illegible]	—	[illegible]
Usinor Sacilor	77,25	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
Valeo	265	[illegible]	− 0,86	[illegible]
Vallourec	226	[illegible]	+ 0,88	[illegible]
Via Banque	179	[illegible]	+ 0,55	[illegible]
Worms & Cie	260	[illegible]	− 0,03	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	900	[illegible]	+ 0,44	[illegible]
Elf Gabon	850	[illegible]	—	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Hol.#	216,60	[illegible]	+ 1,80	[illegible]
Adidas AG #	301,50	[illegible]	+ 0,82	[illegible]
American Express	242	[illegible]	− 1,57	[illegible]
Anglo American #	378,20	[illegible]	− 4,12	[illegible]
Amgold #	548	[illegible]	− 1,09	[illegible]
Arjo Wiggins App.	14,60	[illegible]	− 3,42	[illegible]
A.T.T. #	343	[illegible]	− 2,30	[illegible]
Banco Santander #	236,90	[illegible]	+ 1,13	[illegible]
Barrick Gold #	154,90	[illegible]	− 0,83	[illegible]
B.A.S.F. #	1216	[illegible]	+ 0,37	[illegible]
Bayer #	1515	[illegible]	—	[illegible]
Blenheim Group	19,60	[illegible]	− 1,02	[illegible]
Buffelsfontein #	26	[illegible]	− 3,84	[illegible]
Chase Manhattan #	349,50	[illegible]	− 0,05	[illegible]
Cordiant PLC	8,55	[illegible]	—	[illegible]
Daimler Benz #	2762	[illegible]	+ 1,23	[illegible]
De Beers #	166	[illegible]	− 2,04	[illegible]
Deutsche Bank #	255	[illegible]	− 0,07	[illegible]
Dresdner Bank #	132	[illegible]	+ 1,21	[illegible]
Driefontein #	82,85	[illegible]	− 3,50	[illegible]
Du Pont Nemours #	401,10	[illegible]	− 1,89	[illegible]
Eastman Kodak #	389	[illegible]	− 0,43	[illegible]
East Rand #	4,70	[illegible]	− 7,02	[illegible]
Echo Bay Mines #	71,50	[illegible]	− 3,42	[illegible]
Electrolux #	225	[illegible]	+ 1,73	[illegible]
Ericsson #	107	[illegible]	− 0,93	[illegible]
Exxon Corp. #	425	[illegible]	− 1,15	[illegible]
Ford Motor #	149,10	[illegible]	+ 2,34	[illegible]
Freegold #	56	[illegible]	− 4,37	[illegible]
Gencor Limited #	20,45	[illegible]	− 4,15	[illegible]
General Elect. #	400,20	[illegible]	+ 0,19	[illegible]
General Motors #	267	[illegible]	− 1,19	[illegible]
Gle Belgique #	420	[illegible]	—	[illegible]
Grd Metropolitan	34	[illegible]	+ 0,58	[illegible]
Guinness Plc #	35,10	[illegible]	+ 0,99	[illegible]
Hanson Plc	14,50	[illegible]	+ 1,72	[illegible]
Harmony Gold #	62,60	[illegible]	− 2,55	[illegible]
Hitachi #	51,10	[illegible]	+ 1,46	[illegible]
Hoechst #	1530	1531	+ 0,06	+ 15,28
I.B.M # ■	579	575	− 0,69	+ 33,27
I.C.I #	63	[illegible]	+ 0,07	+ 17,59
Ito Yokado #	301,90	300	− 0,62	[illegible]
I.T.T. #	127,10	131	+ 3,06	+ 29,51
Matsushita #	84,10	84	− 0,11	+ 6,46
Mc Donald's #	271,90	268	− 1,43	+ 21,37
Merck and Co #	355	354,30	− 0,19	+ 9,52
Mitsubishi Corp.#	63,70	62,40	− 2,04	[illegible]
Mobil Corporat.#	581	572	− 1,54	+ 3,06
Morgan J.P. #	412,90	411,40	− 0,36	+ 7,33
Nestle SA Nom. #	5430	5420	− 0,18	− 0,56
Nipp. MeatPacker #	72,10	[illegible]	—	[illegible]
Norsk Hydro #	212,60	212,10	− 0,23	+ 3,91
Petrofina #	1436	1426	− 0,69	+ 6,16
Philip Morris #	484,10	489,40	+ 1,09	+ 14,60
Philips N.V #	205	204	− 0,48	+ 16,17
Placer Dome Inc #	144	142	− 1,38	+ 22,09
Procter Gamble #	443,40	443	− 0,09	+ 8,04
Quilmes	220	222	+ 0,90	+ 3,25
Randfontein #	45,90	43,10	− 6,10	[illegible]
Rhone Poul.Rorer # ■	309,70	307	− 0,87	+ 19,82
Royal Dutch #	718	717	− 0,13	+ 4,67
R T Z #	71,80	71	− 1,11	+ 1,42
Sega Enterprises	245	250	+ 2,04	− 3,84
Saint-Helena #	43,55	42,30	− 2,87	+ 59,02
Schlumberger #	357	361,30	+ 1,20	+ 8,88
SGS Thomson Micro.	203,90	201	− 1,42	+ 7,20
Shell Transport #	65,60	66,50	+ 1,37	+ 5,05
Siemens #	2886	2908	+ 0,76	+ 8,83
Sony Corp. #	311	310,50	− 0,16	+ 5,61
Sumitomo Bank #	97	97	—	− 8,49
T.D.K #	254,70	254,50	− 0,07	+ 1,39
Telefonica #	73,35	73,75	+ 0,54	+ 9,97
Toshiba #	40,50	40,55	+ 0,12	+ 3,97
Unilever #	718	720	+ 0,27	+ 5,26
United Technol. #	529	520	− 1,70	+ 13,78
Vaal Reefs #	516	486	− 5,81	+ 51,40
Volkswagen A.G #	1850	[illegible]	—	+ 13,08
Volvo (act.B) #	100,90	100	− 0,89	+ 1,78
Western Deep #	263,90	245,50	− 6,97	+ 53,15
Yamanouchi #	113	112,90	− 0,08	+ 10,68
Zambia Copper	3,75	3,65	− 2,66	+ 110,98

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 12 FÉVRIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	115,20	2,533 o
CEPME 8,5% 88-97CA	104,60	5,318
CEPME 9% 89-99 CA#	111,31	4,426 ↑
CEPME 9% 92-06 TSR	114,55	5,828
CFD 9,7% 90-03 CB	118,99	0,265 ↓
CFD 8,6% 92-05 CB ■	114,10	0,117
CFF 10% 88-98 CA#	107,85	3,129
CFF 9% 88-97 CA#	104,10	3,320
CFF 10,25%90-01CB#	110,54	9,438
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,77	6,395 ↓
CLF 9%88-93/98 CA#	107,37	0,344
CNA 9% 4/92-07	116,85	7,057
CRH 8,6% 92/94-03	111,67	5,428
CRH 8,5% 10/87-88#	109,26	8,059
EDF 8,6% 88-89 CA#	111,17	—
EDF 8,6% 92-04 #	113,40	7,331
Em.Etat10,26%86-96	—	9,531
Emp.Etat 6%93-97 #	101,90	3,508
Finansder 9%91-06#	116,50	1,992 d
Finansd.8,6%92-02#	112,54	0,446 ↑
Floral9,75% 90-99#	—	3,488
OAT 8,5% 87-97CA#	105,20	5,458
OAT 9,90%85-97 CA#	108,82	1,981
OAT 88-98 TME CA	102	8,539
OAT 9/85-98 TRA	—	2,486 ↑
OAT 9,50%88-98 CA#	110,16	6,108
OAT TMB 87/99 CA	99,65	0,267
OAT 8,125% 89-99 #	108,95	5,985 ↓
OAT 8,50%90/00 CA#	111,37	7,525 ↓
OAT 85/00 TRA CA	105,60	3,174
OAT 10%5/85-00CA#	116,93	7,203 o
OAT 89-01 TME CA	103,39	0,330
OAT 8,5% 87-02 CA#	113,14	1,904
OAT 8,50% 89-19 #	114,08	2,624
OAT 8,50%92-23 CA#	114,05	6,874
SNCF 8,8% 87-94CA	109,74	0,313 o
Lyon.Eaux 6,5%90CV	892	

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	190	182,10
Bains C.Monaco	610	635
B.N.P.Intercont	335,10	345
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie)	7,90	7,85
Cambodge ◆	1046	1046
Carbone Lorraine	563	560
CBC ◆	91,50	91,50
Centenaire Blanzy	320	323
Ceragen Holding ◆	20	20
Champex (Ny)	18	18
CIC Un.Euro.CIP	378,50	377
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2200	2200
Cpt Lyon Alem	420	420
Concorde-Ass Risq	620	622
Cpe Valfond ex.CMP ◆	13	13
Credit Gen.Ind.	31,50	31,50
Darblay	350	350
Didot Bottin	618	[illegible]
Eaux Bassin Vichy ◆	4200	4200
Ecia	720	[illegible]
Ent.Mag. Paris ◆	1837	1837
Eridania Beghin CI ◆	850	850
Fidei	47,50	48
Finalens	355	355
F.I.P.P.	120	[illegible]
Fonciere (Cie)	460	[illegible]
Fonciere Euris	[illegible]	[illegible]
Foncina # ◆	715	[illegible]
France I.A.R.D. ◆	[illegible]	[illegible]
France S.A.	754	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	[illegible]	[illegible]
Gaumont #	351,70	[illegible]
Genefim	125	[illegible]
Gevelot	339	[illegible]
G.T.I (Transport)	330,80	[illegible]
Immobail	313,20	[illegible]
Immobanque	666	670
Im.Marseillaise	[illegible]	[illegible]
Invest.(Ste Cie.)	[illegible]	[illegible]
Lille Bonnieres	[illegible]	[illegible]
Locafinanciere ◆	[illegible]	[illegible]
Louvre #	[illegible]	[illegible]
Lucia	55	[illegible]
Monoprix	[illegible]	[illegible]
Metal Deploye	815,50	[illegible]
Mors #	12,40	[illegible]
Navigation (Nle)	67,05	[illegible]
Paluel-Marmont ◆	346	[illegible]
Pap.Clairefont(Ny) ◆	725	[illegible]
Parfinance	195,50	[illegible]
Paris Orleans	240	[illegible]
Piper Heidsieck ◆	[illegible]	[illegible]
Porcher ◆	[illegible]	[illegible]
Promodes (CI) ◆	[illegible]	[illegible]
PSB Industries Ly	[illegible]	[illegible]
Rochefortaise Com	[illegible]	[illegible]
Rosario ◆	195	195
Rougier #	560	[illegible]
S.A.F.I.C Alcan	260	[illegible]
Saga	178	[illegible]
Salins du Midi	450	[illegible]
Savoisienne (M) ◆	121	121
Silic	730	[illegible]
S.I.P.H. ◆	176	176
Sofal ◆	130	[illegible]
Soffo ◆	319,50	319,50
Softram act.a reg. ◆	67,70	67,70
Sofragi ◆	3700	[illegible]
Soudure Autogene	1030	[illegible]
Sovabail ◆	374,90	[illegible]
Taittinger	1600	1600
Tour Eiffel ◆	275,40	[illegible]
Elyo	177,50	179
Vicat	455	455
Virax ◆	124,10	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	150	150
Commerzbank AG	1202	1202
Fiat Ord.	17,90	17,50
Gevaert	321,30	321,30
Gold Fields South	179,10	180
Kubota Corp.	30,20	30,20
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	49,40	49,40
Outomane(cie Fin.)	165	165
Robeco	371,30	372,60
Rodamco N.V.	143	147,40
Rolinco	398,30	397,50
Solvay SA	2760	2760

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 12 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	65	64,10
AFE #	375	375
Aigle #	198	199,90
Albert S.A (Ns) ◆	124,60	124,60
Altran Techno. #	965	965
Montaignes P.Gest.	515	510
Bque Picardie (Li)	550	550
Bque Sofirec (M) ◆	570	570
Bque Tarneaud(B)#	215,50	216,10
Bque Vernes	600	600
Beneteau #	522	496,50
B I M P	79	79
Bolron (Ly) #	514	517
Boisset (Ly)#	226	226
But S.A.	289,50	286,20
Cardif SA	549	570
CDA-Cie des Alpes	134	134,80
C.E.E #	240	236
CEGEP #	156,10	154,90
Cermex # (Ly)	305,50	306,10
CFPI #	259	260
Change Bourse (M)	263	265
Christ.Dalloz #	1200	1200
Cipe France Ly #	358	360
CNIM CA#	160,50	161,40
Codetour	289	289
Comp.Euro.Tele-CET	292,50	296
Conflandey S.A	297	300
C.A. de la Brie	345,90	345
C.A.Gironde (B)	447	442
C.A.Haute Normand.	352	352
C.A.Ille & Vilaine	344,90	344,90
C.A. Paris IDF	706	690
C.A.de l'Isere Ly#	359	359
C.A.Loire Atl.Ns #	320	320
C.A.Loire/H.Loire#	220	220
C.A.Morbihan (Ns)	335	335
C.A.du Nord (Li)	475	478
C.A. Oise CCI	245,80	245,80
C.A.Pas de Calais	417	417
C.A. Somme CCI	241,50	243
C.A.Toulouse (B)	380	[illegible]
CFJPE(ex.GAN parc) ◆	131	131
Chaine et Trame #	127,10	129
C.A. Midi CCI(Ly)	283	280
Creeks	55	55,50
Devanlay	499	[illegible]
Deveaux(Ly)#	444	448
Devernois (Ly)	471	[illegible]
Ducros Serv.Rapide ◆	57,10	[illegible]
Ecco Trav.Tempo Ly	392	394
Emin-Leydier# (Ly)	460	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)#	233,50	[illegible]
Europ Propulsion	422	420
Expand s.a	285	285
Factorem	578	[illegible]
Faiveley #	300	300
Finaball	79	[illegible]
Finacor	115	115
Fininfo	443	444
Fructivie	558	558
Gautier France #	273	[illegible]
Gel 2000	87	87
GFI Industries #	505	[illegible]
Girodet # (Ly)	49,05	[illegible]
GLM S.A	252	[illegible]
Grandoptic.Photo #	469,90	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	162,90	[illegible]
Kindy #	170	[illegible]
Guerbet	310	313
Hermes Internat.1#	1040	[illegible]
Hurel Dubois ◆	420	420
ICBT Groupe #	227	[illegible]
I.C.C.	137,50	[illegible]
Idianova	68	[illegible]
Immob.Hotel. #	68	67
Installux (Ly)	495	[illegible]
Int. Computer #	85	85
Invest.Paris	744	[illegible]
IPBM	76,50	[illegible]
M6-Metropole TV	[illegible]	[illegible]
Manitou #	569	[illegible]
Manutan	720	[illegible]
Marie Brizard	[illegible]	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.	[illegible]	[illegible]
Mecadyne	[illegible]	[illegible]
Mecelec (Ly)	85,10	[illegible]
MGI Coutier	[illegible]	[illegible]
Michel Thierry#	[illegible]	[illegible]
Monneret Jouet #	85,05	[illegible]
Naf-Naf #	44,90	[illegible]
Norbert Dentres#	720	[illegible]
N.S.C Schlum. Ny	770	[illegible]
OGF Omn Gest.Fin. ◆	[illegible]	[illegible]
Onet #	[illegible]	[illegible]
Paul Predault #	[illegible]	[illegible]
P.C.W. ◆	[illegible]	[illegible]
Petit Boy # ◆	[illegible]	[illegible]
Pier Import ◆	[illegible]	[illegible]
Pochet	[illegible]	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns) ◆	[illegible]	[illegible]
Radiall #	[illegible]	[illegible]
Rallye(Cathiard)Ly	[illegible]	[illegible]
Reydel Indust.Li	[illegible]	[illegible]
Robertet #	[illegible]	[illegible]
Rouleau-Guichard ◆	[illegible]	[illegible]
Securidev #	60,90	[illegible]
Sediver #	[illegible]	[illegible]
Serbo	294	[illegible]
Siparex (Ly) #	93,40	[illegible]
Smoby (Ly)#	644	[illegible]
Sofco (Ly)	89,50	[illegible]
Soflbus ◆	412	[illegible]
Sogepag #	135	[illegible]
Sogeparc (Fin)	655	[illegible]
Sopra	260	[illegible]
Steph.Kelian #	105	[illegible]
Sylea	451	[illegible]
Teisseire-France ◆	196,10	[illegible]
TF1-1	550	[illegible]
Thermador Hold(Ly)	360	[illegible]
Trouvay Cauvin #	101	[illegible]
Unilog	419	[illegible]
Union Fin.France	495	[illegible]
Via Credit(Banque) ◆	121,60	[illegible]
Viel et Cie #	136	[illegible]
Vilmorin et Cie #	400	[illegible]
Virbac	685	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 12 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
B.A.C ◆	0,01	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	746	[illegible]
Nobel ◆	120	[illegible]
Mumm ◆	950	[illegible]
Générale Occidentale ◆	41,60	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

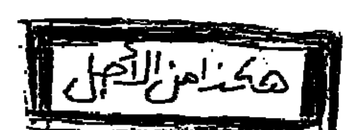
SICAV

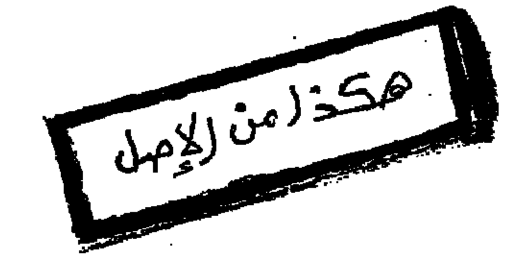
Une sélection
Cours de clôture le 9 février

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	36508,27	36508,27
Actimonétaire D	31072,89	31072,89
Agipi Ambition (Axa) ◆	116,80	111,26
Amplia ◇	114540,16	114540,16
Amplitude Monde D.	758,92	740,41
Antigone Trésorerie	844047	844047
Arbitr. Court Terme	9327,16	9327,16
Arbitr. Première	8849,73	8762,11
Arbitr. Sécurité	17068,46	[illegible]
Asie 2000	729,24	[illegible]
Associa Première	38076,37	38076,37
Associc	1118,31	1118,31
Atout Amérique	132,71	129,47
Atout Asie	102,78	100,27
Atout Futur C	552,90	539,41
Atout Futur D	527,41	514,55
Aurecic	1670,59	1621,88
Avenir Alizes	1983,22	1944,93
Axa Valeurs PER ◆	152,71	148,26
Cadence 1	1074,07	1063,44
Cadence 2	1057,42	1046,95
Cadence 3	1066,23	1055,67
Capimonétaire	1980,12	[illegible]
Capioblig	8370,76	8287,88
Capitacic	1741,48	1715,24
Cicamonde	1272	[illegible]
Coexis	1780,19	1747
Comptavalor	2256,35	2252,97
Converti CIC	343,74	336,66
Crédit Mutuel Capital	1686,76	1653,69
Crédit Mutuel MID AF	111,82	108,86
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	851,64	851,64
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap	95,52	92,96
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis	92,51	90,03
Créd.Mut.Ep.J	22131,53	22130,53
Créd.Mut.Ep.long.T.	223,54	217,56
Créd.Mut.Ep.Monde	1172,43	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1121,09	[illegible]
Dieze	1763,55	1730,67
Ecocic	1296,93	1258,36
Ecupar ◆	129,88	126,10
Ecur. Actions futur	202,64	196,74
Ecur. Distrimonétaire	10707,49	10707,49
Ecur. Expansion (*)	78900	78585,66
Ecur. Géovaleurs	2844,85	2761,99
Ecur. Investissement	167,61	162,73
Elanciel D	123,88	120,86
Elicash ◇	908350,94	908350,94
Emergence Poste D	101,32	98,85
Eparcic ◇	4673,45	4673,45
Eparcourt-Sicav	201,99	[illegible]
Epargne-Unie	1604,90	1565,76
Euro Solidarité	1275,86	1263,23
Eurodyn	1620,76	1581,23
Fonsicav	18794,69	18757,18
France Obligations	488,93	484,09
Francic	519,20	504,08
Francic Pierre	113,07	109,78
Francic-Régions	1536,84	1492,08
Géobilys C	617,37	608,25
Géobilys D	601,99	593,09
Gestilion	19861,71	19861,71
HLM Monétaire	18022,72	18022,72
Indicia ◆	1169,23	[illegible]
Intensys D	111,97	[illegible]
Interoblig	6308,05	[illegible]
Intersélection Fce	544,06	538,39
Japacic	184,51	[illegible]
Jeunepargne ◇	379,75	[illegible]
Latitude C/D	142,99	142,85
Lion 20000	16539,61	16539,61
Lion Association	10974,37	[illegible]
Lion Institution	42364,69	[illegible]
Lionplus	1368,71	[illegible]
Lion Trésor	2396,07	[illegible]
Livret Bourse Inv.	612,80	[illegible]
Livret Portefeuil.	857,84	832,85
Méditerranée ◆	255,21	247,78
Mensuel CIC	10389,79	[illegible]
Moneden ◆	88267	88267
Moné-Dis ◇	10164,63	10164,63
Mone.J. ◇	11455,78	11455,78
Monévalor	53109,95	53109,95
Mutualité dépôts	17983,50	17947,60
Natio Court Terme	13565	13565
Natio Court Terme2	368433	368433
Natio Epargne	22552,24	22328,95
Natio Ep. Capital	15176,98	[illegible]
Natio Ep. Croissance	2227,23	2183,56
Natio Ep. Obligations	222,21	217,85
Natio Epargne Retraite	133,01	[illegible]
Natio Epargne Trésor	10417,97	[illegible]
Natio Epargne Valeur	540,53	[illegible]
Natio France Index	1043,92	[illegible]
Natio Immobilier	1176,73	1153,66
Natio Inter	1856,32	[illegible]
Natio Monétaire	5285,94	5285,94
Natio Opportunités	146,64	143,76
Natio Patrimoine	[illegible]	[illegible]
Natio Perspectives	1171,60	[illegible]
Natio Placements	[illegible]	[illegible]
Natio Revenus	1074,50	[illegible]
Natio Sécurité	[illegible]	[illegible]
Natio Valeurs	[illegible]	[illegible]
Nord Sud Dévelop. ◇	[illegible]	[illegible]
Oblicic-Mondial	[illegible]	[illegible]
Oblicic-Régions	[illegible]	[illegible]
Oblifutur	[illegible]	[illegible]
Oblig. très caté.	[illegible]	[illegible]
Oblilion	[illegible]	[illegible]
Oblisécurité Sicav	[illegible]	[illegible]
Oblitys D	577,64	[illegible]
Fraction	[illegible]	[illegible]
Patrimoine Retraite ◇	[illegible]	[illegible]
Pervalor	[illegible]	[illegible]
Plénitude D	[illegible]	[illegible]
Poste Gestion C	[illegible]	[illegible]
Première Oblig. C	[illegible]	[illegible]
Première Oblig. D	[illegible]	[illegible]
Proficius	[illegible]	[illegible]
Rentacic	[illegible]	[illegible]
Revenus Trimestr.	[illegible]	[illegible]
Revenu-Vert	[illegible]	[illegible]
Saint-Honoré Capital	[illegible]	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	604,77	[illegible]
St-Honoré Pacifique	775,38	[illegible]
Sécuricic ◇	[illegible]	[illegible]
Sécuritaux	[illegible]	[illegible]
Sensivalor	[illegible]	[illegible]
SEVEA ◆	[illegible]	[illegible]
S.G. France opport. C	[illegible]	[illegible]
S.G. France opport. D	[illegible]	[illegible]
S.G. Monde opport. C	[illegible]	[illegible]
S.G. Monde opport. D	[illegible]	[illegible]
Sicav Associations	2338,92	[illegible]
Sicav 5.000	530,44	[illegible]
S.I. Est ◆	1335,72	[illegible]
Silvafrance	849,67	[illegible]
Silvam	468,90	[illegible]
Silvarente	232,54	[illegible]
Silvinter	577,60	[illegible]
Sogenfrance C	1374,64	[illegible]
Sogenfrance D	1268,64	[illegible]
Sogépargne	310,03	[illegible]
Sogevar	1220,29	[illegible]
Sogéinter	1752,82	[illegible]
Solstice D	2345,40	[illegible]
State Street Act. Eur ◆	1320,53	[illegible]
State Street Act. France ◆	1147,33	[illegible]
State Street Act. Japon ◆	1385,33	[illegible]
State Street Act. Monde ◆	1096,66	[illegible]
State Street Activ.Asie ◆	1643,57	[illegible]
State Street Alloc.Franc. ◆	1077,45	[illegible]
State Street Amér.Latine ◆	751,58	[illegible]
State Street Emer. Mts ◆	1578,40	[illegible]
State Street États-Unis ◆	1539,46	[illegible]
State Street OAT Plus ◆	1460,93	[illegible]
State Str. Oblig. Monde ◆	1088,59	[illegible]
State Street Spinnaker2 ◆	1256,83	[illegible]
State Street Trésorerie ◆	1328,61	[illegible]
Stratégie Actions	914,68	[illegible]
Stratégie Rendement	1758,68	[illegible]
Synthesis	15524,87	[illegible]
Thésora C	898,53	[illegible]
Thésora D	854,04	[illegible]
Trésor Plus	1748,68	[illegible]
Trésor Trimestriel	1024,35	[illegible]
Trésoricic	169476,84	[illegible]
Trésorys	254885,98	[illegible]
Trilion	5262,58	[illegible]
Uni-Associations ◇	120	[illegible]
Uni-Foncier	1244,23	[illegible]
Unifrance	622,37	[illegible]
Uni-Garantie C	1664,85	[illegible]
Uni-Garantie D	1353,63	[illegible]
Uni Régions	1431,14	[illegible]
Univar ◇	296,95	[illegible]
Univers Actions	1795,94	[illegible]
Univers Obligations	2189,24	[illegible]
Valorg	2379,48	[illegible]
Valreal ◇	34125,60	[illegible]
Winterthur St-Honoré	255,93	[illegible]

* Division par 4 de la V.L. le 3 novembre 1995.

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.





AUJOURD'HUI

SPORTS

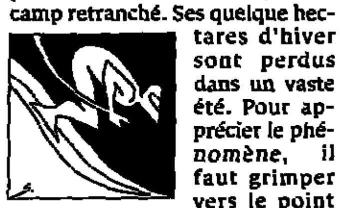
NEIGE Les équipes représentant cinquante pays participent aux championnats du monde de ski alpin qui se disputent du 12 au 25 février en sierra Nevada, au sud de l'Espagne. ● REPORTÉE en janvier 1995 pour manque de neige, la compétition, inaugurée lundi par le super-G féminin, devrait se disputer sans véritables problèmes, estiment les météorologues, qui annoncent un temps *plutôt clément*. ● LA NEIGE, à Pradollano, où ont lieu les épreuves, est généreuse ; le froid devrait glacer et donc accélérer des pistes aux dénivelés un peu trop doux. ● LA SÉCURITÉ est l'un des soucis des organisateurs. La police, la garde civile et l'armée sont en état d'alerte. Quatre équipes, dont la France, l'Espagne et les Etats-Unis, disposent de gardes du corps. Quatre d'entre eux accompagnent les Françaises et *deux* seront *en compagnie des Français*.

La sierra Nevada accueille enfin les championnats du monde de ski

Huit milliards de francs ont été investis pour ce rendez-vous qui avait été annulé en 1995 faute de neige. Les organisateurs comptent maintenant sur l'arrivée du froid pour accélérer les courses

PRADOLLANO (Espagne)
de notre envoyée spéciale

Pradollano, théâtre des championnats du monde de ski, est un camp retranché. Ses quelque hectares d'hiver sont perdus dans un vaste été. Pour apprécier le phénomène, il faut grimper vers le point culminant de la sierra Nevada. A la Veleta, qui culmine à 3 398 mètres, les vents violents font tomber le thermomètre à – 10 degrés. Plus bas, on aperçoit les oliviers, et puis Grenade. Nichée dans la vallée, trente kilomètres plus bas, la ville se réveille par 20 degrés printaniers. A l'horizon, il y a la mer, le rocher de Gibraltar et les côtes marocaines. De l'autre côté du massif, il n'y a pas de neige, les vents marins chauds favorisent la pousse des cactus. Là furent tournés les westerns de Sergio Leone.



SKI

Depuis trois ans, Pradollano semblait céder devant le soleil. La sécheresse et la douceur venaient jusqu'à la station. Le pire était survenu en 1995. Devant le manque de neige et d'eau pour actionner les canons à neige dans un climat de toute façon trop chaud, les Andalous, consternés, avaient été contraints d'annuler les championnats du monde. Ils n'avaient rien pu faire contre le destin. Ils avaient défilé en processions religieuses et beaucoup pleuré. Même le roi d'Espagne, Juan Carlos, était venu. Le ciel était resté obstinément bleu et le massif espagnol désespérément sombre. Les championnats du monde avaient été reportés.

Cette année, la neige est venue avec la nouvelle lune, à la fin du mois de décembre. Après le soulagement, les Andalous ont encore eu peur. Début février, un regain de douceur a effacé la neige des pentes et des trombes d'eau se sont abattues sur la région, provoquant des éboulements le long de la nouvelle route qui mène à la station. Le froid revenu, la Fédération internationale de ski (FIS) a donné son aval.

Les championnats du monde 1995, disputés en 1996, seront suivis par les championnats du monde 1997 à Sestrières et par les Jeux olympiques de Nagano en 1998. La FIS avait choisi la sierra Nevada comme site d'accueil des championnats du monde 1995 en mai 1990, au congrès de Montreux. Pour la région, c'est le triomphe. Elle a vu lui échapper les rendez-vous de 1991 et 1993 au profit de Salbaach (Autriche) et de Morioka (Japon). La FIS lui reprochait d'avoir une station trop modeste pour accueillir une compétition de cette ampleur.

En 1990, l'Andalousie a plus d'atouts. Sa capitale, Séville, s'apprête à recevoir l'Exposition universelle de 1992. La région est un gigantesque chantier. De nombreuses routes nationales sont doublées, des tronçons d'autoroutes sont ouverts, les voies de chemins de fer, comme les communications par satellite, sont renforcées. L'Espagne attend aussi les Jeux olympiques de Barcelone de 1992. Quelques infrastructures de ceux-ci seront d'ailleurs réutilisées ici.

Au-delà de la victoire d'une région, il y a aussi l'amitié qui unit Mac Hodler, président de la FIS, et Juan Antonio Samaranch, président du Comité international olympique. Aux sceptiques, les météorologues annoncent qu'il a toujours neigé sur la sierra Nevada.

Jusqu'en 1995, tout est envisagé pour la réussite des championnats du monde. Cent soixante milliards de pesetas (plus de 8 milliards de francs) vont être investis dans l'opération, destinée, une fois encore, à désenclaver une région, qui sort de sa torpeur depuis le début des années 90.

L'Etat injecte 74 milliards de pesetas pour la construction de l'autoroute entre Madrid et Séville, la province andalouse consacre près de 9 milliards de pesetas à la rénovation des voies ferrées entre Séville et Grenade ; 663 millions de pesetas sont destinés à refaire entièrement la route menant de Grenade à la sierra Nevada. Trente-trois milliards de pesetas sont consacrés aux environs de la ville. Le modeste aéroport de Grenade est partiellement refait à neuf. La vogue écologiste est évidemment de la partie : quelques millions de pesetas supportent un plan de « revégétation » des pistes pendant l'été.

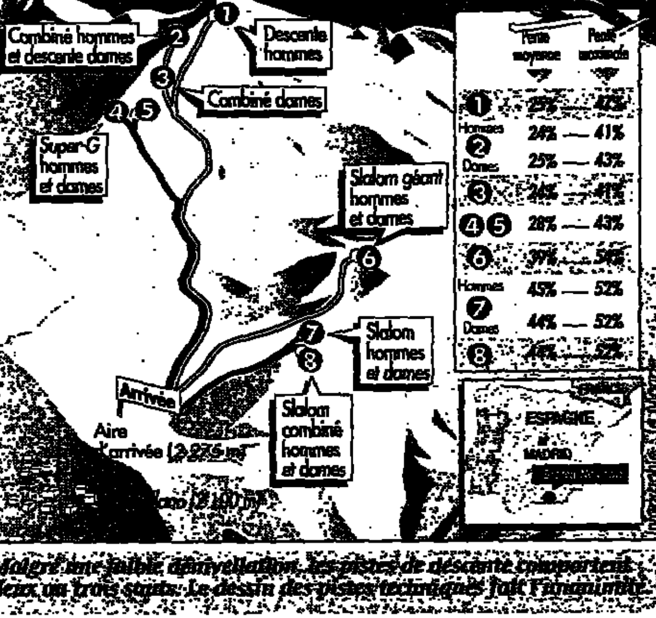
Alors que Séville attend le résultat de sa candidature pour les Jeux olympiques d'été de 2004, l'Andalousie s'apprête à accueillir des milliers de visiteurs, et les organisateurs prévoient 850 millions de téléspectateurs à travers le monde.

Deux semaines pour dix titres

Les championnats du monde de ski sont interminables : deux semaines sont nécessaires pour distribuer dix médailles d'or. Après les deux super-G dames et hommes, lundi 12 et mardi 13 février, deux jours sont dévolus aux entraînements réglementaires de descente, avant l'épreuve de vitesse du combiné féminin vendredi, la descente hommes samedi, et la descente dames dimanche. Les deux titres du combiné seront attribués lundi 19 et mardi 20. Les épreuves techniques commencent par le slalom géant dames (jeudi 22) et le géant messieurs (vendredi 23). La compétition sera close par les deux slaloms dames et messieurs samedi 24 et dimanche 25.

Pour pallier l'éventuel mauvais temps, les organisateurs doivent réserver une journée-soufflet, le mercredi 21 février. Même si des épreuves n'ont pu être courues, les championnats du monde s'achèveront le 25 février, car la Coupe du monde de ski se poursuit en mars. En 1993 à Morioka, lors des précédents championnats du monde, le super-G masculin avait été annulé.

Toutes les épreuves seront retransmises sur Eurosport, et la plupart sur France Télévision *(lire par ailleurs nos programmes)*.



OUVERTS PAR JUAN CARLOS

Les championnats du monde espagnols veulent réussir après le honteux fiasco des championnats du monde 1993 de Morioka, où les courses avaient été reportées ou annulées, Le premier ministre, Felipe Gonzalez, et le roi d'Espagne sont venus. Ce dernier, en visite officielle pour trois jours, a présidé, dimanche, la cérémonie d'ouverture.

« Le report a été vécu comme un camouflet, raconte un volontaire. *Nous étions si fiers de montrer que la sierra Nevada était un site crédible pour le climat, la qualité sportive des pistes et celle des infrastructures. La sécheresse nous a ridiculisés. »* Sur la trentaine de partenaires de 1995, deux n'ont pas renouvelé leur accord pour 1996. Au total, le report a coûté 80 millions de francs. L'organisation a acheté de nouveaux canons à neige. Une canalisation plus importante apporte de l'eau de la rivière Genil.

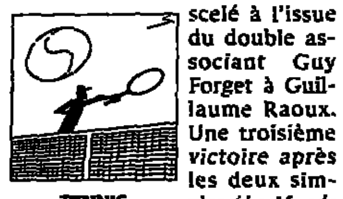
A Pradollano, la neige est encore gorgée des pluies diluviennes du début du mois. Préparées, les pistes devraient être glacées et donc très rapides, ce qui compensera les faibles dénivellations. Autre bonne nouvelle, les météorologues annoncent un temps froid et clément pendant les championnats du monde, à l'exception de deux jours maussades durant la deuxième semaine. Le nouveau slogan des championnats du monde annonce : « Nous allons y arriver. »

Bénédicte Mathieu

L'équipe de France de Coupe Davis s'est refait un moral face au Danemark

BESANÇON
de notre envoyée spéciale

Méfiants, les Français se sont hâtés de dissiper le suspense. Dès samedi 10 février le sort était scelé à l'issue du double associant Guy Forget à Guillaume Raoux. Une troisième victoire après les deux simples (*Le Monde* daté 11-12 février). La France rencontrerait l'Allemagne, facile vainqueur de la Suisse, du 5 au 7 avril, à Limoges, en quarts de finale de la Coupe Davis. Vendredi 9, après les succès en simple de Guy Forget et Cédric Pioline sur les Danois Kenneth Carlsen et Frederik Fetterlein, le directeur technique national, Patrice Dominguez, faisait déjà des projets : *« On pourrait rencontrer l'Allemagne dans le stade de l'équipe de basket du CSP Limoges recouvert de terre battue, et j'espère qu'on attirera autant de monde qu'elle. Il vaut mieux 7 000 places occupées que Paris-Bercy à moitié vide. »*



TENNIS

Malgré le succès, le capitaine des troupes françaises, Yannick Noah, garde un profil bas. Comme par superstition. *« Je suis très content de l'équipe,* a-t-il déclaré. *Je considère qu'elle a rempli son contrat. »* Les Danois, pour ambitieux et bagarreurs qu'ils se soient montrés, sont tout de même des adversaires à la portée des Français. Mais Noah n'est pas dupe. Si Forget – qui souffre à nouveau d'une vieille déchirure intercostale et a donné des signes d'essoufflement en double – avait dû s'incliner en simple, on aurait immanquablement reproché au capitaine la sélection d' *« un mec trop vieux »*. Si l'Allemagne est nettement supérieure en théorie, l'équipe de France de Coupe Davis affiche une cohésion exemplaire après les années de flottement qui ont suivi l'euphorie de la victoire de 1991. *« Je remercie les joueurs d'avoir gagné le match de barrage contre le Maroc qui nous a maintenu dans le groupe mondial,* plaisante Noah, *comme ça j'ai conservé mon boulot. Il y a vraiment une équipe de gens qui s'apprécient et se respectent. »*

CAPITAL-CONFIANCE

L'amélioration du climat de travail participe manifestement d'une prise de conscience de tous les protagonistes. Ainsi, Noah mesure-t-il désormais davantage la portée de propos dont la résonance peut blesser ses joueurs ou leur nuire. Il se félicite de prendre de plus en plus aisément le recul qu'exige son rôle de capitaine. *« Je me suis amélioré,* dit-il. *Quand ça tourne mal, le compétiteur que je suis prend le dessus et calque la tactique par rapport au joueur coaché, sinon l'ami rassure en disant que tout ira bien. »*

Grâce au capital-confiance apporté aux joueurs français par cette victoire au premier tour, « l'ami Yannick » a compris qu'avec un peu de chance et beaucoup de travail il dispose d'une possibilité de ramener son collectif là où il était en 1991. Comme par miracle, l'anxieux Guy Forget se sent revivre. *« Je mets ces victoires en simple et en double au même niveau que mes victoires en tournoi,* a-t-il affirmé. *Yannick m'a fait confiance quand j'avais envie de prouver que je pouvais gagner des matches diffiles. J'espère continuer à faire de bons résultats pour mériter ma place dans l'équipe. »* Début avril, Arnaud Boetsch aura sans doute recouvré la santé. Yannick Noah ne devrait alors avoir que l'embarras du choix pour désigner ses joueurs de simple.

Patricia Jolly

Deux athlètes courent pour modifier l'image du Burundi

POUR ÉGAYER ses championnats de France en salle, samedi 10 et dimanche 11 février au Palais omnisports de Bercy, la Fédération française d'athlétisme (FFA) avait imaginé de faire appel, dans les limites de ses moyens, à quelques étrangers renommés. Aux côtés des élites locales ont donc été conviés à ces Internationaux de France Sergueï Bubka, des Cubains et deux Burundais.



ATHLÉTISME

Vénuste Niyongabo, net vainqueur du 3 000 m, et Arthémon Hatungimana, premier du 800 m, ne possèdent certes pas l'aura individuelle du perchiste ukrainien. Ils ne sont pas unis non plus par ces liens idéologiques qui assemblent Javier Sotomayor, Ivan Pedroso et les autres en un régiment d'athlètes cubains.

Hatungimana et Niyongabo ne s'en déclarent pas moins *« frères »*, soudés par le même désir d'offrir, par leurs performances individuelles, une notoriété sportive à leur petit pays au bord de la guerre civile (*Le Monde* du 16 janvier). Ils y sont déjà parvenus aux championnats du monde de Göteborg, en août, où ils ont donné les premières médailles de son histoire au Burundi : de l'argent pour Arthémon au 800 m, du bronze pour Vénuste au 1 500 m. Ils espèrent y réussir encore en juillet, à Atlanta, lors des premiers Jeux olympiques auxquels le Burundi a obtenu l'autorisation de participer.

EXILÉS PRIVILÉGIÉS

Agés de vingt-deux ans, les deux Tutsis – l'ethnie minoritaire, comme au Rwanda voisin, au pouvoir depuis l'indépendance du Burundi, en 1965, jusqu'en 1993 – se sont connus il y a cinq années, dans le club d'athlétisme de la capitale, Bujumbura. Leur morphologie, leur mode de vie rural, dans des villages du sud du pays, les avaient dotés de capacités de coureur de demi-fond très proches de celles des Kenyans des hauts plateaux.

Les deux hommes n'ont guère tardé à décider de les faire prospérer à l'étranger. En février 1993, Vénuste Niyongabo a pris le chemin de l'Italie, où l'appelait Enrico Dionisio, le manager de Saïd Aouita. Quelques mois plus tard, Arthémon Hatungimana, doté d'une bourse de la coopération, choisissait la France, où il s'est installé à l'Insep, dans le bois de Vincennes.

Tous deux ont dû affronter le premier ennemi des athlètes africains expatriés en Europe : le froid, cause de nombreuses blessures qui ont ralenti leur progression. Tous deux ont dû apprendre à couler leurs habitudes dans le cadre strict des entraînements hivernaux. Après une rupture, pour incompatibilité de méthodes, avec José Marajo, qui s'occupe du demi-fond à l'Insep, Hatungimana a même dû se résoudre à se préparer seul aux championnats du monde de Göteborg. Mais aucun des deux athlètes ne songerait à s'appesantir sur ces difficultés d'adaptation. Un récent retour au pays leur a prouvé à quel point leur statut d'exilés volontaires en avait fait des sportifs burundais privilégiés.

« En décembre, nous avons été accueillis comme des héros, après nos médailles de Göteborg, explique Hatungimana. *On avait même organisé une course pour nous, ce qui est devenu exceptionnel là-bas. »* Les deux hommes savent bien que la guerre civile larvée entre extrémistes tutsis et hutus, notamment à Bujumbura, a asphyxié toute forme de vie sportive. Les athlètes demeurés au pays ne se risquent que très rarement à braver l'insécurité des rues, voire du stade, pour s'entraîner.

Aucun des deux hommes ne souhaite cependant laisser sa notoriété servir à la propagande d'un camp. Les médailles acquises sur la piste appartiennent, assurent-ils, à tous les Burundais. Aux journalistes qui s'enquièrent de leur origine, ils préfèrent désormais opposer un refus poli. *« J'ai la responsabilité de représenter mon pays devant le monde,* dit Vénuste Niyongabo, au verbe aussi réfléchi que ses courses. *Je ne vais donc pas me réclamer d'une ethnie alors que la situation au Burundi n'évoluera que si l'on échappe de cette question. Il ne faut pas faire le jeu de ceux qui embrigadent des gens sans culture pour les utiliser dans leur lutte pour le pouvoir. »*

« Nous voudrions simplement modifier l'image de notre pays, renchérit Arthémon Hatungimana. *Le Burundi peut faire parler de lui autrement que par des massacres. »*

Jérôme Fenoglio

Records en salle

La Française Patricia Djaté a amélioré son record de France du 800 m féminin en salle, en 2 min 1 s 50, dimanche 11 février, au cours des Internationaux de France. Elle avait établi le record précédent, en 2 min 2 s 02, *mercredi 7 février, à Gand (Belgique)*. *Vendredi 9 février*, à Reno, le Canadien Donovan Bailey, champion du monde du 100 m, avait battu le record du monde du 50 m en 5 s 56. Le précédent record, *en 5 s 61, était détenu par* l'Allemand de l'Est Manfred Kokot et l'Américain James Sanford. Samedi, à Birmingham, la Mozambicaine Maria Mutola a amélioré le record du monde du 1 000 m en 2 min 32 s 08, détenu par la Russe Lioubov Kremliova depuis le 15 février 1995.

■ **AUTOMOBILISME : Tommi Makinen remporte le Rallye de Suède,** *première épreuve du* championnat du monde. Un an après avoir dû céder la première place de cette course, sur ordre de la direction de leur écurie, l'équipage finlandais Tommi Makinen - Seppo Harjanne (Mitsubishi Lancer) a remporté l'épreuve, dimanche 11 février. Le pilote espagnol Carlos Sainz, sur Ford, a terminé deuxième, à 27 secondes. Le champion du monde écossais Colin McRae, sur Subaru, a fini à la troisième place. Les Français Didier Auriol (Subaru) et François Delecour (Ford) sont dixième et onzième. – *(AFP.)*

■ **BIATHLON : l'équipe de France féminine** (Anne Briand-Bouthiaux, Corinne Niogret, Florence Baverel, Emmanuelle Claret) a obtenu la médaille d'argent du relais 4 x 7,5 km, remporté par l'Allemagne, samedi 10 février, aux championnats du monde de biathlon à Ruhpolding (Allemagne).

■ **BOXE :** *après un test positif de* **dépistage du sida,** le boxeur américain Tommy Morrison a été suspendu pour une durée indéterminée, samedi 10 février, par la commission athlétique de l'Etat du Nevada, alors que l'ex-champion du monde des lourds (WBO), âgé de vingt-sept ans, devait affronter le lendemain, à Las Vegas, son compatriote Arthur Weathers. Le 7 octobre 1995, Tommy Morrison avait perdu face au Britannique Lennox Lewis, terminant le combat le visage ensanglanté. – *(AFP.)*

■ **FOOTBALL : Bernard Tapie s'intéresse à la création d'une** équipe qui pourrait devenir le club résident du Stade de France, à Saint-Denis. Dans un entretien accordé à *Libération*, lundi 12 février, Bernard Tapie déclare vouloir monter *« la deuxième équipe de foot de Paris, celle des banlieues, de ma banlieue, et d'en faire un grand club qui rivaliserait avec le PSG »*.

■ **MOTOCYCLISME : Arnaud Demeester a dominé l'Enduro du Touquet,** dimanche 11 février, pour la deuxième année consécutive.

Le Tournoi international de judo de Paris consacre le retour surprise de Darcel Yandzi

Franck Chambily et Isabelle Beauruelle ont été les autres vainqueurs français

Les judokas français sont montés dix fois sur le podium à l'occasion du Tournoi de Paris. Franck Chambily, Darcel Yandzi et Isabelle Beauruelle ont été les meilleurs dans leurs catégories respectives. Marie-Claire Restoux, championne du monde des moins de 52 kg, a été battue dès le 1er tour, dans cette compétition qui marquait le début de sa préparation pour les JO d'Atlanta (*Le Monde* du 10 février).

CE FUT LA FINALE la plus courte du Tournoi. Un moment de *pure explosion*. En douze secondes, à peine le temps de prendre ses marques sur les tatamis, Darcel Yandzi était redevenu lui-même, une force de la nature habitée par un judo d'exception. *Djamel Bouras s'était envolé*, comète expédiée dans le ciel par le contre de Yandzi et aussitôt rappelée *aux dures réalités de l'attraction terrestre*. Ippon.

La première action du combat avait suffi à *éliminer le malheureux adversaire*, désigné pour faire les frais d'une tonitruante résurrection. Darcel Yandzi prétendait à nouveau au rang de chef de file de la catégorie des moins de 78 kg. Il retrouvait ce goût inné de l'attaque menée jusqu'au bout du risque, signait une première victoire *dans* le Tournoi de Paris. Et faisait officiellement acte de candidature pour les Jeux olympiques d'Atlanta.

Vint alors le délicieux moment du laisser-aller. Le vainqueur se plongeait soudain dans un bain d'émotion. Il tombait dans les bras de François Fournier, son « prof » d'Orléans. Il signait des autographes, se laissait photographier avec des copains, des inconnus, tous ceux qui voulaient immortaliser sa joie dans le brouhaha des vestiaires de Coubertin. Il avouait son trouble sur le podium aux premières notes d'une *Marseillaise* qu'il se reprochait de ne plus entendre depuis trop longtemps. Puis il s'offrait aux questions des journalistes, parce que enfin, riait-il, ils avaient retrouvé l'envie de lui en poser. « *Aujourd'hui, j'ai été adulte* », confiait Darcel. « *Et vous savez, c'est dur pour un adolescent de devenir adulte du jour au lendemain.* »

Avec ses mots, Yandzi raconte l'histoire simple et banale du jeune homme trop doué que l'on a voulu faire grandir trop vite. A dix-neuf ans, il avait déjà conquis Byzance : un titre européen et mondial en juniors, le sacre chez les seniors du Vieux Continent, une troisième place aux championnats du monde de 1993.

Alors, « *il a pété les plombs* ». Il voulait s'amuser « *comme un jeune* ». Consacrer du temps aux amis d'Epinay-sous-Sénart, sa banlieue à lui, le gamin né à Brazzaville. Et il s'est mis à perdre. A ne plus être l'invincible Darcel Yandzi. D'autres, prétendants spontanés à la succession, se sont bousculés pour capter l'héritage. Yandzi n'entendait plus rien. Il n'écoutait plus. « *Il a cru que c'était arrivé* », diagnostique René Rambier, l'entraîneur de l'équipe de France, pour se féliciter aussitôt : « *Vous avez vu, il a recommencé à écouter, et il a fait une journée exceptionnelle !* »

LES RESSOURCES DE L'ORGUEIL

C'est dans son orgueil que le judoka a trouvé les ressources de son retour. Il en a eu marre. Marre de décevoir. Son père. Sa famille. Tous ceux qui croyaient en lui. Il a d'abord quitté Epinay. A pris ses quartiers à Orléans, un club choisi « *pour son approche professionnelle* ». Avec François Fournier, il a découvert l'entraîneur qui a su lui redonner confiance. Car, dit-il, « *quand on a du judo, cela ne se perd pas. C'est le mental qui fait la différence, et le mental, je ne l'avais plus.* »

Dans les jours qui ont précédé le Tournoi de Paris, il s'est retiré en Ardèche, en un reposant tête-à-tête avec lui-même. Et le miracle a eu lieu. Les premiers signes d'un regain de forme apparus lors de sa victoire en championnat de France ont été confirmés.

Comme un fait exprès, Djamel Bouras était l'ultime obstacle. Djamel, le copain d'Epinay et du sport-études de Châtenay-Malabry, Bouras le rival, celui qui s'était installé aux commandes de la catégorie en son absence. Avec ce succès à Paris, Darcel Yandzi a donné la sensation de fermer la parenthèse d'*une année triste* et grise comme les défaites. Il n'a plus de problèmes.

C'est au tour des entraîneurs de l'équipe de France de se torturer de questions. Puisqu'il leur reviendra au bout du compte de désigner l'heureux élu pour Atlanta. Hier, Djamel Bouras paraissait le *candidat incontestable*. Aujourd'hui, Yandzi s'est rappelé à leur bon souvenir. Et il ne lui a fallu que douze petites secondes.

Pascal Ceaux

Battu au Parc des Princes, Paris-SG est pris par le doute

Auxerre se rapproche à trois points

LA POIGNÉE de secondes contenues entre la 77e et la 81e minute du match Paris-SG-Montpellier, dimanche 11 février, pourrait avoir bouleversé la physionomie de la saison *1995-96* du championnat de France de première division. Les Parisiens, qui *menaient* tranquillement 2-0 *grâce à des buts de Dely Valdes* (49e) et de Francis Llacer (75e), ont réussi à se laisser rattraper puis dépasser *par les Montpelliérains*. Christophe Sanchez (77e), Fabien Lefèvre (79e) et Laurent Robert (81e) *ont ainsi infligé au PSG, en un KO* express, sa première défaite à domicile de la saison.

FOOTBALL

Les circonstances de ce retournement de situation pourraient le classer parmi les péripéties malicieuses *dont le football aime à truffer* ses compétitions. Mais, pour le PSG, l'accident a eu lieu quatre jours seulement après une défaite à Monaco (1-0) lors de la 26e journée, mercredi 7 février. Ces deux déconvenues en moins d'une semaine, après une série médiocre depuis début janvier, où *les Parisiens* n'avaient pris que cinq points en quatre journées, placent désormais *le PSG à la portée de ses poursuivants*. Auxerre, deuxième, n'est plus qu'à trois points de l'équipe de tête, avec un match en retard. *Metz, troisième* à sept points, qui n'a encore pu jouer samedi face à Monaco *pour cause de pelouse impraticable*, pourrait surtout dépasser les Parisiens si le club lorrain gagnait ses *trois matches en retard*.

Promis à une victoire facile, avec cinq points d'avance à la trêve, le PSG *se retrouve désormais plongé* dans le doute. La qualité de jeu du début de championnat a aujourd'hui *cédé la place* à des interrogations sur la tactique choisie, notamment en défense, par Luis Fernandez. *L'entraîneur a persisté* dans sa stratégie malgré les remarques de ses joueurs. Avant la *Coupe d'Europe, qui doit opposer* son club à Parme en mars, Luis Fernandez va sans doute revoir ses *plans pour remédier au « relâchement inadmissible »* qu'il dénonçait dimanche soir.

RÉSULTATS

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE (Pro A)

8e tour retour

Cholet - Le Mans	77-86
Villeurbanne - Lyon	94-76
Levallois - Dijon	98-88
Gravelines - Nancy	66-67
Strasbourg - Antibes	79-92
Evreux - Montpellier	92-90
Limoges - Pau-Orthez	62-71

Besançon - PSG-Racing mardi 13 février.

Classement : 1. Pau-Orthez, 40 pts ; 2. Limoges et Villeurbanne, 38 ; 4. Antibes, 36 ; 5. Nancy et Dijon, 33 ; 7. PSG-Racing, 31 ; 8. Levallois, Evreux et Montpellier, 31 ; 11. Cholet, 28 ; 12. Le Mans, 27 ; 13. Lyon, 27 ; 14. Besançon, 26 ; 15. Strasbourg, 26 ; 16. Gravelines, 25.

BIATHLON

CHAMPIONNATS DU MONDE

Dames

Relais 4 x 7,5 km

1. Allemagne 1 h 33 min 59 s ; 2. France, à 2 min 45 s ; 3. Ukraine, à 2 min 49 s.

COMBINÉ NORDIQUE

COUPE DU MONDE

1. K. Ogiwara (Jap.) ; 2. K. Tore Apeland (Nor.), à 52 s ; 3. H. Skard (Nor.), à 2 min 19 s ; 4. J. Mantila (Fin.), à 2 min 21 s ; 5. S. Guillaume (Fra.), à 2 min 51 s ; 6. F. Guy (Fra.), à 3 min 37 s.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE D2

27e journée

Dunkerque - Marseille	1-2
Louhans-Cuiseaux - Valence	2-2
Angers - Charleville	0-2
Mulhouse - Lorient	3-0
Toulouse - Nancy	0-0
Caen - Poitiers	2-0
Perpignan - Red Star	2-0
Amiens - Niort	2-1
Le Mans - Châteauroux	0-0

Epinal - Sochaux et Laval - Alès reportés.

Classement : 1. Caen, 51 pts ; 2. Marseille, 49 ; 3. Red Star, 45 ; 4. Nancy, 44 ; 5. Le Mans, 44 ; 6. Châteauroux, 43 ; 7. Laval, 43 ; 8. Sochaux, 42 ; 9. Perpignan, 40 ; 10. Toulouse, 39 ; 11. Louhans-Cuiseaux, 35 ; 12. Poitiers, 34 ; 13. Lorient, 34 ; 14. Amiens, 32 ; 15. Epinal, 30 ; 16. Valence, 30 ; 17. Niort, 29 ; 18. Charleville, 29 ; 19. Dunkerque, 28 ; 20. Mulhouse, 26 ; 21. Angers, 21 ; 22. Alès, 13.

CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE

18e journée

Fribourg - Bor. Moenchengladbach	0-0
Karlsruhe - Eintracht Francfort	1-1
Munich 1860 - FC St. Pauli	2-0
Kaiserslautern - Bor. Dortmund	1-1
Hambourg - Bayern Munich	2-1

Fort. Düsseldorf - Werder Brême, Schalke 04 - FC Cologne, Uerdingen - VfB Stuttgart et B. Leverkusen - Hansa Rostock reportés.

Classement : 1. Borussia Dortmund, 41 pts ; 2. Bayern Munich, 38 ; 3. Hambourg SV, 29 ; 4. Borussia Moenchengladbach, 29 ; 5. VfB Stuttgart, 28 ; 6. Bayer Leverkusen, 25 ; 7. Hansa Rostock, 25 ; 8. Schalke 04, 25 ; 9. Munich 1860, 21 ; 10. Eintracht Francfort, 21 ; 11. FC St. Pauli, 20 ; 12. SC Karlsruhe, 19 ; 13. FC Kaiserslautern, 18 ; 14. FC Cologne, 17 ; 15. Werder Brême, 17 ; 16. SC Fribourg, 17 ; 17. KFC Uerdingen, 14 ; 18. Fortuna Düsseldorf, 13.

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE

26e journée

Bolton - Aston Villa	0-2
Coventry - Chelsea	1-0
Everton - Manchester City	2-0
Manchester United - Blackburn	1-0
Middlesbrough - Newcastle	1-2
Nottingham Forest - Arsenal	0-1
Sheffield Wednesday - Wimbledon	2-1
Queen's Park Rangers - Liverpool	1-2

Tottenham - West Ham lundi 12 février.

Classement : 1. Newcastle, 60 pts ; 2. Manchester United, 51 ; 3. Liverpool, 49 ; 4. Aston Villa, 45 ; 5. Tottenham, 42 ; 6. Blackburn, 41 ; 7. Arsenal, 41 ; 8. Everton, 40 ; 9. Nottingham Forest, 40 ; 10. Chelsea, 39 ; 11. Leeds, 35 ; 12. Middlesbrough, 33 ; 13. Sheffield Wednesday, 29 ; 14. West Ham, 29 ; 15. Southampton, 25 ; 16. Wimbledon, 24 ; 17. Coventry, 24 ; 18. Manchester City, 24 ; 19. Queen's Park Rangers, 18 ; 20. Bolton, 13.

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE

26e journée

FC Barcelone - Real Madrid	3-0
Atletico Madrid - Séville	0-1
Valence - Rayo Vallecano	3-0
Betis Séville - Oviedo	2-1
Compostelle - Saragosse	3-2
Salamanque - Mérida	2-2
Albacete - Dep. La Corogne	1-0
Real Sociedad - Celta Vigo	3-1
Gijon - Athletic Bilbao	1-2
Tenerife - Valladolid	1-0
Santander - Espanol Barcelone	1-1

Classement : 1. Atletico Madrid, 58 pts ; 2. FC Barcelone, 50 ; 3. Saint-Jacques-de-Compostelle, 49 ; 4. Espanol Barcelone, 48 ; 5. Valence, 48 ; 6. Real Madrid, 42 ; 7. Tenerife, 42 ; 8. Betis Séville, 41 ; 9. Deportivo La Corogne, 39 ; 10. Real Sociedad, 37 ; 11. Celta Vigo, 32 ; 12. Athletic Bilbao, 32 ; 13. Saragosse, 29 ; 14. Oviedo, 29 ; 15. Gijon, 28 ; 16. Albacete, 27 ; 17. Santander, 27 ; 18. FC Séville, 26 ; 19. Rayo Vallecano, 25 ; 20. Mérida, 24 ; 21. Salamanque, 23 ; 22. Valladolid, 20.

CHAMPIONNAT D'ITALIE

21e journée

Atalanta - Milan AC	0-1
Bari - Piacenza	0-0
Inter Milan - Naples	4-0
Juventus - Cagliari	4-1
Padoue - Vicenza	3-2
AS Rome - Cremonese	3-0
Sampdoria - Torino	1-0
Udinese - Lazio	1-1
Fiorentina - Parme	1-0

Classement : 1. Milan AC, 46 pts ; 2. Fiorentina, 41 ; 3. Parme, 38 ; 4. Juventus Turin, 35 ; 5. Lazio Rome, 33 ; 6. AS Rome, 31 ; 7. Vicenza, Naples et Inter Milan, 29 ; 10. Sampdoria Gênes, 28 ; 11. Udinese, 27 ; 12. Atalanta Bergame, 25 ; 13. Cagliari, 24 ; 14. Piacenza, 23 ; 15. Torino et Padoue, 21 ; 17. Bari, 18 ; 18. Cremonese, 13.

RUGBY

CHAMPIONNAT DE FRANCE

12e journée

Groupe A1

Poule 1

Racing CF - Agen	3-9
Toulouse - Nice	17-0
Narbonne - Perpignan	18-18
Nîmes - Bayonne	16-17
Grenoble - Toulon	reporté

Classement : 1. Toulouse, 29 pts ; 2. Narbonne, 26 ; 3. Perpignan, 26 ; 4. Toulon, 25 ; 5. Grenoble, 24 ; 6. Agen, 22 ; 7. Nice, 21 ; 8. Racing CF, 21 ; 9. Bayonne, 21 ; 10. Nîmes, 21.

Poule 2

Brive - Bègles Bordeaux	23-16
Dax - Bourgoin	24-24
Rumilly - Pau	6-0
Montferrand - Castres	25-6
Montpellier - Colomiers	reporté

Classement : 1. Brive, 28 pts ; 2. Bourgoin, 27 ; 3. Bègles-Bordeaux, 26 ; 4. Montferrand, 24 ; 5. Castres, 24 ; 6. Pau, 24 ; 7. Rumilly, 24 ; 8. Dax, 23 ; 9. Colomiers, 21 ; 10. Montpellier, 15.

SKI ALPIN

COUPE DU MONDE

Messieurs

Slalom géant de Hinterstoder

1. M. Von Gruenigen (Sui.) 2 min 40 s 61 ; 2. U. Kaelin (Sui.), à 0 s 35 ; 3. M. Reiter (Aut.), à 0 s 94 ; 4. A. Tomba (Ita.), à 1 s 53 ; 5. C. Saioni (Fra.), à 1 s 71.

TENNIS

COUPE DAVIS

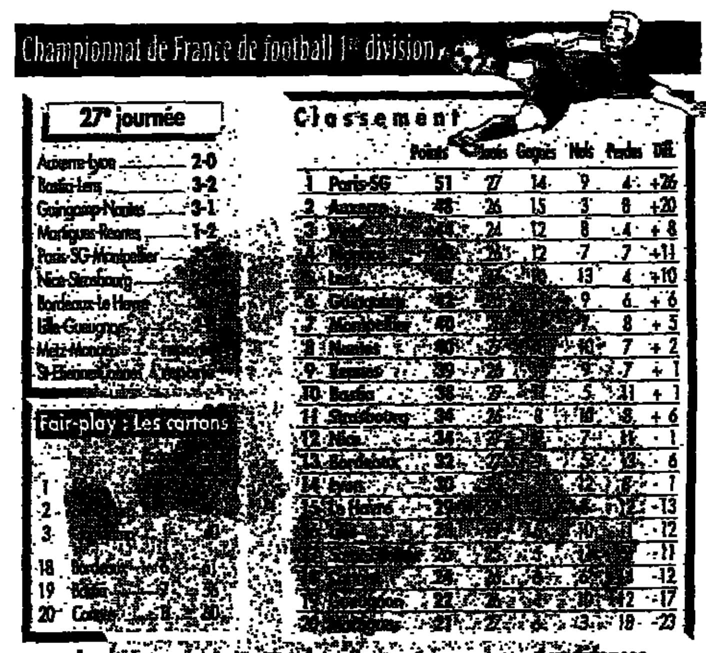
Groupe mondial

1er tour

France - Danemark 5-0

G. Forget (Fra.) b. K. Carlsen (Dan.) 6-4, 7-6, 5-7, 7-6 ; C. Pioline (Fra.) b. F. Fetterlein (Dan.) 4-6, 6-1, 6-1, 6-3 ; G. Forget-G. Raoux (Fra.) b. K. Carlsen-F. Fetterlein (Dan.) 4-6, 6-3, 7-6, 6-3 ; C. Pioline b. K. Carlsen 7-5, 6-4 ; G. Raoux b. F. Fetterlein 6-3, 6-4.

Italie - Russie 3-2 ; Suisse - Allemagne 0-5 ; Inde - Pays-Bas 3-2 ; Suède - Belgique 4-1 ; République tchèque - Hongrie 5-0 ; Etats-Unis - Mexique 5-0 ; Afrique du Sud - Autriche 1-1 (la fin du double et les deux derniers simples lundi).



Les bonbons, de la cour de récré au bureau

L'an passé, la consommation moyenne de confiserie de sucre a atteint 3,1 kilos par personne. Aux enfants s'ajoutent un nombre croissant d'adultes qui n'ont pas honte d'acheter des fraises Tagada

LE TEST EST SIMPLE. Entouré de quelques personnes d'âge adulte réputées pour leur sérieux, prononcez distinctement les mots suivants : *« Malabar, Carambar, Car-en-sac, Dragibus, fraises Tagada, nounours chocolat-guimauve. »* La conversation passionnée qui, nécessairement, suivra cette énumération, laissera percer une réalité sournoisement dissimulée aux enfants : c'est aux « grands » que le bonbon doit sa fortune actuelle.

Car, si le nombre d'enfants demeure en France relativement stable, la consommation de « bonbecs », elle, ne cesse de progresser : 2,6 kilos par personne en 1990, 3,1 kilos en 1995. Encore en deçà de la moyenne européenne (5 kilos), la confiserie de sucre ne souffre plus guère de la concurrence de la pâtisserie et séduit régulièrement deux Français sur trois. Et le bonbon impose partout sa présence réconfortante. De la boulangerie au présentoir à hauteur d'enfant près des caisses des hypermarchés, des nouveaux « coins bonbons » dans les moyennes surfaces (Prisunic, Monoprix) aux distributeurs sur les quais de gare, tout est fait pour favoriser cet achat d'impulsion par excellence.

Derniers venus, les magasins spécialisés en libre-service. Glup's, né en mai 1993, compte déjà quatre-vingts boutiques en France. Candy shop, son concurrent le plus sérieux, une quarantaine. *« On estime ces magasins spécialisés à environ trois cents, la plupart appartenant à cinq ou six chaînes »*, note le créateur de Glup's, Laurent Cordier. Selon les professionnels de la franchise, le bonbon en libre-service serait même actuellement le secteur le plus porteur, doublant restauration rapide et dépot-vente.

DU COLLÈGE À L'ESSEC

Cible privilégiée des nouveaux modes de distribution : les adultes. Chez Glup's, on vient au secours des *« seize-trente-cinq ans qui n'osaient plus entrer dans une boulangerie pour demander des fraises Tagada »*. *« Rien,* insiste M. Cordier, *ne doit rappeler l'enfance dans nos magasins. L'éclairage et la musique sont assez violents, les tubes distributeurs de bonbons volontairement placés haut. La présence d'enfants culpabiliserait les adultes. »* Les moins de seize ans ne représentent que 10 % du chiffres d'affaires.

Le slogan historique de la société allemande Haribo, *« Haribo, c'est que pour les enfants »*, s'est transformé d'un coup en 1992 en *« Haribo, c'est beau la vie pour les grands et les petits »*. *« Chaque semaine, nous recevons 700 demandes pour des clubs ou des fêtes d'adultes,* explique Frédéric Schaeffer, directeur du marketing. *Les grands ne se cachent plus pour en manger, ils sont décomplexés. »* Les fameuses sucettes Chupa Chups *« se vendent énormément près des lycées,* au dire de Jean-Pierre Nause, directeur de la société en France. *Pendant la nuit de l'Essec, on peut acheter des sucettes au bar. Les adultes ont moins honte de montrer leur part d'enfance »*.

Le bonheur des fabricants tient d'abord à un simple effet d'âge. La production industrielle du bonbon date des années 60, de même que le succès massif des gélifiés. Arrivent donc à l'âge d'être parents les générations d'enfants qui ont englouti des monceaux de « bonbecs ». *« Une certaine culture du bonbon se transmet de génération en génération,* souligne Pierre Auberger, *directeur marketing* confiserie de Vandamme-Pie qui chante. *Aujourd'hui, le bonbon est devenu un produit familial. Le Carambar, par exemple, qui a quarante et un ans, a démarré pour les enfants mais est aujourd'hui beaucoup acheté par les parents. »*

Même sentiment chez Haribo, qui réalise 80 % de son chiffre d'affaires avec une poignée de bonbons vieux parfois de trente ou quarante ans. *« De produit cariogène, qui fait grossir, plein de colorants, le bonbon est devenu un produit-plaisir »*, un *« antistress typique de la cible urbaine »*, que l'on s'accorde pour compenser d'autres sacrifices. *« Dans la morosité actuelle, un acte d'achat-plaisir pour 5 à 10 francs reprend toute sa valeur »*, constate Sophie Camus, de chez Kraft-Jacob Suchard.

François, documentaliste dans *une grande entreprise, à l'âge du* Carambar et avoue volontiers sa faiblesse : *« Quand je veux m'arrêter, ça ne dure jamais longtemps... »* Des bonbons toujours à portée de main (pour preuve, il dévoile ses cachettes habituelles, ouvre son tiroir, soulève un dossier...), il connaît les plus belles confiseries à l'ancienne de Paris, mais aussi les chaînes modernes, aime les spécialités régionales les plus raffinées comme les *« trucs chimiques colorés »*. *« Je ne fume pas. Les bonbons compensent quand j'ai envie de porter quelque chose à ma bouche. »* Les chewim-gums ? *« Pas question, le goût sucré part trop vite. »*

Magnanimes, les enfants ne délaissent pas les bonbons que les adultes s'approprient. Les petits bonheurs sucrés demeurent même le premier poste de dépense pour tous ceux qui disposent d'argent de poche, selon un sondage de l'institut CT-Métrie pour le magazine *Stratégies* : 63 % des 8-9 ans, la moitié des 10-12 ans, et encore un quart des 13-15 ans placent les bonbons en tête de leurs achats.

Elément de socialisation qui permet d'aller vers les autres, *« ils sont une façon d'affirmer son autonomie : ce sont les premiers achats que l'on fait seul »*, dit Pierre Auberger. Vincent, treize ans, élève plutôt éveillé d'un collège de Bondy (Seine-Saint-Denis), a d'autres mots : *« A l'école, le pouvoir, c'est le bonbon. Si t'en as, on fait ce que tu veux. Tout le monde en mange, même les troisièmes. Moi, j'en achète tous les jours. Une fois, je me suis même fait braquer avec un cutter pour 2 francs de bonbons... »*

Le bonbon doit toujours être plus mou, de saveur délicieusement artificielle, plus acide surtout. *« Il faut que ça pique, que ça donne des sensations, peut-être pour se dire que l'on est grand ? »*, s'interroge le créateur de Glup's. *Dernier cri,* la *« roulette russe »*, astuce des fabricants pour vendre plus chers des produits à plus forte valeur ajoutée, fait un tabac : cinq bonbons à se partager dont l'un a un goût atroce. Mais aussi des sucettes à moteur qui tournent toutes seules dans la bouche, des sucettes qui moussent ou vous laissent la bouche toute bleue... De quoi se persuader d'être né trop tôt.

Pascale Krémer

DESSINS FRANÇOISE ROUSSET



Le cheval, « du tweed aux jeans »



La bombe est-elle le dernier rempart des cavaliers contre la modernité ? Même si cet accessoire continue de symboliser l'équitation, les cavaliers ont changé. Leur panoplie vestimentaire s'est entièrement renouvelée : les classiques culottes de cheval ont presque disparu au profit des jeans, les bottes sont de plus en plus souvent remplacées par des guêtres ou des « chaps », ces jambières en peau portées par les cow-boys et les ganaderos. Puristes et traditionalistes résistent, mais le mouvement s'apparente à une lame de fond. Les conventions vestimentaires ne sont pas les seules à évoluer, révèle Jean-Pierre Digard, du Laboratoire d'ethnologie méditerranéenne et comparative d'Aix-en-Provence, dans une étude publiée dans le nº 25 de la revue *Terrain, carnets du patrimoine ethnologique*. L'équitation elle-même est en complète mutation. Quel rapport y-a-t-il entre les 23 000 licenciés de 1949 d'une discipline militaire et aristocratique et les 200 000 titulaires en 1990 d'une carte de la Fédération française d'équitation, sans parler de tous les cavaliers occasionnels ? Le nombre de pratiquants a progressé de manière exponentielle, celui des chevaux de selle aussi, passé de 40 000 en 1970 à 150 000 vingt ans plus tard. Ceux qui s'adonnaient autrefois à cette discipline étaient essentiellement des hommes. Aujourd'hui, 63 % sont des femmes et 58 % ont moins de dix-huit ans, car la massification de ce sport passe par l'école, ce qui explique un fort taux d'abandon.

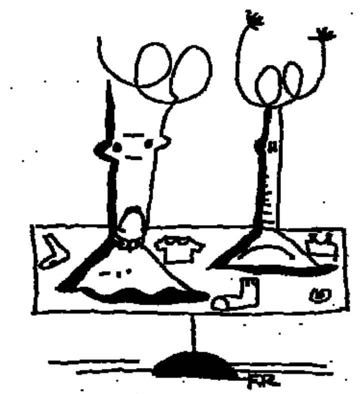
La moitié des cavaliers appartiennent encore aux classes moyennes supérieures (cadres, commerçants ou professions libérales), mais les adeptes de cette discipline se recrutent désormais dans – presque – toutes les classes sociales, estime le chercheur. Ce renouvellement entraîne une mutation dans la manière de faire du cheval. A côté des trois activités canoniques toujours plus encadrées (le dressage, le saut d'obstacles et le concours complet, qui combine les deux), fleurissent de nouvelles disciplines plus ludiques : le horse-ball, le poney ou la voltige. Comme l'écrit joliment Jean-Pierre Digard, on passe *« du manège à la randonnée, du tweed aux jeans »*.

« *On ne respecte plus le cheval, on l'aime* », résume le chercheur. La montée des sensibilités « animalitaires » contribue à réduire la consommation de viande de cheval (en baisse d'un tiers entre 1970 et 1990) et à ne plus envoyer les chevaux à la boucherie. On voit se multiplier les maisons de retraite pour chevaux, où trouvent notamment refuge les destriers de la Garde républicaine. Quant à la Fédération équestre internationale, elle a adopté un règlement qui limite à trois le nombre de coups de cravache autorisés en compétition...

Michèle Aulagnon

DÉCODAGE

Le prêt-à-porter féminin ne séduit plus



ON SAVAIT que, depuis plus de trente ans, la part du budget consacré à l'habillement cédait toujours plus de terrain aux loisirs et à l'aménagement des intérieurs. En 1995, les femmes ne se sont pas seulement contentées de diminuer leurs dépenses. Cette fois, c'est le nombre de pièces de vêtements vendus qui a chuté. Certes, la morosité ambiante et les mouvements sociaux n'ont pas incité aux dépenses inconsidérées. Osons tout de même la question : et si les clientes ne trouvaient tout simplement pas leur bonheur dans ce qu'on leur propose ?

« Quand on regarde les vitrines, on a une impression de déjà vu », assure Guy Javice, de la Fédération française de l'habillement. Dans les années 80, les enseignes de prêt-à-porter bon marché ont fleuri et prospéré sur un principe simple : la copie systématique des modèles des concurrents.

Cela fait des années que les pulls chaussettes et les jupes droites noires paradent en tête de gondole, tandis que les femmes découvrent que l'unisexe-taille unique n'avantage décidément pas la silhouette. Pour Gérard Roudine, de la Fédération du prêt-à-porter féminin, la mode 1995, « minimaliste », a elle aussi participé de la banalisation des vitrines.

« Les coupes épurées, dépouillées, ont facilité la copie, estime-t-il. *Tout le monde ne peut pas s'apercevoir des astuces de coupe qui font les vêtements haut de gamme, il faut être soi-même très averti pour voir la différence. Aussi les vêtements ont-ils l'air interchangeables. C'est lassant. »* Les magazines féminins ont beau continuer à consacrer quelques pages aux nouveautés de la mode, les coquettes ne s'y reconnaissent pas. *« Les médias créent des envies virtuelles. Ils ne montrent que des fashion-victims, or dans la vie, il n'y a pas beaucoup de femmes 100 % adepte de cette mode »*, ironise Dominique Peclers, PDG du cabinet de style Peclers Paris.

L'argument « petit prix », inévitablement lié à une médiocre qualité, a également fait long feu. *« Au bout d'un moment, il devient insupportable d'acheter des petites choses pas chères »*, s'énerve Dominique Peclers. Gérard Roudine croit pourtant apercevoir le bout du tunnel. *« Le dernier trimestre 1995,* avance-t-il, *a amorcé un retournement de tendance : le prix moyen du vêtement a augmenté. Les femmes recherchent à nouveau la permanence, valeur ajoutée du vêtement. »*

Aude Dassonville

هكذا من الأصل

Refroidissement par le nord

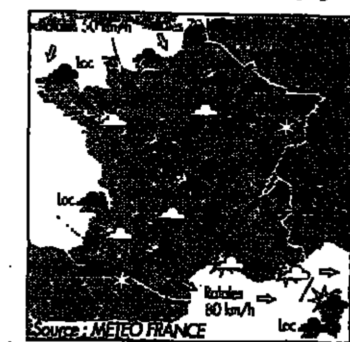
UNE PROFONDE dépression s'est rapidement creusée sur l'Angleterre ; la perturbation associée, très active, a apporté pluies et vents forts sur la majeure partie du pays au cours de la journée de lundi. L'influence de cette dépression se fera encore sentir mardi : le temps restera incertain sur la plus grande partie du pays.

Mardi, sur l'est de l'Ile-de-France, la Champagne, l'Ardenne, la Lorraine, l'Alsace, la Bourgogne, la Franche-Comté, l'Auvergne et la région Rhône-Alpes, ce sera une journée de mauvais temps, avec un ciel très nuageux, de la pluie ou de brèves averses ; il neigera sur l'ensemble du relief au-dessus de 500 mètres. Le vent de sud-ouest, qui aura soufflé fort durant la nuit sur le Nord-Est, s'atténuera dans la matinée. Sur le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie, l'ouest de l'Ile-de-France et la Normandie, les nuages resteront abondants, avec de la pluie par intermittence, jusqu'en milieu d'après-midi ; une amélioration se produira ensuite ; le vent de nord soufflera assez fort : les rafales atteindront 70 à 80 km/h sur les côtes, 60 dans l'intérieur.

Sur la Bretagne, les Pays-de-Loire, le Centre, le Poitou, les Charentes, le Limousin, l'Aquitaine, Midi-Pyrénées et la vallée du Rhône, nuages et soleil se partageront le ciel tout au long de la journée. Le vent de nord sera assez sensible sur les Côtes-d'Armor. Sur le massif pyrénéen, le ciel restera bouché, avec des chutes de neige au-dessus de 1 000 à 1 200 m d'altitude. Sur le pourtour méditerranéen, quelques nuages traîneront encore dans le ciel au lever du jour, puis un fort vent d'ouest (rafales jusqu'à 80 km/h) les chassera rapidement. En Corse, le passage pluvieux de la nuit prendra fin en début de matinée, et des éclaircies de plus en plus larges se développeront au fil des heures ; on ne sera toutefois pas à l'abri d'une averse autour de la mi-journée. Le vent d'ouest soufflera fort, surtout aux extrémités nord et sud de l'île, avec des rafales jusqu'à 80 km/h, localement plus.

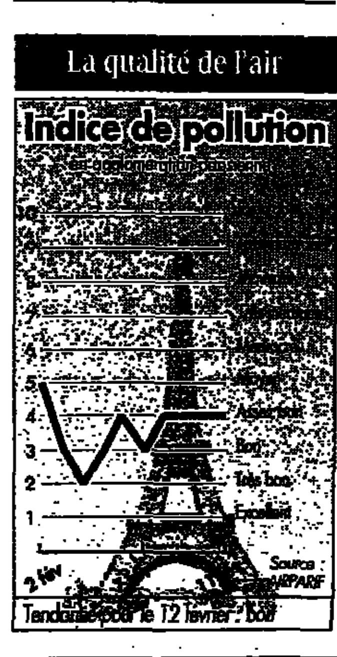
La tendance des températures sera au refroidissement par le Nord ; elles seront comprises entre – 1 et + 7 degrés sur la moitié nord, entre 5 et 10 des côtes bretonnes au Sud-Ouest, et entre 7 et 14 sur les régions méditerranéennes.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

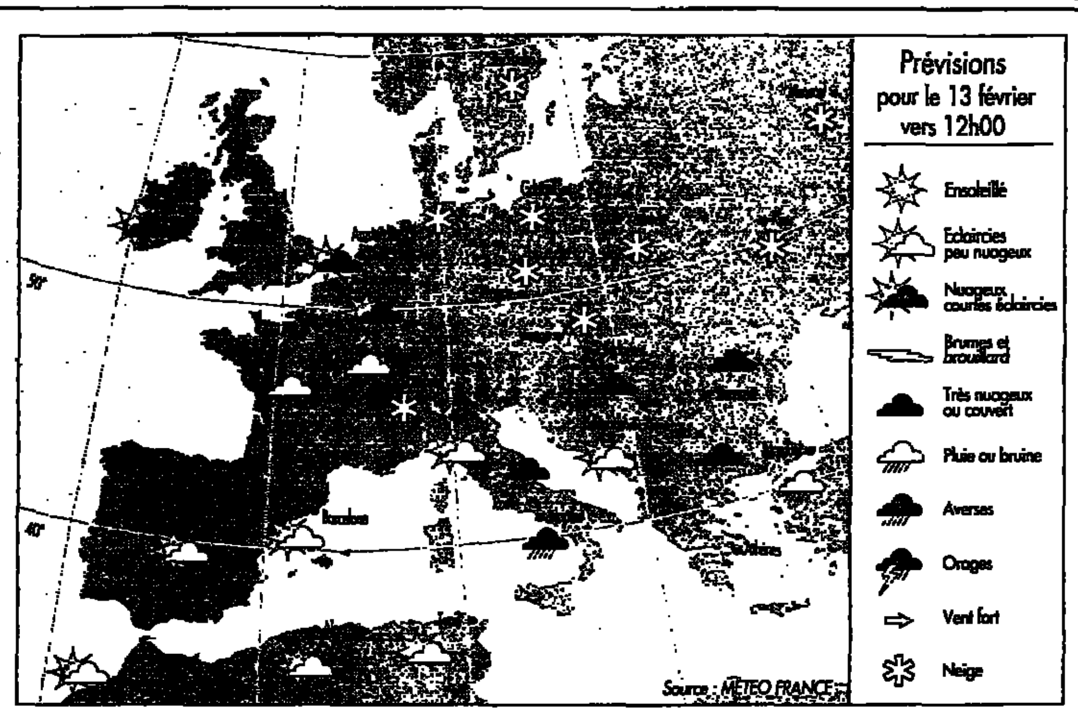


Prévisions pour le 13 février vers 12h00

La qualité de l'air

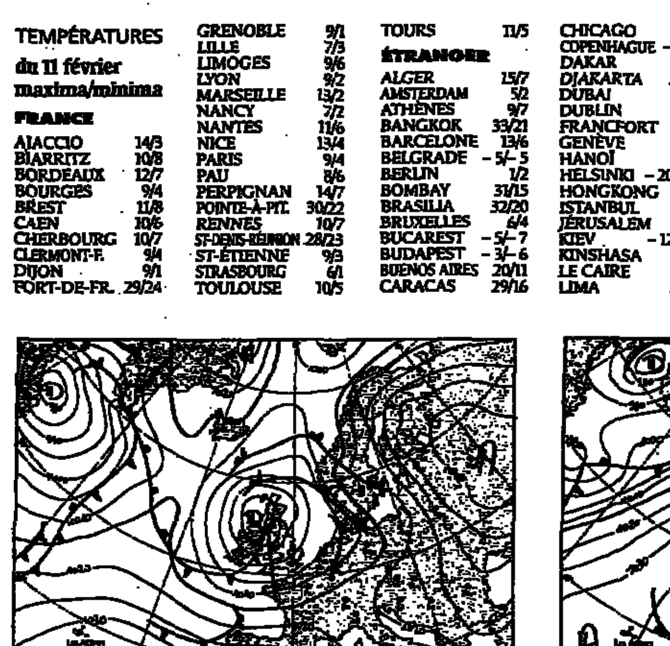


Tendance pour le 12 février : bon

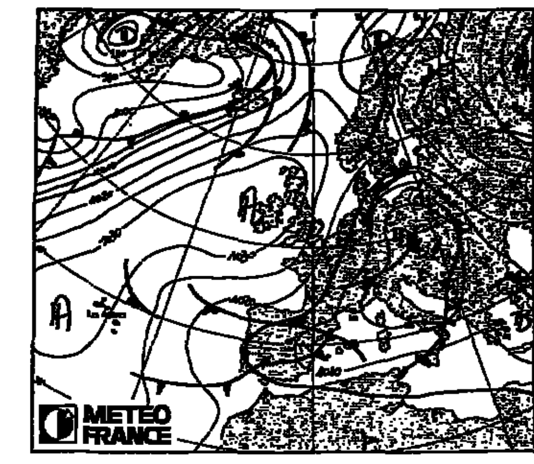


TEMPÉRATURES du 11 février maxima/minima

FRANCE	
AJACCIO	14/3
BIARRITZ	10/8
BORDEAUX	12/7
BOURGES	9/4
BREST	11/8
CAEN	10/6
CHERBOURG	10/7
CLERMONT-F.	9/4
DIJON	9/1
FORT-DE-FR.	29/24
GRENOBLE	9/1
LILLE	7/3
LIMOGES	9/6
LYON	9/2
MARSEILLE	13/2
NANCY	7/2
NANTES	11/6
NICE	13/4
PARIS	9/4
PAU	8/6
PERPIGNAN	14/7
POINTE-À-PIT.	30/22
RENNES	10/7
ST-DENIS-RÉUNION	28/23
ST-ÉTIENNE	9/3
STRASBOURG	6/1
TOULOUSE	10/5
TOURS	11/5
ÉTRANGER	
ALGER	15/7
AMSTERDAM	5/2
ATHÈNES	9/7
BANGKOK	33/21
BARCELONE	13/6
BELGRADE	– 5/– 5
BERLIN	1/2
BOMBAY	31/15
BRASILIA	32/20
BRUXELLES	6/4
BUCAREST	– 5/– 7
BUDAPEST	– 3/– 6
BUENOS AIRES	20/11
CARACAS	29/16
CHICAGO	12/0
COPENHAGUE	– 4/– 4
DAKAR	23/17
DJAKARTA	26/23
DUBAI	32/19
DUBLIN	9/1
FRANCFORT	5/2
GENÈVE	8/2
HANOÏ	23/16
HELSINKI	– 20/– 20
HONGKONG	21/15
ISTANBUL	3/0
JÉRUSALEM	–
KIEV	– 12/– 16
KINSHASA	25/11
LE CAIRE	18/11
LIMA	27/19
LISBONNE	15/8
LONDRES	9/4
LOS ANGELES	18/14
LUXEMBOURG	3/1
MADRID	11/1
MARRAKECH	16/6
MEXICO	22/9
MILAN	6/– 5
MONTRÉAL	– 3/– 7
MOSCOU	– 11/– 20
MUNICH	6/– 1
NAIROBI	28/16
NEW DELHI	22/11
NEW YORK	9/4
PALMA DE MAJ.	15/1
PÉKIN	9/– 4
PRAGUE	– 4/– 5
PRETORIA	25/17
RABAT	16/7
RIO DE JAN.	32/28
ROME	10/5
SAN FRANC.	16/10
SANTIAGO	32/13
SÉVILLE	16/6
ST-PÉTERS.	– 13/– 20
STOCKHOLM	– 5/– 7
SYDNEY	22/16
TENERIFE	20/17
TOKYO	10/2
TUNIS	14/9
VARSOVIE	– 9/– 9
VENISE	4/– 1
VIENNE	– 4/– 10



Situation le 12 février, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 14 février, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

Les « élections » en URSS

LA DÉMOCRATIE soviétique est ainsi faite que les élections n'offrent aucun élément de surprise. Comme il n'y a aucune compétition entre partis différents, puisque depuis novembre 1917 le monopole de la vie politique est réservé au seul Parti communiste, on sait d'avance que l'Assemblée nouvelle, issue des élections du 10 février, ressemblera comme une sœur à l'Assemblée défunte.

Les électeurs ont une tâche très simple à accomplir : voter pour la liste officielle, pour le « bloc des communistes et des sans parti ». Il n'y a que deux manières possibles de manifester son opposition : s'abstenir de voter ou déposer un bulletin blanc dans l'urne. Mais de telles manifestations sont difficiles *et souvent dangereuses.*

Il faut d'ailleurs rappeler que les adversaires politiques du régime furent supprimés au cours des fameux procès qui, de 1936 à 1938, donnèrent au procureur Vychinski l'occasion d'exercer ses talents, qu'il emploie aujourd'hui pour combattre la politique étrangère de la Grande-Bretagne à la tribune de l'ONU.

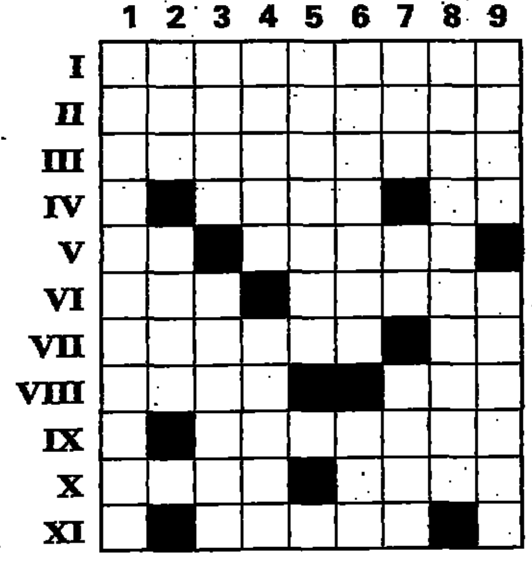
Et il importe également de reconnaître que les élections de 1946 ne pouvaient qu'assurer le triomphe de Staline et de sa politique, puisque c'est Staline qui a mené les peuples soviétiques à la victoire, puisque c'est grâce à lui et à ses collaborateurs que l'URSS est devenue une très grande puissance dont le prestige international est égal à celui des Etats-Unis.

Personne ne s'étonnera donc que les records électoraux de 1937 aient été battus. La commission centrale de Moscou nous apprend en effet que sur 99 550 225 électeurs inscrits 99 076 353 ont voté. Mais il y a mieux encore à Moscou : 100 % des inscrits ont voté pour Staline et Molotov.

(13 février 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6755



	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									
IV		■					■		
V			■						■
VI				■					
VII							■		
VIII					■	■			
IX		■							
X					■				
XI		■						■	

HORIZONTALEMENT

I. Sœur de charité. – II. Se met dans la poche quand il est petit. – III. Injure qui s'adresse au patron. – IV. S'élève en Grèce. Partie du Pérou. – V. Plan d'eau. Pour le gourmet japonais. – VI. Ruminant disparu. Descend du Caucase. – VII. Région de Palestine. Se met avec tout. – VIII. Sur le golfe de Guinée. Portait les armes. – IX. Qui *provient de la désagrégation des roches.* – X. Traverse plusieurs lacs. Va et vient. – XI. Affluent de la Loire.

VERTICALEMENT

1. Devenus tout confus. – 2. Ce n'est pas de l'essence ordinaire. Calendrier très utile pour un ministre. – 3. Sorte de voilier. Guêpe solitaire. – 4. Ouvertures sur des tables. Embrouiller. – 5. Peut suivre un refroidissement. – 6. Manque de parole. Peut être un produit de la terre. – 7. N'est pas reconnaissant. Interjection. Pays. – 8. Apporte plus de confort que la cuisine roulante. – 9. Berceau du sophisme. Faire des « hi » et des « ho ».

SOLUTION DU N° 6754

HORIZONTALEMENT

I. Dénonciatrices. – II. Examinateur. Eu. – III. Pi. Emet. Ars. – IV. Age. Amble. Imite. – V. Ru. Epiée. Ataxie. – VI. Têtards. Bras. – VII. Ruée. Elaboré. – VIII. La. Ane. Emu. – IX. Déménageuse. Ca. – X. Ecoliers. Esprit. – XI. Ton. Ricin. Oulu. – XII. Entomologiste. – XIII. Aminé. Ulis. An. – XIV. Reniée. Réel. Une. – XV. Eues. Feus. Oural.

VERTICALEMENT

1. Départs. Déterré. – 2. Exiguë. Leçon. Eu. – 3. Na. Tramontane. – 4. Omo. Eau. El. Omis. – 5. Ni. Apre. Ni. Mie. – 6. Cnémide. Aéronef. – 7. Lambes. Agrile. – 8. Atèle. Enesco. Ru. – 9. Tête. Bleu. Igues. – 10. Ru. Ara. Sénile. – 11. Irritables. Silo. – 12. Maso. Pots. – 13. Aix. Recrue. Ur. – 14. Serti. Email. Ana. – 15. Usées. Tunnel.

Guy Brouty

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	36 63 81 22
Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. *ISSN : 0395-2037*

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

PARIS EN VISITE

Mardi 13 février

■ **DU PONT-NEUF** à l'enceinte de Philippe Auguste (50 F), 10 h 30, sortie du métro Pont-Neuf côté Samaritaine (Paris autrefois).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : une œuvre à voir, *Le Docteur Paul Gachet,* de Van Gogh (24 F + prix d'entrée), 12 h 30 ; visite par thème, les impressionnistes (36 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : Paris au Second Empire et à la Belle Epoque (50 F + prix d'entrée), 14 heures, devant l'entrée (Institut culturel de Paris) ; les ponts de Paris (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **DE L'ÉGLISE SAINT-SÉVERIN** à l'église Saint-Julien-le-Pauvre (40 F), 14 h 30, devant le portail de Saint-Séverin (Sauvegarde du Paris historique).

■ **LE FAUBOURG POISSONNIÈRE** (37 F), 14 h 30, angle de la rue du Faubourg-Poissonnière et du boulevard Bonne-Nouvelle (Monuments historiques).

■ ***L'ÉGLISE SAINT-SULPICE*** (37 F), 14 h 30, devant l'église (Monuments historiques).

■ **LA MAISON DE BALZAC** (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 47, rue Raynouard (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE BOURDELLE** (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 16, rue Antoine-Bourdelle (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DE LA VIE ROMANTIQUE** (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 16, rue Chaptal (Musées de la Ville de Paris).

■ **LA CATHÉDRALE ORTHODOXE RUSSE** (60 F + prix d'entrée), 15 heures, 12, rue Daru (Isabelle Hauller).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **PALAIS GALLIERA** : exposition « Costumes à la cour de Vienne, *1815-1918 » (50 F + prix d'entrée),* 16 heures, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (Tourisme culturel).

Mercredi 14 février

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : *Vénus demandant à Vulcain des armes pour Enée,* de Boucher, 12 h 30 ; les Canaletto de la collection Victor Lyon, 19 h 30 ; la peinture française du XVIIe siècle, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **LA CHAPELLE EXPIATOIRE** et l'église Saint-Augustin (50 F), 14 heures, dans le square Louis-XVI (Institut culturel de Paris).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : exposition *« A l'ombre du Vésuve »* (50 F + prix d'entrée), 14 heures, hall du musée (Odyssée) ; un autre regard sur la sculpture, genèse de l'œuvre (25 F + prix d'entrée), 14 h 45 (Musées de la Ville de Paris) ; exposition « A l'ombre du Vésuve » (50 F + prix d'entrée), 15 h 15, hall du musée (Tourisme culturel).

■ **HÔTELS DU PRÉ-AUX-CLERCS** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Solferino (Paris pittoresque et insolite).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** (25 F + prix d'entrée) : exposition « Passions privées », 14 h 30 ; pour les six à neuf ans, art abstrait, construction et geste, 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **LE PALAIS DE JUSTICE** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, boulevard du Palais, devant la grille du Palais de justice (Paris et son histoire).

■ ***L'UNESCO*** *(55 F), 14 h 30, sortie du métro Ségur* (Pierre-Yves Jaslet).

■ **LES CATACOMBES** (25 F + prix d'entrée), 14 h 45, 1, place Denfert-Rochereau (Musées de la Ville de Paris).

■ **L'ABBAYE DU VAL-DE-GRÂCE** et le souvenir d'Anne d'Autriche (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 1, place Alphonse-Laveran (Monuments historiques).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

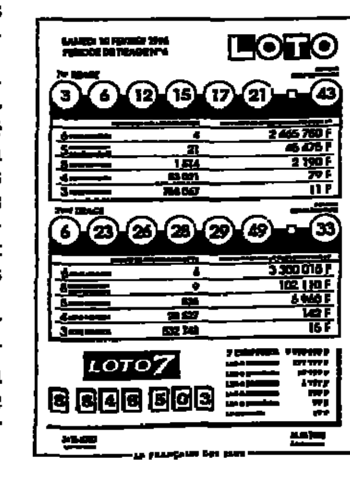
LE CARNET DU VOYAGEUR

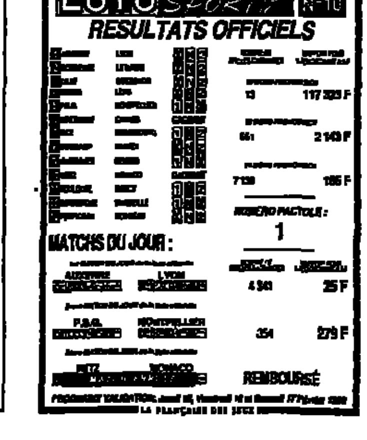
■ **CORÉE DU SUD.** La Corée du Sud, qui disposait jusqu'à présent de trois aéroports internationaux, à Séoul, à Pusan et sur l'île de Cheju, en a inauguré un quatrième la semaine dernière à Taegu, dans le centre du pays. Les premiers avions, en provenance d'Osaka (Japon), ont atterri le 9 février. Des lignes régulières avec les aéroports chinois de Qingdao et japonais de Fukuoka seront ouvertes prochainement. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS.** Pour la quatrième année consécutive, Southwest *Airlines, transporteur basé* à Dallas (Texas), a conservé la première place au classement des meilleures compagnies aériennes dans trois catégories : la ponctualité, le service des bagages, et le *nombre de plaintes déposées* par les passagers. – *(Bloomberg.)*

■ **MALAISIE.** Le groupe hôtelier français Accor vient d'inaugurer un Novotel de 210 chambres à Sungai Petani (Malaisie). C'est le centième établissement d'Accor dans la région Asie-Pacifique.

JEUX





AUDIOVISUEL Officiel aujourd'hui seulement, mais effectif depuis le 31 janvier, le départ de René Bonnell de Canal Plus, où il exerçait la fonction de directeur du cinéma, risque-t-il de modifier le paysage cinématographique français ? Le succès de la chaîne à péage avait fait de lui le grand argentier d'une industrie dont il affirme qu'elle doit se montrer désormais plus audacieuse. ● LE SYSTÈME d'aides qui a contribué à placer la production française en position de force en Europe doit être, selon René Bonnell, sérieusement réformé, pour redynamiser la production et l'exploitation. ● CE DÉPART intervient alors que la restructuration du Centre national du cinéma proposée par son nouveau directeur, Marc Tessier, lui aussi un ancien de Canal Plus, se heurte à la méfiance des syndicats et des producteurs et distributeurs indépendants.

Le grand argentier du cinéma français quitte Canal Plus

Dans un entretien au « Monde », René Bonnell explique les raisons de son départ. Il estime que le système de subventions doit être sérieusement réformé pour faire face aux défis technologiques du futur

RENÉ BONNELL, patron du cinéma à Canal Plus, dispensateur en chef d'une manne annuelle de 1,7 milliard de francs, homme redouté mais respecté des créateurs, a quitté son poste le 31 janvier. Il annonce aujourd'hui cette décision et explique au *Monde* sa vision d'un cinéma français en mutation. Co-président, avec Margaret Menégoz, de la Commission de réforme des procédures d'agrément, il se montre évasif sur son avenir professionnel mais annonce cependant la publication prochaine d'un nouveau roman, la réactualisation de son essai économique *La Vingt-Cinquième Image* et sa participation à l'écriture de plusieurs scénarios.

« Quelles sont les raisons de votre départ de Canal Plus ?

– Quand les rumeurs de mon départ ont couru, il y a quelques mois, il s'agissait plutôt de malveillances visant à me déstabiliser que d'une décision de ma part. Maintenant, la décision est prise. Tout homme de pouvoir a eu la tentation de renoncer à ce pouvoir, ce qui peut, sans faire de mysticisme, le grandir à ses propres yeux. Il y a eu à Canal Plus, comme dans toute entreprise qui entreprend, des hauts, des bas, des erreurs à court terme ; je crois qu'à long terme on verra que ce ne sont pas des erreurs, des décisions collectives qui ont eu leur sanction. J'ai payé pour voir, je me suis affronté aux Américains, j'ai vu leurs forces, leurs faiblesses, leurs fantasmes. J'ai vu le vrai du faux.

» Mon départ intervient à un moment où le cinéma français arrive à une période de mutation et je crois sincèrement qu'il est important qu'il y ait un renouvellement, notamment des décideurs. À l'heure actuelle, Canal Plus permet au cinéma français de survivre. En même temps, le système mis en place empêche la chaîne de réfléchir à son avenir. Mon maintien aux fonctions qui étaient les miennes aurait fait de moi le garant de ce « répétitisme ». Même s'il a été une véritable révolution dans le financement du cinéma français, ce système, comme toute révolution, s'est figé jusqu'à devenir un nouveau pouvoir, c'est-à-dire une double aliénation. Aliénation de celui qui distribuait, aliénation de ceux qui recevaient. Cette espèce d'équilibre pouvait durer longtemps, aussi longtemps que Canal Plus était en bonne santé.

» Il est temps de réfléchir non pas à l'explosion du système mais à sa mutation intelligente. Il doit garantir et développer l'emploi, protéger la liberté des créateurs et organiser l'industrie européenne. A l'heure actuelle, le système français anesthésie la réflexion. Les films marchent, ne marchent pas, c'est pareil. Il n'y a pas de sanction du marché et, dans le même temps, vingt-cinq ou trente premiers films sont tournés chaque année, ce qui n'est pas mal, comparé à ce qui se passe ailleurs. La question est de savoir si, dans les années qui viennent, toutes les conditions structurelles qui permettent ce financement massif de l'industrie du cinéma vont pouvoir demeurer. Je pense que non. Le système se fige, cette profession a du mal à s'autoréformer. Je ne crois absolument plus à la modification d'ordre juridico-politique, qui a eu sa fonction historique. Je crois que l'appareillage juridique va se fracasser sur les réalités technologiques et économiques. La France est le seul pays européen qui ait les moyens de créer une véritable industrie cinématographique et audiovisuelle.

– Canal Plus ne pouvait-il pas constituer le fer de lance de cette ambition ?

– Je ne connais pas la priorité stratégique de Canal Plus sur ce terrain, mais la chaîne a de lourdes batailles à mener sur le front du numérique en Allemagne, du satellite, de la pression américaine, de ses approvisionnements, etc. Canal pourra donc accompagner des initiatives, mais risque de ne pouvoir en prendre en raison de sa situation de monopole. En effet, le pouvoir des diffuseurs va décliner : ils sont confrontés aux nouvelles données technologiques, la crise effrite les rentrées publicitaires et le prix du talent, matière première indispensable, flambe. Une stratégie spéculative ne suffit plus. Sans une gestion concertée et sensible de ce problème, toutes les grandes constructions bancaires ne serviront à rien. Il est temps de réfléchir collectivement à la façon de renforcer l'industrie française du cinéma, pour la rendre conquérante sur les marchés étrangers, conquête passant notamment par la prise de contrôle de sociétés européennes.

– Comment définir un cinéma européen ?

– Il est d'abord d'expression nationale, mais requiert un financement plus large. Il faut permettre à un créateur anglais ou espagnol d'initier un projet d'envergure sans qu'il soit immédiatement récupéré par les Américains, qui vont mener une bataille meurtrière pour acheter les talents européens. Depuis l'été dernier, on est revenu au schéma en vigueur au lendemain de la Première Guerre mondiale, adapté à la technologie actuelle : des conglomérats intègrent studios, chaînes à péage, chaînes en clair, distribution mondiale, vidéo. Quand les Américains dépensent 10 dollars, ils prennent moins de risques que les Européens, leur chaîne d'amortissements étant longue et solide. Donc, le cinéma européen doit désormais s'élargir, conquérir des marchés, c'est possible. Lorsque vous discutez avec des Japonais ou des Coréens, ils veulent des films européens pour nourrir leurs chaînes à péage, parce que c'est leur goût, mais aussi pour échapper à l'emprise d'un fournisseur unique, américain.

– Pensez-vous que les intérêts de Canal Plus et ceux du cinéma français divergent désormais ?

– Non, mais il y a un problème. Le fait que Canal Plus compte aujourd'hui plus de quatre millions d'abonnés conduit inéluctablement à appliquer la théorie quantitative de la monnaie : Canal Plus met sur la table, au 1er janvier, 12 % de son chiffre d'affaires, soit environ 1 milliard de francs, auxquels s'ajoutent les obligations des autres diffuseurs et les aides diverses. Les 2,2 milliards ainsi rassemblés doivent être intégralement dépensés dans l'année. Alors, au lieu d'adapter les flux monétaires à la réalité de la production, la production s'adapte aux flux monétaires. D'où l'envolée des coûts. Effets pervers en chaîne. Une coproduction minoritaire, par exemple, doit apporter au minimum 20 % du budget du film. Mais 20 % du coût des films français il y a cinq ou six ans, c'était encore jouable. 20 % sur les nouveaux coûts, en pesetas dépréciées, en lires dépréciées, en livres sterling dépréciées, c'est injouable.



RENÉ BONNELL

– Étonnant de vous entendre, en caricaturant un peu, dire que le cinéma français a trop d'argent...

– En caricaturant beaucoup. Il a trop d'argent pour ce qu'il en fait actuellement. Il faut que l'on utilise une partie de cette manne de manière plus collective et plus offensive. Il faut changer de braquet, partir à l'assaut. Canal Plus a des participations en Europe, les Chargeurs également, UGC commence à s'implanter en Espagne, etc. Ceux qui visent la rente n'ont pas intérêt à ce que ça bouge.

– Au cœur de cette stratégie européenne, êtes-vous favorable à la suppression de la distinction entre cinéma et télévision ?

– On m'a fait un mauvais procès, car je n'ai jamais dit cela. J'ai seulement affirmé que la meilleure chance d'avoir deux voies de création séparées et originales, c'est précisément de désencombrer le marché des salles des films qui ne méritent pas ce statut d'œuvre cinématographique. Lorsqu'un film, produit pour le cinéma, ne trouve pas de distributeur, pourquoi ne pas le programmer directement à la télévision, au lieu de le sortir à la sauvette pour toucher le chèque de Canal Plus et le diffuser un an plus tard, alors que tout le monde l'a oublié ou n'en a même jamais entendu parler ?

– Etes-vous favorable à la suppression de l'aide à la distribution ?

– Il faut recentrer cette aide sur l'exploitation, pour relancer la fréquentation. Lorsqu'on donne 500 000 francs à un distributeur pour ses copies et sa publicité, et que cette somme n'est pas remboursée parce que le film a fait très peu d'entrées, l'aide n'est qu'une subvention au prestataire de service, la société de distribution. Option défendable, car cela permet à une petite entreprise de survivre. Mais on pourrait obtenir le même effet s'il y avait des spectateurs en face, pour apporter l'argent, qui remonterait ensuite jusqu'à la société de distribution. Il faut soutenir les efforts de relance de la fréquentation et d'animation des salles. Regardez ce qui s'est passé en Grande-Bretagne : en 1945, il y avait plus de 2 milliards d'entrées, pour une population à peu près équivalente à celle de la France. Aucune intervention de l'Etat, développement de la télévision, on arrive dans les années 80 à 50-60 millions de spectateurs. Quelle est la fréquentation britannique de l'année dernière ? 140 millions. On peut dire que c'est le modèle libéral pur. Le cinéma américain a restructuré. D'accord, mais je pense que le désir est présent. Parce que la cassette vidéo se banalise, que le zapping déprécie l'image de télévision, que l'on est moins patient devant son poste, le petit écran ne fait pas rêver. Et tout ce qui est fait en France en ce moment pour rapprocher le spectateur des salles est très favorable. Il ne faut pas avoir peur de dire que le cinéma est une industrie et doit répondre à l'attente du public.

– Mais si le créateur ou l'industriel se conforme au désir tel qu'il est ou non exprimé, le risque n'est-il pas la standardisation du cinéma ?

– Ce qui importe, c'est que des univers de réalisateurs éclosent et qu'un regard, une signature apparaissent, à côté des films qui visent une cible plus large. Exemple : *Les Apprentis*, de Pierre Salvadori. Avec ses défauts, il atteint 120 000 entrées à Paris. C'est cela qu'il faut protéger, même si les cinéastes peuvent parfois paraître emmerdants, égocentriques, morbides : *Tom est tout seul*, *N'oublie pas que tu vas mourir*, *Petits Arrangements avec les morts*... Car ce sont ces regards-là qui, se débarrassant de leurs afféteries mais préservant leur originalité, vont pouvoir prétendre un jour au succès populaire. Le public les suit inconsciemment : la génération qui les a découverts à 120 000 entrées les verra dans quinze ans à 400 000.

– Le système Bonnell survivra-t-il au départ de René Bonnell ?

– Un milliard sept cent millions de francs de budget, c'était cela le système Bonnell. Rien d'autre. »

Propos recueillis par Pascal Mérigeau et Danièle Heymann

Un « despote éclairé »

René Bonnell, esprit aigu dans un corps rond, accepte volontiers d'être défini comme un despote pourvu qu'on assortisse aussitôt le mot de l'adjectif « éclairé ». Le « Monsieur Cinéma » de Canal Plus, sans qui quasiment aucun de la centaine de films français annuels ne pouvait être financé, est né il y a cinquante et un ans à Bône, en Algérie. Etudiant pauvre arrachant bourses et diplômes comme autant de défis et de revanches, il vérifiera très tôt l'hypothèse rassurante que la fortune sourit aux vertueux.

Juré à Cannes à vingt-deux ans, il voit sa thèse de fin d'études publiée et remarquée. *Le Cinéma exploité* (1 200 pages) lui ouvre les portes de Gaumont, où Daniel Toscan du Plantier l'appelle et où il restera directeur de la distribution pendant cinq ans. Puis, en 1983, c'est la naissance controversée de Canal Plus. René Bonnell s'y associe, voit sa puissance grandir avec celle de la chaîne cryptée. En 1989, il publie simultanément deux ouvrages chez Gallimard, *La Vingt-Cinquième Image, Une économie de l'audiovisuel*, et un recueil de nouvelles autobiographiques, dont on souligne la valeur littéraire et l'ironie poignante, *Le Petit Kant*.

COMMENTAIRE

COÏNCIDENCES

Que René Bonnell ait abandonné ses fonctions de directeur du cinéma à Canal Plus le mercredi 31 janvier, soit deux jours avant que Marc Tessier, auparavant directeur général du développement de Canal Plus, présente le nouvel organigramme du Centre national du cinéma (CNC), dont il est le directeur général depuis le 27 septembre 1995, relève sans doute d'une simple coïncidence.

Certains dans la profession, en particulier les producteurs et les distributeurs indépendants, croient lire toutefois entre les lignes de ce qui est présenté comme une série d'aménagements, l'annonce d'une profonde restructuration, dont ils redoutent de faire les frais. Que leurs craintes soient concentrées sur l'avenir d'un système d'aides que René Bonnell ne s'est jamais privé de contester peut paraître troublant.

Dans un « point de vue » donné au *Monde* le 6 avril 1994, René Bonnell écrivait en effet : « *Il faut (...) supprimer l'aide à la distribution, pour encourager, d'une part, la diffusion des films sur d'autres supports, notamment les chaînes de service public, et, d'autre part, les salles qui remplissent une mission culturelle, et dont le financement devrait être en partie "municipalisé"*. » L'identité entre ce que pressentent les indépendants aujourd'hui et ce que préconisait René Bonnell hier relève-t-elle, elle aussi, de la simple coïncidence ?

Parenté de vues entre deux techniciens qui ont longtemps travaillé à la prospérité d'une même entreprise, affirment n'avoir jamais cessé de s'apprécier mutuellement et se trouvent désormais en situation de contribuer au remodelage de l'industrie cinématographique française ? L'un est aujourd'hui à la tête du Centre national du cinéma, l'autre, qui assure s'interroger sur son avenir, tient avec une gourmandise non dissimulée son rôle de chargé de mission, de conseiller, de consultant auprès de diverses instances. Si ses avis n'ont pas été sollicités, et entendus, il faut, en effet, parler de coïncidence.

Au même moment, Havas entre à hauteur de 25 % dans le capital de MK2 Holding et prend du même coup 20 % de la valeur du groupe cinématographique dirigé par Marin Karmitz (*Le Monde* du 11 février). Producteur, distributeur et exploitant indépendant, Marin Karmitz affirme vouloir ainsi s'assurer « *les moyens de l'autonomie* ». Peut-être ne s'agit-il, là encore, que d'une rencontre de calendrier. Qui achève de convaincre que la grande industrie est en train de singulièrement accélérer le rythme de ses manœuvres.

P. M. et D. H.

La restructuration du Centre national du cinéma provoque l'inquiétude des syndicats et des associations d'indépendants

DÉCOUPER suivant le pointillé ? La formule ne figure pas sur le nouvel organigramme du Centre national du cinéma tel que l'a présenté, le jeudi 1er février, Marc Tessier, directeur général de l'établissement depuis le 27 septembre 1995. Mais les syndicats de l'entreprise, unis dans le refus de cette restructuration, pensent que la vraie question est là. Et ils paraissent sur le point d'entraîner avec eux les producteurs et distributeurs indépendants, que cette réforme inquiète en premier chef.

Source principale de cette inquiétude, la séparation budgétaire que semble traduire la nouvelle structure en faisant apparaître une ligne de partage entre les services financés grâce au soutien de la profession et ceux qui dépendent majoritairement des subventions du ministère. C'est ainsi que les procédures de soutien à la distribution et à l'exploitation, confiées par le passé à la direction de l'exploitation et de la diffusion culturelle, passeraient sous la responsabilité de la direction du cinéma, hier concernée seulement par l'aide à la production. Cette « direction du cinéma » est une des quatre directions à vocation essentiellement « économique ».

La cinquième direction, celle des « affaires culturelles, patrimoniales et des interventions territoriales », qui intègre pour la première fois le service des archives, est désormais directement rattachée à la direction générale. Officiellement, ce rattachement traduit la volonté du directeur général de s'impliquer personnellement dans ce type d'actions. Mais certains considèrent que cette nouvelle organisation fait peser une menace grave, particulièrement sur le service des actions culturelles, qui gère dix-sept types d'aides différentes, destinées notamment aux distributeurs, aux festivals, aux associations, aux exploitants, aux cinématographies peu diffusées et au secteur non commercial.

RISQUES DE MARGINALISATION

Car, si la répartition du fonds de soutien est opérée automatiquement, ce système d'aides, indispensable à la survie de tout un pan de la profession, nécessite l'intervention d'une structure appropriée. La limitation de l'action de cette structure à l'attribution des aides sélectives, destinées prioritairement aux secteurs parallèles à la grande diffusion et essentiellement dépendantes des subventions ministérielles, ne risque-t-elle pas d'accentuer sa marginalisation, voire de conduire à la remise en question de son existence même ?

La crainte des opposants à la restructuration est qu'à terme, en effet, la gestion de ces aides soit abandonnée par le CNC au ministère de la culture et aux directions régionales de l'action culturelle (DRAC). Cette crainte est avivée par l'affirmation réitérée de la nécessité d'une implication accrue des collectivités locales. Que se passera-t-il alors si le ministère réduit ses crédits d'intervention, les transfère ou les abandonne ?

Conséquences possibles de ce renoncement : la suppression de quelque cent cinquante emplois (sur un peu plus de quatre cents) au Centre national du cinéma et sa transformation en un groupement d'intérêt public (GIP), un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) ou un groupement d'intérêt économique (GIE), dont le rôle se limiterait à la collecte auprès des professionnels des sommes qui leur sont ensuite reversées (principe du compte de soutien). Un établissement public à caractère administratif se trouverait ainsi placé sur la voie de la privatisation.

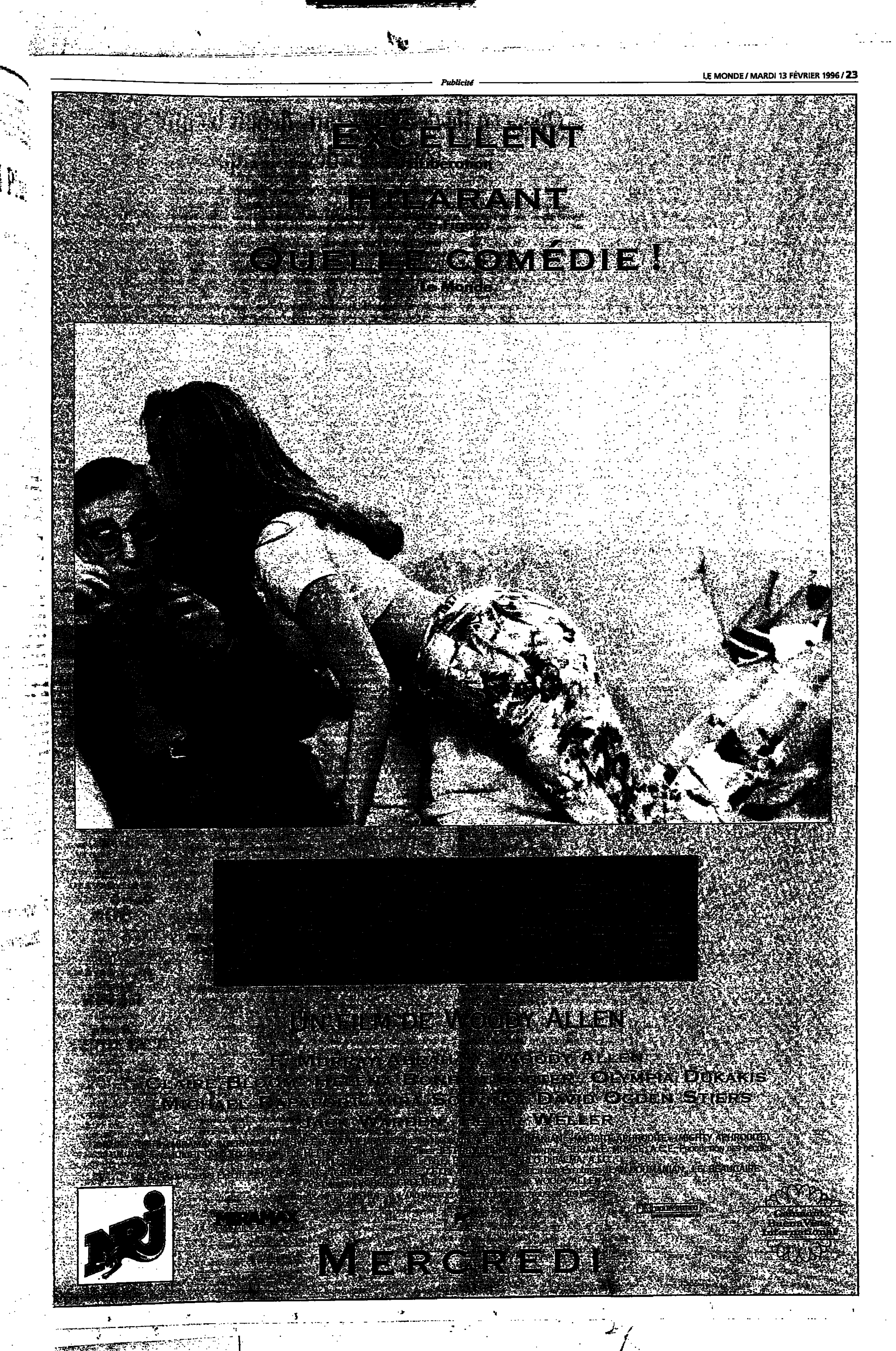
Les plus pessimistes suspectent que le but non avoué de la manœuvre soit la suppression des aides aux secteurs considérés comme non rentables. Le fait que, parmi ses premières mesures, Marc Tessier ait décidé le maintien du plafond de l'aide automatique (obligation de dépenser pour la sortie d'un film 800 000 francs en à-valoir distributeur, tirage des copies et achat d'espaces publicitaires) – Dominique Wallon, son prédécesseur, avait le projet de l'abaisser à 300 000 francs – pourrait accréditer les craintes exprimées par les producteurs et distributeurs indépendants, qui considèrent que l'argent du cinéma serait désormais destiné aux seuls « riches ».

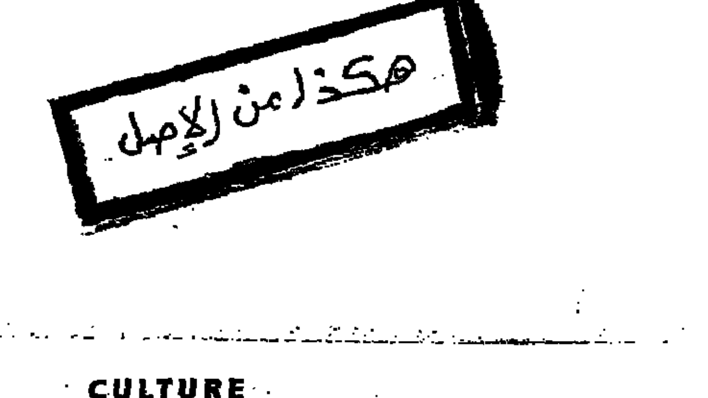
En 1995, vingt-deux sociétés indépendantes ont distribué quatre-vingt-neuf films nouveaux, soit 25,5 % du nombre total des sorties de l'année et 10 % du nombre total des entrées. A ce titre, leur activité génère du fonds de soutien, dont ils entendent bien bénéficier eux aussi en retour et dont ils redoutent d'être désormais privés, insistant sur le fait qu'ils sont las d'être considérés comme des assistés. Pour l'heure, ils se concertent sur les actions à mener, en attendant la rencontre entre leurs représentants et Marc Tessier, qui doit avoir lieu mardi 20 février, et en déplorant un manque réel de concertation et de transparence.

Soucieux de ne pas crier au feu avant que l'incendie ne soit déclaré, ils craignent cependant que les aménagements structurels annoncés cachent une volonté de réforme profonde du système d'aide au cinéma et entendent obtenir non plus des déclarations d'intention, mais les vraies garanties nécessaires à la survie de leur activité.

P. M.

هكذا من الأصل





La construction de l'orgue de Saint-Louis-en-l'Ile risque d'être différée

Le budget qui lui était alloué a changé d'affectation

DEPUIS QUELQUES ANNÉES, la Mairie de Paris a mené une active politique en faveur des orgues de la capitale. Qu'il s'agisse de relevage, de restauration ou de construction d'instruments neufs, les instances municipales ont tout fait pour faire oublier le feuilleton controversé de la réfection de l'orgue de l'église Saint-Eustache, gouffre financier et réalisation sujette à critiques. Aujourd'hui, Paris dispose d'un parc d'instruments en état de servir les répertoires les plus divers, de la musique baroque française (Saint-Ferdinand des Ternes) à la musique d'aujourd'hui (Saint-Pierre de Chaillot). Mais il manque un instrument pour jouer le nec plus ultra de la littérature organistique, l'œuvre de Jean-Sébastien Bach. Aussi accueillait-on avec bonheur l'annonce de la commande au facteur allemand Jürgend Ahrend, le *« meilleur facteur d'orgue vivant »*, selon Gustav Leonhardt, d'un instrument de type baroque nordique semblable à ceux qu'il a construits depuis quelques années dans les grandes capitales mondiales (Milan, Tokyo, parmi les derniers achevés).

Un devis fut rédigé en 1993 par le facteur, l'annonce fut faite officellement, le 14 décembre 1994, par Françoise de Panafieu, alors adjointe au maire chargée de la culture, le planning fut décidé d'un commun accord avec la Ville. A la demande de Bernard Fonquernie, architecte en chef des Monuments historiques, Ahrend revoit sa copie afin d'intégrer l'instrument neuf à l'architecture de l'église. On croyait l'affaire réglée, mais il semble que des atermoiements se soient mués en volonté d'affecter le budget (10 millions de francs, dont 6,5 millions pour l'instrument lui-même), pourtant provisionné et bloqué depuis quelques années, à d'autres fins (dont la réfection de la façade de l'église Saint-Gervais en vue de la visite du pape en 1997). Jean Tiberi, l'actuel maire de la capitale, rappelé à l'ordre au sujet des promesses faites par son prédécesseur, Jacques Chirac, aurait décidé d'approuver cette construction, mais en dépit de cela le dossier stagne.

DIX-HUIT ANS D'ATTENTE

Georges Guillard, l'organiste titulaire de cette tribune encore « virtuelle » (il n'y a plus d'instrument depuis dix-huit ans à Saint-Louis), soutenu par de nombreuses personnalités internationales, dont Henri Dutilleux, Gustav Leonhardt ou Marie-Claire Alain, laquelle s'était clairement exprimée à ce sujet dans nos colonnes (*Le Monde* du 6 octobre 1994), espère toujours que l'orgue pourra être construit pour 1997, date du deuxième Concours international d'orgue de la Ville de Paris.

Il serait dommage que pour cette manifestation, consacrée justement aux instruments baroques et classiques, ce joyau annoncé ne puisse être joué par les candidats. De manière plus générale, c'est la notoriété de l'action de la Mairie de Paris en ce domaine, jusqu'alors remarquable, qui souffrirait d'une décision de retrait incomprise par le monde international de l'orgue et des mélomanes parisiens et étrangers, pour lesquels Saint-Louis-en-l'Ile est un lieu-clé et très couru, auquel manque un parfait objet de rassemblement musical.

Renaud Machart

Opéra en Ile-de-France lutte depuis bientôt sept ans contre le « désert lyrique »

Des spectacles aux quatre coins de la région parisienne

Structure unique en son genre, Opéra en Ile-de-France, depuis près de sept ans, propose aux spectateurs de la région parisienne, non seulement des spectacles de qualité, mais des animations, une manière nouvelle de participer à la vie culturelle. En organisant notamment des interventions de chanteurs, de musiciens, de comédiens, en milieu scolaire, dans les conservatoires, les médiathèques ou les maisons de retraite.

FONDÉ EN 1989, dirigé depuis 1993 par Caroline Sonrier, Opéra en Ile-de-France échappe souvent aux yeux parisiens : cette organisation propose des spectacles de qualité aux spectateurs franciliens, agrémentés d'animations et d'actions de terrain. Théâtre d'opéra, mais aussi salles municipales, cafés ou églises participent à la diffusion de ces spectacles. Deux nouvelles productions lyriques viennent de s'ajouter au palmarès de cet organisme, grâce auquel la région parisienne ne saurait plus être tenue désormais pour un désert lyrique.

D'abord vaguement suspicieux, les yeux des élèves ont commencé à s'allumer. Ce jour-là, Christian Gangneron (metteur en scène de son état) avait débarqué dans la 1re S du lycée René-Descartes, à Champs-sur-Marne, pour inculquer aux têtes blondes quelques rudiments d'opéra contemporain. Nos adolescents ont d'abord écouté, la prunelle morne, l'exposé liminaire de l'intervenant : comment il avait eu l'idée de son dernier spectacle, comment, de recoupement en recoupement (Goethe, Doillon, Wedekind) s'était forgé le projet de *C'est la faute à Werther*, comment il en avait confié l'écriture à Christine Laurent et la musique à Patrice Fouillaud. Puis on est passé aux travaux pratiques – tentative d'interprétation théâtrale d'un extrait du livret.

Deux heures après, on ne les tenait plus : Audrey et Nassim avaient apprivoisé leurs rôles, les remarques fusaient et nos scientifiques de René-Descartes laissaient échapper des remarques dont la pertinence laissait Gangneron lui-même sincèrement abasourdi. Ce doit être ce qu'on appelle un cas d'école. Ce succès est à mettre au compte – outre du talent personnel de Gangneron – d'Opéra en Ile-de-France, organisateur de l'opération. Chaque année, cet organisme (soutenu aux 4/5 par le conseil régional et à 1/5 par la direction de la musique et de la danse) propose en marge de sa programmation lyrique des dizaines d'actions de ce genre. Elles sont de toutes sortes : interventions de chanteurs, de musiciens, de comédiens, en milieu scolaire, dans les conservatoires, les médiathèques ou les maisons de retraite. Comparées au reste, les animations scolaires restent, selon Caroline Sonrier qui dirige l'ensemble, « *simples et gratifiantes* ».

Car la vocation de l'IFOB (Ile-de-France Opéra et Ballet, qui regroupe danse et opéra) est d'amener l'opéra dans un contexte où il n'est pas *a priori* chose naturelle : la région parisienne, ce décourageant entrelacs où l'expression lyrique s'est trop souvent réduite à des spectacles importés d'Europe de l'Est, ou au néant – si l'on excepte les spectacles parisiens atteignables d'un coup de RER. L'IFOB est la première à s'être attelée au problème à l'échelle régionale (avant le Nord, qui semble aujourd'hui résolu à suivre l'exemple). Il faut dire que la situation est complexe, avec ses théâtres de mille sortes, ses départements composites (des urbains Hauts-de-Seine à la rurale Seine-et-Marne), ses publics hétéroclites.

Il faut convaincre les artistes d'aller se frotter au terrain

En succédant à Alain Surrans en 1993, Caroline Sonrier a moins voulu accroître le rythme des spectacles – il était déjà assez soutenu – que renforcer les liens avec les partenaires locaux : théâtres, établissements scolaires, structures sociales... Il s'agit notamment d'évaluer les modes d'action en fonction des ressources et des besoins propres à chaque site. Telle classe primaire pourra accueillir un conteur, qui la familiarisera avec les histoires bibliques et l'oratorio. Tel département pauvre en théâtre (la Seine-et-Marne, encore) se verra proposer de préférence un spectacle « léger » comme *Le Pauvre Matelot* de Milhaud, qui fit en 1993-1994 la tournée des bistrots franciliens, ou les *Nouvelles Histoires sacrées*, qui visiteront en mai-juin prochain une vingtaine d'églises. Et tel théâtre « riche » (en subventions, en abonnés) pourra se permettre un ouvrage plus ardu que la salle des fêtes voisine ; du moins pour l'instant : qu'en sera-t-il si les coupes budgétaires obligent les scènes nationales à revoir leurs ambitions artistiques à la baisse ? Il faut aussi convaincre les artistes d'opéra d'aller se frotter au terrain – tant pour de longues séries de représentations banlieusardes que pour le travail d'animation. « *Ce n'est pas forcément naturel*, reconnaît Caroline Sonrier. *Les compagnies de danses sont habituées à cela : elles sont pour la plupart issues des théâtres de banlieue. Mais pour l'opéra, cela représente la démarche inverse.* » Opéra en Ile-de-France a su s'attacher le concours de compagnies idoines, rompues aux productions légères conviviales : l'Arcal (signataire de quelques spectacles remarquables, sous la houlette de Christian Gangneron), la Péniche Opéra, ou encore l'Opéra-Théâtre d'André Fornier et Didier Puntos. Mais il faudra sans doute en trouver d'autres, notamment du côté des formations orchestrales, qui restent difficiles à motiver. Il faudra aussi continuer à explorer le répertoire, ce à quoi Caroline Sonrier s'emploie avec une imagination intarissable. « *J'aimerais développer l'opéra comique-français, l'opérette. L'an dernier, j'ai voulu monter un Claude Terrasse, l'auteur de* La Fiancée du scaphandrier *– sans succès, hélas ! Pour le bicentenaire de la naissance de Schubert, en 1997, je songe aussi à présenter l'un de ses petits opéras.* »

Pour l'heure, l'IFOB vient de remporter un joli succès avec *La Périchole*. *La Serva Padrona* de Pergolèse sillonne à son tour les routes d'Ile-de-France. Le spectacle est enlevé, malin, réglé avec bonheur par Eric Vigié dans un décor truffé de clins d'oeil à Pizzi (le personnage principal, Uberto, est une sorte de nouveau riche, cela tombe bien). Le chef Gilbert Bezzina et son ensemble savonnent certes la partition presque continuellement, mais les deux chanteurs, Isabelle Poulenard et Philippe Cantor, se sont donné le mot pour rivaliser d'esprit et de bonne humeur. Le soir de la première, à Nanterre, un public jeune et étonnamment familial se pressait dans la salle. Si ce n'est pas un argument, c'est du moins, comme les yeux des gamins de René-Descartes, une forme de récompense.

Jacques-Emmanuel Fousnaquer

★ **Prochaines représentations : le 17 février, Ris-Orangis ; le 23, Sartrouville ; les 22 et 23 mars, Bourg-la-Reine ; le 29, Saint-Germain-en-Laye.**

Les lycéens et Werther

***C'est la faute à Werther* est un spectacle assez typique du travail d'Opéra en Ile-de-France (et de l'Arcal qui le produit). Le livret, inspiré à la fois de Goethe et du *Jeune Werther* de Jacques Doillon, a été rédigé par Christine Laurent (scénariste de Jacques Rivette) en étroite collaboration avec des lycéens. Il ne s'agit pourtant pas d'un opéra « lycéen ». Le travail final est confié à des professionnels – cinq incroyables chanteurs, notamment, aux voix sûres et au physique d'ados.**

Le spectacle est signé Christian Gangneron : la force, la rigueur, qui en émanent sont bien dans la manière de ce grand professionnel. Dommage que la musique de Patrice Fouillaud soit aussi grise. A trop vouloir être la servante du texte – une servante dévouée, besogneuse – cette musique-là oublie d'être présentable. Cela n'empêche pas la salle de ressentir une émotion tangible devant ce *Werther* transplanté en banlieue.

★ **Prochaines représentations : le 13 février, à Villeparisis ; le 17, à Choisy-le-Roi ; le 24, aux Ulis ; le 29, à Ivry-sur-Seine ; le 23 mars, à Fosses ; le 29, à Conflans-Sainte-Honorine.**

Pourquoi et comment peindre aujourd'hui : un débat



Quand les artistes enquêtent eux-mêmes sur leur travail

AUTREFOIS, les débats entre artistes avaient lieu dans les multiples bistrots de Montparnasse. Aujourd'hui, les peintres ne se parlent plus. Ils s'écrivent. Claude Briand-Picard, Christophe Cuzin et Antoine Perrot ont contacté une soixantaine de leurs collègues, de par le monde, pour leur demander quelles étaient leurs références culturelles, leurs théories, leurs pratiques. En bref, comment et pourquoi peignent-ils ? Certains ont préféré ne pas répondre. Mais une trentaine d'entre eux, étrangers pour la moitié, ont joué le jeu, dont est sorti un livre. *Peindre ? Enquête et entretiens sur la peinture abstraite* (Editions Positions, 160 p., 60 F) sera présenté le 12 février à partir de 18 heures à la galerie B. Jordan, M. Devarrieux. Relayant les bistrots de jadis, la galerie organise un débat à partir de 20 heures.

★ **Galerie B. Jordan, M. Devarrieux, 5, rue Chapon, Paris 3e. Tél. : 42-77-19-61. Entrée libre.**

UNE SOIRÉE À PARIS

Willy DeVille
Le dandy chicano new-yorkais s'est installé, il y a quelques années, à La Nouvelle Orléans. Abandonnant ses obsessions européennes au profit d'un rhythm'n'blues charnel et épicé qu'on retrouve dans son récent album, *Loup Garou.*
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mo Voltaire. 20 heures, le 12. Tél. : 47-00-55-22. Créteil (94). Palais des sports. 20 h 30, le 16. Tél. : 43-99-06-23. 80 F.

Skunk Anansie
Le groupe ne se démarquerait pas outre mesure de la frange dure du rock anglais sans la soufflante énergie de sa chanteuse, Skin, noire au crâne rasé, militante lesbienne aux muscles tendus et au regard halluciné.
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. 19 heures, le 12. Tél. : 44-92-45-45.

Cyrus Chestnut
Jeune pianiste noir américain, Cyrus Chestnut se détache du lot des solistes prometteurs par un jeu à la fois technique et intuitif. Ce jazz là swingue du feu de dieu dans l'énergie physique de tempos appuyés autant que dans l'attente tranquille de quelques ballades où Chestnut a des talents de maître.
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 12 et 13. Tél. : 43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Jean Guidoni et Michel Legrand
Bien meilleur en direct que sur disque, Jean Guidoni, magicien de la scène, s'est allié à Michel Legrand le mélodiste pour concevoir une nouvelle coloration de ses chansons, passant en revue toutes les tendances du swing à la française.
Casino de Paris, 16, rue de Clichy, Paris 9e. Mo Trinité. 20 h 30, les 13, 14, 15, 16 et 17 ; 15 heures, le 18. Tél. : 49-95-99-99. De 110 F à 190 F.

Ruby
A l'instar de Björk, Lesley Rankine s'est éloignée des rivages trop sûrs du rock pour explorer une chanson futuriste où cohabitent guitares abrasives et lyrisme informatisé.
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. 19 h 30, le 14. Tél. : 44-92-45-45.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

A L'ABRI DE LEURS AILES
Film indien de Buddhadeb Dasgupta (1 h 23).
VO : Reflet Médicis I, 5e (36-68-48-24).

COÛTE QUE COÛTE
Film français de Claire Simon, (1 h 35).
Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

ESPRITS REBELLES
Film américain de John N. Smith, avec Michelle Pfeiffer, George Dzundza, Courtney B. Vance, Robin Bartlett, Béatrice Winde (1 h 37).
VO : UGC Ciné-Cité Les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

MÉMOIRES D'UN JEUNE CON
Film français de Patrick Aurignac (1 h 30).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

MIREK N'EST PAS PARTI
Film français de Bojena Horackova (1 h 17).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MORUROA, LE GRAND SECRET
Film français de Michel Daëron, (1 h 14).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

POURVU QUE ÇA DURE
Film français de Michel Thibaud (1 h 30).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, 6e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

SABRINA
Film américain de Sydney Pollack (2 h 08).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-68-66-54) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

STRANGE DAYS (**)
Film américain de Kathryn Bigelow (2 h 25).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Miramar, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

TÉMOIN MUET (*)
Film américain d'Anthony Waller (1 h 38).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

MUSIQUE CLASSIQUE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

LUNDI 12 FÉVRIER

Blandine Verlet (clavecin)
Bach : *Le Clavier bien tempéré.*
Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, Paris 9e. Mo Rue-Montmartre. 20 h 30, le 12. Tél. : 48-24-16-97. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 200 F.

Chœur régional Vittoria d'Ile-de-France
Œuvres de Boyce, Bridge, Byrd, Elgar, Holst, Morley, Stanford et Vaughan-Williams. Walton : *Musique anglaise autour de Benjamin Britten.* Nicolas Paul (violoncelle), Christine Lajarrige (piano), Daniel Bargier (direction).
Les Halles-L'Auditorium, 5, porte Saint-Eustache, Paris 4e. Mo Châtelet-les Halles. 20 h 30, le 12. Tél. : 42-36-13-90. 100 F.

Orchestres des conservatoires de Paris et de Lyon
Berlioz : *Benvenutto Cellini, ouverture, Te Deum.* José Cura (ténor), Maîtrise de Paris, Maîtrise des Hauts-de-Seine, Chœur de l'Orchestre de Paris, Chœur Saint-Eustache, Chœur de l'Orchestre Colonne, Chœur d'oratorio de Paris, Colin Davis (direction).
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 21 heures, le 12. Tél. : 49-87-50-50. Location Fnac, Virgin. 100 F.

MARDI 13 FÉVRIER

The Turn of the Screw
de Britten. Anne-Marguerite Werster (la gouvernante), Monique Barscha (Mrs Grose), Sébastien Brohier, Emmanuel Lanièce (Miles), Lucie Davienne, Juliette Vergnaud (Flora), Brigitte Görlich (Miss Jessel), Ian Honeyman (Peter Quint), Marcel Quillevéré (le narrateur), Orchestre régional de Basse-Normandie, Dominique Debart (direction), Stephan Grögler (mise en scène).
Opéra-Comique. Salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2e. Mo Richelieu-Drouot. 19 h 30, les 13, 15, 17, 20, 21 et 23. Tél. : 42-44-45-46. De 50 F à 490 F.

Paul-Badura Skoda (piano)
Bach : *Partita no 1.* Mozart : *Sonate pour piano KV 331.* Beethoven : *Sonate pour piano op. 106.*
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. 20 h 30, le 13. Tél. : 49-53-05-07. De 75 F à 270 F.

Ensemble Organum
Chants de l'Eglise de Rome des VIIe et XIIIe siècles.
Le Perreux (94). Eglise Saint-Jean-Baptiste, allée de Stalingrad. 20 h 30, le 13. Tél. : 43-24-54-28. De 110 F à 140 F.

MERCREDI 14 FÉVRIER

Idomeneo, re di Creta
de Mozart. Anthony Rolfe Johnson (Idoménée), Delores Ziegler (Idamante), Carolyn James (Electre), Dawn Upshaw (Ilia), Gregory Cross (Arbace), Laurent Naouri (l'oracle), Stefan Margita (le grand prêtre), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Marc Minkowski (direction), Jean-Pierre Miquel (mise en scène), Jean Guizerix (chorégraphie).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. 19 h 30, les 14, 17 et 20. Tél. : 44-73-13-00. De 60 F à 590 F.

Matt Haimovitz (violoncelle), Itamar Golan (piano)
Schubert : *Sonate pour arpeggione et piano.* Strauss : *Sonate pour violoncelle et piano op. 6.* Schumann : *Adagio et allegro pour violoncelle et piano.* Britten : *Sonate pour violoncelle et piano op. 65.*
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. 20 h 30, le 14. Tél. : 49-53-05-07. De 75 F à 230 F.

JEUDI 15 FÉVRIER

Nieuw Sinfonietta Amsterdam
Brahms : *Sextuor op. 18, version orchestrale de Markiz.* Schoenberg : *Quatuor à cordes op. 10, version orchestrale.* Phyllis Cannan (soprano), Lev Markiz (direction).
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mo Solferino. 18 h 45, le 15. Tél. : 40-49-47-17. 70 F.

La Forza del destino
de Verdi. Galina Gortchakova (Leonora), Gegam Grigorian (Don Alvaro), Nicolaï Poutiline (Don Carlos), Olga Borodina (Preziosilla), Mikhaïl Kit (Padre Guardiano), Georgy Zastavny (Fra Melitone), Grigori Karassev (le marquis), Chœur et Orchestre du Kirov, Valery Gergiev (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 19 h 30, le 15. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 550 F.

Quatuor Alban Berg
Mozart : *Quatuor à cordes KV 421.* Berio : *Notturno pour quatuor à cordes.* Schnittke : *Quatuor à cordes no 4.*
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 15. Tél. : 44-84-44-84. De 100 F à 160 F.

VENDREDI 16 FÉVRIER

Marianne Pousseur (voix), Valérie Aimard (violoncelle), Pierre-Laurent Aimard (piano)
Liszt : *Die Zelle in Nonnenwerth, Elégies, Léonore, Der Traurige Mönch, La Lugubre Gondole.*
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. 12 h 45, le 16. Tél. : 40-28-28-40. 50 F.

Fabio Biondi (violon)
Telemann : *Fantaisie no 7.* Bach : *Partita no 2.* Paganini : *Variation sur « Baruccaba ».* Biber : *Passacaille.*
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. 18 heures, le 16. Tél. : 42-74-22-77. 80 F.

Le Prince Igor
de Borodine. Solistes, ballet, chœur et orchestre de l'Opéra du Kirov, Valery Gergiev, Alexandre Titov (direction), E. N. Sokovnin (mise en scène).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 19 h 30, les 16, 17, 23 et 24 ; 15 heures, le 25. Tél. : 49-52-50-50. De 60 F à 670 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Kagel : *Rrrrrrr, Ein Brief, Musik, Konzertstück.* Lucia Meeuwsen (mezzo-soprano), Jean-Pierre Drouet (timbales), Louise Bessette, Hortense Cartier-Bresson, Claude Lavoix, Suzanne Manoff (piano), Mauricio Kagel (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. 20 heures, le 16. Tél. : 42-30-15-16. Entrée libre.

Barry Douglas (piano)
Debussy : *Pour le piano.* Brahms : *Ballades pour piano.* Beethoven : *Sonate pour piano op. 90.* Liszt : *Sonate pour piano.*
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. 20 h 30, le 16. Tél. : 49-53-05-07. De 75 F à 230 F.

Il Seminario musicale
Œuvres de Scarlatti et Vivaldi. Gérard Lesne (direction).
Les Lilas (93). Théâtre du Garde-Chasse, 181, rue de Paris. Mo Mairie-des-Lilas. 21 heures, le 16. Tél. : 43-60-41-89. De 50 F à 110 F.

SAMEDI 17 FÉVRIER

Trio Fontenay
Beethoven : *Dix variations sur « Ich bin der Schneider Kakadu », Trio pour piano, violon et violoncelle no 2.* Dvorak : *Trio pour piano, violon et violoncelle op. 90.*
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. 14 h 30, le 17. Tél. : 49-53-05-07. De 90 F à 120 F.

Ensemble l'Art pour l'art
Kagel : *Con Voce, Recitativarie, Acustica, Phantasiestück, Sérénade.*
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. 20 heures, le 17. Tél. : 42-30-15-16. Entrée libre.

Quatuor Arditti
Winkler : *Koma, création.* Radulescu : *Infinite to be Cannot be Infinite, Infinite Anti-be Could be Infinite.*
IRCAM, 1, place Igor-Stravinsky, Paris 4e. Mo Rambuteau. 20 heures, le 17. Tél. : 44-78-48-16.

Yuri Boukoff (piano)
Beethoven : *Sonates pour piano op. 57, 109, 111 et 27 no 2.*
Saint-Germain-en-Laye (78). Théâtre Alexandre-Dumas, place André-Malraux. 20 h 45, le 17. Tél. : 30-87-07-07. De 130 F à 150 F.

DIMANCHE 18 FÉVRIER

Régis Pasquier (violon), Bruno Pasquier (alto), Roland Pidoux (violoncelle), Jean-Claude Pennetier (piano)
Beethoven : *Trio pour piano, violon et violoncelle op. 1 no 1.* Britten : *Elégie.* Mendelssohn : *Quatuor pour piano et cordes op. 3.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 11 heures, le 18. Tél. : 49-52-50-50. 100 F.

Ensemble Musikfabrik
Kagel : *Pièces pour la Rose des vents, création.* Mauricio Kagel (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. 18 heures, le 18. Tél. : 42-30-15-16. Entrée libre.

Orchestre national de France
Lancino : *Der Abstieg, création.* Dillon : *Blitzschlag, création.* Saariaho : *Graal Theatre, création.* Lindberg : *Arena.* Pierre-Yves Artaud (flûte), Gidon Kremer (violon), Paul Daniel (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. 20 h 30, le 18. Tél. : 42-30-15-16. Entrée libre.

JAZZ

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Marc Perrone
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mo Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, le 12. Tél. : 43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

Cyrus Chestnut Trio
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 12 et 13. Tél. : 43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Bobby Few Trio
Le Bilboquet, 13, rue Saint-Benoît, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 22 h 45, les 12, 13, 14 et 15. Tél. : 45-48-81-84. 120 F.

Totem Trio
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 20 heures, le 13. Tél. : 40-26-46-60. 78 F.

Vibracordes Septet de Jean-Marie Machado
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 13. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Xavier Richardeau Trio
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 20 h 30, les 13, 14, 15, 16 et 17. Tél. : 42-33-22-88. Entrée libre.

Claude Tissendier Quintet
Petit Journal Saint-Michel, 71, boulevard Saint-Michel, Paris 5e. Mo Luxembourg. 21 h 30, le 14. Tél. : 43-26-28-59. De 95 F à 100 F.

Carlos Ward Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 14, 15, 16, 17, 19 et 20. Tél. : 43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Valentina Casula Quartet
Latitudes Saint-Germain, 7, rue Saint-Benoît, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 14 et 15. Tél. : 42-61-53-53. De 110 F à 140 F.

Zoomtop Orchestra, Bertrand Renaudin Onztet
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mo Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, le 15. Tél. : 43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

Emmanuel Bex, Jean-Philippe Viret
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 15. Tél. : 42-36-01-36. De 50 F à 80 F.

Yad Quintet
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 15. Tél. : 42-33-37-71. De 35 F à 80 F.

Patrice Galas, Marc Fosset
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 16 et 17. Tél. : 42-36-01-36. De 50 F à 80 F.

Richard Bona Trio
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 16 et 17. Tél. : 42-33-37-71. De 35 F à 80 F.

Belmondo Quintet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 16 et 17. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.

Denis Colin Trio, London Jazz Composers Orchestra
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 17. Tél. : 44-84-44-84. De 100 F à 160 F.

Nguyen Lê, Danny Gottlieb, Dieter Ilg
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 17. Tél. : 40-26-46-60. 78 F.

Urs Leimgruber, Fritz Hauser
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 22 h 30, le 17. Tél. : 44-84-44-84. 75 F.

François Couturier, Dominique Pifarély
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 15 heures, le 18. Tél. : 44-84-44-84. 75 F.

Dycotiledone, Henri Texier Sonjal Septet
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 18. Tél. : 44-84-44-84. De 60 F à 100 F.

James Carter
Colombes (92). Salle des fêtes et des spectacles, 88, rue Saint-Denis. 20 h 30, le 17. Tél. : 47-81-69-02. 110 F.

Tribulations
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, les 14 et 15. Tél. : 42-87-25-91. 50 F.

ROCK

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Skunk Anansie
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. 19 heures, le 12. Tél. : 44-92-45-45.

G Love and Special Sauce
Au Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. 20 h 30, le 12. Tél. : 44-92-77-66.

Screamin'Jay Hawkins
Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris 17e. Mo Porte-Maillot. 22 h 30, les 12, 13, 14, 15, 16 et 17. Tél. : 40-68-30-42. 130 F.

Hadden Sayers Band
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Saint-Augustin. 23 h 30, les 13, 14, 15, 16 et 17. Tél. : 42-25-18-06. Entrée libre.

Ruby
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. 19 h 30, le 14. Tél. : 44-92-45-45.

Salad
Au Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. 20 h 30, le 15. Tél. : 44-92-77-66.

Ben Harper
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mo Opéra, Madeleine. 20 h 30, le 15. Tél. : 47-42-25-49. 140 F.

Salad
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 20 h 30, le 16. Tél. : 69-43-03-03. 90 F.

Wizard of Ooze
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 20 h 30, le 17. Tél. : 69-43-03-03. 80 F.

CHANSON

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Laurent Puig et ses musiciens
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris 4e. Mo Bastille. 20 h 30, le 12. Tél. : 44-59-82-82. Entrée libre.

Procédé Guimard Delaunay
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mo Sentier. 20 h 30, le 12. Tél. : 42-36-37-27. 80 F.

Victor Racoin
Théâtre de la Potinière, 7, rue Louis-le-Grand, Paris 2e. Mo Opéra. 19 heures, du 13 février au 2 mars. Relâche dimanche et lundi. Tél. : 42-61-44-16. 70 F et 90 F.

Jean Guidoni, Michel Legrand
Casino de Paris, 16, rue de Clichy, Paris 9e. Mo Trinité. 20 h 30, les 13, 14, 15, 16 et 17 ; 15 heures, le 18. Tél. : 49-95-99-99. De 110 F à 190 F.

Jean-Claude Dreyfus
Théâtre 13, 24, rue Daviel, Paris 13e. Mo Glacière. 20 h 30, les 13, 14, 15, 16 et 17 ; 15 heures, le 18. Tél. : 45-88-16-30. Location Fnac. 120 F.

Les Escrocs
L'Européen, 3, rue Biot, Paris 17e. Mo Place-de-Clichy. 20 h 30, les 13, 14, 15, 16 et 17. Tél. : Fnac, Virgin. De 80 F à 100 F.

Marcel Azzola, Emmanuel Bex
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 13 et 14. Tél. : 42-36-01-36. De 50 F à 80 F.

Dominique Sylvain
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mo Sentier. 22 h 15, les 13, 14, 15, 16, 17, 20, 21, 22, 23 et 24. Tél. : 42-36-37-27.

Pascal Dubroca et les Vierges noires
Horse's Mouth Pub, 120, rue Montmartre, Paris 2e. Mo Sentier. 21 heures, le 15. Tél. : 40-39-93-66. Entrée libre.

Doubles d'âmes
Ivry-sur-Seine (94). Théâtre, 1, rue Simon-Dereure. Mo Mairie-d'Ivry. 20 h 30, les 13, 14, 15, 16, 17, 20, 21, 22, 23 et 24 ; 16 heures, les 18 et 25. Tél. : 46-70-21-55. 110 F.

Chanson plus bifluorée
Romainville (93). Palais des fêtes, avenue Paul-Vaillant-Couturier. 20 h 30, le 16. Tél. : 49-15-55-26. 60 F.

Anne Sylvestre
Saint-Germain-en-Laye (78). Théâtre Alexandre-Dumas, place André-Malraux. 20 h 45, le 16. Tél. : 30-87-07-07. De 130 F à 150 F.

MUSIQUE DU MONDE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Ensemble Kasbek
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 6e. Mo Saint-Placide, Notre-Dame-des-Champs. 20 h 30, les 12 et 13. Tél. : 45-44-72-30. 100 F.

Lenine & Suzano
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 21 heures, le 13. Tél. : 42-00-14-14. 100 F.

Les Frères Bebey et leur équipe
Espace Quartier latin, 37, rue Tournefort, Paris 5e. Mo Monge. 20 h 15, le 15. Tél. : 45-87-39-70. Entrée libre.

Khalil Chahine
Les Halles-L'Auditorium, 5, porte Saint-Eustache, Paris 4e. Mo Châtelet-les Halles. 20 h 30, le 15. Tél. : 42-36-13-90. 120 F.

Ray Barretto & New World Spirit
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 15. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Cuba Libre, Raoul Paz
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 16. Tél. : 42-00-14-14. 100 F.

Maika Munan Group
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 16. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Rajan et Sajan Misra
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. 17 heures, le 17. Tél. : 42-74-22-77. 80 F.

Cheb Mami
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 17. Tél. : 42-08-60-00. 143 F.

Juan Carlos Caceres
La Courneuve (93). Centre Jean-Houdremont, 11, avenue du Général-Leclerc. Mo Aubervilliers-La Courneuve. 20 h 30, le 17. Tél. : 49-92-61-61. De 50 F à 70 F.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Décrochage
Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris 4e. Mo Rambuteau. 18 h 30, 19 h 30 et 20 h 30, le 12. Tél. : 44-78-13-15. 90 F.

Ballet de l'Opéra de Paris
George Balanchine : *Sérénade, Pas de deux, Allegro Brillante, Thème et variations.*
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. 19 h 30, les 13, 15, 16, 19, 22, 24 et 26. Tél. : 44-73-13-00. De 50 F à 370 F.

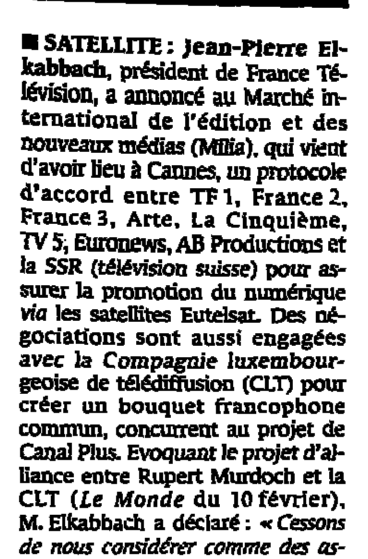
Les Ballets C. de la B.
Alain Platel : *La Tristeza complice, création.*
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. 20 h 30, les 13, 14, 15, 16 et 17. Tél. : 42-74-22-77. De 90 F à 140 F.

Compagnie Spid'eka
Catherine Langlade : *La Porte jaune ou le Corps révélateur.*
Les Ulis (91). Centre culturel Boris-Vian, rue du Morvan. 20 h 30, le 13. Tél. : 69-07-65-53. 40 F.

Groupe Dunes
Madeleine Chiche. Bernard Misrachi : *Heu ! et autres bruits.*
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mo Bastille, Voltaire. 21 heures, les 14, 15, 16 et 17 ; 17 heures, le 18. Tél. : 43-57-42-14. 100 F.

Compagnie DCA
Philippe Decouflé : *Decodex.*
Sceaux (92). Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau. Mo Bourg-la Reine. 20 h 45, les 15, 16 et 17. Tél. : 46-61-36-67. De 50 F à 140 F.

Compagnie Opinioni in movimento
Laura Scozzi : *Zapping Movies.*
Vincennes (94). Théâtre Daniel-Sorano, 16, rue Charles-Pathé. Mo Château-de-Vincennes. 21 heures, les 16, 19 et 21 ; 18 heures, le 18. Tél. : 43-74-73-74. 90 F.



■ **SATELLITE : Jean-Pierre Elkabbach**, président de France Télévision, a annoncé au Marché international de l'édition et des nouveaux médias (Milia), qui vient d'avoir lieu à Cannes, un protocole d'accord entre TF 1, France 2, France 3, Arte, La Cinquième, TV 5, Euronews, AB Productions et la SSR (*télévision suisse*) pour assurer la promotion du numérique *via* les satellites Eutelsat. Des négociations sont aussi engagées avec la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) pour créer un bouquet francophone commun, concurrent au projet de Canal Plus. Evoquant le projet d'alliance entre Rupert Murdoch et la CLT (*Le Monde* du 10 février), M. Elkabbach a déclaré : « *Cessons de nous considérer comme des assiégés et reprenons l'offensive sur les contenus !* »

■ **AUDIENCE : la soirée « Les enfoirés »**, samedi 10 février sur TF 1, qui célébrait les dix ans des Restos du cœur lancés par Coluche, a atteint des sommets d'audience. Selon Médiamétrie, plus de 10 millions de téléspectateurs, soit 50,3 % de parts de marché, ont regardé la séquence variétés du début de l'émission. Ils ont été un peu moins nombreux à regarder le débat qui suivait après 23 heures.

■ **PRESSE : Roger Lancry, ancien responsable du Syndicat du Livre CGT** et porte-parole des salariés de *Paris Boum-Boum*, seul titre du groupe VSD à ne pas avoir déposé son bilan, dénonce, dans une lettre publique à l'administrateur judiciaire, le risque de « *voir se constituer des hégémonies dans notre pays, relevant de groupes puissants de l'étranger. Cette situation se traduira à terme par des concentrations et, dans un premier temps, des restructurations ou des fusions entraînant des pertes d'emplois* ».

Un nouveau groupe naît en Grande-Bretagne

La fusion entre United Press & Media et MAI aboutit à la construction d'un conglomérat qui unit la presse et l'audiovisuel

LONDRES
de notre correspondant

La fusion du groupe de presse United News & Media et de MAI, compagnie qui contrôle deux sociétés commerciales de télévision, a surpris le monde britannique des médias et de la finance. La naissance de ce conglomérat – d'un poids de 3 milliards de livres (24 milliards de francs), mais qui ne s'est pas encore donné de nom – indique que la Grande-Bretagne est entrée, jeudi 8 février, dans une nouvelle révolution médiatique axée sur la synergie presse écrite-télévision. Le récent projet de loi du gouvernement conservateur assouplissant la réglementation télévisuelle semble avoir accéléré le mouvement.

United News & Media, dirigé par Lord Stevens, contrôle le quotidien conservateur *Daily Express*, le *Sunday Express* et United Provincial Press, troisième groupe de presse régionale britannique, ainsi que la société d'expositions Miller Friedman. MAI, dirigé par Lord Hollick, contrôle les télévisions régionales Meridian et Anglia (dépendant de ITV), une part de la future chaîne Channel 5, et des compagnies financières et de courtage.

Au terme de l'accord, le nouveau groupe, septième en Grande-Bretagne, sera présidé par Lord Stevens, qui contrôlera 50,7 % des parts, Lord Hollick en aura 49,3 %, mais n'a pas caché qu'il entendait avoir la responsabilité de la gestion. Les actions des deux sociétés seront regroupées dans deux filiales de United appartenant en partie à son courtier, la banque suisse UBS, la législation actuelle interdisant aux groupes de presse de posséder plus de 20 % d'une télévision.

Rien ne semblait pouvoir unir les deux « Lords des médias », Lord Clive Hollick of Notting Hill et Lord Stevens of Ludgate. Le premier, sémillant quinquagénaire, est l'un des rares pairs et personnalités de la City membres du Labour : c'est grâce à son amitié avec Neil Kinnock qu'il fut anobli, en 1991, pour son association avec l'Institute of Public Policy Research (un « *think-tank* » de gauche) ; il serait proche du nouveau chef du Labour, Tony Blair. Le second, ancien banquier anobli par Mme Thatcher en 1987 et propriétaire du groupe Express depuis 1985, ne cache pas sa sympathie pour les conservateurs.

CONCENTRATION

Ambitieux et durs en affaires (« *après une négociation avec Clive, il faut compter ses doigts avant de s'en aller* », dit un ex-partenaire de Lord Hollick), tous deux désiraient cependant faire survivre leur groupe et l'adapter à la concurrence multimédia. Le tirage du *Daily Express* chute depuis trente ans (4,3 millions d'exemplaires en 1960, 1,2 million en décembre 1995), comme le *Sunday Express*. Les deux titres continuent à gagner de l'argent et Lord Stevens vient d'y investir des fonds et de donner au *Daily Express* un logo en lettres gothiques inspiré du *Monde* ; mais le *Daily Mail* est très concurrencé au sein des classes moyennes. MAI était menacé par un groupe télévisuel rival, Carlton. Mais il n'est pas exclu que Carlton empêche ce mariage de convenance. Ni que la personnalité des deux lords ne fasse achopper un accord presque parfait.

Les deux groupes sont complémentaires, leur nouvelle taille leur permettra des économies et favorisera les investissements. MAI compte sur les journaux du groupe Express pour promouvoir ses programmes de télévision, et Lord Hollick pense imposer sa vision au nouveau conglomérat. United News & Media aura accès à la télévision et s'appuiera sur les sociétés financières de Lord Hollick. Et, sans renier ses convictions conservatrices, Lord Stevens aura ses entrées chez les travaillistes, bien placés pour remporter les élections de 1997.

Mais les deux lords risquent aussi d'être le détonateur d'une concentration déjà amorcée. L'Américain Rupert Murdoch, fortement implanté dans la presse et la télévision, a vu ses bénéfices augmenter de 50 % au second semestre de 1995 ; Carlton a les dents longues ; Granada vient de conquérir le groupe hôtelier Forte pour près de 4 milliards de livres (32 milliards de francs), et plusieurs des quatorze télévisions privées régionales vont être mises en vente. C'est sans doute ce que souhaitait le gouvernement de John Major.

Patrice de Beer

MCM lance une chaîne entièrement consacrée à la musique classique et au jazz

IL Y A UN AN, Frédéric Vinzia, président de la chaîne musicale MCM et directeur général d'Ellipse câble, faisait le pari de lancer un programme entièrement dédié à la musique classique et au jazz (*Le Monde* du 21 juin 1995). Le pari est réussi puisque Muzzik, chaîne câblée classique et jazz, démarre lundi 19 février. « *Muzzik, c'est la rencontre du numérique avec les œuvres du répertoire revisitées par les grandes stars d'aujourd'hui* », dit Frédéric Vinzia. La chaîne doit miser sur sa programmation et sur la qualité de la diffusion numérique : « *Dans le domaine de la musique, la technologie a toujours servi à mettre en valeur le répertoire. Lors de la commercialisation du disque compact (CD), les premiers à s'équiper ont été les amateurs de classique et de jazz. En 1983-84, la part du classique représentait 35 % des ventes.* »

Les promoteurs de la chaîne aimeraient profiter d'un engouement semblable. Toutefois, Frédéric Vinzia souhaite éviter le « *danger du ghetto* » : la chaîne doit donc s'adresser au plus grand nombre, sans mécontenter le spécialiste, en valorisant le « *plaisir et l'émotion* ». Muzzik n'a pas d'équivalent, le seul projet concurrent, celui du groupe allemand Leo Kirch (« Mozart TV »), est encore dans les cartons.

La chaîne veut proposer « *une lisibilité maximale* », avec trois carrefours horaires de programmation – 15 heures, 18 heures et 21 heures – et « *un rendez-vous quotidien* » dédié à un thème. Toutes les premières diffusions seront proposées en prime time. Trois cents heures de productions autonomes – filmées en TVHD au format 16/9 – sont prêtes, mais la chaîne doit aussi diffuser des films comme *Bird*.

Pour Frédéric Vinzia, le lancement d'une chaîne dévolue au classique et au jazz ne doit rien au hasard : « *Il existe une homogénéité européenne* » ; 10 % des Scandinaves, Britanniques, Allemands, Italiens, Français ou Espagnols « *achètent et écoutent du classique* ». Pour être rentable, Muzzik, comme tous les programmes de la seconde génération qui seront lancés au sein des bouquets de programmes numériques, veut être présente sur le marché européen ou séduire un public multinational.

Muzzik sera d'abord diffusée sur le câble à Paris avant d'être reprise par l'ensemble des réseaux câblés et sera commercialisée en option (environ 25 F mensuels). En mars, elle sera aussi retransmise via le satellite Astra dans les programmes de Canalsatellite. Elle souhaite prioritairement être reprise par tous les réseaux câblés européens qui vont se mettre aux normes du numérique, et d'abord ceux des Pays-Bas. Avec 50 millions de francs de budget, hors production, la chaîne, qui vise 10 % des foyers équipés en câble et satellite de l'Hexagone, doit susciter des abonnements et des réabonnements grâce à « *une logique de satisfaction* ».

G. D.

LUNDI 12 FÉVRIER

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 Dallas. Résurrection. Feuilleton.
15.25 Rick Hunter, inspecteur choc. La voisine. Série.
16.15 Une famille en or. Jeu.
16.45 Club Dorothée.
17.30 La Philo selon Philippe. Série.
18.00 Les Années fac. Lutte fratricide. Série.
18.30 Le Miracle de l'amour. Série.
19.00 Agence tous risques. Une vieille amitié. Série.
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.50

COLUMBO
Série. Une étrange association, de Vince McEveety (100 min). 167388
Les frères McVeigh possèdent un prestigieux haras. L'aîné le dirige tandis que son frère Teddy, flambeur, s'est endetté auprès de la mafia. Bientôt, Teddy est retrouvé assassiné...

22.30

COMME UN LUNDI
Magazine présenté par Christophe Dechavanne. Le sport peut-il rester propre ? (105 min). 5585454
0.15 24 heures sur glace de Chamonix.
0.50 Patinage de vitesse.
1.25 Journal, Météo.
1.35 7 sur 7. Invité : Jean-Claude Gaudin ; Débat sur les banlieues et les cités (rediff.) (50 min). 2600812
2.25 et 3.05, 3.40, 4.20 TF 1 nuit. 2.35 Mésaventures. 3.15 L'Aventure des plantes. 3.50 et 5.05 Histoires naturelles. 4.30 Intrigues. 4.50 Musique.

France 2

12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.45 INC. Magazine.
13.50 Derrick. Série.
14.55 L'Enquêteur. Série.
15.50 et 5.10 La Chance aux chansons.
16.35 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.10 Quoi de neuf, docteur ?
17.35 La Fête à la maison. Le cousin bien-aimé.
18.05 et 3.30 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Des cadeaux pour les maîtresses.
19.20 et 1.20 Studio Gabriel. Invités : Hugues Aufray, Arthur.
19.59 Journal, Météo.

20.55

LES ONZIÈMES VICTOIRES DE LA MUSIQUE
Présenté par Michel Drucker et Arthur en direct du Palais des congrès. Les nominations. Artiste interprète masculin : Johnny Hallyday, Maxime Le Forestier, Michel Sardou. Artiste interprète féminine : Liane Foly, Véronique Sanson, Zazie. Le groupe : les Innocents, Native, Suprême NTM. L'humoriste : Jean-Marie Bigard, Dany Boon, les Inconnus. La chanson de l'année. Le compositeur de la musique de film. La révélation masculine et féminine. Le spectacle musical. L'artiste interprète ou groupe francophone. Le concert. L'album de musique de variétés instrumentale. La révélation jazz. L'album de musiques traditionnelles (175 min). 88312251
23.50 Journal, Météo.
0.05 Le Cercle de minuit. Le débat économique (75 min). 4843270
1.50 Hartley cœurs à vif. 2.35 Aratitiyope. 3.00 D'un soleil à l'autre (rediff.). 4.00 24 heures d'infos. 5.50 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal.
13.05 Keno.
13.10 Tout en musique. Jeu.
13.40 Les Enquêtes de Remington Steele.
14.30 Brigade criminelle.
15.00 Magnum. [1/2 et 2/2] Les demoiselles de Los Angeles. Série.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. Cabotage dans l'archipel, de Marc Trillard.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LA ROUTE DES INDES ■ ■
Film britannique de David Lean (1984, 165 min). 88324096
Adaptation du roman d'E.M. Foster. Ce beau film au charme exotique, à la mise en scène classique, est très bien interprété.
23.35 Journal, Météo.

0.05

EDWIGE FEUILLÈRE EN SCÈNE
Mise en scène de Jean-Luc Tardieu avec Edwige Feuillère, Guy Tréjean, Laurence Badie, Alain Azerot. Textes d'Apollinaire, Marcel Aymé, Alexandre Dumas fils, Robert Ganzo, Robert Kamp, Arthur Kopit, Jean-Paul Sartre, Jules Supervielle, Jean de Mirmont, Edwige Feuillère, Paul Claudel, Jean Cocteau, Jean Giraudoux (75 min). 4847098
1.20 Libre court. Court métrage. Lonelytude ou une légère éclaircie, d'Eric Guirado, avec Jean-Claude Dreyfus, Serge Riaboukine. 1.35 Dynastie. La réhabilitation. Feuilleton. 2.20 Musique Graffiti. Jazz : *Beautiful Love, A ciel ouvert*, par le Trio à boum (20 min).

La Cinquième

13.00 C'est pas normal. 13.30 Attention santé.
14.05 Gribouille ■ Film français de Marc Allégret (1937, N., 95 min). 3423812
15.45 Fenêtre sur court. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Rintintin. 17.30 Les Enfants de John. 18.00 ▶ Ecrivains et aventuriers. Jean-François Deniau 18.15 L'Œuf de Colomb.

Arte

19.00 et 2.20 Collection Hollywood 1950. Série. [9/28] Le Paysage bleu, de Francis D. Lyon (1954, 30 min). 8811
Dès 1931, Peter Lorre fascine le public avec sa composition d'un meurtrier d'enfants dans M le Maudit *de Fritz Lang. Ce soir, il tient le rôle d'un inspecteur expert en peinture.*
19.30 7 1/2 (30 min). 9812
20.00 La Légende du sport. Documentaire. L'histoire du ski alpin [2/2] (30 min). 6725
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LA BELLE NOISEUSE ■ ■ ■
Film français de Jacques Rivette (1991, 235 min). 37558034
Depuis dix ans, un peintre est incapable de terminer une toile. Une mise en scène rigoureuse organise un suspense haletant sur la genèse d'une œuvre. Librement adapté d'une nouvelle de Balzac, Le Chef-d'œuvre inconnu.

0.35

COURT-CIRCUIT.
Court métrage. Dimanche et les fantômes, de Laurent Achard (30 min). 1305096
Un enfant de huit ans vit seul avec sa mère. Le jour de la fête des mères, ils quittent leur HLM pour aller déjeuner au bord de la rivière. Un court métrage primé aux festivals de Clermont-Ferrand, Cannes et Pantin en 1994.
1.05 Steamboat Bill Junior (Cadet d'eau douce) ■ ■ Film américain de Charles Reisner, avec Buster Keaton, Ernest Torrence (1928, N., muet, 71 min). 8736812
Ce film amer et burlesque à la fois comporte des éléments autobiographiques. La séquence du cyclone est un superbe mélange de gags et de poésie.

M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. Série.
13.25 Passeport pour la peur. Téléfilm de Lou Antonio (94 min). 4304980
Forcée par deux marchands à acheter deux statuettes pendant un voyage en Turquie, une touriste est arrêtée à la frontière pour contrebande.
15.20 Deux flics à Miami.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.05 Une famille pour deux.
17.35 L'Etalon noir. Série.
18.05 Raven. Série.
19.00 Code Quantum. [1/2] La famille avant tout.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 Ciné 6.

20.45

FLAG
Film français de Jacques Santi avec Richard Bohringer, Pierre Arditi (1987, 101 min). 467589
Un inspecteur de la brigade de répression du banditisme cherche à coincer une équipe de braqueurs liés avec son ami commissaire.

22.35

TERREUR SUR NEW YORK
Film américain de Joseph L. Scanlan (1987, 89 min). 9835102
Un agent du FBI aux prises avec un trio de dynamiteurs.
0.10 Culture pub (rediff.).
0.45 Jazz 6. Magazine présenté par Philippe Adler. Zoomtop Orchestra. Concert donné au Parc floral de Vincennes pendant l'été 1995 (55 min). 9880454
1.40 Best of français.
3.45 Fréquenstar. Magazine. 4.35 E = M 6. Magazine.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Folle de moi. Téléfilm de Pierre Joassin (92 min). 6458386
15.15 Télés dimanche (rediff.).
16.10 Mister Jones ■ Film américain de Mike Figgis (1993, 109 min). 9535473
18.00 Le Dessin animé. The Mask.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.40 Nulle part ailleurs. Invités : Walter Van Beirendonck ; Jarvis Cocker.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

MAX, LE MEILLEUR AMI DE L'HOMME ■
Film américain de John Lafia (1993, 83 min). 129667
Une journaliste libère d'un laboratoire un gros chien qui semble inoffensif...
21.55 Flash d'information.

22.05

OUBLIE-MOI ■
Film français de Noémie Lvovsky (1994, 92 min). 2220838
Une femme, quittée par l'homme qu'elle aime follement, a une liaison avec un autre, qu'elle n'aime pas, et séduit le copain de sa meilleure amie.
23.40 Amor ex-machina. Documentaire.
0.00 Le Journal du hard.
0.05 Face Dance. Film américain de John Stagliano (1992, 89 min). 4120589
1.35 Le Petit Garçon ■ Film français de Pierre Granier-Deferre (1994, 100 min, ♦). 5871638

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. En français dans le texte. 1. Les mots et les notes.
20.30 L'Histoire en direct. Pierre Bérégovoy, 1er mai 1993 (2).
21.30 Fiction. Le Machiniste têtu, d'Alain Rais.
22.40 Accès direct. Francis Solet.
0.05 Du jour au lendemain. Jacques Roubaud (Poésie etc). 0.50 Coda. Kagel transcripteur (1). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 1er septembre 1994 à Ottone, par The Hilliard Ensemble : Œuvres de De Lassus : Parce mihi Domine (lecture 1) ; Credo quod redemptor (répons) ; Taedet animam meam (lecture 2) ; Qui Lazarum resuscitasti (répons) ; Homo natus de muliere (lecture 5) ; Hei mihi Domine (répons) ; Pelli meae (lecture 8) ; Domine, secundum actum meum (répons) ; Quare de vulva eduxisti me (lecture 9) ; Libera me, Domine, de morte aeterna (répons) (extraits des Lectiones sacrae novem) ; Requiem.
22.00 Soliste. Pierre Fournier.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Birtwistle, Huber.
23.07 Ainsi la nuit. Sonate pour piano n° 1 op. 39, de Dussek ; Quatuor à cordes n° 1 op. 2, de Kodaly, par le Quatuor Kodaly.
0.00 La Rose des vents. Trompes de Centrafrique : Banda Linda, Florida Uwera. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le violoniste et chef d'orchestre Josef Suk. Sonate pour violon et piano n° 3 op. 108, de Brahms, Julius Katchen, piano ; Concerto pour violon op. 53, de Dvorak, par l'Orchestre philharmonique tchèque, dir. Karel Ancerl ; Sérénade pour cordes op. 6, de Suk, par l'Orchestre de chambre Suk ; Trio op. 15, de Smetana, par le Trio Suk.
22.30 Les Soirées... (Suite). Le violoniste et chef d'orchestre Josef Suk. Œuvres de Bach, R. Schumann, Mozart, Martinu. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées câble et satellite

TV 5

19.30 Journal (TSR). 20.00 Thalassa. (France 3 le 9/2/96). 21.00 Enjeux - *Le Point*. 22.00 Journal (France 2). 22.30 Les 11es Victoires de la Musique (France 2 le 12/2/96). 0.30 Soir 3 (*France 3*). 1.00 Journal (RTBF, 30 min).

Planète

20.35 *Femmes d'Islam*. [1/3] *Le voile et la République*. 21.30 La vérité ment à Rostock. 22.50 Mazu, déesse de la mer. Réalité d'une légende. 23.25 Les Animaux de la Méditerranée. [5/27] Epaves du passé. 0.00 Les Grandes Merveilles de l'Amérique. [5/9] Les parcs nationaux de Mont Rainier et Olympic. 1.10 Première Guerre mondiale. [4/12] L'obstination britannique (50 min).

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 Pépé le Moko ■ ■ ■ Film de Julien Duvivier (1936, N., 95 min). 39505314
22.35 Concert : Kent au Café de la danse. Enregistré en 1994 (25 min). 6891725
23.00 Les Enfants de la Blank. De Marc Dufaud. 0.05 Paris dernière. 1.00 Patricia Kaas. D'Emmanuel Pampuri et Fabien Raymond. Portrait. 1.25 Premières loges (25 min).

Ciné Cinéfil

19.00 Fantôme radiophonique. Film de Sidney Lanfield (1937, N., v.o., 90 min). 4424909
20.30 Catherine, ou une vie sans joie. Film d'Albert Dieudonné (1924, N., 85 min). 15818522
21.55 Gaslight ■ ■ Film de Thorold Dickinson (1940, N., 90 min). 4037560
23.25 Le diable s'en mêle. Film de Sam Wood (1941, N., v.o., 90 min). 7361201
0.55 ▶ The Moon and Six pence ■ ■ Film d'Albert Lewin (1942, N., v.o., 90 min). 89094874

Ciné Cinémas

18.05 Smoking ■ ■ Film d'Alain Resnais (1993, 145 min). 14826847
20.30 Le Cavaleur ■ Film de Philippe de Broca (1978, 100 min). 8858454
22.10 Doubles masques et agents doubles ■ Film de Basil Dearden (1964, v.o., 100 min). 71811763
23.50 Laws of Gravity. Film de Nick Gomez (1993, v.o., 95 min). 81006183

Série Club

20.20 Ma mère à moteur. Tout ce qui brille. 20.45 (et 23.45) La Loi selon Mac Clain. Pilote. 22.20 Le Club. 22.30 Alfred Hitchcock présente. L'homme dans le vide. 1.15 L'Or et le Papier (45 min).

Canal Jimmy

20.00 M.A.S.H. L'amour vache. 20.30 Souvenir : BB en chansons. De Jean-Louis Remilleux et Roland Coutas. 21.45 New York Police Blues. Episode n° 35. 22.35 Chronique de la combine.
22.40 Bagdad Café ■ ■ Film de Percy Adlon (1987, 90 min). 58719683
0.10 Concert : John Lennon, Sweet Toronto. Enregistré, en 1969, lors du Toronto Peace Festival (60 min). 38885936
1.30 *Road Test*. 1.30 *Les Envahisseurs*. Le mur de cristal (55 min).

RTL 9

20.30 Roxanne. Film de Fred Schepisi (1987, 115 min), avec Steve Martin. *Comédie*. 22.25 Leader. 22.30 Faut pas en faire un drame. Film de Howard Zieff (1984, 100 min), avec Dudley Moore. *Comédie*. 0.10 Téléachat. 0.25 On l'appelle Catastrophe. Film de Richard Balducci (1983, 80 min), avec Michel Leeb. *Comédie*.

TMC

20.00 Marc et Sophie. Le robot Robert. 20.25 Drôles d'histoires. 20.35 Le Monde selon Garp. Film de George Roy Hill (1982, 135 min), avec Robin Williams. *Drame*. 22.50 Gloria. Film de John Cassavetes (1980, 115 min), avec Gena Rowlands. *Policier*. 0.45 Secret bancaire. *Un héritage magique* (60 min).

Eurosport

17.00 Natation. Coupe du monde.
18.00 Athlétisme. En direct. Meeting indoor sur invitation de Tampere (Finlande, 90 min). 948638
19.30 (et 23.00) Eurogoals. 20.00 Speedworld. 22.00 Ski. 23.00 Eurogoals. 0.00 Eurogolf. 1.00 Catch (30 min).

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le surréalisme comme apologie de la liberté

La soirée d'Arte redonne toute son actualité au mouvement iconoclaste. L'art de la subversion, décliné par André Breton et illustré par « L'Age d'or », de Bunuel

DANS « André Breton, l'or du temps », un ensemble proposé par Michel Pamart et Dominique Rabourdin (réalisateurs des documentaires), ce n'est pas du « pape du surréalisme », du « tyran » coupeur de têtes, sur lequel on a tant glosé depuis sa mort en septembre 1966, qu'il s'agit. Mais de Breton chantre de la liberté; vouant l'esprit de son mouvement à l'immortalité, résolument indifférent à toute forme de bilan, consécration et autres tentatives d'ensevelissement. Belle idée d'être allé chercher Philippe Sollers pour commenter cette soirée (partiellement diffusée le 28 octobre 1993), qui s'ouvre avec « André Breton par André Breton », un portrait composé de documents d'archives et d'extraits de films sur un déroulé d'entretiens radiophoniques avec André Parinaud.



D'emblée, contre les embaumeurs de l'histoire et la mode de commémorer tout et n'importe quoi hors contexte – façon habile d'occulter la nature des œuvres –, Sollers éclaire le parcours de Breton par ces dates : 1914-1918. Boucherie innommable que, jeune médecin, Breton avait auscultée au plus près. Massacre radical auquel des jeunes gens déjà pris dans les rets du désespoir, mais refusant de s'y soumettre, répondront en proclamant une nouvelle réalité : l'existence en état de poésie, hors de toute emprise morale et sociale. Au sortir des décombres, nulle pensée, nul modèle à suivre. *« Il n'y avait rien là*, rappelle Breton, *qui s'élevât au-dessus du niveau d'expression d'une presse mercenaire, qui fût susceptible de me faire prendre ma condition même en patience. »* Apollinaire, le *« voyant considérable »*, inventeur du terme « surréaliste », disparaissait avec son génie d'enfance.

Pour Breton, comme pour Aragon, Reverdy, Soupault, Man Ray, Duchamp ou Vacher (*« le seul qui eût été capable d'élaborer la cuirasse de cristal »* face à l'horreur des temps), l'ère des scandales commence avec le déploiement des pompes aux funérailles d'Anatole France. Leurs plumes exultent déjà – *« C'est un peu de la servilité humaine qui s'en va »* –, tandis qu'Aragon assassine : *« Certains jours, j'ai rêvé d'une gomme à effacer l'immondice humaine. »* Ils en feront bien d'autres et de plus belles encore (voir *L'Age d'or*, de Bunuel, et *Souvenirs de* L'Age d'or, le passionnant documentaire qui retrace l'histoire du film).

UN COMBAT CONTRE L'ENNUI

La révolution s'étend, qui déborde l'activité esthétique, menée comme un combat contre l'ennui et les impasses sociales, contre les lieux communs et les académismes, contre les récupérations et la pensée unique. Noria de tares et de fléaux que notre modernité répète avec voracité et qui rend on ne peut plus actuel le message surréaliste repris par Sollers : *« Etre dans l'état de la plus grande disponibilité possible pour que quelque chose vous appelle à sortir de votre sommeil, de votre connerie, de vos préjugés. »*

Les rêves et l'errance comme terrains d'expérience (relire *Le Paysan de Paris*, d'Aragon), avec ce mot d'ordre imparable : *« L'étreinte poétique comme l'étreinte de chair, tant qu'elle dure, défend toute échappée sur la misère du monde. »* Images et paroles émouvantes sur Artaud : *« Peut-être était-il en beaucoup plus grand conflit que nous tous avec la vie. »* La suite est connue, sinon à retrouver dans les livres : déclarations d'insubordination, adresses aux sommités militaires et religieuses, manifeste de l'amour fou ; brouilles et embrouilles, disciples et exclus... *« Où ma liberté est mesurée, je ne suis guère. Et ma tentation est de passer très vite »*, se défend Breton.

En 1964, dans sa retraite de Saint-Cirq-Lapopie, il s'accorde un constat bien enviable : *« J'ai le sentiment de ne pas avoir démérité des aspirations de ma jeunesse ; et c'est déjà beaucoup à mes yeux. Ma vie aura été vouée à ce que je tenais pour beau et pour juste. Tout compte fait, j'ai vécu jusqu'à ce jour comme j'avais rêvé de vivre. »*

Valérie Cadet

★« André Breton, l'or du temps », Arte, mardi 13 février de 21 h 40, à 1 heure.

Cruautés

par Agathe Logeart

LES GUIGNOLS ont la dent dure, ce n'est pas une nouveauté. Leur florilège hebdomadaire, diffusé le dimanche, est un joyeux concentré de cruauté, en même temps qu'une séance de rattrapage pour ceux qui auraient manqué quelques épisodes du venimeux feuilleton au long de la semaine. On se gondole en famille sur le canapé du salon sans penser à mal. On retrouve avec bonheur les têtes de Turcs, les tics de langage, et le seul PPD que la télévision ait bien voulu nous laisser. Après une semaine d'ascèse télévisuelle, on s'en lèche les babines par avance comme l'on pense aux gâteaux d'après la messe en écoutant le sermon du curé. Pourtant – est-ce parce que le vitriol y est plus concentré ? –, il arrive que le rire grince, que cela coince.

Valéry Giscard d'Estaing, « has been » prétentieux obsédé de lui-même (on parle bien sûr de sa marionnette), avait ainsi cette semaine décidé d'organiser lui-même par avance la cérémonie de ses obsèques, tant il avait été impressionné par le talent, en semblable circonstance, de son successeur. Cela donna une séquence pénible où, de batteries de Caméscope défectueuses en laïus ronflants, l'Ex ne parvenait qu'à se couvrir de ridicule. On sourit, sans doute, mais d'un sourire un peu jaune, vaguement embarrassé, en se disant que la frontière du rigolo et du déplaisant est ténue, et après tout bien subjective. L'irrévérence est si rare lorsqu'on parle des hommes politiques à la télévision, et les journalistes si déférents lorsqu'ils les interrogent, qu'après tout une pinte de bon sang, fût-il factice, peut avoir des vertus revigorantes.

En revanche, on s'étonna du ton du reportage consacré à Valéry Giscard d'Estaing (le même, mais en vrai) dans l'émission de Christine Ockrent, « Dimanche soir », alors qu'une bataille de titans (Madelin-Léotard, le match !) se livre à l'UDF pour le partage de la dépouille de l'ancien président du parti et de la République. Grâce au travail d'une équipe qui le suivit, nous dit-on, pendant une semaine de Clermont-Ferrand (Auvergne) à Boston (Etats-Unis), on y apprit quelques petites choses sûrement indispensables à l'analyse du paysage politique français. Ainsi, dans la neige, Giscard (il n'est, dans cette émission, jamais appelé autrement) met-il des *« trucs en caoutchouc »* sous ses chaussures. En Amérique, lorsqu'il cherche la tombe d'un obscur chevalier français, il n'est pas fichu de trouver la bonne église avant l'heure de la fermeture. Les étudiants devant qui il planche trouvent qu'il est *« intelligent »*, mais pensent que l'UDF est sans doute *« la compagnie* [sic] *des gaz »*. Il sait, enfin, blaguer dans un anglais très Maurice Chevalier et raconter une histoire incompréhensible (même avec les sous-titres) de perroquet affublé du titre de président (?). Bref, une vraie pantalonnade.

Par élégance ou lassitude, VGE, traité comme une vieillerie folklorique, ne réagit pas sous la gifle. On crut seulement percevoir une lueur d'agacement dans ses yeux devenus durs. Les Guignols avaient déteint.

MARDI 13 FÉVRIER

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 Dallas. Le miracle. Feuilleton.
15.25 Rick Hunter, inspecteur choc. Point critique. Série.
16.10 Dingue de toi. Série.
16.40 Une famille en or. Jeu.
17.10 Football. En direct. Demi-finale de la Coupe de la ligue : Guingamp-Metz ; 17.15, Coup d'envoi ; 18.00, Mi-temps ; 18.15, 2e période (110 min). 8715752
19.00 Agence tous risques. Le point de non-retour. Série.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.50

BOOMERANG
Film américain de Reginald Hudlin avec Eddie Murphy, Robin Givens (1992, 108 min). 416145
Un directeur de marketing est aux prises avec son nouveau chef de service : une femme.

22.50

LE DROIT DE SAVOIR
Magazine présenté par Charles Villeneuve. Brigade des stups, de Jean-Pierre Van Geirt et Jean-Claude Fontan ; Autopsie d'une overdose, de Jérôme Fritel de Stéphan Villeneuve (85 min). 300400
0.15 Les Rendez-vous de l'entreprise. Magazine. Thierry Desmarest (Total).
0.30 L'Hôtel des passions. Deux escrocs en vacances. Série.
1.25 Journal, Météo.
1.40 Reportages (rediff.). 2.05 et 2.40, 3.40, 4.20 TF 1 nuit. 2.15 Intrigues. 2.50 La Pirogue. 3.50 L'Aventure des plantes. 4.30 Mésaventures. 4.55 Musique. 5.05 Histoires naturelles.

France 2

12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.45 Derrick. L'alibi. Série.
14.50 L'Enquêteur. Série.
15.45 et 5.25 La Chance aux chansons. Cordy la chance.
16.35 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.05 Quoi de neuf, docteur ? Le film de Ben. Série.
17.35 La Fête à la maison. Poisson d'avril. Série.
18.05 et 3.35 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Pimprenelle hypnotiseuse.
19.20 et 2.00 Studio Gabriel.
19.59 Journal, Météo.

20.55

LA MORT VOUS VA SI BIEN
Film américain de Robert Zemeckis (1992, 104 min). 413058
Une chanteuse sur le déclin souffre de son vieillissement par rapport à une ancienne rivale, écrivain à succès. Une esthéticienne lui propose un élixir de jeunesse...

22.55

ÇA SE DISCUTE
Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. Les excentriques : fantaisie ou rébellion ? (90 min). 144938
0.25 Journal, Météo.
0.40 Le Cercle de minuit. L'éloge de la douceur. Avec Pierre Herme et Philippe Conticini, pâtissiers ; Claude Fischler, sociologue au CNRS ; Hervé This, rédacteur en chef de «Pour la science».
2.30 Taratata (rediff.). 3.40 Septième Continent. 4.05 24 heures d'infos. 4.20 Pyramide (rediff.). 5.20 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal, Keno.
13.10 Tout en musique. Jeu.
13.40 Les Enquêtes de Remington Steele.
14.30 Bol d'air. Documentaire.
14.48 Le Magazine du Sénat.
15.00 Questions au gouvernement.
16.05 Brigade criminelle.
16.30 Popeye. Dessin animé.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Essais et écrits de combat*, tome II, de Georges Bernanos.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

3E CIRQUE ARLETTE GRÜSS
Présenté par Sergio (95 min). 945597
Enregistré en décembre dernier à Paris. Avec les chevaux en liberté de Gilbert Grüss, les acrobates du cirque de Pékin, des trapézistes mongols, etc.
22.25 Journal, Météo.

22.55

COULEUR PAYS
Programme des treize télévisions régionales (90 min). 237690
0.25► Saga-Cites : Ados au mur (rediff.)
0.55 Sidamag (rediff.). Magazine. 1.10 Dynastie. Romance. Feuilleton. 1.55 Musique Graffiti. *Concerto pour deux pianos*, de Poulenc, par l'Orchestre national français, sol. François-René Duchable, Jean-Philippe Collard, dir. Laurent Petitgirard (25 min).

La Cinquième

13.00 L'Œil et la Main. J'ai rêvé d'être Miss France. **13.30** Attention santé. Déclenchement de l'accouchement. **14.05** Teva. Les Kwegus. **15.00** Arrêt sur images. **16.00** Forêts du monde. Des arbres de vie. **16.30** Le Réseau des métiers. **16.35** Rintintin. **17.30** Les Enfants de John. **18.00** Alphabets de l'image. Bernard Giraudeau. **18.15** Cinq sur cinq.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Série. [10/28] Bourbon Street, de Roy Kellino, avec Dick Powell, Beverly Garland (30 min). 5771
19.30 7 1/2 (30 min). 4042
20.00 Archimède. Magazine de Philippe Boulanger, Jean-Jacques Henry, Pierre Oscar Lévy et Hervé This. Impact ; un animal a glissé ; la trace primordiale ; coopération ; la chasse aux quarks ; bibliographie (30 min). 1955
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

SIBÉRIE, TERRE SAUVAGE
Documentaire. [3/4] La dernière chasse, de Jurek Sladkowski (55 min). 2591139
En Sibérie, on vit, malgré le froid, malgré le poids de l'histoire et de la géographie. Ce soir, la dernière chasse à l'ours d'un Yakoute de 86 ans. Nostalgie d'un village qui s'éteint. La ville demain ?

21.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : ANDRÉ BRETON, L'OR DU TEMPS.
Présentée par Philippe Sollers.
● Lire ci-dessus.
21.45 André Breton par André Breton. Documentaire de Michel Pamart et Dominique Rabourdin (60 min). 9317348
22.45 L'Age d'or ■■■ Film français de Luis Bunuel avec Lya Lys, Gaston Modot (1930, N., 66 min). 2837819
23.45 Souvenirs de l'Age d'or. Documentaire. (35 min). 3299884
0.20 Marcel Mariën. Documentaire.
0.30 Gros Plan : Salvador Dali. Documentaire de Pierre Cardinal (30 min). 5829503
1.00 Le Juge et l'Adolescente. Téléfilm de Rainer Boldt (rediff., 90 min). 2029313
2.30 John Cleese. (rediff.). Série [2/3].

M 6

13.25 La Rage d'aimer. Téléfilm de Francis Mankiewicz, avec Kate Nelligan (118 min). 65924987
Une femme trompée quitte le domicile conjugal en compagnie de ses deux plus jeunes enfants. Son mari, riche notable, ne l'entend pas ainsi...
15.35 Deux flics à Miami.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.05 Une famille pour deux.
17.35 L'Etalon noir. Série.
18.05 Raven. Série.
19.00 Code Quantum. Série. [2/2] La famille avant tout.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 E = M 6 junior. La conquête de l'espace.

20.50

BENJI LA MALICE ■
Film américain de Joe Camp avec Nancy Francis, Ben Vaughn (1987, 85 min). 397418
Un petit chien perdu dans la forêt profonde protège quatre jeunes couguars d'un loup et d'un épervier.

22.30

COURSE-POURSUITE
Téléfilm d'Albert Magnoli, avec Richard Grieco, Joe Cortese (92 min). 2330981
Un champion de courses de voitures clandestines (Richard Grieco dans Booker*) contrarie par ses victoires les projets d'un truand notoire.*
0.05 Capital (rediff.). (105 min). 1757503
1.50 Best of Téléphone, Jean-Louis Aubert, Louis Bertignac. Musique.
3.35 La Saga de la chanson française. Yves Montand. Documentaire. 4.30 Culture pub. Magazine.

Canal +

10.55 Folle de moi. Téléfilm de Pierre Joassin (92 min). 78407787
► En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Oublie-moi ■ Film français de Noémie Lvovsky (1994, 92 min). 6251416
15.25 L'Œil du cyclone.
15.50 Geronimo ■ Film américain de Walter Hill (1993, 115 min). 9021400
17.50 Pas si vite !
17.55 Surprises.
18.00 Le Dessin animé. The Mask.
► En clair jusqu'à 20.30
18.40 Nulle part ailleurs. Invité : François Cluzet.

20.15

FOOTBALL
En direct. Lyon-Cannes. Demi-finale de la Coupe de la Ligue (120 min). 1128697
Lyon, toujours difficile à manœuvrer à domicile, reçoit Cannes qui semble avoir retrouver une partie de son football.
22.15 Flash d'information.

22.35

ETHAN FROME ■
Film américain de John Madden (1993, 102 min). 6000965
Adaptation un peu terne d'un roman d'Edith Wharton.
0.20 Les Insectes de feu ■ Film américain de Jeannot Swarc (1975, 95 min). 4874868
1.55 Ketende, le dernier fils d'Engal. Documentaire d'Alain-Marie Thomas (59 min). 7039956
Les Masaïs filmés comme il y a 50 ans. Esthétisme et exotisme.
2.55 Surprises (5 min).

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. En français dans le texte. 2. L'autre côté de l'Atlantique Nord.
20.30 Archipel Science. Les CD-Roms.
21.32 Grand Angle (rediff.). Neuf communes mortes pour la France.
22.40 Nuits magnétiques. Au petit roman de la mode. 1. Splendeurs et misères d'un mannequin de bois.
0.05 Du jour au lendemain. Actualité de la poésie. 0.50 Coda. Kagel transcripteur (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 27 janvier au Conservatoire d'art dramatique, à Paris, par Roland Pidoux, violoncelle, Kun Woo Paik, piano : Pièces pour piano op. 3, de Rachmaninov ; Sonate pour violoncelle et piano op. 119, de Prokofiev ; Sonate pour violoncelle et piano op. 19, de Rachmaninov.
22.00 Soliste. Pierre Fournier.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Clementi, Moss.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Boëly, R. Schumann, de Saint-Saëns.
0.00 La Guitare dans tous ses états. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Entre baroque et romantisme. Œuvres de C.P.E. Bach : Symphonie Wq 183 nº 2, par l'Orchestre baroque d'Amsterdam, dir. Ton Koopman ; Sonate en trio Sanguineus et Melancholicus, par le Quatuor Purcell ; Symphonie nº 6, de J.C. Bach, par The Academy of Ancient Music, dir. Standage ; Deux Lieder, de Benda ; Quatuor nº 1, de Haydn, par le Quatuor Weller ; Die Amerikanerin, de JCF Bach, par Das Kleine Konzert, dir. Max, Barbara Schlick ; Sonate K 306, de Mozart ; Symphonie en la mineur, de Vanhal, par Umea Sinfonietta, dir. Saraste.
22.30 Les Soirées... (Suite). Concert enregistré le 17 novembre 1995, au Théâtre de la Ville, par Natalia Likhapoï, violon, Xavier Phillips, violoncelle, Fredrik Fors, clarinette, Marietta Petkova, piano : L'Histoire du soldat, de Stravinsky ; Trio nº 2, de Bacri ; Quatuor pour la fin du temps, de Messiaen. 0.00 *Les Nuits de Radio-Classique.*

Les soirées câble et satellite

TV 5

19.30 Journal (TSR). 20.00 Envoyé spécial. (France 2 du 8/2/96). 21.30 Perfecto. 22.00 Journal (France 2). 22.35 Bas les masques (France 2 du 7/2/96). 23.50 Viva. 0.30 Soir 3 (France 3). 1.00 Journal (RTBF, 30 min).

Planète

20.05 *Himalaya.* [2/13] Tibet, un monde à part. 20.35 Vol au-dessus des mers. [9/11] Hornet, l'avion multimissions. 21.25 Sorcières, loups-garous, vampires : créatures des ténèbres. 22.15 La Dernière Carte. 23.15 Femmes d'islam. [1/3] Le voile et la République. 0.15 La vérité ment à Rostock (80 min).

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. 21.00 Jean-Edern's Club. 21.55 Premières loges.
22.25 Sauve qui peut (la vie) ■■ Film de Jean-Luc Godard (1980, 85 min) 53786288
23.50 Totalement cinéma. 0.20 Concert : Charles Aznavour à l'Olympia. Enregistré en 1978. 1.20 Musiques en scènes (25 min).

Ciné Cinéfil

18.55 The Moon and Six pence ■■ Film d'Albert Lewin (1942, N., v.o., 95 min). 55314058
20.30 Le Septième Ciel ■■ Film de Raymond Bernard (1958, N., 110 min). 5806065
22.20 Justin de Marseille ■■ Film de Maurice Tourneur (1934, N., 95 min). 98580394
23.55 Les Surprises de la radio. Film de Marcel Abouker (1940, N., 80 min). 95979955
1.15 Fantôme radiophonique. Film de Sidney Lanfield (1937, N., v.o., 85 min). 27442849

Ciné Cinémas

19.15 Le Jour du désespoir ■■ Film de Manoel de Oliveira (1992, v.o., 75 min). 60383315
20.30 Il grande cocomero ■ Film de Francesca Archibugi (1993, 100 min). 8752226
22.10 Hier, aujourd'hui et pour toujours... Film de Mark Rydell (1991, v.o., 140 min). 75411348
0.30 L'Anti-gang ■ Film de Burt Reynolds (1981, 120 min). 1984578

Série Club

20.45 (et 23.45) Jack Cutter. Les héros ne meurent jamais. 21.30 Le Club. 21.40 (et 0.30) Jim Bergerac. Les filles du clair de lune. 22.30 Alfred Hitchcock présente. Question de peinture. 1.15 L'Or et le Papier (45 min).

Canal Jimmy

21.00 Les monstres nouveaux sont arrivés. Une intégrité monstre. 21.25 Le Dernier Rebelle. Les grands espaces. 22.25 Chronique bakélite. 22.30 Angela, quinze ans. Un garçon impatient. 23.20 Tour de France auto 95. 0.15 Father Ted. Entertaining Father Stone. 0.40 Country box. 1.10 Le Frelon vert. Que le meilleur perde (30 min).

RTL 9

20.30 Le Lagon bleu. Film de Randall Kleiser (1980, 110 min), avec Brooke Shields. *Aventures.* 22.20 Leader. 22.25 Top santé. 23.30 Télé-achat. 23.45 L'Armoire volante. Film de Carlo Rim (1948, N., 95 min), avec Fernandel. *Comédie.* 1.20 Compil RTL 9. Clips. (35 min).

TMC

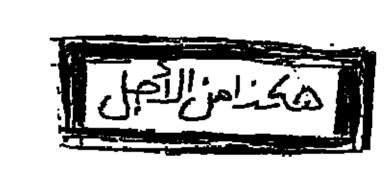
20.35 Jason et les Argonautes. Film de Don Chaffey (1963, 100 min), avec Todd Armstrong. *Aventures.* 22.15 Sud. 23.50 Panique aux Caraïbes. Anagramme. 0.40 Secret bancaire. Un alibi compromettant (50 min).

Eurosport

11.25 Ski. En direct. Championnats du monde. Super G messieurs. En Sierra Nevada (Espagne, 95 min). 32800058
21.00 Boxe. En direct. Championnat du Commonwealth. Poids super-coq : Neil Swain (Galles) - Nathan Sting (Aus) ; Poids super-moyens : Joe Calzaghe (G-B) - Napoleon Pitt (E-U) ; Combat poids mouche : Harry Woods (G-B) - Brendan Bryce (G-B) ; Combat poids légers : Gareth Jordan (Galles) - Bamama Dibateza (G-B) ; Combat poids mi-moyens : Paul Samuels (Galles) - John Harrison (G-B), à Cardiff (120 min). 701313
23.00 Ski. 0.00 Snooker (90 min).

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :
► Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



هكذا من الأصل

L'Académie Céfran

par Pierre Georges

C'EST UN PARLER étrange, riche, évolutif. Plein de variantes et de trouvailles, de mots codés et déformés, inventés, inversés, triturés, enrichis, vivants en somme.

Il fallait être un peu mongol ou ouf, maboul, guedin, chouté et même chtarbé pour se lancer dans cette grave galère. Ils étaient un peu plus que cela, ces deux professeurs de français du collège Jean-Jaurès de Pantin qui se sont lancés dans un livre-chronique de la langue des cités. Avant que de sortir leur livre chez Calmann-Lévy, *Les Céfrans parlent aux Français*, Boris Séguin et Frédéric Teillard ont fait donner la garde : quatre-vingts élèves, quatre classes de sixième, lancés dans la nature avec leurs filets à mots quotidiens et fleuris. Quatre-vingts gamins, gamines, pas larlarateaux les bougres, pas graves les têtes, pas golmons les géants.

Une course au trésor en somme. Et un beau trésor à l'arrivée, un dictionnaire de langue vivante carrément fatal. C'est-à-dire formidable. Le livre raconte cette quête, formidable. Sûr qu'ils ont bien goleri, rigolé, les chercheurs de mots. Et il fournit en annexe quatre cents de ces fameux mots qui permettent de ne pas mourir ignorant, de ne pas se « paner de l'estrade » face aux morts de rire.

L'académie Céfran de Pantin offre ainsi un recueil de secours aux nases que nous sommes tous, faute de décodeur, devant cette langue des rues et des cités, née autant du verlan, des dialectes que de l'imaginaire. Pour ne pas rester idiot, ou « face de cul de mammouth » ce qui revient au même, pour ne pas demeurer définitivement « nase », pour être un intellectuel des rues, un « dico » justement, il faut suivre le guide. Les deux professeurs avaient leurs rabatteurs de mots. Et même leurs interprètes, des experts en tchatche, pour faire autorité. A partir de là, ils pouvaient travailler à leurs œuvres bilingues, ce ouvrage franco-céfran de contrôleurs, de « leurs », des mots.

Le résultat est étonnant. Prenons le mot niquer qui, contrairement à une idée reçue, signifie à Pantin frapper. Et prenons ses synonymes. Une légion de choses pour dire pareil : bombarder, casser, déchiqueter, déchirer, dégommer, dépouiller, destroiller, éclater, exploser, marave, massacrer, péta. Prenons le mot passeport. En Céfran, il s'agit, jolie intuition, d'un préservatif. Prenons navache. En fait, le verbe partir, plutôt sur le mode impératif, arrache-toi, barre ta gueule, barre-toi, bouge de là, casse-toi, dégage. Autrement dit : *« Allez, tu m'prends la tête, navache ! »*

Mots de la rue, mots de banlieue. Jean-Marie Le Pen et Vladimir Jirinovski, en leurs épousailles, des *« photocopies »*, qui se ressemblent et s'assemblent. « Scuzmi », je vous demande pardon. Pachave, dormir. Se pamer, se moquer. Péclo, cloper, fumer. Pefly, flipper, avoir peur. Relou, lourd, qui prend la tête. Reume, reupe, mère et père. Saquaoufé, le ça va antillais. Stok, un balaise. Girafe, perche, ou même giraphe, un grand. Patate, un gros. Poulemouillé, un lâche. Une raclie, une meuf, une fille. Un raclot, un mec, un garçon. Un raphal, un morfal. Un gremait, un maigre. *« Hier ça s'fait pas, j'ai vu des Ethiopiens, ils étaient tout gremaits. »*

Et ainsi de suite. Dans la vie de banlieue, il convient de se débrouiller, *« kisdémerdasse »*. On s'y emploie désormais.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 12 février, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20934,80	−0,87	+5,36
Honk Kong index	11310,30	−0,19	+13,12

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

20934,80

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 09/02	Var. en % 08/02	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	1960,65	+0,23	+4,74
Londres FT 100	3692,90	−0,42	+0,09
Zurich	1547,97	—	+1,18
Milan MIB 30	999	−6,89	+7,30
Francfort Dax 30	2405,18	−1,03	+6,71
Bruxelles	1674,80	−0,62	+7,38
Suisse SBS	1345,42	—	−7,69
Madrid Ibex 35	322,76	−0,90	+0,84
Amsterdam CBS	335,60	−0,29	+4,38

Hésitation à la Bourse de Paris

LA TENDANCE était hésitante, lundi 12 février, à la Bourse de Paris. En repli de 0,32 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 gagnait à la mi-journée 0,15 % pour s'établir à 1963,55 points.

La Bourse de Tokyo est restée fermée, lundi, la journée étant fériée au Japon. Vendredi, Wall Street avait terminé la séance en très légère hausse. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes avait progressé de 0,04 %.

Sur le marché des changes, le dollar était orienté à la baisse, lundi matin, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Le billet vert s'échangeait à 1,4735 mark, 106,70 yens et 5,0660 francs. Le franc cédait du terrain face au mark. Il s'inscrivait à 3,4380 francs pour 1 deutschemark.

Du côté des taux d'intérêt, le contrat notionnel du Matif se reprenait au fil des transactions. Après quelques minutes de transactions, l'échéance de mars cédait 4 centièmes, à 121,76 points, mais reprenait 6 centièmes à la mi-journée, gagnant 4 centièmes, à 121,86. Le rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 6,55 %, soit un écart de 0,43 % par rapport à celui du titre d'Etat allemand de même échéance.

Les taux d'intérêt à court terme étaient stables. Les échéances à trois mois s'établissaient à 4,30 %. La Banque de France a laissé inchangé, lundi matin, à 4,19 %, le taux de l'argent au jour le jour.

L'événement de la semaine, sur les marchés financiers internationaux, sera la réunion du conseil de la Bundesbank, jeudi 15 février. Certains analystes espèrent une baisse des taux directeurs de la banque centrale allemande à cette occasion.

Tirage du *Monde* daté dimanche 11-lundi 12 février 1996 : 533 403 exemplaires · 3

La Poste veut réorganiser ses bureaux en s'adaptant au marché

La direction affirme qu'aucun des 17 000 sites ne sera fermé

LA DIRECTION et les syndicats de La Poste doivent discuter, jeudi 15 février, de l'avenir du réseau de distribution au cours d'une importante réunion. Sans attendre ce rendez-vous, la CGT et SUD sont montés au créneau, dénonçant *« le comportement de banque »* qu'implique à leurs yeux l'avant-projet remis par la direction. En fait, celui-ci confirme explicitement une orientation prise dès 1993 : l'entreprise *« a décidé de ne fermer aucun bureau de poste et de ne pas tranformer d'établissement actuel en guichet-annexe ou en agence postale. Ce faisant, elle joue pleinement son rôle d'entreprise publique et notamment lorsqu'elle maintient une présence forte dans un tissu social dégradé. »* Démentant les informations données par certains syndicats, la direction affirme donc qu'il n'y aura pas de réforme du statut des 14 000 bureaux de poste et des 3 000 agences postales malgré une *« densité exceptionnelle en mileu rural »* où il y aurait désormais davantage de bureaux de poste que de boulangeries.

Néanmoins, le document remis par la direction reconnaît que la situation actuelle n'est pas satisfaisante : le trafic courrier déposé dans les bureaux de poste diminue depuis 1990 au profit des centres de tris. Ce texte indique également que *« le surcoût de la présence postale en milieu rural est estimé à 3 milliards de francs et n'est compensé qu'à hauteur de 1,3 milliard de francs par l'abattement de la taxe professionnelle»*.

Après avoir établi ces différents paramètres, la direction de La Poste préconise de ne plus organiser le réseau en fonction des métiers (courrier et services financiers) mais en fonction des différents types de clientèle. La nouvelle organisation sera fondée sur une logique de marché. Les entreprises et les grands comptes seraient pris en charge par des équipes commerciales spécialisées et *« le bureau de poste sera entièrement dédié à l'accueil de la clientèle grand public de La Poste qu'il s'agisse de ses produits courrier ou de ses services financiers, les entreprises étant gérées par un réseau commercial spécialisé »*.

TROIS CATÉGORIES

De même, les petits bureaux se verront déchargés dans les dix-huit mois de certaines tâches administratives qui seront centralisées. Dans ces bureaux où moins de quatre personnes sont affectées au guichet, il n'y aura aucune diminution *« d'emploi-contact »*. Dans les bureaux plus importants, *« les fonctions d'accueil au guichet et de production du courrier seront clairement identifiées et confiées à des responsables spécifiques »*. Par ailleurs, *« de nouveaux points de contact seront crées dans les zones urbaines et les banlieues, y compris les plus difficiles, afin d'accompagner l'évolution démographique de ces zones en forte densité »*. Il est vrai qu'il existe un bureau de poste pour 990 habitants en Lozère et un bureau pour 15 000 en Seine-saint-Denis.

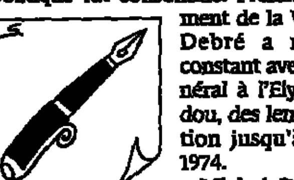
Les bureaux de Poste seront réorganisés en trois catégories : les bureaux de proximité, les bureux de contact et les bureaux de secteur. Alors que le syndicat Sud craint que le nombre de bureaux possèdant leurs propres facteurs passent de 6 000 à 2 000, la direction affirme qu'il n'en est rien. Jeudi, elle devrait proposer aux syndicats un suivi mensuel de l'évolution de ce réseau qui, selon elle, devrait être effective fin 1997.

Alors que les syndicats craignent que la distinction effectuée entre les bureaux rentables et les autres n'entraîne à terme la disparition de ces derniers, la direction affirme que ces craintes sont infondées mais que la nouvelle organisation lui permettra de négocier dans de meilleures conditions avec l'Etat le maintien de ces derniers.

Frédéric Lemaître

Les entretiens secrets de M. Debré avec Georges Pompidou

COMME D'AUTRES, ils se sont connus pendant trente ans. Ils ne furent pas toujours des amis bien que tous deux admirèrent le général de Gaulle. Leurs relations personnelles s'améliorèrent quand leur divorce politique fut consommé. Premier chef du gouvernement de la Ve République, Michel Debré a nourri un rapport constant avec le successeur du général à l'Elysée, Georges Pompidou, des lendemains de la Libération jusqu'à sa mort, le 2 avril 1974.


BIBLIOGRAPHIE

Michel Debré en donne une large idée en publiant, aujourd'hui, un livre d'entretiens et de correspondances avec le second président de la République gaullienne. Tout y est d'une brûlante actualité. Des rapports en politique à la maladie des chefs d'Etat, en passant par les conflits entre un premier ministre et sa majorité. *« Nos relations ne furent pas toujours faciles. Nous divergions dans l'analyse politique à court terme, dans la tactique à adopter, par rapport aux centristes notamment. Nous n'accordions pas la même attention aux problèmes économiques. »* Voilà ce qu'écrit Michel Debré dans la conclusion de ce qui peut être lu comme des Mémoires partagés. *« Ce n'est pas pour régler des comptes »*, précise l'auteur, en ajoutant : *« La vieillesse et la maladie sont causes de souffrances au quotidien, mais source de sérénité. »*

La maladie et la souffrance, l'auteur en parle en évoquant celles qui frappèrent le chef de l'Etat. *« Mon père, le professeur Robert Debré,* écrit-il, *diagnostique, dès 1969, le mal dont souffre Georges Pompidou : la maladie de Waldenström, une forme de leucémie au caractère inéluctable mais au processus beaucoup plus lent. Personne n'en parle à ce moment-là, et le principal intéressé n'est probablement pas lui-même au courant. »* Le parallèle avec le cancer de François Mitterrand ne peut évidemment échapper. D'autant que Michel Debré assure que *« la maladie que Georges Pompidou affrontait avec un rare courage ne pouvait être seulement une affaire privée. Touchant le président de la République, elle engageait à brève échéance le destin de la nation »*. Cette révélation montre que le temps peut être indulgent avec le secret médical par procuration.

RELATIONS CONFLICTUELLES

Dans cette mine de détails sur les grandes et petites coulisses de la République, on découvre les grandes et petites faiblesses des acteurs du jeu politique. Ainsi la proximité proclamée peut-elle, parfois, cacher des combats sans merci. Michel Debré en sait quelque chose, lui à qui Pompidou fit offrir, en vain, la présidence du Conseil constitutionnel pour faire taire ses critiques incessantes.

Conflictuelles, les relations de Michel Debré avec Pompidou le furent. Refusant de le choisir comme premier ministre après sa victoire présidentielle de 1969, il ne put éviter de le prendre dans le gouvernement de Jacques Chaban-Delmas. Très vite, il critique l'équipe dont il est membre car, selon lui, on ne s'attaque pas *« aux vraies sources de faiblesse de notre système économique et financier : l'aide à certaines entreprises nationales, la Sécurité sociale, l'éducation nationale, le Crédit agricole »*. C'était en 1969. Toute ressemblance...

Olivier Biffaud

★ *Entretiens avec Georges Pompidou (1971-1974)*, Albin Michel, 227 p., 98 F.

La station Radio Eiffel en quête de repreneurs

EIFFEL 95,2, station FM parisienne, cherche un partenaire pour sortir du marasme. Cette radio dont le slogan est *« Tout Paris à portée d'oreille »*, est confrontée à un double handicap : une audience qui ne parvient pas à décoller (moins de 0,5 %) et une subvention de la municipalité parisienne en diminution. Certes, Jean-Pierre Labro, conseiller spécial auprès du maire de Paris chargé de la communication, affirme *« qu'il n'est pas question de vendre ou d'arrêter la radio »*, mais cela n'empêche pas les trente salariés de se sentir abandonnés et désabusés. Dans les couloirs de la station, ils se plaignent notamment d'être souvent critiqués par la ville qui n'a pas accordé à Eiffel 95,2 de campagne publicitaire depuis cinq ans.

Créée en 1981, à l'initiative de Denis Baudoin, conseiller en communication de Jacques Chirac, pour offrir une tribune au maire de Paris qui estimait alors être boudé par les médias nationaux, Radio Tour Eiffel fut longtemps entièrement financée par la mairie. La radio qui fut dirigée par des professionnels comme Jérôme Bellay – lequel fonda ensuite France-Info – a toujours eu à son actif des équipes de bons journalistes mais n'a jamais atteint ses objectifs.

DES ATOUTS

De plus, depuis le départ de Jacques Chirac de la mairie de Paris, elle a perdu son soutien principal. Par fidélité au président de la République, Jean Tiberi, son successeur, a continué à aider la radio mais sans grande conviction. Et Eiffel 95,2 semble aujourd'hui avoir plus d'ennemis que d'amis. Jacques Dominati, premier adjoint au maire, Roger Romani, questeur du Conseil de Paris et ministre des relations avec le Parlement, Camille Cabana, nouvel adjoint chargé des finances, comme Alain Juppé, premier ministre, ne sont pas partisans de donner suite à leur soutien financier.

On prête aujourd'hui à la Générale des eaux la volonté de devenir le partenaire de la ville pour alléger la charge financière de la station, qui compte comme principaux actionnaires la société d'exploitation de la Tour Eiffel; la Sagi et la régie immobilière de la Ville de Paris. Pour un éventuel repreneur, Eiffel 95,2 a des atouts : un programme de services inégalé sur l'Ile-de-France – elle livre tous les quarts d'heure un point sur la circulation –, ainsi qu'une information dense. Elle possède surtout un émetteur puissant, placé au sommet de la Tour Eiffel.

V. Ca.

Dix candidats américains courtisent l'Etat-symbole de l'Iowa

DES MOINES (Iowa)
de notre envoyé spécial

Le rituel des débuts de campagne électorale présidentielle américaine dans l'Etat de l'Iowa est quasi immuable : le candidat conduit son épouse sous les projecteurs et présente à l'assistance *« la prochaine First Lady des Etats-Unis »*. L'intéressée, qui essaie d'avoir l'air aussi « présidentielle » que possible, fait des sourires sous les applaudissements puis s'efface derrière son mari, lequel se livre à une harangue répétée cent fois, entrecoupée de blagues faciles. Samedi soir 10 février, dans une église de la banlieue de Des Moines, Mme Alan Keyes et ses enfants, Mme Pat Buchanan et ses enfants, enfin Mme Phil Gramm et les siens, se sont successivement pliés à ce cérémonial.

Leur hôte se situant dans la mouvance de la Christian Coalition, cette droite religieuse à qui on prête une grande influence parmi l'électorat républicain, chacun y est allé de son couplet résolument conservateur. Phil Gramm, qui bénéficiait pour l'occasion du parrainage de l'acteur Charlton Heston, a estimé qu'il était temps que *« l'on saisisse les criminels à la gorge »* et que l'on mette fin à cette *« honte nationale de 1,5 million d'avortements chaque année »*.

Orateur passionné, le Noir Allan Keyes n'a pas mâché ses mots pour appeler l'assistance à dénoncer l'avortement, *« symbole d'un concept corrompu de la liberté »*, et Pat Buchanan a utilisé les registres de son éloquence populiste pour demander une *« guerre culturelle pour l'âme de l'Amérique »*.

« HONNÊTETÉ, INTÉGRITÉ »

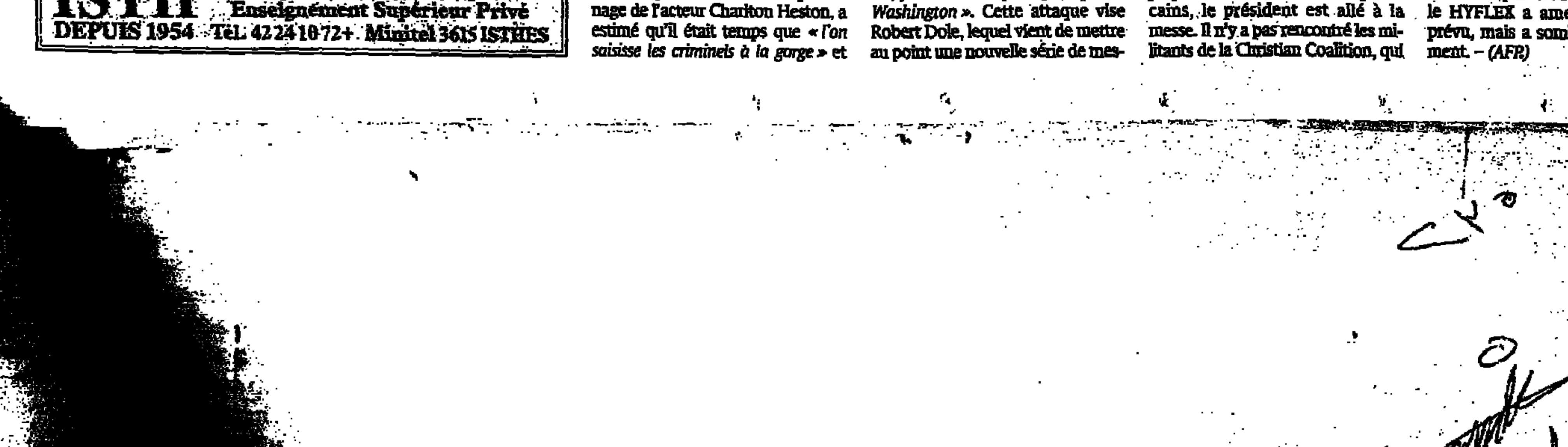
Un peu plus tôt, le milliardaire Steve Forbes avait lui aussi présenté la discrète Mme Forbes et ses cinq filles expliquant pourquoi « Sabina » ferait une merveilleuse *« First Lady »*. Cette rencontre avait lieu dans un grand hôtel où les électeurs invités se sont retrouvés en minorité par rapport aux journalistes... De son débit clair et saccadé, M. Forbes dénonça ses adversaires, coupables d'avoir organisé une vaste machination de démarchage téléphonique destinée à détourner de lui les électeurs de l'Iowa, puis *« la corruption politique de Washington »*. Cette attaque vise Robert Dole, lequel vient de mettre au point une nouvelle série de messages télévisés pour souligner à quel point M. Forbes, qui n'a exercé aucune responsabilité publique, serait peu à sa place dans le « bureau oval », contrairement au chef de la majorité sénatoriale.

D'une voix que le froid rendait encore plus caverneuse que d'habitude, Robert Dole a déclaré : *« C'est du leadership, de l'expérience et des valeurs dont il s'agit. Je suis le leader républicain le plus ancien, j'ai l'honnêteté, l'intégrité. »* Précédé par une escouade de jeunes militants, il était venu parler des problèmes agricoles et plus spécialement du récent vote, par le Sénat, de la réforme de l'agriculture. Les habitants de l'Iowa, cet Etat de profonde tradition agricole, ne savent pas très bien si la loi de M. Dole, qui a notamment pour effet de supprimer graduellement la plupart des subventions, va leur être favorable.

Bill Clinton, qui a lui aussi passé son week-end à Des Moines, évoque un tel sujet avec des pincettes. Dimanche matin, comme la plupart des neuf candidats républicains, le président est allé à la messe. Il n'y a pas rencontré les militants de la Christian Coalition, qui distribuent un « guide de l'électeur » aux paroissiens pour les « éclairer » sur la position de chaque candidat sur l'avortement. M. Clinton a ensuite tenu l'un de ces rassemblements électoraux qu'il affectionne avec ballons, orchestre et serpentins. Prenant un visible plaisir à un long bain de foule, le président faisait campagne pour lutter contre l'absentéisme de l'électorat démocrate. Les querelles républicaines ne le concernent guère : selon un sondage publié par l'hebdomadaire *US News & World Report*, il l'emporterait en cas de duel avec M. Dole (53 %-36 %) ou avec M. Forbes (51 %-33 %).

Laurent Zecchini

■ **ESPACE :** le HYFLEX, précurseur de la future navette spatiale japonaise, a fait naufrage, lundi 12 février, à 1 000 kilomètres au sud-est de Tokyo. au terme d'un vol d'une quinzaine de minutes. Largué à 110 kilomètres d'altitude par la nouvelle fusée J-1, le HYFLEX a amerri à l'endroit prévu, mais a sombré immédiatement. – *(AFP)*





Le Monde des INITIATIVES

MARDI 13 FÉVRIER 1996

MÉTIERS





MARIE BERTRAND

L'entreprise s'offre un expert en environnement

Ils se partagent entre gestion des risques, sécurité, sensibilisation du personnel, communication et marketing

PÉTROLIERS, constructeurs automobiles, chimistes, grands noms de l'agroalimentaire... : tous les « pollueurs » de la planète s'y sont mis ! Afficher dans son organigramme un poste de directeur de l'environnement est devenu un must. Une vraie révolution pour qui se souvient qu'il y a seulement dix ans les grandes entreprises se montraient fort discrètes sur la présence en leur sein d'équipes chargées de prévenir les risques de pollution dans leurs usines, mais aussi de réduire les atteintes sur le milieu naturel.

Effet de mode destiné à se concilier les bonnes grâces de citoyens consommateurs de plus en plus sensibilisés à l'écologie ou prise en compte réelle des exigences de l'environnement ? Tous les professionnels arguent évidemment de la sincérité de leur démarche : « *Je me considère comme le médecin généraliste de l'environnement* », annonce d'emblée Claude Landais, responsable de la question chez Nestlé France. « *On n'hérite pas de la terre de nos ancêtres mais on l'emprunte à nos enfants* », renchérit Jean-Marc Lepeu, son homologue de Renault, avant de poursuivre, un ton au-dessus : « *L'environnement est un dossier si important qu'il est en passe de devenir un sujet de concurrence entre constructeurs automobiles.* »

C'est au tournant des années 90 que fleurissent les postes de responsable d'environnement dans les grandes entreprises. Ainsi une direction du même nom n'est-elle officiellement créée qu'en 1991 chez Pechiney, 1992 chez Total (où elle remplace la « coordination environnement » née dix ans plus tôt) et 1993 chez Nestlé.

MULTIPLES FACETTES

Pionniers, Rhône-Poulenc s'est doté d'une direction de l'environnement dès la fin des années 70 et Elf Aquitaine en 1983. Métier nouveau, responsable de l'environnement est aussi une fonction à multiples facettes. « *De par mon travail, je touche à tout : biologie, chimie, mécanique, électricité...* », affirme Claude Landais. Sans compter que les attributions quotidiennes varient beaucoup selon le secteur d'activité. Quoi de commun, en effet, entre la tâche très technique du directeur de l'environnement de Total qui veille aux conditions d'exploitation des plates-formes pétrolières et la mission de son confrère de la SNCF qui étudie l'impact de la construction d'une ligne de chemin de fer nouvelle sur le paysage ?

Etroitement rattaché à la direction générale, le directeur de l'environnement définit, à partir des moyens qui lui sont alloués, la politique de la société en la matière, en informe le personnel et veille à sa bonne application. Intermédiaire entre le siège social et les ingénieurs, il lui faut parfois développer des trésors d'ingéniosité pour entraîner les troupes : « *Lorsqu'il s'agit d'améliorer la qualité de l'eau rejetée sur une plate-forme, il est souvent plus difficile de convaincre le directeur de la plate-forme que la direction générale* », témoigne Jean-Philippe Caruette, directeur de l'environnement de Total.

D'après une enquête réalisée par la Lettre *Entreprises et Environnement* au début des années 90 auprès de 136 grands groupes industriels français, le champ d'action du directeur de l'environnement se partage, pour l'essentiel, entre la gestion des risques, la sécurité, la sensibilisation du personnel, les relations avec les élus locaux, la communication externe et le marketing.

C'est dire l'étendue de ses attributions : « *L'environnement est un dossier multidisciplinaire par essence. Il importe donc de maîtriser un maximum de compétences* », reconnaît Bernard Tramier, directeur environnement-sécurité d'Elf Aquitaine.

Pour exercer un métier nouveau, le directeur de l'environnement n'en est pas moins homme d'expérience : il connaît « la maison » où il a accompli une bonne partie de sa carrière. Ainsi Jean-Marc Lepeu, diplômé d'une grande école de commerce, est-il entré en 1973 à la direction financière de Renault, avant de devenir directeur des affaires internationales de la Régie puis directeur des relations extérieures et de l'environnement. « *Pour conseiller les directeurs d'usine, il faut soi-même avoir l'expérience de l'atelier* », résume Claude Landais, ingénieur diplômé des Arts et Métiers, qui affiche vingt-cinq ans d'ancienneté chez Nestlé.

Philippe Baverel

lire la suite page III

Une plate-forme pétrolière « écolo »

Il aura fallu huit ans de négociations avec les Pays-Bas pour qu'Elf Aquitaine obtienne, en 1987, l'autorisation d'exploiter un important gisement de gaz dans la mer intérieure de Waddenzee. Motif d'un délai aussi inhabituel : l'endroit est une véritable « *nursery* » pour les phoques de la mer du Nord, qui viennent s'y reproduire. Les Hollandais ne badinent pas avec l'environnement, et pour préserver la tranquillité des chers pinnipèdes, Elf Aquitaine s'est engagé à construire une plate-forme de forage et d'exploitation « propre », d'où un surcoût environnemental de 17 %.

Aujourd'hui encore, l'hélicoptère est proscrit ; l'accès à la plate-forme, inhabitée et dépourvue d'éclairage, se fait uniquement par bateau. Récupérés dans des conteneurs, tous les effluents sont traités à terre afin que rien ne soit rejeté à la mer. Le succès est tel, à en croire la direction de l'environnement d'Elf Aquitaine, que les oiseaux viennent nicher sur la terrasse supérieure de la plate-forme !

Quatre-vingts entreprises s'unissent pour intégrer des jeunes sans qualification

Sous l'impulsion de Renault, un CAP inter-branches a été créé pour faciliter le passage d'un emploi industriel à l'autre

VOILÀ trois ans que l'affaire existe. Et pourtant elle n'a pas encore de nom. Sur le terrain, il a été question d'« Opération Renault », d'« Opération Cent Jeunes pour l'industrie », d'« Opération Nouvelles Compétences » ; mais les appellations n'ont jamais cessé de changer... On peut aussi parler de « l'Accord », car tout a démarré, en février 1992, par un accord-cadre signé entre Renault et le ministère du travail. Mais Michel Aberlen, chargé de mission à la délégation à la formation professionnelle, et Franklin Claude, responsable de la politique jeunes chez Renault, qui sont depuis le départ chargés de son application au plan national, tiennent manifestement à ne pas s'enfermer dans une formule, dans un système qui rigidifierait ce qui est encore en pleine évolution.

La démarche est d'autant plus difficile à résumer sous un titre qu'elle comporte des facettes multiples : il s'agit d'insertion et de professionnalisation de jeunes sans qualification et menacés de marginalisation. Il s'agit aussi de la constitution de « plates-formes inter-entreprises » : sur un même bassin d'emploi, plusieurs usines décident d'agir de manière concertée ; et elles se lancent ensemble – auprès de ces jeunes – dans un parcours intégré, allant de la re-socialisation au CAP en passant par des contrats de qualification. C'est également une démarche originale de formation axée sur les formes nouvelles du travail en ateliers et s'appuyant sur ce qui en fait l'intérêt majeur en matière d'emploi : le fait qu'elle présente de moins en moins de différences, d'une branche à l'autre, parce qu'on y trouve un peu partout le même type d'installations automatisées. Un CAP interbranches d'« exploitant d'installations industrielles » a même été mis au point en liaison avec l'éducation nationale.

Il s'agit encore de la mobilisation, autour des entreprises impliquées, d'un véritable réseau d'institutions (direction départementale du travail et de l'emploi, ANPE, collectivités locales, sous-préfet...), de services sociaux (missions locales, PAIO...) et d'organismes de formation publics et privés. On assiste ainsi à la mise en synergie – pour la réussite de la démarche – de l'expérience accumulée depuis quinze ou vingt ans par tous ceux qui tentent d'agir dans le domaine de l'insertion des jeunes. Au total – et c'est là que l'affaire montre sa vraie dimension –, c'est comme une alliance qui se nouerait pour recréer une capacité d'intégrer les jeunes de faible niveau dans les entreprises. Miraculeuse floraison à l'heure où tous les efforts nationaux d'intégration de ces jeunes échouent.

MOBILISATION

Et cette dimension-là n'apparaît pas par hasard : elle est le fruit de la mobilisation demandée par l'Etat à Renault en faveur des jeunes non qualifiés et qui a donné lieu à l'accord de février 1992. Cette mobilisation s'est d'autant mieux réalisée que l'entreprise a compris assez vite que cet effort lui était bénéfique : il lui apportait une masse d'expériences précieuses pour un nouveau fonctionnement interne qu'elle était en train de mettre en place, notamment quant à la façon de bien y préparer les jeunes. A telle enseigne qu'aujourd'hui les responsables du personnel d'usines comme celles de Flins et Douai sont volontaires pour pérenniser cet effort d'insertion. Mais force est de constater que, s'il n'y avait pas eu au départ la volonté de faire un effort important et désintéressé au bénéfice des jeunes en difficulté, cette voie prometteuse d'insertion qualifiante n'aurait pas pu se dégager. Et l'on ne saurait pas qu'une entreprise quelle qu'elle soit, si elle le décide et si elle est accompagnée de manière adéquate, est à même d'intégrer et de former ce type de jeunes.

Le projet ne serait pas si prometteur par ailleurs s'il n'avait trouvé en Michel Aberlen et Franklin Claude deux « porteurs » si convaincus de l'utilité de leur travail qu'ils sont allés bien au-delà de ce qu'on attendait d'eux. Si convaincants également qu'ils ont su mobiliser dans les divers bassins d'emploi des acteurs locaux qui y ont investi eux aussi une énergie considérable : coordonnateurs emploi-formation (chefs de projets locaux relevant de la DDTE), sous-préfets (chargés de jouer un rôle de médiation entre les différents acteurs), responsables formation des usines Renault... et, depuis quelque temps, élus locaux et régionaux.

Aujourd'hui, la démarche implique, dans dix bassins d'emploi, quatre-vingts entreprises, et elle a formé (ou forme) quelque 850 jeunes. Maintenant qu'elle est bien au point, elle arrive à un taux de succès élevé si l'on considère que les jeunes en préqualification vont presque tous jusqu'au bout du parcours, qui dure deux bonnes années. Quant à l'accès à l'emploi – qui ne fait l'objet d'aucun engagement au départ, l'objectif principal du processus étant la formation –, il se situe aux alentours de 70 %, soit vingt points de plus que les autres parcours destinés à ce type de jeunes. Mais ce chiffre n'a qu'une valeur assez floue. L'important réside dans le sérieux avec lequel les entreprises qui s'engagent le font, l'intention quasi générale (mis à part le cas particulier de Renault) de recruter ces jeunes si la conjoncture ne s'y oppose pas, la qualité de l'effort de formation et sa transversalité.

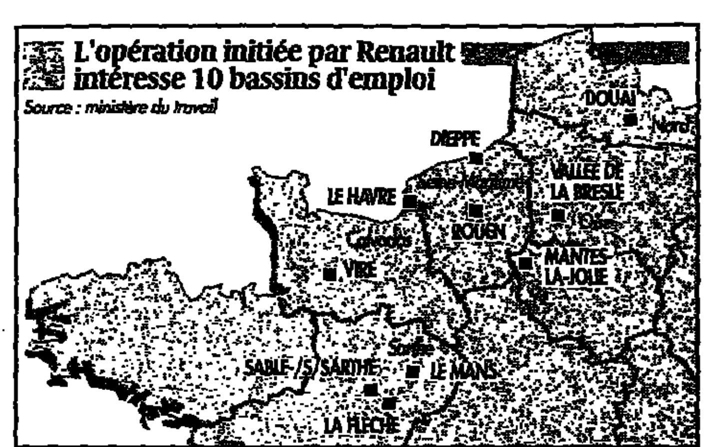
Les bassins d'emploi concernés se sont d'abord limités aux sites Renault. Mais depuis quelque temps des regroupements se constituent ailleurs : dans les bassins d'emploi de Seine-Maritime, de Sarthe, du Calvados. Le mouvement prend son autonomie tout en gardant les méthodes mises au point dans la première étape, les sous-préfets, les coordonnateurs emploi-formation, les responsables formation Renault faisant le lien. Ainsi, à Condé-sur-Noireau, dans le Calvados, où un fabricant de freins, Allied Signal, a constitué une plate-forme avec de petites entreprises des environs, la transversalité commence à fonctionner et les jeunes sont formés ensemble sur deux sujets distincts : la mécanique et l'agroalimentaire. Jean-Claude Grosjean, le DRH d'Allied Signal, compte bien que l'on aille plus loin dans un prochain groupe. A Sablé, dans la Sarthe, une plate-forme interentreprises a commencé par regrouper trois entreprises de l'agroalimentaire ; pour la constitution d'un deuxième groupe de jeunes, elle prévoit de rassembler des entreprises du métal, du plastique et du carton. Jean-Claude George, le directeur des ressources humaines de la fromagerie Bel, souligne l'effet d'entraînement qu'a le groupe : des entreprises qui n'avaient jamais pratiqué l'alternance s'y lancent – « d'autant que la démarche est soutenue par l'ensemble des institutions... », ce qui réduit les mauvais choix et les abandons.

TUTORATS MULTIPLES

Mais le plus efficace en la matière est l'assistance d'un tutorat multiforme : il y a le tuteur de l'entreprise (soigneusement formé), celui de la mission locale, le soutien de la municipalité de Sablé, celui du DRH même. Chacun semble avoir compris qu'on ne remet pas sur les rails de la vie des jeunes aussi meurtris sans les épauler à tous les niveaux. Résultat, les chefs d'entreprise sont unanimes : la quasi-totalité de ces jeunes sont « très bien ». Pourtant, fait remarquer Yves Le Goff, le coordonnateur emploi-formation qui suit l'opération de Sablé, « aucune n'aurait accepté de prendre l'un d'entre eux s'il avait sonné à sa porte dans un autre contexte ».

C'est Franklin Claude qui le souligne : le groupe d'entreprises joue un rôle équivalent à celui d'une entreprise d'insertion. Il remet à flot et apprend à travailler. L'étonnant dans cette histoire est que les sociétés petites et grandes qui s'y risquent semblent s'en trouver très bien.

Marie-Claude Betbeder



Un tandem sur chaque site

La démarche d'insertion professionnelle de jeunes en milieu industriel née de l'Accord Renault-ministère du travail du 17 février 1992, a emprunté à l'entreprise privée une organisation en groupes de projet. Au niveau national, on trouve deux chefs de projet dotés d'un rôle d'animation : Michel Aberlen pour l'Etat et Franklin Claude pour Renault. Sur chaque site, on retrouve un tandem équivalent : deux chefs de projet qui animent un Comité d'avancement des travaux, structure légère présidée par un personnage à l'autorité indiscutée (en général, le sous-préfet, ou éventuellement un élu) et où se retrouvent les acteurs principaux (entreprises impliquées dans l'accueil des jeunes, directeur départemental du travail, Mission locale, chefs de projets nationaux : on y gère les problèmes au fur et à mesure qu'ils se trouvent. On y prend des initiatives. Il n'y a pas de modèle préétabli.

Des étudiants défrichent les projets d'entreprise

L'Ecole des mines de Nancy veut contribuer au développement en Lorraine

SOUCIEUSES de diversifier les débouchés de leurs diplômés, les grandes écoles cherchent de plus en plus à tisser des liens avec les PME-PMI. Les grandes entreprises ont, elles aussi, besoin que leurs futurs cadres connaissent la logique de ces petites et moyennes structures. L'ère du tout-centralisé étant révolue, elles tendent en effet à devenir des « fédérations » d'entités autonomes. En outre, les contraintes liées à la qualité les poussent désormais à développer une collaboration étroite avec leurs sous-traitants.

Cette communauté d'intérêts a conduit, au printemps 1995, l'Ecole nationale supérieure des mines de Nancy (ENSM) à créer le CERA, Centre d'études et recherche-action. Cette association a pour vocation de conjuguer les ressources des grandes entreprises et grandes écoles présentes sur un même territoire afin de favoriser le développement des PME régionales. Formule originale, le CERA fonctionne sur le mode d'un club, d'un réseau de compétences. Il réunit l'ensemble des écoles d'ingénieurs – elles-mêmes regroupées au sein de l'Institut national polytechnique de Lorraine –, l'Institut commercial de Nancy (ICN), les groupes Elf Atochem, EDF, France Télécom, Charbonnages de France, mais encore des organismes tels que le Mouvement français pour la qualité en Lorraine et la direction régionale de l'industrie et de la recherche (DRIR).

Il s'agit d'offrir, à des PME connues des grandes entreprises ou de la DRIR, des compétences technologiques et managériales pour les aider à développer de nouveaux produits ou marchés, à mettre en place une démarche qualité ou encore à améliorer leur organisation. « L'idée est d'introduire un tiers dans la relation grandes entreprises-PME. L'étudiant, peut-être mieux qu'un cadre confirmé, peut jouer ce rôle de médiateur », explique Pierre Durbet, délégué général du Centre.

Le CERA détache ainsi des élèves dans les entreprises sélectionnées. Chargés de défricher le projet retenu et de proposer des plans d'action, ces médiateurs sont étroitement encadrés par un professeur. « Il s'agit de les piloter dans leurs méthodes de travail. Dialoguer avec une PME n'est pas facile, explique Jérôme Tarbes, professeur associé de l'Ecole des mines. Nous jouons auprès d'eux un rôle de coach. » Au moment-clé de la construction du projet, le CERA peut également intervenir en puisant dans son pool de compétences : enseignants-chercheurs des écoles, mais aussi cadres des grands groupes.

Ces « médiateurs » sont chargés de proposer des plans d'action

Bernard Anquetil, patron autodidacte de ATMN, entreprise de 50 salariés spécialisée dans le nettoyage industriel, s'est montré sceptique au départ sur la présence d'élèves de grandes écoles. « Finalement, jamais avec les interlocuteurs d'EDF, un de nos importants donneurs d'ordres, nous n'avions eu une relation aussi ouverte qu'avec les deux étudiants qui nous ont accompagnés », reconnaît-il aujourd'hui. ATMN a pu ainsi diversifier son activité avec, à la clé, trois embauches.

Cette démarche participe de l'évolution pédagogique vers laquelle souhaitent aujourd'hui tendre toutes les écoles. Mais elle est aussi pour ces dernières un moyen de s'affirmer comme acteur local. « Nous ne pouvons plus désormais ignorer notre environnement, ne cachent pas Claude Cremet et Jacques Thievenot, respectivement directeur de l'ENSM et de l'ICN, nous nous devons de mettre notre potentiel au service de l'économie dans son ensemble et non plus seulement des grandes entreprises ».

Laetitia Van Eeckhout

en bref

■ **ÉCOLES D'INGÉNIEURS.** Pour la 11e année consécutive, se tiendra, les 6 et 7 mars sur le campus de la Doua à Villeurbanne, le Forum Rhône-Alpes des grandes écoles d'ingénieurs. Sur ce salon seront organisés des tables rondes sur les métiers, des espaces-conseils et des petits déjeuners-rencontres. En plus des stands tenus par les grandes entreprises, ce forum comportera un pôle PME-PMI.
Contact : Christophe Herrmann. Forum Organisation, INSA de Lyon-Rdc Bât. C, 20, av. Albert-Einstein, 69621 Villeurbanne Cedex. Tél : (16) 78-94-29-30.Fax : (16) 78-89-69-75.

■ **EMPLOIS FAMILIAUX.** La Fédération nationale des groupements de particuliers employeurs a négocié l'instauration d'une obligation légale de financer des temps de formation professionnelle pour le personnel employé de maison. L'objectif est de favoriser une professionnalisation de ces métiers.

Les manipulateurs de gènes au service de l'industrie

Les grands groupes se mettent à l'école de la biogénétique. L'agroalimentaire en tête

LONGTEMPS limitée au seul domaine des laboratoires de recherche, la manipulation de gènes gagne peu à peu le monde de la production industrielle. Les biologistes de grands groupes industriels (chimie, agroalimentaire) trouvent ainsi une prolongation de leurs compétences dans la pratique de la recombinaison génétique. Leurs noms ? « biogénéticiens » ou « biotechnologistes ». Selon. Mais avec des perspectives communes : introduire progressivement dans le domaine industriel toutes les applications possibles des biotechnologies.

Les enjeux ? Disposer de variétés animales ou végétales résistant aux maladies ou au stress ; éviter la contamination d'agents pathogènes ou toxiques ; sélectionner des espèces propres à optimiser la capacité et la qualité de la production d'animaux d'élevage ou de l'agriculture. Pratiquées dans ces secteurs, les biotechnologies ont trouvé depuis quelques années une multitude de nouvelles applications. Grâce aux avancées du génie génétique, les laboratoires de grands groupes pratiquent aujourd'hui la recombinaison des gènes.

La technique des « marqueurs génétiques » permet, par exemple, de dépister des maladies chez les animaux. Elle contribue également à organiser une sélection afin d'augmenter leur résistance. Utilisée aujourd'hui par les organismes de sélection – coopératives, etc. –, cette technique a de beaux jours devant elle. Côté médicaments, le « transfert de gènes » permet de faire fabriquer par des animaux certaines protéines utilisées dans l'industrie pharmaceutique. Enfin, d'autres techniques autorisent la fabrication de plantes aux qualités multiples, simplement en leur transmettant des propriétés génétiques. Des plantes qui résistent à certains climats, certaines bactéries, certains herbicides : telles sont les applications les plus courantes dans la production de végétaux dits « engéniques » pratiquée chez Limagrain ou Rhône-Poulenc.

« Grâce à ces manipulations de gènes, on peut aujourd'hui agir sur la résistance des espèces, précise Louis-Marie Houdebine, directeur de l'Unité de différenciation cellulaire de l'INRA (Institut national de la recherche agronomique) de Jouy-en-Josas. Si la plupart de ces résultats restent aujourd'hui cantonnés aux laboratoires de recherche, ils commencent à gagner le monde de la production à grande échelle. » Exemple : Rhône-Mérieux, filiale de Rhône-Poulenc, travaille pour le compte de la filière de production d'animaux. « La conception de vaccins a trouvé dans la recombinaison génétique de nouvelles perspectives », souligne Philippe Desmettre, directeur scientifique de Rhône-Mérieux.

Biologistes de formation, ils doivent donc faire leurs armes dans la pratique et, surtout, respecter les contraintes de sécurité qui entourent la manipulation génétique. « Ce travail en laboratoire génère de nouveaux métiers en même temps qu'il impose des règles strictes de sécurité, note Louis-Marie Houdebine. Nos biogénéticiens travaillent donc en enceintes fermées, détruisent eux-mêmes leurs déchets, etc. »

Olivier Piot

Des applications encore balbutiantes

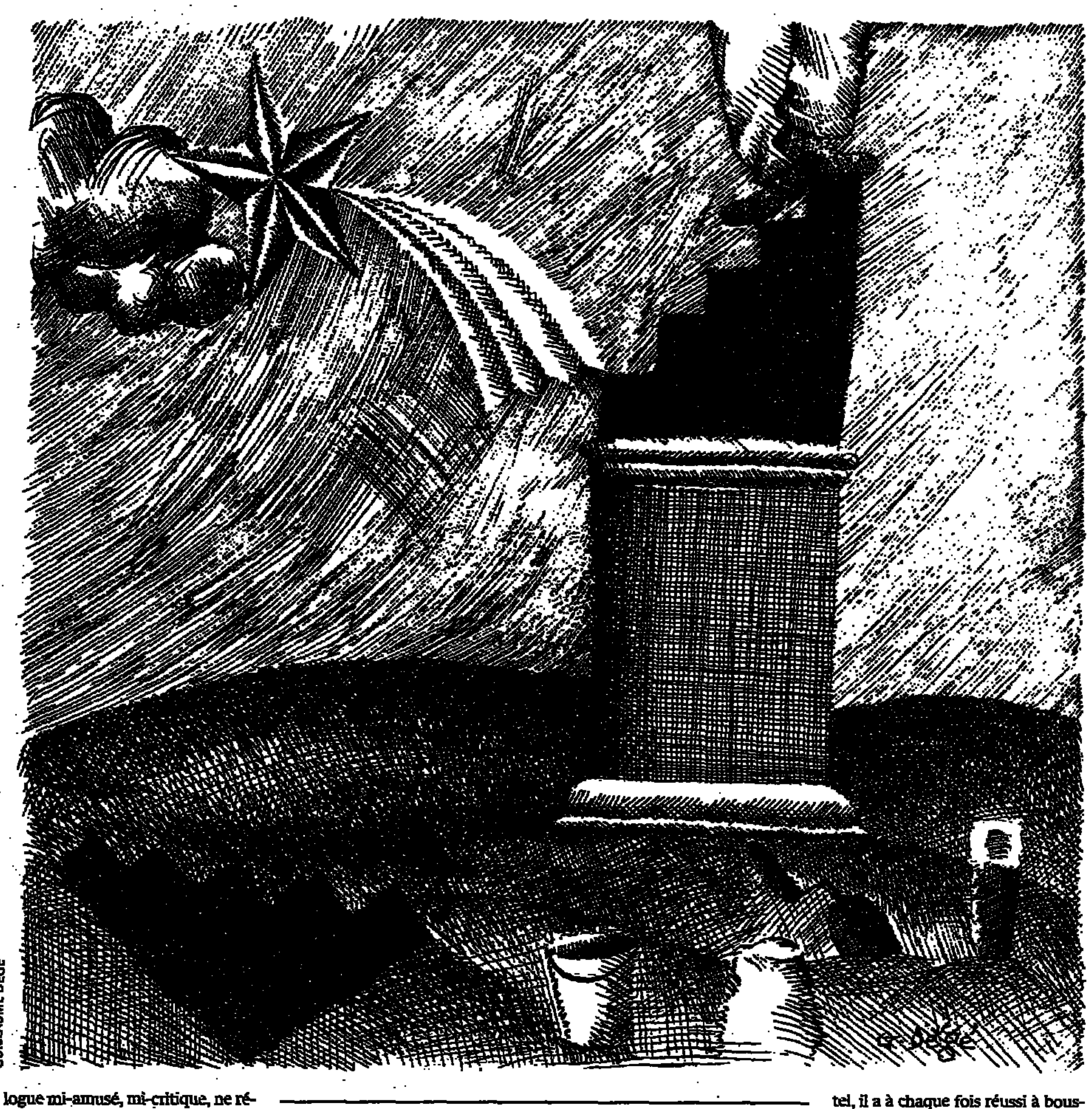
Nous n'en sommes encore qu'aux balbutiements des applications de la recherche en génie génétique. Les chercheurs sont aujourd'hui capables, par exemple, de réduire de façon significative le temps de croissance de certaines espèces animales : une truite peut, grâce à certaines hormones, grossir trois fois plus en trois fois moins de temps ; des animaux « modèles » sont également produits pour la recherche médicale, comme ces lapins hypersensibles au cholestérol ou au virus du sida ; des tomates qui ne pourrissent jamais ont déjà été produites par des laboratoires américains. Autant dire que le jour où toutes ces possibilités passeront dans le domaine de la production à grande échelle, le biogénéticien sera tout aussi indispensable que l'est, aujourd'hui, l'ingénieur de production.

Ancien directeur des ressources humaines d'Alcatel-CIT

Guy Métais n'a cessé de bousculer les organisations

QUAND il évoque sa carrière, Guy Métais regrette de n'avoir pas fait les choses dans le bon sens : *« Si c'était à refaire, je commencerais d'abord par Alcatel-CIT pour découvrir le monde de l'entreprise, j'enchaînerais ensuite avec l'AFPA pour comprendre les enjeux de la formation, puis je terminerais avec l'ANPE. »* Au regard du parcours, le propos fait figure de coquetterie. D'autant plus que l'étape finale ne constitue pas la moindre de ses réussites : à cinquante-deux ans, ce directeur général de l'AFPA n'a pas hésité, après trente années passées dans le secteur public, à accepter la direction des ressources humaines d'une entreprise comme Alcatel-CIT, société de haute technologie confrontée à une concurrence internationale féroce et, de fait, à des réductions d'effectifs massives. Non seulement il y est resté dix ans, mais il a aussi réussi, en dépit de son profil hors normes, à se faire totalement adopter par l'équipe de direction alors en place : *« Dans cette entreprise technologiste, avec une culture d'ingénieurs très marquée et des dirigeants bardés de diplômes, cela n'était pas forcément évident »*, commente l'un de ses collaborateurs de l'époque.

Amateur de bricolage – à ses heures de loisirs –, Guy Métais aime à penser qu'il a construit sa vie comme *« un escalier à la sarrasine, vous savez, ces escaliers de plâtre ou de brique pour lesquels on s'assure avoir bien consolidé la première marche avant de construire la seconde, et ainsi de suite... »*. Indéniablement cet ancien inspecteur des Postes, aux origines modestes, a su gravir les marches une à une jusqu'à atteindre les échelons les plus honorables. *« L'époque permettait de le faire. C'était plus facile qu'aujourd'hui »*, lance-t-il, modeste, lorsqu'on l'interroge sur sa singulière ascension sociale. L'époque, certes, mais aussi quelques atouts de première importance.


GUILLAUME DÉGÉ

A soixante-deux ans, ce DRH à la retraite depuis le début de l'année a conservé, avec son regard bleu toujours sur le qui-vive, des allures de gamin rieur et futé. *« Il a quelque chose d'un peu roublard qui se voit sur son visage »*, résume François Laroche qui a été son attaché de presse à l'AFPA. C'est l'une des clés de sa réussite : Guy Métais est un malin. Il ne s'en laisse pas conter et maîtrise aussi l'art de dominer les gens sur son terrain. *« Il est très convaincant, c'est parfois difficile de lui résister. Et puis, c'est aussi un excellent comédien, quelqu'un qui aime jouer »*, confie un syndicaliste. Autre point fort non négligeable : une capacité à se faire apprécier pour ce qu'il est et ce qu'il apporte.

L'homme, en effet, ne fait pas partie du sérail. Contraint de rejoindre les PTT – comme on disait alors – après une licence de droit, faute de pouvoir financer des études plus longues, Guy Métais n'a pas emprunté la voie royale des grandes écoles. Mais il ne vit pas sa différence comme un handicap. Au contraire, il la revendique, portant sur *« les élites »* un regard d'ethnologue mi-amusé, mi-critique, ne résistant pas, au détour d'une phrase, à épingler certains travers : *« Le problème, avec ceux qui nous dirigent, c'est qu'ils sont persuadés de détenir la vérité, alors que, la plupart du temps, ils perçoivent les situations à travers des a priori ou des réalités administratives. Résultat : ils conçoivent des mesures très rationnelles alors que la vie n'a rien de rationaliste. »* Ni fasciné ni impressionné par les hauts responsables politiques ou administratifs, Guy Métais a tout au long de sa vie professionnelle d'abord misé sur ses propres compétences, soucieux de mener sa barque au gré de ses envies. Son intérêt pour la formation à une époque où celle-ci n'avait guère le vent en poupe lui a, sans aucun doute, permis de consolider les premières marches de sa carrière. Il a alors délaissé le ministère des PTT pour le Commissariat au Plan, puis pour le cabinet du premier ministre de l'époque, Jacques Chaban-Delmas, intégrant ainsi l'équipe sociale animée par Jacques Delors. Une rencontre qui, manifestement, a beaucoup compté : *« Le premier contact a été difficile. C'est un homme plutôt distant, alors que je viens d'un univers où l'on se lie facilement. Mais après deux jours de travail ensemble, c'était scellé. Je suis resté huit ans auprès de lui. »* Huit ans durant lesquels Guy Métais a planché sur les dossiers concernant l'éducation, les universités, l'apprentissage, etc., et préparé les premières lois sur la formation professionnelle. Depuis, sa carrière atteste que son goût pour le sujet ne s'est jamais démenti : il est à l'origine de l'ADEP (Agence pour le développement de l'éducation permanente). Il a aussi développé au sein de l'ANPE les premières formations en techniques de recherche d'emploi. Et sans parler de ses sept années à la tête de l'AFPA, il a, à Alcatel-CIT, misé sur la formation pour accentuer la mobilité des salariés.

> « Le problème avec ceux qui nous dirigent, c'est qu'ils sont persuadés détenir la vérité, alors que la plupart du temps ce ne sont que des a priori »

Enfin, ce professionnel de la formation et de la gestion des hommes possède une troisième corde à son arc : il aime faire bouger, voir évoluer les situations. *« Il est capable de développer une vision d'avenir et aussi de la faire passer dans les faits. Vous connaissez le proverbe arabe : " Pour que ton sillon soit droit, accroche-le à une étoile " ? Eh bien, Guy Métais l'applique à la lettre : il voit loin, mais c'est aussi un laboureur »*, remarque François Laroche. Que ce soit à l'ANPE, à l'AFPA ou à Alcatel, il a à chaque fois réussi à bousculer les organisations : deux cent soixante-dix-huit agences nouvelles ouvertes en trois ans et demi à l'ANPE, rénovation complète de l'appareil de formation à l'AFPA, restructurations et promotion de la politique contractuelle à Alcatel-CIT. Partout son passage a laissé des traces. Bonnes et moins bonnes, selon les points de vue. *« Pour l'AFPA, il reste l'homme de la modernisation »*, note François Laroche. *« Pour nous, même s'il a été l'exécutant d'une décision qui ne relevait pas de lui, il est celui qui, en dix ans, a accompagné la suppression de dix mille emplois »*, constate un délégué CGT d'Alcatel-CIT. En dix ans, la société est effectivement passée de vingt mille à dix mille salariés. Des plans sociaux que Guy Métais assume sans culpabilité, persuadé qu'il s'agissait de l'unique solution pour que l'entreprise survive.

Le DRH, désormais à la retraite, ne croit guère au partage du temps de travail. Son credo se résume en une phrase : tout ce qui rend l'entreprise moins efficace tue l'emploi, alors que, au contraire, une entreprise saine contribue à animer l'économie, et donc à créer des emplois. *« Les entreprises sont condamnées à être plus productives et – sauf si leurs marchés se développent de façon importante – elles sont condamnées aussi à réduire leurs effectifs. Mais le système marche si, parallèlement, de nouvelles activités se développent. Le problème aujourd'hui est moins de freiner l'évolution nécessaire des entreprises que de susciter la création de nouveaux services, de nouveaux besoins. »*

De cet itinéraire professionnel qui vient de s'achever, Guy Métais dit encore qu'il n'avait rien de prémédité et qu'il n'est finalement qu'une suite d'accidents successifs. Puis, spontanément, il ajoute que s'il avait un conseil à donner à un jeune, ce serait celui de choisir son premier emploi, non en fonction de l'intérêt du poste ou du secteur, mais en fonction du patron : *« C'est lui qui imprime un mode de fonctionnement, une méthode de travail, une façon de voir les choses que l'on conserve ensuite pour la vie... »* Un conseil en forme d'hommage à son patron des débuts : Jacques Delors.

Nathalie Mlekuz

Parcours

● Guy Métais est né le 10 août 1933 à Azay-le-Rideau, en Indre-et-Loire. Diplômé de l'Ecole normale supérieure des PTT (ENS-PTT), il démarre sa carrière en 1954 comme inspecteur des PTT avant de rejoindre, en 1963, la Direction du personnel du ministère des PTT.

● Devenu, en 1965, chargé de mission au Commissariat général au Plan, il a participé à la préparation des lois sur la formation professionnelle de 1966 et 1968. Il a également contribué aux ordonnances de 1967 créant l'ANPE. En 1969, conseiller technique au cabinet du premier ministre, il a assuré le suivi du dossier formation au sein de l'équipe sociale animée par Jacques Delors.

● En 1973, il a fondé et dirigé l'ADEP (Agence pour le développement de l'éducation permanente), avant de prendre, deux ans plus tard, la direction générale de l'ANPE, puis enfin celle de l'AFPA, en 1979.

● En 1985, remplacé à la tête de l'AFPA, Guy Métais rejoint, en tant que DRH, Alcatel-CIT, le pôle télécommunications du groupe Alcatel-Alsthom.

Experts en environnement

Suite de la page I

« Avoir ses racines dans la maison, en connaître le jargon est indispensable », renchérit Bernard Tramier, entré chez Elf-Aquitaine il y a vingt-cinq ans. Plus atypique est le parcours d'Alain Perroy, directeur hygiène-sécurité-environnement de Rhône-Poulenc : polytechnicien, il a commencé sa vie professionnelle au ministère de l'industrie, au service de l'environnement notamment, puis à l'agence pour l'énergie solaire.

FIBRE ÉCOLOGIQUE

L'analyse du parcours de quelques grands noms du métier corrobore en tout cas les résultats de l'enquête de *La Lettre entreprises et environnement* : 46 % des responsables d'environnement sont ingénieurs et 26 % ont plus de cinquante-cinq ans. *« Il n'y a pas de place pour les débutants dans cette profession »*, affirme tout de go Patrick Nollet, délégué général d'Entreprises pour l'environnement, association qui regroupe 45 sociétés. Et de dénoncer dans le même élan *« la prolifération des formations universitaires pour l'environnement, alors que les entreprises ne recrutent pas de tels profils »*. En fait, le meilleur sésame est encore un diplôme d'ingénieur, en chimie par exemple : *« On n'embauche pas d'ingénieurs environnementalistes. Pour être un bon patron de l'environnement, il faut d'abord être un bon chimiste et ensuite, avoir la fibre de l'écologie »*, confirme Alain Perroy.

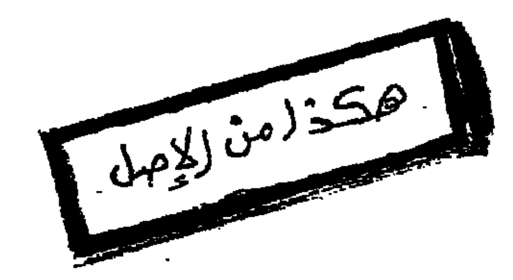
Les places sont d'autant plus chères que la plupart des directions de l'environnement tournent à effectifs très limités : d'après l'étude de *La Lettre entreprises et environnement*, 64 % de ces services fonctionnent avec moins de quatre salariés (trois par exemple chez Total, Nestlé ou à la SNCF, contre une dizaine chez Rhône-Poulenc et dix-sept chez Elf-Aquitaine). *Small is beautiful ?* Fervents partisans de la décentralisation, beau nombre de directeurs de l'environnement optent pour une petite structure centrale pour mieux déléguer l'application des mesures au niveau régional mais aussi pour impliquer davantage les salariés. *« A une direction de l'environnement pléthorique, nous avons préféré la décentralisation afin de ne pas dessaisir les différents niveaux d'exécution de cette préoccupation »*, indique Philippe Muhlstein, à la mission environnement de la SNCF.

Dans le même esprit, la direction de l'environnement d'Elf-Aquitaine travaille avec un réseau d'un millier de collaborateurs disséminés de par le monde. Même schéma chez Nestlé : *« Dans chaque usine, j'ai un correspondant qui m'envoie chaque mois un tableau de bord mentionnant notamment la qualité des eaux rejetées, la quantité de déchets produits et leur mode de recyclage »*, signale Claude Landais qui évalue à 90 millions de francs par an le budget de fonctionnement alloué par Nestlé-France à la préservation du milieu naturel (dont 20 millions pour le traitement des déchets). Chez Renault, Jean-Marc Lepeu estime *« impossible de déterminer le nombre de personnes qui interviennent sur ces questions. Cela concerne tous les corps de métiers, jusqu'à l'ouvrier qui suggère une idée pour économiser un dixième de l'huile utilisée pour la fraiseuse »*.

Quant à la finalité globale du service environnement d'une multinationale, c'est peut-être Bernard Tramier, d'Elf-Aquitaine, qui en parle le mieux : *« Nous ne cherchons pas à développer les métiers de l'environnement à tout prix mais plutôt à introduire une dimension environnementale dans l'ensemble de nos activités, qu'il s'agisse de la production, du forage ou de la distribution. Alors seulement, nous aurons gagné la partie. »*

Philippe Baverel

★ **« Les Métiers de l'environnement ». Véronique Boisdon. Le Monde Editions. Marabout.**



La diminution des échelons hiérarchiques n'a pas produit les effets escomptés

Le « credo » de l'organigramme horizontal a beaucoup séduit. Mais experts et chercheurs soulignent les limites de ces expériences

IL y a maintenant plus de dix ans que le discours sur la nécessaire diminution des échelons hiérarchiques a envahi le monde de l'entreprise. Face à un univers économique qui se complexifiait, l'idée d'augmenter la flexibilité et la réactivité des salariés avait alors prévalu. L'information allait descendre plus vite en étant moins déformée. Credo des consultants de l'époque, l'organigramme horizontal séduisait aussi pour deux raisons supplémentaires : la diminution des coûts salariaux – un chef vaut plus cher dans une convention collective qu'un opérateur de base – et, cerise sur le gâteau, le confort humain d'une initiative qui encensait l'autonomie et la responsabilisation, vouant aux gémonies les petits chefs et leurs coups de gueule.

Aujourd'hui, c'est presque une banalité de l'évoquer. L'écrasement de la hiérarchie confine à la pensée unique dans le management. La réalité est visiblement autre. A l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT), on estime que les entreprises vivent encore à ce sujet *« une phase d'expérimentation »*. Renaud Sainsaulieu, sociologue et professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, évoque, lui, *« une période de transition »*, confirmant l'extrême prudence des experts et des chercheurs quant au phénomène.

Difficile de préciser d'abord combien d'entreprises ont vraiment sauté le pas. Dans *les Mondes sociaux de l'entreprise*, ouvrage écrit à plusieurs mains (Editions Desclée-de-Brouwer, octobre 1995), Renaud Sainsaulieu, au terme d'une enquête réalisée pendant cinq ans dans plus de quatre-vingts établissements de cinquante à cinq cents salariés, estime, à partir de cet échantillon représentatif, que *« les organisations se répartissent à peu près à parts égales entre celles où l'on compte un nombre élevé de niveaux hiérarchiques (cinq et plus) et celles dont les lignes hiérarchiques sont courtes »*.

LE POIDS DES MOTS

Sans confirmer cette statistique, Anne-Marie Létondal, chargée de mission au sein du département travail-emploi-qualification de l'ANACT, soutient la thèse *« d'une tendance forte »*, surtout dans les industries construites autour d'un processus lourd, comme la sidérurgie, alors que les industries manufacturières où le travail à la chaîne domine encore (agro-alimentaire, automobile...) restent en principe davantage hiérarchisées.

Au-delà des chiffres, ce chercheur demande à ce que l'on prenne aussi garde aux mots. *« Supprimer des niveaux hiérarchiques ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'encadrement »*, insiste-t-elle. Certes, elle a observé dans certaines entreprises la mutation de contremaîtres ou de chefs d'équipe au sein de services fonctionnels où, transformés en personnes-ressources, ils réfléchissent à l'amélioration de l'organisation du travail. *« Mais aussitôt qu'un problème concret se fait jour dans l'usine*, raconte-t-elle, *ils reprennent leur ancienne casquette et vont autour de la machine discuter du dysfonctionnement avec les ouvriers. »*

Essayer de juger de l'ampleur du phénomène implique de renoncer au discours manichéen qui l'accompagne, souvent illustré par l'idée que l'allègement des structures conduit fatalement à une meilleure organisation. *« C'est imaginer que la hiérarchie ne fait que commander, ce qui est inexact*, explique Michel Berthet, chargé de mission à l'ANACT. *Elle assume d'autres tâches : le conseil, la régulation, la confrontation du savoir avec les opérateurs. »* Les espoirs fondés en un organigramme aplati restent finalement incertains, compte tenu des effets pervers qui apparaissent. Y a-t-il ainsi une réelle libération des énergies ? La réponse n'est pas évidente et ce, que l'on s'intéresse aux opérateurs ou à l'encadrement. C'est pour chacun la question de la quête d'une identité nouvelle qui est en jeu.

Dans le cadre d'un travail parcellisé, les opérateurs disposent d'éléments objectifs (la cadence, les pièces zéro défaut...) qui leur permettent de prouver qu'ils ont fait le travail comme l'encadrement de proximité le leur demande. *« Appeler à davantage d'initiatives*, explique Michel Berthet, *revient à déplacer les mécanismes de reconnaissance. »* Le jugement d'utilité réservé à la hiérarchie est moins régulier car le chef plus éloigné. Les pairs, prêts à souligner les compétences des uns et des autres, le font désormais sur des critères davantage subjectifs. *« La hiérarchie n'est plus là pour servir de référant »*, confirme Vincent de Gaulejac, sociologue, responsable du laboratoire de changement social à Paris-VIII. *« Les opérateurs ne savent plus s'ils font bien ou s'ils font mal. »* Il faut ajouter à cela les angoisses liées à un plan de carrière devenu flou puisque moins lié à une progression d'échelon en échelon.

Le paysage n'est pas plus simple du côté des encadrants de proximité qui, eux aussi, doivent définir leur propre collectif. La population les rejette, du moins pour le moment, alors qu'on leur demande de faire preuve de qualités similaires, qui doivent les amener à superviser et à animer une équipe, et non plus à la commander. Face à l'ensemble de ces incertitudes, les entreprises consacrent surtout leurs efforts de formation aux opérateurs, moins aux encadrants.

Déficit qu'a constaté à plusieurs reprises Anne-Marie Létondal. Mais de l'avis des chercheurs, un pas véritable serait franchi si, lors d'une refonte d'organigramme, les entreprises comprenaient bien l'engrenage complexe dans lequel elles se lancent. Afin d'essayer de mieux le maîtriser.

Marie-Béatrice Baudet

Les cinq structures d'organisation de l'entreprise

STRUCTURES LÉGÈRES — STRUCTURES LOURDES

centralisées / planification / STRUCTURE SIMPLE CENTRALISÉE — centralisées / contrôle résultats / STRUCTURE ENTREPRENEURIALE

La structure entrepreneuriale est révélatrice des évolutions en cours. La hiérarchie est allégée et on voit apparaître un système de contrôle par les performances.

Cinq nouveaux types de structures

L'enquête menée par Renaud Sainsaulieu conduit à distinguer les établissements selon cinq modèles d'évolution. La *structure simple de marché*, qui repose sur une ligne hiérarchique extrêmement courte et dont le fonctionnement se fonde sur une participation assez large des différents acteurs. La *structure simple centralisée*, où une hiérarchie courte est alliée à une forte centralisation des décisions. La *structure professionnelle* associe, elle, une hiérarchie formelle assez construite à une certaine autonomie des échelons inférieurs. La *structure mécaniste* : forte hiérarchie, centralisation et contrôle, plus la planification des activités. Enfin, la *structure entrepreneuriale*, révélatrice des évolutions en cours. Elle appartient à la structure mécaniste, tout en orientant son contrôle vers la formalisation des résultats.

la chronique de Marie-Béatrice Baudet

Le jeune loup apprivoisé

C'EST l'histoire d'un jeune loup (J.L.). Grand, mince, le poil bien lustré, deux incisives qui dépassent légèrement de la babine supérieure et la blouse blanche, celle des bons élèves. Aux croix d'honneur du primaire succèdent les félicitations du secondaire, puis l'école de commerce tout schuss. Un poste dans un grand groupe pétrolier pendant deux ans – ça suffit – et, consécration des consécrations, un MBA, le vrai, celui *« made in »* qui peut s'inscrire sur une carte de visite. Trois, peut-être quatre, copains de promotion et de chambrée, futurs décideurs de l'an 2000 avec qui J.L. aime traquer l'ennemi, cas d'entreprise par cas d'entreprise. Jusque tard dans la nuit, chacun à leur bureau, la jeune meute lutte ainsi contre des stocks mal gérés, des placements financiers surréalistes, des hommes en trop, des marchés en moins et des erreurs stratégiques à faire pâlir Jacques-Marcel Dupont, expert marketing auprès de Béret SA. La sanction, elle, tombe dès le lendemain matin quand les maîtres qui tiennent le haut du pavé du management international notent d'un A+ ou d'un B- les copies. *« La théorie »*, *« la théorie »*, leur disent-ils. Livres, schémas, rationalité... Le triptyque idéal.

> Trois ans plus tard, il n'a plus le poil aussi brillant, les incisives pointent encore un peu, mais le cœur manque à l'ouvrage

J.L., trois ans plus tard, n'a plus le poil aussi brillant, les incisives pointent encore un peu mais le cœur manque à l'ouvrage. Il n'ose pas trop l'avouer bien sûr. D'ailleurs, il prend des fortifiants, va à la gym, fréquente les bars à jeunes biches. Rien n'y fait. J.L. craque et il le sent. Il dort mal. Hier il est même resté au lit toute la journée, terré dans sa tanière, prétextant un excès de fièvre. La première fois en trois ans. J.L. connaît l'ennemi désormais. Il l'affronte même quotidiennement dans son nouveau boulot au sein de cette multinationale à laquelle il osait à peine rêver et qui l'a embauché parce que, justement, il lui fallait un MBA de plus. L'ennemi, il le sait maintenant, c'est la réalité. Chef de projet dans une opération lourde de *reengineering* (reconfiguration), Jeune loup découvre le poids des choses et le choc du relationnel. Annoncer à trente moutons entre deux âges que, dans un an, leur poste n'existera plus, explique ses insomnies. La sacro-sainte rationalité prêchée en trois langues – c'est un minimum – par ses professeurs, s'écroule petit à petit. Les gens au travail lui en veulent, se montrent agressifs, résistent, souffrent. Au début, histoire de compenser, il a fait monter les enchères financières : un bonus en or, une augmentation de rêve, bref de quoi acheter sa conscience perturbée. Mais J.L. n'en sort pas. Le brouillard l'enveloppe. A qui faire allégeance ? A l'organisation, répond son ange gardien théoricien. Aux hommes, rétorque l'autre, le réaliste. Fatigué, J.L. va même jusqu'à penser à ses vacances d'été, lui qui riait au nez de ceux qui osaient en parler devant lui. *Vacances ? Pour quoi faire ? Et le boulot alors ?*

Ce qui l'ennuie le plus, c'est de n'avoir personne dans l'entreprise à qui en parler véritablement. Son supérieur n'est même pas venu à la réunion où il a dû annoncer, en solo, les coupes budgétaires à plusieurs chefs de département. J.L. est seul. La dernière fois qu'il a assisté à une réunion d'anciens de sa promo, il a bien regardé les yeux de ses copains, mais tous semblaient encore si sûrs d'eux. Alors, en buvant un peu plus que d'habitude, il n'a même pas osé aborder le sujet, presque honteux d'avoir songé un instant à le faire.

professions

Les administrateurs de biens veulent corriger leur image

Accusés de recevoir des dessous-de-table, les syndics plaident pour une plus grande transparence et une revalorisation de leurs honoraires

L'IMAGE de la profession n'est pas bonne. Personne, d'ailleurs, ne se hasarde à prêcher le contraire. *« Dans une soirée, je me présente toujours comme étant administrateur de biens. Si l'on me demande des précisions, je sais qu'en prononçant le terme de syndic je m'expose aux sourires en coin et parfois même aux quolibets »*, raconte Gérard Forcheron, PDG de Tadary, un cabinet d'administration de biens situé à Lyon. Il est vrai que les articles sortis récemment dans la presse, révélant les pots-de-vin versés par les fournisseurs à certains syndics de copropriétés, n'ont rien arrangé : la liste des syndics concernés ne cesse de s'étoffer et, de fait, le procureur général de la cour d'appel de Paris a été contraint de répartir le dossier entre plusieurs parquets.

INDÉLICATESSES

La montée en puissance de l'Association des responsables de copropriétés (ARC) qui, il y a cinq ans, a mis sur pied une coopérative afin d'aider ses adhérents à négocier au mieux les prix des travaux et des fournitures et qui, en janvier 1995, a publié un petit recueil recensant les *« pratiques financières indélicates »* de certains syndics, avait déjà causé beaucoup de tort. Et, comme pour enfoncer davantage le clou, les responsables de l'association ont profité de la couverture médiatique des « affaires » pour faire savoir que, selon eux, *« près des deux tiers des syndics ont pratiqué ou pratiquent des dessous-de-table »*.

Une estimation que, bien sûr, les professionnels de la copropriété réfutent farouchement. En attendant des jours meilleurs, certains répètent que toute profession comporte ses brebis galeuses et qu'il serait dommage de faire des pratiques de quelques-uns un axiome de base. D'autres rappellent que le syndic est avant tout un percepteur, celui qui tous les trois mois réclame le paiement des charges de copropriété, celui qui peut, en cas d'impayé, mettre en place un contentieux, et que de tout temps les percepteurs n'ont jamais suscité la sympathie. D'aucuns, enfin, font valoir que si, globalement, la profession n'a pas bonne presse, les syndics pris un par un sont nettement moins dénigrés. Le faible *turn over* dans la gestion des copropriétés en témoigne : *« Alors que les contrats sont renouvelables tous les trois ans, parfois même tous les ans, certains syndics sont réélus au sein de la même copropriété depuis quinze ou vingt ans, ce qui signifie tout de même qu'une majorité de propriétaires sont satisfaits »*, note Gilbert Aubert, gérant du cabinet AGC Aubert, à Marseille. Tous, en tout cas, s'accordent à reconnaître que la transparence s'avère de rigueur pour donner envie aux jeunes de s'engager dans cette profession qui, si elle comporte des servitudes, possède également un grand nombre d'intérêts. Chargé de la gestion des parties communes, le syndic apparaît comme l'un des piliers principaux de la copropriété. *« C'est une fonction très diversifiée où l'on s'occupe à la fois de problèmes techniques, juridiques, comptables, humains »*, assure Gérard Forcheron. *« C'est vraiment un travail de terrain, on rencontre des gens très différents et on apprend tous les jours »*, complète Paul Thérond, qui a créé, il y a deux ans, le cabinet Barond.

Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, la multiplication des syndics a accompagné le développement de la copropriété. Dans la profession depuis 1950, Jacques Laporte, président de la FNAIM (Fédération nationale des agents immobiliers), se souvient du côté *« un peu cow-boy »* de ses débuts. La loi du 10 juillet 1965 et le décret du 17 mars 1967 ont depuis fixé, de façon durable, les règles du jeu. Jean-Pierre Lambert, président de la CNAB (Confédération nationale des administrateurs de biens), qui exerce depuis vingt-huit ans, évoque, lui, l'époque où l'on rédigeait les quittances à la main et où les propriétaires possédaient un immeuble dans sa totalité. Au fil du temps, les droits de sucession ont écartelé ces immeubles entre plusieurs personnes. L'informatisation a augmenté la rapidité des temps de gestion. Les propriétaires sont devenus plus exigeants et les relations plus complexes.

Selon les chiffres fournis par la CNAB, huit mille personnes sont aujourd'hui titulaires d'une carte professionnelle, renouvelable tous les ans, leur permettant d'exercer une activité de gestion immobilière. Cette carte, délivrée par la préfecture de police, s'obtient après une maîtrise de droit ou un nombre d'années d'expérience, variable selon la fonction exercée.

GESTION LOCATIVE

Ces huit mille administrateurs de biens assurent la gestion de cinq millions de logements en copropriété et un million de gérances. Comme le nombre de logements à gérer en copropriété est bien plus élevé que ceux qui relèvent de la gestion locative et que la copropriété, avec l'arrivée sur le marché de logements neufs, représente la principale possibilité d'expansion pour un cabinet, rares sont les administrateurs de biens qui peuvent se consacrer totalement à la gestion de biens privés. A leur grand dam ! Car tous vous le diront : la gestion locative est bien plus agréable et plus rentable que la copropriété. Alors que pour cette dernière les honoraires varient entre 500 et 1 000 francs annuellement par lot, les revenus liés à la gestion locative représentent 7% à 8 % des loyers encaissés, ce qui, dans le cas de locaux commerciaux, peut parfois représenter des sommes non négligeables. D'autre part, en matière de gestion, la relation se noue directement avec le propriétaire : celui-ci confie ses biens et il apprécie ou non le service rendu. En outre, l'administrateur de biens joue souvent aussi, dans ces cas-là, un rôle de conseil en matière de gestion patrimoniale, de fiscalité... C'est à la fois valorisant et facile à vivre. En matière de copropriété, la multiplicité des interlocuteurs rend tout de suite les choses plus compliquées. Les préoccupations particulières rejoignent rarement l'intérêt général. La dynamique de groupe ne prend pas toujours. Et, au quotidien, la tâche se révèle beaucoup plus ingrate : *« Dès qu'il y a un problème dans l'immeuble, c'est au syndic de le résoudre, même s'il n'a aucune compétence pour ça »*, s'indigne Jean-Pierre Lambert. *« Les propriétaires ont de plus en plus tendance à prendre leur syndic pour leur valet »*, renchérit Gérard Forcheron. *« Sur le plan des relations humaines, les choses se sont beaucoup dégradées. Autrefois, après une assemblée générale, on buvait l'apéro tous ensemble, on se donnait des nouvelles des uns et des autres. Aujourd'hui, on nous presse de toutes parts »*, ajoute encore Gilbert Aubert, qui n'a pas hésité, au cours de sa carrière, à se débarrasser d'immeubles jugés ingérables, comme ce bâtiment situé dans le nord de Marseille où, six mois après la réfection des escaliers et des ascenseurs, tout était à recommencer.

Bref, si les administrateurs de biens en avaient les moyens, ils se passeraient volontiers de ces propriétaires *« éternellement mécontents et généralement incapables de s'entendre entre eux »*... D'autant plus que, comme le mentionne Gilbert Aubert, alors que ces propriétaires, mieux informés, se montrent de plus en plus exigeants et que l'informatique a fortement contribué à améliorer le service rendu, les honoraires, en francs constants, n'ont quasiment pas bougé depuis vingt ans. *« Nos tarifs sont complètement sous-évalués. Nous n'avons pas les moyens de visiter les immeubles, de passer du temps à négocier avec les fournisseurs, de répondre à tous les problèmes des copropriétaires »*, remarque Gérard Forcheron, tout en soulignant qu'un vrai service passe aussi par une rémunération correcte. Là se joue sans doute l'évolution des années à venir. Des syndics plus transparents, plus efficaces... face à des propriétaires plus généreux.

Nathalie Mlekuz

Le stress de l'assemblée générale

Pour les syndics, les assemblées générales, qui, une fois par an, réunissent l'ensemble des copropriétaires d'un immeuble, sont rarement de tout repos. Les horaires les obligent à travailler en soirée, et la réunion s'éternise parfois jusqu'à des heures indues. De plus, tous les témoignages concordent : dans ces assemblées, le passionnel occulte bien souvent le rationnel.

Conséquence : le syndic est amené à gérer dans la majorité des cas des situations totalement imprévisibles. Alors qu'il est persuadé que l'AG devrait passer comme une lettre à la poste, il se fait descendre en flammes. Et inversement : alors qu'un gros dépassement du coût des travaux lui donne des insomnies, l'affaire sera votée en deux minutes, mais les propriétaires passeront, en revanche, une heure sur les dix serpillières achetées par le concierge... De fait, le Centre de formation professionnelle des administrateurs de biens propose des formations du style : « Maîtriser des situations difficiles en AG » ou « Renforcer son charisme par l'expression orale ».

SECTEURS DE POINTE

RÉACTIVITE ET RIGUEUR
aussi bien que
CURIOSITÉ ET IMAGINATION

Groupe industriel international de près de 7000 personnes, nous sommes aux premiers rangs mondiaux de notre secteur **(conception et fabrication de composants pour les industries de pointe).**
Nos 30 *implantations dans le monde (C.A. d'environ 5 milliards de Francs en 1995) consacrent* à la Recherche / Développement d'importants investissements, cruciaux pour répondre aux exigences de notre clientèle et pour assurer nos stratégies d'avenir.
Notre croissance nous amène à renforcer notre équipe Brevets et nous souhaitons confier à un

INGÉNIEUR BREVETS SENIOR
Industries de l'électronique et de la mécanique

la responsabilité d'une grande zone géographique (Europe, Pacifique, USA).

En relation avec les correspondants Brevets aussi bien qu'avec les dirigeants de nos unités dans les pays où nous sommes implantés, vous assurez la coordination des dépôts de brevets, marques et modèles, l'étude et la validation des nouveaux dossiers, le suivi des brevets existants et des *Cabinets de Conseil locaux ou internationaux...*
Vous jouez aussi un rôle important dans la promotion, au niveau des unités opérationnelles, d'une politique volontariste en matière de nouveaux brevets (produits et procédés à protéger, analyse de la concurrence, veille technologique...).

Ingénieur diplômé en électronique, mécanique ou électro-mécanique, vous avez impérativement acquis une spécialisation dans le domaine des Brevets (CEIPI).
Avec au moins 5 ans d'expérience dans un groupe international du secteur de l'électronique, vous maîtrisez les règlementations, les procédures et les pratiques en matière de brevets. Vous connaissez les enjeux mondiaux qui y sont liés et vous possédez les qualités personnelles, notamment de communication, nécessaires aux fonctions et aux responsabilités que nous souhaitons vous confier. L'anglais est impératif.

Votre dossier de candidature sera étudié en toute confidentialité. Merci de nous l'adresser, en notant sur l'enveloppe la réf. PM/6007 et en indiquant les sociétés auxquelles vous ne souhaitez pas qu'il soit transmis, par l'intermédiaire de notre agence.

AD'COM 32, rue Pierret - 92200 Neuilly-sur-Seine.

Organisme international basé à Paris recherche son

RESPONSABLE INTERNATIONAL DE PROJETS INFORMATIQUES

Vous interviendrez en tant qu'expert et manager de projets auprès de grandes villes francophones réparties dans le monde.

Dans le cadre d'une large autonomie d'action, vos missions consisteront notamment à prendre en charge la conception et la mise en oeuvre de systèmes de gestion informatisés performants et adaptés aux besoins des collectivités locales. Responsable du pilotage de projets variés, vous jouerez un rôle stratégique dès l'étude d'opportunité jusqu'au suivi du plan de formation des utilisateurs.

Diplômé de l'enseignement supérieur, avec une expérience significative et réussie dans la responsabilité de projets informatiques, vous êtes également sensibilisé aux environnements complexes et multi-culturels.



Vous présentez des qualités personnelles qui vous permettront d'optimiser la direction de l'ensemble des opérations. Votre «savoir-faire» relationnel et votre aptitude à entretenir des contacts de haut niveau favoriseront votre réussite.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 7001/LDM à CEGOS/DFC 204, Rond-point du pont de Sèvres - 92516 BOULOGNE Cedex.

CONSEIL
FORMATION
RECRUTEMENT



ETPM INTERNATIONAL, Important Groupe Français de travaux offshore recherche un

Ingénieur de Projet
pour la partie Topsides des ouvrages

Votre mission :

Analyse technique des appels d'offres :
vous prendrez en charge:

- SUPERVISION D'INGENIERIE SOUS TRAITEE
  - spécifications et réquisitions
  - métrés de matériel et de quantité d'oeuvre
- SUIVI DES COUTS DE L'INGENIERIE
- *ASSISTANCE TECHNIQUE A UNE EQUIPE DE PROJET*

Votre profil :

A 35/45 ans environ, vous possédez au moins 10 ans d'expérience dans les équipements pétroliers et la tuyauterie pétrolière.
Vous avez également des connaissances sur les aspects technologiques de l'électricité et de l'instrumentation.
Vous maîtrisez parfaitement la langue anglaise.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. ING à Pierre DAB - Direction Ressources Humaines ETPM INTERNATIONAL, 57, avenue Jules Quentin, 92000 NANTERRE



OBC

Développez de nouvelles techniques dans le domaine de la combustion

Notre centre d'études et de recherches sur les sciences et techniques appliquées de la direction de la recherche de Gaz de France recrute pour sa division Combustion et Piles à Combustibles un *responsable du développement des moyens expérimentaux.*

Au sein d'une équipe d'ingénieurs et de techniciens, vous serez chargé du développement des méthodes de mesure dans les flammes. Vous veillez au maintien des compétences acquises, développez de nouvelles techniques et coordonnez les actions de développement en interne ainsi qu'avec les partenaires externes.

Ingénieur généraliste, vous avez complété votre *formation par une thèse ou un* DEA dans le domaine expérimental de la mécanique des fluides réactifs, ou bien une expérience professionnelle vous a permis d'acquérir des connaissances dans ce domaine.

Votre goût pour la recherche et votre esprit d'équipe associés à vos qualités pédagogiques vous permettront de mener à bien votre mission et, à terme, d'évoluer dans notre groupe.

Ce poste est basé à La-Plaine-St-Denis (93).

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), sous référence RME/LM, au département du recrutement, EDF-GDF, à l'attention de Gilles Allard, 16, rue de Monceau, 75383 Paris Cedex 08.

RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT DES MOYENS EXPÉRIMENTAUX

MEDIA SYSTEM

Gaz de France



LEADER MONDIAL DANS LES TRANSPORTS FERROVIAIRES : TGV, EUROSTAR, METRO, TRAMWAY, SIGNALISATION

CA 2,1 mrds d'ECU - 18 000 personnes - 20 établissements dans le monde dont 9 en France recrute à **VILLEURBANNE** :

2 INGENIEURS R&D
Assemblage de composants de forte puissance

Relevant du Chef du Service de Recherche technologies hybrides de puissance (systèmes intégrés d'alimentation des moteurs de traction), vous bénéficierez d'une large **AUTONOMIE**, notamment pour :

- études de faisabilité, conception générale et détaillée des produits, participation à l'industrialisation, essais de qualification ;
- recherche et développement des nouveaux composants, technologies et procédés de fabrication en relation suivie avec des fournisseurs et des laboratoires.

Courts déplacements à l'étranger.

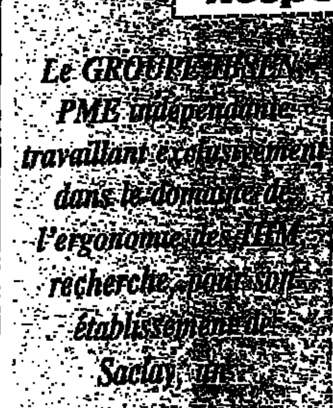
PERSPECTIVES CERTAINES D'EVOLUTION DANS CE GROUPE INTERNATIONAL.

27 ans minimum, de formation supérieure, vous avez une expérience de recherche et développement d'assemblage de composants de forte puissance incluant les aspects climato-mécaniques et/ou matériaux (avionique, armement, automobile, instrumentation, transmissions, etc.) et une connaissance parlée et écrite de l'anglais.

Merci d'écrire sous réf. GEC. V./R&D/69M
en indiquant votre salaire actuel à notre conseil Richard Bénatouil
GROUPE BBC - 1 bis place de Valois - 75001 Paris.
Discrétion absolue et réponse assurées.



Responsable de l'activité ERGONOMIE



Jouissant d'une notoriété reconnue par la profession, le candidat devra justifier d'une expérience d'une dizaine d'années dans l'ergonomie ou dans un secteur connexe (Fiabilité, ...). Chargé, en coordination avec la Direction, de la prospection commerciale, du plan de charge de son équipe (11 ingénieurs) et de la gestion des affaires, il (elle) devra maîtriser les méthodologies associées au métier. La bonne connaissance des donneurs d'ordres du secteur IHM et des capacités d'animation solides sont des conditions essentielles *de réussite à ce poste.*

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet
(CV, lettre de motivation manuscrite, photo, prétentions et disponibilités) à
GROUPE IBSEN - Laure Maupertuis
27, rue Garnier - 92200 NEUILLY SUR SEINE
aucun renseignement ne sera communiqué par téléphone.

Organisme Aubois spécialisé dans les domaines de la distribution publique d'électricité et *d'éclairage public*, recrute un

INGENIEUR MAITRE D'ŒUVRE
ELECTRICITE

Chargé de la conception des projets et du suivi technique, administratif et financier des travaux, vous êtes également coordonateur (loi 93-1418 du 31.12.1993) pour la sécurité des chantiers.

Diplômé ENPC, ENGREF, INPG ou équivalent, une expérience en réseaux de distribution publique d'électricité et en installations d'éclairage public sera vivement appréciée.

Pour ce poste motivant basé à Troyes (Aube), nous vous offrons un statut cadre A de la collectivité territoriale (ingénieur subdivisionnaire), une voiture de service et une formation permanente.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo, salaire actuel ou prétentions, sous référence IS27/LM, à notre Conseil C.D.L. Ressources Humaines - Grande Rue 10190 Prugny. Discrétion assurée.

C. D. L.
RESSOURCES HUMAINES

هكذا من الأصل

SECTEURS DE POINTE

SCIENCES ET SANTÉ

SECTEURS DE POINTE

ASSISTER LE DIRECTEUR DU DEVELOPPEMENT

(H/F)

Génie civil - Innovation marquante des deux dernières décennies dans le domaine du génie civil, le procédé Terre Armée a été utilisé dans la construction de dizaines de milliers d'ouvrages dans le monde entier. Organisation internationale, le groupe Terre Armée est capable de proposer à ses clients une gamme complète de services couvrant la conception et le dimensionnement des ouvrages, la fourniture et le contrôle des matériaux ainsi que l'assistance technique à la réalisation des ouvrages. Chargé d'exploiter la richesse de ce réseau international en assurant la promotion inter-pays de nouveaux produits, le responsable du développement définit le plan marketing à 5 ans et assure le bon transfert des connaissances et compétences. Pour l'assister dans ses multiples missions, il recherche un jeune ingénieur apte à mener des études économiques et marketing, à participer à la mise en forme des documents ainsi qu'à organiser des séminaires internationaux et des bibliographies techniques. Ingénieur de formation (spécialisation en génie civil, en chimie minérale ou en plasturgie matériaux), il a déjà acquis une expérience dans la valorisation marketing de technologies. La communication doit constituer un des points forts du candidat. Curieux d'esprit et pédagogue, il est impérativement bilingue anglais. Ecrire à Philippe LESAGE en précisant la référence R/3115M - **PA Consulting Group - 114, avenue Charles de Gaulle - 92522 NEUILLY Cedex - Tél. 40.88.79.75.**

Groupe TAI



PA Consulting Group

Creating Business Advantage

Honeywell

Leader mondial dans le domaine de la mesure et de la régulation industrielle, recherche pour le bureau d'étude de son centre européen basé à Amiens - Somme :

.... UN CHEF DE PROJET LOGICIEL/ELECTRONIQUE ......

Mission : Coordonner le développement de nos nouvelles gammes de produits de mesure et contrôle.
Expérience professionnelle : 5 à 10 ans dans une position similaire.
Le poste requiert de la motivation, de l'autonomie, de la rigueur, de l'esprit d'équipe et des capacités d'encadrement.
La maîtrise de la langue anglaise est impérative.

.... UN INGENIEUR EXPERT EN ELECTRONIQUE ....

Mission : Participer au développement de nos nouvelles gammes de produits de mesure et contrôle.
Expérience professionnelle : 4 à 10 ans dans une position similaire.
Le poste fait appel à la motivation, l'autonomie, la rigueur et l'esprit d'équipe du candidat.
Maîtrise de la langue anglaise requise.

Nos produits sont basés sur les technologies suivantes :
Les alimentations à découpage, les systèmes de conversion A/D, les microcontroleurs de la famille MOTOROLA (68HC05, 68HC11...68331), le langage de programmation 'C', les noyaux temps réels. La connaissance des contraintes liées à la CEM et au marquage "CE" serait un atout supplémentaire.

Envoyer un CV accompagné d'une lettre manuscrite à notre Chef du Personnel à :

Honeywell S.A. 80084 AMIENS Cedex 2.

---

2 ingénieurs commerciaux

Paris / Est de la France



Nous sommes : SOUTHCO FRANCE, *filiale française d'un groupe américain,* leader depuis 1945 dans le domaine de la conception et de la fabrication de systèmes *mécaniques de fixation et d'assemblage rapide.*

Nous recherchons : deux ingénieurs commerciaux, diplômés d'une école d'ingénieurs en mécanique, justifiant d'une expérience d'environ cinq ans dans la vente de produits industriels. Leur rôle est de prospecter les entreprises et les bureaux d'études pour proposer les produits du catalogue et développer un courant d'affaires avec nos futurs et actuels grands comptes (équipementiers automobiles, fabricants d'informatique et d'ameublement industriel, électronique...). Il faut être créatif pour trouver des idées nouvelles d'application chez nos clients. Pouvoir communiquer en anglais est obligatoire.

Nous offrons : une situation stable dans une entreprise solide, implantée depuis quatre ans en France, disposant d'excellents produits et offrant un programme de développement personnalisé.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. 960035/LM (à mentionner sur la lettre et sur l'enveloppe) à Bernard Krief Recrutement, 115 rue du Bac, 75007 Paris.



BERNARD KRIEF RECRUTEMENT

Un département de Bernard Krief Consulting Group

Groupe international leader sur ses marchés recherche un

Assistant au Directeur Recherche et Développement Groupe

PARIS

pour assurer la gestion administrative de la R&D au plan du Groupe.

Ses responsabilités consisteront également à organiser la relation du Groupe avec les communautés scientifiques internationales et à superviser les systèmes de veille active.

De formation supérieure, école scientifique spécialisation biologique ou physico-chimique, le candidat justifiera d'une expérience réussie de 4 à 5 ans dans une fonction de développement d'un grand groupe international.

Une expérience en marketing et en administration de la Recherche sera appréciée.

Anglais impératif

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite et prétentions) s/référence SC1226LM à Stéphane CHABERT NICHOLSON INTERNATIONAL - Search & Selection Consultants - 14, rue Pergolèse 75116 PARIS. Tél. 44.17.81.81 Fax : 45 00 03 20.

NICHOLSON INTERNATIONAL France

Allemagne - Australie - Autriche - Belgique - Brésil - Chine - Espagne - Hongrie Hong Kong - Inde - Israël - Italie - Pays-Bas - Pologne - Portugal République Tchèque - Roumanie - Royaume-Uni - Russie - Turquie

---

Ingénieurs méthodes

Qualité et paramétrage radio GSM

Au sein du Département Technique d'Ingénierie Cellulaire, vous élaborez les méthodes et les règles d'ingénierie pour le paramétrage et le suivi qualité du réseau GSM ITINERIS. Vous définissez, expliquez et suivez ces procédures dans leur utilisation, apportez un soutien technique aux différents services concernés. Vous participez [illegible]

A 28 ans environ, de formation ingénieur [illegible], vous justifiez d'une expérience réussie de 2 ou 3 ans dans le domaine des radiocommunications, qui vous a permis d'acquérir des connaissances approfondies sur la partie radio du GSM, sur les techniques d'ingénierie cellulaire et sur les paramètres et algorithmes constructeurs.

Méthodes, rigueur, sens relationnel sont les qualités qui contribueront à votre réussite à ces postes, au sein d'un Groupe offrant de larges perspectives d'évolution de carrière aux candidats à fort potentiel.

Les postes sont basés à Paris.

Merci d'adresser, sous réf. [illegible], en précisant votre rémunération actuelle, lettre manuscrite et CV à : SM CONSEIL, [illegible] 75008 Paris.

France Telecom Mobiles

Groupe industriel

recherche un

Directeur Général

pour sa société de Maçonnerie - Génie civil (70 personnes) - Vaucluse

Vos principaux domaines d'action :
- l'orientation stratégique et le développement commercial,
- l'animation et la motivation du personnel,
- le contrôle de la gestion de la production,
- la supervision de la gestion administrative.

A terme, vous aurez la responsabilité complète de la société.

Agé de 35/45 ans, diplômé d'une Ecole d'Ingénieur, vous possédez un bon réseau relationnel dans la région PACA ; vous avez l'expérience de la gestion d'un centre de projet industriel et vos compétences sont à la fois commerciales et techniques.

IDEC — Intéressé ? Adresser votre dossier (lettre manus. de motivation, CV, photo et prétentions) sous référence Ph.L/PO à notre conseil IDEC - 2 avenue Marceau - 75008 PARIS.

La forte croissance de notre cabinet nous amène à déménager dans de plus grands locaux. Nous renforçons nos divisions de recrutement existantes (finance et comptabilité, juridique et fiscal, banque et assurance) et développons de nouvelles activités dans le recrutement informatique et multimédia.

Nos nouvelles coordonnées sont les suivantes :

39 avenue Pierre 1er de Serbie, 75008 PARIS
Tél. (1) 47.23.37.00, Fax (1) 47.23.38.00



Norman Parsons — GROUPE ROBERT HALF

LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT SPÉCIALISÉ AVEC PLUS DE 160 BUREAUX SUR 3 CONTINENTS

CARRIÈRES INTERNATIONALES

Nous sommes la filiale d'un important groupe français de services aux collectivités et aux industriels. Nous recherchons notre

Responsable bureau d'études

BASÉ EN TURQUIE

A la tête d'une équipe biculturelle de 10 collaborateurs, vous prendrez en charge le pilotage des études projets et les études d'exécution liées à la conception ou la réhabilitation d'installations de traitement des eaux potables et usées.
Vous serez amené à intervenir aussi bien en phase commerciale pour la défense d'offres qu'en phase réalisation.
A 30/35 ans, homme de communication et de projet, parfaitement bilingue anglais, vous possédez impérativement une expérience similaire d'environ 5 ans, et si possible à l'étranger.

EUROSCO

SECTEURS DE POINTE



MacNeal-Schwendler France,
filiale du groupe Américain MacNeal-Schwendler Corp. leader mondial du calcul de structures, recherche, dans le cadre du développement important de ses activités et services en France :

INGENIEURS & CONSULTANTS en calcul Scientifique et Technique

■ **1 Ingénieur Application** (Réf. MSC / IA)
Chargé d'effectuer le support avant-vente (promotion, présentations techniques, démonstrations) et après-vente (support technique, installations, formation des utilisateurs).
Connaissance impérative de MSC/NASTRAN, MSC/PATRAN ou produits similaires.

■ **1 Ingénieur Consultant en dynamique non-linéaire** (Réf. MSC/IC)
Chargé de donner une nouvelle dimension à cette activité en France (promotion, support, études spécifiques,...) centrée sur le produit MSC/DYTRAN.
Bonne connaissance des produits "dynamique rapide" du marché, et de leurs applications industrielles (crash, emboutissage, forgeage, couplage fluide-structure,...).

■ **2 Ingénieurs Développement** (Réf. MSC/ID)
Chargés du développement, de la mise en place et du suivi d'applications spécifiques pour les clients de MacNeal-Schwendler en France.
Connaissance approfondie de MSC/NASTRAN, MSC/PATRAN (ou similaires) et si possible de leurs macro-langages de programmation (DMAP, PCL).

Tous ces postes requièrent le profil suivant :

- Environ 28 - 35 ans, de formation ingénieur grande école ou équivalent.
- Expérience 4 - 5 ans mini, acquise en B.E., dans une SSII, ou chez un développeur de logiciels de calcul par éléments finis.
- Anglais courant.
- Expertise technique alliée à un sens du service au client, ouverture d'esprit et disponibilité.
- Postes basés à Evry (91)
- Déplacements fréquents sur toute la France. Quelques missions en Europe et aux Etats-Unis.
- Evolution possible dans un environnement international motivant.

Envoyer CV, lettre de motivation, photo et prétentions en rappelant la référence au cabinet Paul Gandy Consultants - 317, square des Champs Elysées - 91026 EVRY Cedex.



Glass Europe

CA : 3,2 milliards de francs, 3200 personnes, 3 usines en France, 3 usines en *Italie*, *15 filiales* en Europe.
Nous sommes rattachés à un groupe international de 35 000 personnes, leader mondial dans les domaines du verre, de la chimie et de la peinture.
Dans le cadre de son expansion, notre division verre automobile offre trois postes très évolutifs à des Ingénieurs Mines, ECP, AM ... dont la réussite leur a déjà permis de faire la preuve de leur capacité à s'affirmer sur le terrain au niveau d'un site industriel :

RESPONSABLE QUALITE

Développer un système assurance qualité
Négocier, convaincre ...

Motivé par la qualité, vous valoriserez une expérience de la fonction d'environ 5 ans acquise si possible chez un **équipementier automobile** en animant une équipe d'une dizaine de personnes et en assumant un rôle clef en tant que représentant du client sur le site et garant de l'image de notre entreprise vis-à-vis de l'extérieur.
Votre rigueur alliée à votre excellent sens relationnel vous permettront de vous faire reconnaître tant auprès de nos différents services que de la clientèle française et européenne et de promouvoir notre politique de la qualité totale. Réf. 7A 2995 6M

RESPONSABLE D'UN SECTEUR DE PRODUCTION

Un profil très opérationnel
pour une carrière dans le management des hommes

Disposant d'une première expérience d'au moins 5 ans, acquise dans l'encadrement en production, vous valoriserez vos qualités de dynamisme, d'ouverture et de charisme en prenant la responsabilité d'un important secteur de production (130 personnes).
Un tel poste implique souplesse et réactivité pour animer et adapter l'organisation en fonction des évolutions techniques et sociales, intégrer notre démarche de progrès notamment dans le domaine de la qualité et de la sécurité et mettre en place les améliorations visant au développement des hommes et des performances. réf. 7A 2996 6M

INGENIEUR PROCESS

Faire progresser une usine très bien équipée

Vous avez acquis une bonne connaissance du développement des produits, des process et des organisations au travers d'une expérience de 3 à 5 ans acquise dans **l'industrie automobile** au sein d'un service méthodes-organisation industrielle.
Motivé par une évolution dans le domaine technique, vous pourrez faire reconnaître vos compétences en étant très impliqué dans la vie de l'usine et en vous engageant dans des actions visant à faire évoluer les procédés, à améliorer en permanence les moyens de production et à optimiser le fonctionnement des outils.
Au sein d'un environnement en constante évolution, vous aurez un rôle clef dans le développement et l'installation des nouveaux procédés, l'amélioration de la productivité et la dynamique de progrès permanents associés, serez amené à participer à des investissements importants et à vous faire reconnaître tant par la rigueur et la fiabilité de vos analyses que par vos capacités d'écoute et de dialogue avec la production. réf. 7A 2997 6M

Ces trois postes sont basés au sein de notre unité de production verre feuilleté à Aniche (proximité de Douai). Ils offrent de larges possibilités de progression au niveau européen.
Ils impliquent la maîtrise de l'anglais.



Ecrire en précisant la référence
Discrétion absolue

71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publipanel

INFORMATIQUE / RÉSEAUX TÉLÉCOMMUNICATIONS



Conseil Général de l'Isère

recrute un

Ingénieur Territorial ou Attaché Territorial

RESPONSABLE G.E.D. BUREAUTIQUE ET COMMUNICATION D'ENTREPRISE

Au sein du Service Informatique, vous serez chargé de définir, organiser, mettre en œuvre les moyens permettant d'améliorer la production, la communication, le suivi et le classement du document électronique au sens large (voix, image, donnée) pour les services du Conseil Général.

Vous aurez par ailleurs à promouvoir les outils de «Workflow» et d'une manière générale les outils d'aide à l'organisation utiles à l'amélioration de l'efficacité individuelle et collective.

Vous êtes un homme ou une femme de dialogue, titulaire de la fonction publique territoriale ou d'Etat, organisateur informaticien connaissant bien le monde des postes de travail individuels en réseau, disponible, curieux des développements technologiques, vous souhaitez gérer une petite équipe, vous avez le volonté de mettre votre savoir faire au service d'une collectivité territoriale...

Rejoignez une équipe motivée et dynamique

Merci d'adresser votre candidature et CV détaillé jusqu'au 4 mars 1996 à Monsieur le Président du Conseil Général de l'Isère, D.A.G., Service du Recrutement et de la Formation, BP 1096, 38022 Grenoble cedex 1. Renseignements tél. : 76.60.38.38, poste 3583.

MULTIMEDIA-TELECOM

multimedia-telecom

Vous souhaitez valoriser vos compétences d'entrepreneurs dans un secteur d'avenir, nous pouvons vous offrir cette opportunité.
Groupe de dimension internationale, leader dans le secteur des télécom recherche dans le cadre de sa croissance

Ingénieurs

Diplômés de grandes écoles ou universitaires, vous avez de 0 à 5 ans d'expérience professionnelle. Votre rôle consiste à assurer des missions dans les domaines de conception, coordination et réalisation de projets *informatique et réseaux*. (réf. ING 96)

Ingénieurs d'affaires

Forts de 2 à 3 ans d'expérience commerciale, vous prenez en charge le développement de nos activités dans le secteur multimédia (réf. IAS96)

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV + photo) à *NC Communication*, 108, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, qui transmettra.

NC Communication

Centre informatique de la Mutualité Sociale Agricole (65 pers.) nous assurons une double mission d'exploitation centralisée et d'assistance aux caisses départementales. Afin de préparer la succession de notre Directeur prévue en 1997, nous recrutons :

DIRECTEUR ADJOINT
Futur Responsable de Centre

Dans un contexte national de mise en place d'un nouveau schéma directeur informatique ayant pour conséquences d'accroître sensiblement le nombre de caisses rattachées (passage de 15 à 22) et l'étendue de nos champs d'intervention, vous aurez pour premières missions :

- de piloter l'adaptation de notre organisation et de notre fonctionnement à ce nouveau contexte,
- d'assurer la bonne intégration des nouvelles caisses rattachées,
- de promouvoir le centre dans la mise en oeuvre de la politique informatique nationale.

Ingénieur généraliste avec spécialisation informatique ou de formation Bac + 4 ou Bac + 5 en informatique, vous avez dirigé pendant plus de cinq ans une structure intégrant une informatique de production gros système. Cette opportunité vous permettra d'accéder à une fonction stratégique orientée client.

Poste basé à la **périphérie de LYON.**

Merci d'écrire sous réf. 2137/LM en précisant votre rémunération actuelle à CEGOS Recrutement - Le Forum - 29, rue Maurice Flandin - 69444 LYON Cedex 03.



INFORMATIQUE / RÉSEAUX / TÉLÉCOMMUNICATIONS